

536.04

L 2-1-30

N° 742

40<sup>e</sup> Année

Tome CCXII

15 Mai 1929

# MERCURE

DE

## FRANCE

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



**DÉPOT LÉGAL**  
**VIENNE**  
 N° 256  
 Année, 1929

PIERRE LASSERRE.....	<i>La Philosophie catholique au XIX<sup>e</sup> siècle, d'après l'Education philosophique d'Ernest Renan.....</i>	5
ANDRÉ THÉRIVE.....	<i>Le Charbon ardent, roman (I).....</i>	45
ANTOINE-ORLIAC.....	<i>Stèle double pour René Ghil, poèmes.....</i>	80
PAUL VULLAUD.....	<i>Gioberti et l'Impérialisme italien... ..</i>	82
THÉOPHILE GAUTIER.....	<i>Lettres familières, publiées par Henri Boucher.....</i>	108
MAURICE GAUCHEZ.....	<i>Hubert, le Grand Veneur, roman (fin).....</i>	136

**REVUE DE LA QUINZAINE.** — ANDRÉ FONTAINAS: Les Poèmes, 162 | JOHN CHARPENTIER: Les Romains, 166 | ANDRÉ ROUVEYRE: Théâtre, 171 | MARCEL BOLL: Le Mouvement scientifique, 177 | DOCTEUR PAUL VOIVENEL: Sciences médicales, 185 | MARCEL COULON: Questions juridiques, 192 | CHARLES MERKI: Voyages, 199 | GEORGES BATAULT: Les Journaux, 202 | AUGUSTE MARGUILLIER: Musées et Collections, 206 | DIVERS: Chronique de Glozel, 215 | GASTON ESNAULT: Linguistique, 220 | PAUL GUITON: Lettres italiennes, 225 | PHILÉAS LEBESGUE: Lettres portugaises, 230 | DIVERS: Bibliographie politique, 235 | MENEVAS: Publications récentes, 244; Echos, 248.

Reproduction et traduction interdites

J: Z12830

### PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI<sup>e</sup>

**MERCURE DE FRANCE** donne dans les 24 livraisons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 10 francs l'un, coûteraient 500 francs.

*Le Mercure de France* a publié au cours de l'année 1928 :

104 études, essais, longs articles, contes, romans, nouvelles et fantaisies ;

des poésies de 23 poètes ;

environ 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 70 rubriques suivantes :

- |                                  |                                 |                                    |
|----------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Archéologie.                     | Lettres chinoises.              | Notes et Documents juridiques.     |
| Art.                             | Lettres dano-norvégiennes.      | Notes et Documents littéraires.    |
| L'Art à l'étranger.              | Lettres espagnoles.             | Notes et Documents de musique.     |
| L'Art du Livre.                  | Lettres hispano-américaines.    | Notes et Documents scientifiques.  |
| Art ancien et Curiosité.         | Lettres italiennes.             | Ouvrages sur la Guerre de 1914.    |
| Bibliographie politique.         | Lettres japonaises.             | Philosophie.                       |
| Chronique de Belgique.           | Lettres néo-grecques.           | Les Poèmes.                        |
| Chronique de Glozel.             | Lettres polonaises.             | Police et Criminologie.            |
| Chronique des mœurs.             | Lettres portugaises.            | Psychologie.                       |
| Chronique de la Suisse romande.  | Lettres roumaines.              | Publications d'art.                |
| Echos.                           | Lettres russes.                 | Publications récentes.             |
| La France jugée à l'étranger.    | Lettres suédoises.              | Questions coloniales.              |
| Gazette d'Hier et d'aujourd'hui. | Lettres yougoslaves.            | Questions juridiques.              |
| Géographie.                      | Linguistique.                   | Questions militaires et maritimes. |
| Graphologie.                     | Littérature.                    | Les Revues.                        |
| Hagiographie et Mystique.        | Littérature comparée.           | Les Romans.                        |
| Histoire.                        | Littérature dramatique.         | Rythmique.                         |
| Histoire des Religions.          | Métapsychique.                  | Science financière.                |
| Indianisme.                      | Le Mouvement scientifique.      | Sciences médicales.                |
| Les Journaux.                    | Musées et Collections.          | Science sociale.                   |
| Lettres allemandes.              | Musique.                        | Théâtre.                           |
| Lettres anglaises.               | Notes et Documents artistiques. | Voyages.                           |
| Lettres anglo-américaines.       | Notes et Documents d'histoire.  |                                    |
| Lettres antiques.                |                                 |                                    |
| Lettres catalanes.               |                                 |                                    |

**Envoi franco d'un spécimen  
sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6<sup>e</sup>**

**MERCURE DE FRANCE**

**TOME DEUX CENT DOUZIÈME**

**15 Mai — 15 Juin 1929**

APR 11 1881

NEW YORK

W. H. BROWN

15 Mai — 15 Juin 1929 Tome CCXII

# MERCVRE

DE  
FRANCE

*(Série Moderne)*

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois



J. Z 12830

PARIS  
MERCURE DE FRANCE  
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIX

W. J. ... ..

MEMORANDUM

TO :

FROM :

SUBJECT :

DATE :

BY :

APPROVED :

...

# LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

## AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

D'APRÈS L'ÉDUCATION PHILOSOPHIQUE

D'ERNEST RENAN<sup>1</sup>

—

### I

La question qui a le plus occupé Renan pendant son premier semestre d'études philosophiques à Saint-Sulpice, celle d'ailleurs à laquelle ses maîtres ont donné, de beaucoup, le plus d'importance pendant cette première période du cours, c'est la question du fondement de la certitude. Dans sa correspondance avec son ami Liart, clerc comme lui, mais demeuré en Bretagne, il apprécie au jour le jour ce qu'on lui enseigne sur ce sujet. Au mois de février 1842, il lui écrit en ces termes :

Ce que nous avons vu sur les premiers principes de la certitude me satisfait aussi peu; notre auteur veut qu'on regarde le sens intime, l'évidence, la mémoire, la relation des sens et l'induction comme premiers principes de certitude,

(1) Le sujet indiqué par ce titre est très vaste. Je n'en traite ici qu'une faible partie. Ainsi que deux articles précédemment donnés au *Mercur* (*Renan à Issy, Cartésianisme et christianisme*), les pages que l'on va lire se rattachent à la matière des deux volumes que j'ai publiés sous ce titre et ce sous-titre : *La jeunesse d'Ernest Renan. Histoire de la crise religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle*. Aux confrères qui me réclament avec une flatteuse malice la suite de ce travail et trouvent qu'elle se fait attendre, je n'opposerai pas seulement la difficulté de poursuivre des entreprises d'aussi longue haleine dans les conditions de la vie littéraire d'aujourd'hui, mais aussi et surtout la difficulté de bien établir et, pour ainsi dire, de conquérir ses positions propres sur des questions aussi grandes et difficiles et engageant autant de responsabilités que celles qui me restent à traiter. Je crois les tenir enfin et l'achèvement des deux volumes qui me restent à publier ne tardera plus.

d'accord en cela avec l'école écossaise et fort hostile à Descartes dont il cherche à détruire le système de toutes façons; mais pour moi, je ne me résoudrai jamais à en admettre un si grand nombre : il est impossible qu'il n'y en ait pas un qui les résume et qui en soit le fonds commun. La grande preuve est qu'on ne peut pas prouver la légitimité de ces motifs sans cercle vicieux, ou d'autres inconvénients de ce genre; mais, outre que ce n'est pas quelquefois trop clair et trop bien prouvé, je ne vois pas qu'il soit juste de conclure de ce que l'on n'a pas encore bien prouvé qu'on ne le puisse absolument faire. Vraiment tout cela est fort épineux, et celui qui croit le comprendre est celui qui ne le comprend pas. Il y en avait un qui me disait l'autre jour : « Je comprends tout cela *trop vite* ». Ce mot m'a semblé fort juste : car, en effet, quand on voit ces choses pour la première fois et superficiellement, on croit les voir claires comme le jour; mais si on veut les étudier un peu, les difficultés pullulent (2).

Ouvrons le dit auteur, qui est la *Philosophie de Bayeux*, aux endroits visés. Le résumé qu'en adresse Ernest Renan à son condisciple n'est pas fidèle. Il nous dit que cet auteur s'accorde avec l'école écossaise sur cette fondamentale question de la certitude, ce qui est exact. Il nous le montre, d'autre part, hostile à Descartes et désireux d'en détruire le système de toute façon, ce qui est inexact. L'auteur de Bayeux exprime à l'égard de la méthode cartésienne, méthode étroitement liée aux idées de Descartes sur la certitude, une approbation formelle, tempérée, il est vrai, d'une assez grave réserve. Mais cette même réserve affecte son adhésion à la philosophie écossaise. « *Patet ex unâ parte optimam esse methodum cartesianam... sed ex altera parte incompletam esse eandem methodum*. Manifestement la méthode cartésienne est excellente, sous un rapport, mais, sous un autre, incomplète (3). C'est des mêmes termes, presque à la lettre, qu'il qualifie la doctrine de Thomas Reid, *sana sed incompleta*, saine, mais incomplète, elle aussi (4). Il

(2) *Fragm. int. et rom.*, p. 187.

(3) *Institutiones philosophicæ*, t. I, p. 311.

(4) *Ibid.*, p. 315.



se flatte donc de compléter ces deux doctrines l'une par l'autre. Il les croit facilement conciliables.

D'où vient la méprise de notre clerc sur la position de son auteur? De la notion qu'il s'est formée par lui-même de ces deux systèmes, si peu qu'il les ait explorés encore. Il trouve entre eux tellement de contradiction qu'on ne saurait être, à ses yeux, pour l'un, sans être nécessairement contre l'autre. Ayant constaté les opinions écossaises de son manuel, il l'a refermé et lui en a prêté, de confiance, d'anticartésiennes qui semblaient naturellement s'ensuivre. La suite du texte l'eût détrompé. Il y eût lu ce qu'on a vu : que les deux systèmes, loin de s'exclure, s'appellent et se parfont réciproquement. Nous allons voir, hélas! au prix de quelle étrange interprétation ou plutôt dénaturation du cartésianisme, son manuel se flatte de les voir mis en harmonie l'un avec l'autre.

Cartésianisme et philosophie écossaise, y est-il observé, ont ce trait commun de reconnaître l'« évidence » comme critérium de la certitude, de tenir le caractère d'évidence par lequel une idée obtient l'adhésion immédiate de notre esprit pour la caution suffisante et absolue de sa vérité. Comment ne pas leur donner raison là-dessus? Si l'évidence est là, que demander d'autre? Les deux systèmes opposent une fin de non-recevoir à toute mise en question des idées qui portent en soi cette irrésistible force persuasive. Ils affirment, contre le scepticisme, le pouvoir qu'a l'esprit humain de posséder la certitude sur certains points.

Cet accord contre les sceptiques réjouit l'auteur de Bayeux. Mais il remarque, et ceci sur un ton de remontrance prudente auquel il se sent autorisé par la sagesse modérée et conciliatrice dont il se croit le représentant, qu'il y a deux espèces d'évidence à considérer, et que, de ces deux espèces d'évidence, diverses de source, quoique d'égale valeur, si Descartes a le tort de ne se fier guère qu'à l'une, les Ecossais ont celui de n'attacher

d'importance qu'aux vérités qui se revêtent de l'autre.

Il y a l'évidence de « contradiction » (*ex contradictione*). Et il y a l'évidence de « sens droit », ou de « sens commun » (*ex recto sensu, ex sensu communi*). La première s'attache aux idées qu'il est impossible de nier sans énoncer quelque chose de contradictoire. C'est l'évidence logique. La seconde s'attache aux idées qu'on peut fort bien nier sans tomber dans aucune contradiction logique, mais non pas sans heurter ni révolter le bon sens ou le sentiment, sans faire un effet de déraison ou de perversion aux esprits sensés et aux cœurs normaux. C'est l'évidence morale, qu'on pourrait encore appeler l'évidence humaine. Exemples de la première, d'après notre auteur lui-même : *le tout est plus grand que la partie; celui qui pense existe; quelque vérité certaine nous est donnée; Dieu est infiniment parfait*. Toutes propositions que nous ne pourrions contester, prétend-il, sans prononcer une chose dont les termes mêmes se contredisent. Dire qu'il n'y a rien de certain, ce serait donner cela même pour certain. Dénier à Dieu la perfection infinie, ce serait dire qu'il n'est pas Dieu.

Exemples du second genre, c'est-à-dire des propositions qui rallient, à peine formulées, l'assentiment de chacun, quoiqu'il n'y ait à les nier aucune contradiction : *le témoignage humain procure la certitude; il y a un bien et un mal moral; il y a des devoirs à remplir; il y a un ordre dans la nature, elle est régie par des lois constantes...* Nier ces diverses maximes n'est pas contradictoire. C'est insoutenable; c'est simplement faux.

L'auteur de Bayeux, d'après les erreurs mêmes, qu'il trouve respectivement à reprendre dans la doctrine cartésienne et dans celle des Ecossais, observe le tort où se met la philosophie quand elle fait fi de l'une ou de l'autre de ces deux espèces supposées d'évidence. Veut-elle aboutir à des résultats complets et ne pas s'arrêter à mi-chemin de sa tâche? Qu'elle puise donc aux deux sources

de vérités premières dont elle dispose; à celle-ci, ou à celle-là, selon les questions. Les vérités qui coulent de l'une forcent notre assentiment par leur nécessité logique intrinsèque. Les vérités que nous fournit l'autre s'imposent à notre esprit par leur accord avec les convenances de l'humanité. Mais Descartes et les Ecossais se condamnent à être incomplets : ceux-ci, par leur méfiance extrême de la dialectique et leur refus de penser que nous puissions réellement étendre nos connaissances en raisonnant à partir d'idées purement abstraites; celui-là par son dédain des opinions communes et traditionnelles des hommes et son refus d'en attendre pour la philosophie aucune lumière.

Que jusque dans les questions de métaphysique, les Ecossais se réfèrent au sens commun, ce n'est donc pas de cela que l'auteur de Bayeux les blâme. Ce qu'il leur reproche, c'est ce qu'a d'exclusif cette référence, c'est leur tendance à placer dans le sens commun toute autorité. Reproche qui, de sa part, et en ce qui concerne spécialement la métaphysique, me semble plus inspiré par l'opportunisme que parti du cœur et commandé par le sentiment personnel. Ce que professent, en métaphysique, les philosophes d'Ecosse est ce qu'il y a de mieux fait, foi chrétienne à part, pour plaire à un philosophe de séminaire; et celui-ci n'a guère besoin, quant à lui, de raisonnements pour le juger vrai, puisqu'il y trouve précisément les principales affirmations de philosophie naturelle présupposées par la foi chrétienne, qui lui est chère avant tout : existence d'un Dieu créateur, souverainement puissant, juste et bon, spiritualité et immortalité de l'âme, libre arbitre humain, origine divine de nos devoirs. L'auteur de Bayeux pencherait à dire qu'il suffit d'être honnête homme et dans son bon sens pour ne pas douter de cela. Il est de fait cependant, que ces vérités si précieuses, un Spinoza, un Hume les ont infirmées dans bien des esprits par la force du raisonnement. Comment

les défendre et les relever, sinon au moyen du raisonnement? Le succès d'une telle attaque prouve que l'approbation du cœur et de la conscience commune ne constitue pas en leur faveur un argument suffisant, qu'il faut aussi les déduire et y arriver par l'analyse serrée des idées. Les Ecossais ne l'attestent-ils pas eux-mêmes implicitement, eux qui, tenant les démonstrations logiques en suspicion invincible, passent sous silence le plus qu'ils peuvent les matières de métaphysique, comme s'ils sentaient, malgré eux, qu'elles ne sauraient se passer de cette sorte de démonstrations et qu'il faut faire de la métaphysique en raisonnant ou n'en pas faire du tout? Cette réserve excessive leur est un moyen sûr, mais trop radical, de se préserver du péril de panthéisme ou de scepticisme où sont tombés les sectateurs de Spinoza et de Hume et où l'on s'expose toujours en soumettant à une investigation intellectuelle par trop pressante ces délicates matières. Elle les a maintenus dans leur fidélité candide et avisée aux idées de la religion naturelle. Le mérite que leur en fait l'auteur de Bayeux ne saurait être, il faut qu'il en convienne, que négatif.

Descartes n'a pas cette timidité. Le péril où il expose les esprits est inverse. C'est sur le raisonnement rigoureux qu'il entend exclusivement fonder la métaphysique, et, en particulier, ce qu'elle a de plus important : la connaissance de la cause première de l'Univers et des rapports de l'homme avec celle-ci. Notre auteur estime que, pour obtenir la vérité sur ce point suprême, il faut ajouter aux résultats du pur raisonnement certaines données immédiates de sens commun ou d'évidence morale. Le raisonnement seul ne mènerait qu'à un déisme glacé, définissant Dieu par sa science et sa puissance absolues, sans faire aucune part à sa providence et à sa bonté, à son intérêt pour le genre humain, en un mot, à ses titres comme objet de la religion. Descartes a pu, personnellement, et comme conséquence de son christianisme natif, se former de la Divinité une notion religieuse. Sa

méthode philosophique, exigeant que soit géométriquement démontré ce qui est au-dessus de ce genre de démonstration, en infirme l'autorité naturelle et excite à le mettre en doute. « Si cette méthode a rendu de grands services... elle a aussi causé beaucoup de tort en ce qu'elle a encouragé les incrédules à nier toutes les preuves que l'on appelle morales, et à ne tenir pour certain que ce qui se démontre à la manière des géomètres. Et quelle preuve morale pourrait donc apporter plus de certitude que cette irrésistible impulsion de nature qui nous fait croire à l'existence des corps, et qui, selon les cartésiens, ne suffirait pas à dissiper le doute à ce sujet? (5) » On sait que Descartes commence par envelopper dans son « doute méthodique » la réalité du monde des corps, sauf à la démontrer ultérieurement par raison métaphysique.

Voici un exemple assez caractéristique d'évidence logique et d'évidence morale selon notre auteur. Dans le syllogisme suivant : *Dieu est infiniment parfait; or la véracité est une perfection; donc...*, il prétend que la majeure est évidente logiquement, et la mineure moralement. Qu'y aurait-il, demande-t-il, de contradictoire dans ce jugement : *la véracité n'est pas une perfection* (6) ?

Au total, la thèse de l'auteur de Bayeux, c'est que la philosophie doit être cartésienne et écossaise à la fois, demander la vérité à la dialectique et au sens commun. Ces deux sources premières et également nécessaires de notre savoir, les tient-il toutefois en égale considération, les met-il absolument sur le même rang? Non. En dernière analyse, il reconnaît au sens commun une espèce de primauté. Nous nous fions entièrement aux règles de la logique correctement appliquées pour tirer les conséquences justes d'une idée juste et développer les éléments de vérité que nous possédons. Mais si la légitimité de cette confiance était mise en doute, nous ne la pourrions

(5) *Institut. philos.*, t. I, p. 315.

(6) *Ibid.*, p. 311.

démontrer sans cercle vicieux, puisqu'il faudrait nous servir de la logique pour cela même. Il ne nous resterait qu'à dire à celui qui doute de la logique qu'il manque de sens commun. Le sens commun juge donc en dernier ressort. La foi due à l'évidence logique est une évidence morale.

## II

Le compte rendu qu'adresse Renan à Liart est, disions-nous, infidèle. Rectifions : il l'est moins au fond qu'à la lettre. Si le manuel de Bayeux ne « cherche » pas à « détruire Descartes de toutes façons », ainsi que notre clerc le prétend, il le détruit tout de même, ou de peu s'en faut, sans le faire exprès, par la manière inexacte dont il rapporte la doctrine cartésienne de l'évidence considérée comme critérium de la certitude, et par la faiblesse intrinsèque de la version qu'il en donne, version où l'empreinte du génie de Descartes est loin de briller. Placer dans l'évidence le critérium de la certitude et entendre l'évidence comme le caractère de ce qui ne peut être nié sans qu'il en résulte une contradiction dans les termes, comment l'auteur de Bayeux a-t-il pu admettre, à la réflexion, que Descartes se soit payé de cela? Un critérium si abstrait et si scolastique ne serait pas insuffisant. Il serait trompeur, d'application impossible, de résultat vain. Il serait inexistant, ce n'est pas trop dire. C'est ce que nous pourrions établir, si nous en serrons l'idée d'un peu près; et ce ne sera pas le moins précieux avantage de cette démonstration que, pour dissiper et mettre hors de jeu une conception si creuse, attribuée un peu étourdiment à Descartes, elle doive nous replacer, pour ainsi dire de force, en présence de la conception authentique et puissante de ce grand maître. Mais nous y trouverons, au préalable, un autre intérêt, et qui touche plus directement à la matière générale de notre étude :

ce sera de nous révéler le niveau et l'orientation des études cléricales en ce temps-là, au moins en philosophie.

Voici un honnête professeur de philosophie ecclésiastique de l'année 1840, qui, sur un point de son cours aussi important que l'exposé du cartésianisme, passe à côté de la vraie question avec si peu d'apparence de l'entrevoir que, si nous rencontrions aujourd'hui le pareil, nous l'enverrions en Sorbonne apprendre mieux son métier. En cette année 1840, ce jugement sévère n'est pas, tant s'en faut, celui de ses supérieurs, des autorités du clergé savant. La compétence de l'auteur de Bayeux ne leur inspire aucun doute. Son livre leur semble assez bon pour qu'ils le mettent en usage dans leurs écoles. Ils croient y trouver ce qu'il prétend être : un instrument au moins suffisant pour initier de jeunes clercs aux problèmes philosophiques. Qu'en conclure, sinon que cela mesure la qualité de leur propre philosophie, et qu'ils n'ont pas été formés à concevoir ces problèmes avec plus de force et d'exactitude que cet auteur?

Telle est la réalité. En cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle français, les connaissances philosophiques avaient subi, de manière générale, une grande baisse dans les établissements chargés de les distribuer. Dans ceux de l'Eglise, sans doute, plus encore que dans ceux de l'Etat; mais pas beaucoup plus. Le cartésianisme, spécialement, était compris, des deux parts, de singulière façon. Philosophes catholiques et philosophes universitaires lui vouaient, sauf exception, une sorte de culte officiel. Mais ce culte, motivé des deux parts très diversement, loin d'aider les esprits à pénétrer le système qui en était l'objet, supposait à celui-ci des significations bien éloignées de la vraie pensée de Descartes. L'Eglise, de plus en plus sensible, il est vrai, à la menace de certains périls dont ce système était gros, et dont l'avait déjà avertie Bossuet, persistait toutefois à lui savoir

immensément gré du mérite par lequel il avait conquis, au XVII<sup>e</sup> siècle, sa haute faveur, et qui était, à son sentiment, d'avoir constitué contre les négations sceptiques ou matérialistes la plus puissante défense du théisme et du spiritualisme chrétiens. Elle se plaisait à croire que cette défense avait été le but essentiel, le grand dessein de Descartes, et c'est à ce titre qu'elle l'honorait. Aux yeux de l'Université anticléricale de ce temps-là, la gloire et la vertu de ce même système tenaient à tout autre chose : il avait proclamé les droits souverains du rationalisme, engendré la libre pensée philosophique moderne. Ces versions ne pouvaient pas plus satisfaire, l'une que l'autre, les esprits critiques et scientifiques qui cherchent la doctrine d'un philosophe dans son texte même, au cœur de ses propres dires, et n'ont garde de la reconstruire, plus ou moins arbitrairement, au gré de leurs croyances ou de leurs passions. Mais les esprits de cette qualité pure étaient alors peu nombreux parmi les philosophes de profession, et ce qu'il y en avait ne s'appliquait pas à l'étude objective du cartésianisme. Me dira-t-on que les œuvres de Descartes étaient à la disposition de chacun et qu'il appartenait à l'auteur de Bayeux, avant qu'il expliquât la méthode cartésienne, de s'y plonger? Il n'a pas négligé ce soin. Il a lu et relu Descartes, nous assure-t-il, avec extrême attention (*attenta perlectio*). Que ce qu'il en a tiré soit fort pauvre, comparativement à la réelle substance des *Méditations*, du *Discours de la Méthode*, ou bien des *Principes*, ceux-là seuls y trouveront sujet de le mépriser, qui ne connaissent pas ce genre d'études. La lecture utile et féconde des grands philosophes requiert des esprits très fortement et complètement préparés; et c'est surtout le cas pour Descartes, dont l'intelligence suppose expressément ces deux conditions : tout d'abord une suffisante connaissance de la scolastique, jusqu'à lui régnante, qu'il a entrepris d'abattre, et dont les positions ont en partie déterminé ses



idées, de même que les positions de l'assailli déterminent les directions prises par l'assaillant et l'orientation de ses coups; en second lieu, une certaine culture mathématique, une certaine initiation à l'histoire des sciences et de leurs méthodes dans les temps modernes. L'éducation philosophique de cette époque, même à son degré supérieur, ne donnait nullement cela. Faute d'assez de contact avec les sciences et avec l'histoire, elle était devenue ou bien trop littéraire, au mauvais sens de ce mot, ou bien trop abstraite. Trop littéraire dans l'Université; trop abstraite dans les séminaires.

### III

Des propositions qu'on ne peut pas nier sans que la négation en constitue une contradiction dans les termes, tel serait, nous dit-on, aux yeux de Descartes, le type de l'évidence. Il ne trouverait évident que ce qu'il y aurait absurdité criante à ne point admettre. Interprétation invraisemblable du cartésianisme, bien pauvre, je le répète, mais intéressante par sa raison d'être historique.

Des propositions dans ce cas, il en est. Ce sont celles que les logiciens nomment *identiques* ou analytiques, et dont les deux termes, sujet et attribut, s'équivalent logiquement, à une nuance près, comme à « deux et deux » équivalant « quatre ». L'attribut que ces propositions attachent à leur sujet n'ajoute ni ne retranche à la notion même de ce sujet, à l'idée première et obvie que chacun s'en fait, quoi que ce soit d'essentiel. Cette idée l'implique. Il ne fait qu'explicitement ce qu'elle contient. Ainsi, quand on prononce que *le tout est plus grand que la partie*, ou qu'*une circonférence a tous ses rayons égaux*, on n'ajoute ni n'ôte rien à ces concepts de tout, de partie, de circonférence; on n'y introduit aucun trait nouveau. On dit ce qu'ils veulent dire. Ce sont propositions identiques.

Cela signifie-t-il que de telles propositions soient de pures tautologies, des vérités à la mode de M. de La Palisse? Non pas; et voici ce qui les en distingue. Bien que le tout n'existe que par ses parties, ce n'est pas absolument là même chose de le considérer en soi, dans sa masse, comme on fait quand on dit *le tout*, et de le considérer dans sa relation avec une ou autre de ses parties, comme on fait quand on le dit plus grand que cette partie. Bien qu'une circonférence ne soit une circonférence qu'à cause de l'égalité de distance de tous ses points à un point donné, ce n'est pas absolument la même chose que d'attacher son esprit à la circonférence elle-même et de l'attacher aux rayons dont l'égalité la fait être. Mais la différence entre les deux termes ou les deux aspects est si faible, le mouvement de l'esprit pour passer de l'un à l'autre si imperceptible qu'on les peut regarder comme identiques pratiquement. C'est cette identité qui, dans le présent propos, nous importe. Elle est assurément nécessaire pour que le fait de nier une certaine proposition donnée, de refuser à un sujet l'attribut que cette proposition lui décerne, revienne à dire que le sujet de cette proposition n'est pas ce qu'il est.

Au contraire, des propositions dont l'attribut n'est pas compris dans la notion du sujet, mais n'a été découvert appartenir au sujet que grâce à quelque investigation ou méditation spéciale, de telles propositions auront beau être certaines, on peut toujours les nier sans tomber en désaccord avec soi. Admettons comme la chose la mieux établie du monde l'inertie de la matière. L'affirmation de forces latentes dont il pourrait advenir qu'on la prétendit animée constituerait une erreur de fait, nullement une contradiction logique, parce qu'il n'y a rien dans la notion de *matière* qui commande logiquement qu'elle soit ou qu'elle ne soit pas douée de mobilité spontanée. Les motifs qu'ont eus physique et philosophie modernes de la décider inerte n'y perdent rien en valeur. Mais ces motifs ne tiennent pas au rapport nécessaire entre les

idées. Logiquement parlant, la matière pourrait n'être pas inerte. Les philosophes anciens n'ont pas eu l'idée de son inertie, au sens moderne du mot. Les découvertes de la physique la plus récente, confirmées par certaines considérations métaphysiques qui n'ont pas absolument cessé d'être de saison, pourraient faire croire que l'atome porte en lui une vie cachée. Quoi qu'il en soit, cette proposition : « la matière est inerte » est une proposition non *identique* ou *analytique*, mais *synthétique*.

Mais quelles sont les propositions identiques? Je veux dire : quel en est l'objet habituel?

Les propositions identiques, dirai-je, ne concernent pas des réalités. Elles ne sauraient concerner des réalités, mais des abstractions seulement, et encore, les plus simples des abstractions, qui sont les plus dépouillées de réel. Cela se comprend. Si c'est le caractère des propositions de ce genre que l'attribut y soit adéquat au sujet, qu'il y exprime, y épuise tout ce que contient le sujet, ces propositions supposent un sujet dont nous ayons une connaissance quasi parfaite qui n'ait pour nous rien de caché, nul repli. Qu'est-ce que l'intelligence humaine peut connaître, pénétrer, à ce degré-là? Des choses extérieures à elle-même? des réalités objectives? Non pas. Les réalités objectives ne se laissent jamais sonder à fond par l'intelligence. Même les plus connues sont loin de nous être tout à fait connues. Au delà de la nappe de lumière croissante que le progrès scientifique y répand intérieurement, elles conservent toujours une zone de mystère qu'elles nous dérobent. Les seuls objets que l'intelligence entende et dans lesquels elle lise à la perfection, ce n'est et ce ne peut être que ses idées propres; je veux dire par là des idées qui ne soient pas simplement en elle le reflet et la représentation des réalités extérieures, mais qu'elle ait élaborées et façonnées elle-même, en se dégageant autant que possible de la complexité, de la multiplicité, de la variété indéfinies de

ces réalités extérieures, pour n'en considérer et n'en retenir que les grandes lignes essentielles, les traits communs et universels. Les idées ainsi obtenues sont les plus simples et les plus translucides que nous puissions concevoir. Ce qu'elles incluent, ce qu'elles excluent se voit tout de suite et s'énonce avec une immédiate évidence, sans avoir recours à des moyens termes. Ce sont les universaux logiques. Les universaux logiques peuvent servir de sujets à des propositions identiques.

Les universaux logiques sont ce que les anciennes écoles désignaient du nom de *catégories universelles de l'être et de la pensée*. Il s'agit d'un certain nombre d'abstractions qu'on peut appeler les plus abstraites de toutes, en ce que s'y énoncent des propriétés et des relations qui sont communes, non à telle ou telle classe de choses et d'êtres, mais universellement à tout être et à toute chose. Ces propriétés donnent matière à autant de questions que l'esprit doit se poser, et se pose spontanément, concernant tout objet nouveau qui s'offre à lui et qu'il veut comprendre. C'est ainsi qu'à propos d'un objet quelconque se présentant dans ces conditions, ou aura naturellement lieu de se demander quel est son *genre* et quelle est son *espèce*, quelle *cause* l'a fait exister, quels *effets* dépendent de lui, ce qui en lui est *mode* et ce qui est *substance*, ce qui est *accident* et ce qui est *essence*, quel est le *nombre* ou la *quantité* de tout ce qu'il peut y avoir en lui de numérable et de mesurable, quelle est la *qualité* individuelle qui le distingue de tous les objets de son genre et de son espèce, s'il constitue en lui-même un *tout* naturel ou s'il n'est que *partie* d'un tout. Ces idées de tout, de partie, de qualité, de quantité, d'essence, d'accident, de substance, de mode, de genre et d'espèce, ces idées, et d'autres analogues qu'on y pourrait joindre, voilà les catégories universelles de l'être que l'on nomme également les universaux logiques, en ce sens qu'exprimant respectivement les divers rapports sous lesquels une chose, quelle qu'elle

soit, peut être considérée, sous lesquels il peut en être traité ou parlé, elles forment les « lieux », comme on disait autrefois, et les articulations logiques de tout discours. En fait, il peut être fort difficile et fort délicat de mettre en application de pareils concepts, et, par exemple, de décider si un ver annelé, dont les portions une fois tranchées se livrent encore aux mouvements de la vie, forme un tout vivant solidaire ou une simple juxtaposition d'êtres vivants indépendants les uns des autres, si l'*Illiade*, telle qu'elle nous est venue, nous offre un tout organique d'une seule inspiration, d'un seul jet, ou si elle est résultée d'un arrangement plus ou moins arbitraire de pièces épiques, diverses d'époque et de provenance. Il peut être fort difficile et fort délicat de déterminer le genre et l'espèce d'un individu, les effets et les causes d'un phénomène, ce qui, dans un être, est passager ou modal, ce qui est permanent ou substantiel. Mais si l'on considère ces concepts en soi, hors de toute application concrète, il ne saurait y en avoir de plus limpides ni qui offusquent de moins d'ombre l'intelligence, et cela précisément parce qu'applicables à tout ce qui existe, ils sont les plus indéterminés, les plus dépourvus de contenu. Quand on a dit du tout qu'il est plus grand que la partie, n'en a-t-on pas dit tout ce qui peut en être dit, pensé tout ce qui peut en être pensé? Pareillement, quand on a dit que le genre s'étend à plus d'individus et comprend moins de caractères que l'espèce, que l'espèce a tous les caractères du genre plus les siens propres, qu'un même effet est toujours lié à la même cause, que les changements qui surviennent dans un objet supposent en lui une portion qui ne change pas, et que c'est sa substance, que deux grandeurs égales à une tierce grandeur le sont entre elles, et autres axiomes de même sorte. Ces axiomes concernant les universaux logiques n'en constituent-ils pas, à vrai dire, de parfaites définitions? Les universaux logiques ne sont pas, d'ailleurs, empressons-nous de le

dire, les seuls, parmi nos concepts, à fournir sujet à des définitions, à des axiomes de cette sorte. Il y a aussi les concepts mathématiques élémentaires, lesquels n'expriment pas davantage des réalités. Mais leur cas diffère à certains égards de celui des universaux logiques. Nous en parlerons plus loin. Ne nous référons ici qu'aux universaux logiques.

Ce qui est vrai de ces entités purement abstraites et qui n'ont d'existence que dans notre esprit, ne l'est nullement des réalités qui existent en dehors de nous. Je ne le dis pas seulement des réalités individuelles comme Pierre ou Paul, mon chien ou mon perroquet, tel arbre ou telle plante de mon jardin, ma montre ou ma bague d'or, lesquelles, à la vérité, se décrivent et ne se définissent pas. Je le dis des réalités collectives et générales, les hommes, les animaux, les végétaux, les métaux ou les minéraux, en un mot, des genres et des espèces.

Relativement aux êtres individuels, genre et espèce sont des abstractions. Ce sont des choses concrètes relativement aux universaux, auxquels on ne saurait imaginer ni corps, ni figure, au lieu qu'il est possible de peindre un chien, un homme, schématiques en quelque sorte, et dont on conviendra qu'ils représentent *le* chien, *l'*homme en général. Ce sont là, si nous l'osons dire, des demi-abstractions, des mélanges de concret et d'abstrait. Mais, de toute manière, et qu'une réalité quelconque soit générale ou individuelle, il est impossible d'en donner jamais une notion adéquate et définitive qui en renferme logiquement toutes les propriétés et tous les attributs essentiels, ainsi que la définition du carré, lequel, n'a, comme toutes les figures géométriques, qu'une existence idéale, renferme toutes les propriétés et attributs essentiels du carré. Nous avons, des êtres et des choses de la nature, une première et vulgaire notion composée de leurs caractères les plus sensibles et les plus frappants; nous avons de certains d'entre eux une notion beaucoup plus

poussée, comprenant plus de caractères et d'une richesse proportionnée au degré de développement de la science qui s'en occupe. En aucun cas, ces caractères connus ne constituent des prémisses d'où nous puissions inférer, par voie de syllogisme ou par n'importe quelle espèce de raisonnement, ceux que nous ne connaissons pas et qui nous restent à connaître pour savoir, non complètement, ce qui est impossible, mais moins incomplètement, ce que tel ou tel être est. Ceux-ci, nous ne les saurions atteindre que par l'une ou l'autre de ces deux formes de prise directe : l'expérencé, l'intuition.

Supposons que nous nous soyons formé une idée de l'homme d'après les hommes blancs exclusivement. Nous n'en tirerons rien sur la question de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas des races humaines de plusieurs couleurs. Il n'appartiendra qu'à l'expérience de nous en instruire. Supposons que nous ayons défini la matière par l'ensemble des impressions que nous en recevons par nos sens; nous ne tirerons rien de là sur la question de savoir si la matière est inerte ou douée de spontanéité motrice. Ici, toutefois, ce n'est point la recherche expérimentale qui nous mènera à la vérité. L'expérience peut nous montrer que les corps inorganiques ne se déplacent dans l'espace que sous la poussée extérieure d'un autre corps, au lieu que les corps vivants ont l'apparence de s'y déplacer d'eux-mêmes. Elle ne saurait toutefois établir que les mouvements de ces derniers ne sont pas, en réalité, automatiques eux-mêmes, comme Descartes pensait qu'ils le sont, et qu'ils n'obéissent pas à quelque cause mécanique non apparente. Elle ne saurait surtout nous renseigner sur la raison déterminante du mouvement général des cieux, condition lui-même de tous les mouvements et phénomènes terrestres. Les cieux se meuvent-ils, selon la doctrine classique grecque, grâce à l'attrait exercé sur eux par la nature divine et par cette suprême beauté que le monde poursuit éternellement? Ou bien, se meuvent-ils mécaniquement, comme l'entendent les cartésiens, sous

la chiquenaude une fois donnée du créateur? Ou bien enfin, toute matière se meut-elle parce qu'elle est matière, parce que matière et mouvement sont inséparables, parce que l'immobilité ne peut exister et que ce que nous prenons pour tel n'est qu'un grossier dehors sous lequel s'accomplissent de continuelles révolutions atomiques dont nous ne percevons les résultats qu'à la longue et quand ils sont devenus très gros? Voilà des choses qui échappent à toute constatation expérimentale et dont nous ne pouvons décider que par une intuition de l'intelligence, par une idée illuminative qui détermine, au contraire, la direction à donner à nos investigations expérimentales. Idée qui n'aura quelque chance d'être vraie que si les faits observés nous l'ont inspirée, si elle s'est formée au contact abondant et intime des faits, mais que les faits n'ont nullement commandée comme leur conclusion nécessaire.

Ces remarques, je dirai mieux ces truismes montrent assez combien la philosophie du séminaire concevait mal et posait de travers la question de la certitude et de l'évidence, en comparaison non seulement des termes systématiques dans lesquels la pose Descartes, mais aussi des termes naturels dans lesquels elle se pose de soi pour tout esprit un peu philosophe. Descartes, ayant rejeté, à titre provisoire du moins, toute doctrine transmise et fait table rase dans sa pensée, cherche de premières vérités évidentes par elle-mêmes qui lui rendent ce double service de lui fournir le modèle de ce qui, en général, est évident par soi-même et de constituer les premiers fondements de sa construction philosophique. Contrairement aux textes les plus célèbres et les moins obscurs du *Discours de la Méthode*, des *Méditations*, des *Principes*, la *Philosophie de Bayeux* prétend que ce dont il s'est ainsi mis en quête, il l'a trouvé dans ce genre de propositions qu'on ne peut nier sans tomber en contradiction avec soi-même, autrement dit dans les propositions identiques. Quelle pauvreté! Que sert à de telles propositions d'être évidentes, si elles sont creuses et n'énoncent rien de



positif? Ce sont des évidences, pourrait-on dire, mais des évidences à trop bon compte; ce ne sont pas pour autant des vérités, si l'idée de vérité est celle de quelque réalité objective que nous nous représentons telle qu'elle est. Les propositions identiques ne visent rien de réel, de déterminé. Ce sont propositions purement formelles n'énonçant que des possibilités abstraites. L'évidence dont elles offrent le type est l'évidence logique qui s'attache à une conséquence immédiatement et irréfutablement tirée d'un certain principe. Evidence toute relative, tant qu'on ne sait pas ce que le principe vaut. Lui-même est peut-être la conséquence rigoureusement logique d'un principe antérieur. Mais on ne saurait remonter à l'infini. En tout domaine de connaissance, il faut partir d'une certaine vérité où l'on n'ait pas accédé par l'intermédiaire d'une autre vérité d'où elle dérive, mais que l'on ait aperçue d'emblée. La logique vaut et est nécessaire pour disposer dans l'ordre le plus satisfaisant, le plus accommodé aux convenances et habitudes de notre esprit, toutes les applications possibles d'une vérité acquise, non pour acquérir une vérité, ou un élément de vérité. Ceci, je le répète, est affaire de constatation expérimentale ou d'intuition intellectuelle. Distinction qu'encore ne faudrait-il pas presser à l'extrême, attendu qu'il y a une part d'intuition intellectuelle dans toute expérience scientifique. Tous ceux qui ont un peu étudié les méthodes des sciences expérimentales savent que l'expérience pure et nue est chose qui n'existe pas, et que l'observateur ou l'expérimentateur scientifique ont besoin, pour avancer dans la conquête du vrai, d'une orientation préalable que, seuls, leur fournissent certains présupposés fondamentaux sur le mécanisme général des choses. Ces présupposés dirigent pour leur part les recherches expérimentales en un certain sens. L'idée jaillie du génie inventeur est le facteur principal et décisif de l'augmentation du savoir. Le problème de la certitude est de déterminer le caractère dis-

tinctif d'une idée qui contient en elle-même la garantie de sa valeur objective, autrement dit, d'une idée non subjectivement, mais objectivement, intrinsèquement évidente. L'évidence logique est une évidence subordonnée. Il s'agit d'une évidence souveraine. L'évidence logique est une évidence qui rampe et qu'on peut suivre en rampant. Il s'agit d'une évidence à saisir au vol. C'est ainsi que l'entend Descartes. C'est ainsi que l'entendra, fût-elle dans ses vues et ses conclusions la moins cartésienne du monde, toute vivante philosophie.

Je m'enfonce à regret dans ces matières arides. J'y suis forcé pour m'identifier au jeune Renan, pour me rendre raison de la gêne et des impatiences que lui cause l'enseignement qu'il reçoit. Il a beaucoup attendu de la philosophie. Il l'a aimée d'avance, se flattant d'aspirer en elle un air libérateur qui dilaterait au plus haut point ses poumons. Voici que celle qu'on lui présente l'étouffe. Une renommée universelle lui annonce en Descartes un puissant génie réformateur. Ses maîtres adoptent cette opinion. Sans doute reprochent-ils à Descartes d'avoir fait de la seule raison l'arbitre du vrai et méconnu l'autorité propre du sens commun, sûr garant, à leurs yeux, de certaines vérités très précieuses qui accordent, quoique indémonstrables, tous les esprits. Mais sous cette réserve, et pour ce qui est des applications de la raison à la solution des questions qui relèvent d'elle, ils approuvent, ils célèbrent ses principes et sa méthode. Or ceux-ci auraient consisté à prendre pour bases et données initiales de la philosophie quelques énoncés de logique formelle tout à fait vides de choses. Etranges données initiales! Comment passer de là à la connaissance des choses? La philosophie ne serait-elle qu'une science de mots, et non une science de choses?

## IV

Le rôle de principes métaphysiques et d'étalons de la certitude que le manuel de Bayeux faisait ridiculement jouer dans la philosophie cartésienne à des propositions qui ne disent rien, outre qu'il trompait complètement de jeunes esprits sur la nature de cette philosophie, ne les abusait pas moins sur la raison d'être et l'usage utile de telles propositions.

C'est l'un des points où se dénote la mauvaise qualité de l'éducation philosophique reçue par Renan au grand séminaire. Ces propositions, qui ne disent rien à un certain point de vue, disent beaucoup à un autre. Elles ne contiennent aucune idée positive. Elles définissent les instruments universels de la pensée même. Il faut les entendre comme des règles du discours, comme des moyens généraux de raisonnement dont toute la valeur dépend du plus ou moins d'art avec quoi elles sont appliquées à des cas concrets. La proposition identique par excellence, c'est le principe qu'on appelle « d'identité » ou bien « de contradiction », et qui se formule : *A est A ; A n'est pas non A*. Quand le professeur de philosophie l'énonce pour la première fois devant ses élèves, ceux-ci éclatent de rire. Que leur veut ce radotage algébrique ? Mais le maître, qui les a vus venir, tire de sa serviette une harangue parlementaire, une dissertation de journal, qui sait ? une grave étude philosophique, qu'il montre à ces espiègles, de l'air d'un homme qui a là de quoi les calmer. Qu'y trouve-t-il ? Un certain terme de signification délicate qui a de l'importance dans le débat, et que l'auteur, faute de force intellectuelle ou d'attention suffisante, n'a pas su prendre constamment dans le même sens d'un bout à l'autre de son discours, ce dont tout le raisonnement s'est trouvé faussé. Appelons *A* le sens vrai et complet du terme, ou simplement le premier sens dans lequel il a été pris, nous dirons que de *A*, l'auteur, par une sorte

de glissement continu de l'esprit, est parvenu à faire *non A*, chose qui peut donc arriver, qui est une défaillance de pensée à prévoir et contre laquelle nous avons besoin d'être mis en garde par une règle. De même pour les axiomes du tout et de la partie et des deux grandeurs égales à une tierce grandeur, égales entre elles. Quoi de plus oiseux, de plus insipide en soi? Il y a presque du ridicule à les formuler. Ne les formulons donc pas. Mais considérons telle difficulté positive qu'ils pourraient servir à résoudre; par exemple celle de savoir laquelle est la plus grande des deux figures A et B, planes ou cubiques, trop différentes de formes pour se laisser superposer l'une à l'autre. Si, comme on en use souvent en géométrie, et en recourant à tous les intermédiaires requis, je parviens à substituer, à l'une des deux, quelque construction, de surface ou volume égal, qui se laisse, elle, exactement reporter sur l'autre, je constaterai *de visu* quelle est celle qui recouvre l'autre en partie, celle qui est recouverte. Mon problème sera résolu par le raisonnement le plus simple. J'aurai fourni à l'application de l'axiome du tout et de la partie une matière appropriée; tout comme je me serai donné parfaite occasion d'appliquer celui des deux quantités égales à une troisième, si j'ai plutôt usé du procédé de démonstration qui consiste à rechercher une tierce figure C, avec laquelle A et B, directement incommensurables entre elles, soient commensurables. Mais ce dont il se sera agi avant tout, ç'aura été, dans le premier cas, d'inventer une construction; dans le second, de découvrir cette quantité médiatrice, ce qui a pu demander un véritable génie mathématique. La solution aura dépendu uniquement de cela. Le travail de l'esprit se sera entièrement dépensé à cela, sans que l'y aidât aucun axiome logique, sans qu'il trouvât à s'appuyer à la rampe d'aucun raisonnement déductif.

Si béat que se montre dans le développement de sa fausse interprétation l'auteur de Bayeux, il faut qu'il en

ait vaguement senti la faiblesse, car il éprouve le besoin, au risque d'en détruire la cohérence, de l'étoffer après coup. A la question de savoir « quelles sont les propositions identiques », nous avons apporté notre réponse, qui était la bonne, et peu difficile à concevoir; non la sienne, qui la résout, pour une part, de travers. Il est temps de lui rendre la parole.

Nous n'insisterons pas, cette opinion étant, de sa part, plus tendancieuse et volontaire que réfléchie, sur son refus de considérer comme propositions identiques, comme axiomes de pure raison, le *principe de substance* et le *principe de causalité*, dont il se plaît à faire de simples affirmations de sens commun. S'il énonce que l'idée d'un phénomène sans cause, d'un changement sans substrat permanent, n'a rien en soi de contradictoire, rien d'injurieux pour la raison même, et qu'elle ne heurte que le sens commun, il se garde de développer et de raisonner à fond cette distinction subtile, qui l'eût conduit aux terres inconnues et si dangereuses de Hume, de Kant et Renouvier. Il lui suffit qu'une telle thèse, qu'il sait avoir eu des partisans parmi les modernes, mais sans avoir sondé les motifs de ses partisans, facilite l'acceptation du miracle en général, de la transsubstantiation en particulier, en n'opposant à ces affirmations surnaturelles que les susceptibilités du sens commun, qui sont tout humaines et relatives, et non les exigences de la raison, qui ont une valeur absolue. Laissons donc cette vue jetée au passage, dans un intérêt d'apologétique trop manifeste, et arrivons à l'idée qu'a eue plus audacieusement ou plus étourdiment encore notre homme de ranger parmi les propositions qu'on ne peut nier sans se contredire, celle que voici : « *Deus est infinite perfectus* — Dieu est infiniment parfait ». Nous faisons observer qu'un esprit parti des seules propositions identiques, propositions purement formelles roulant sur de pures abstractions, ne pourrait avancer d'un pas dans la connaissance de la vé-

rité. Voici que la vérité des vérités, expression de la réalité des réalités, nous est donnée au titre d'une proposition identique, possédant une évidence logique immédiate. Le point de départ de la philosophie en serait donc aussi le point d'arrivée! Pour compenser la stérilité d'un commencement que nous disions ne pouvoir rien engendrer, on y introduit d'emblée ce qui ne saurait se concevoir que comme le dernier mot et le plus riche couronnement de la connaissance.

Dans cette proposition : « Dieu est infiniment parfait », quel est le sens du sujet? Ce sens est-il celui des termes mêmes de l'attribut? Ce que nous entendons sous le nom de Dieu, n'est-ce pas précisément l'être infini et parfait ou infiniment parfait? S'il en est ainsi, nous avons bien affaire à une proposition identique, mais qui ne l'est que d'une manière verbale, non pas réelle, attendu que ces concepts d'infini, de parfait, soit qu'on les considère avec les empiristes comme négatifs, soit qu'on leur attribue, avec les platoniciens et autres métaphysiciens dogmatiques, un contenu positif, n'ont rien de bien saisissable ni de bien net. Dans le premier cas, ils ne signifient que ce je ne sais quoi d'immensément vague que devient le monde pour notre imagination après qu'elle l'a idéalement libéré de toute limite; et il serait bien impossible d'émettre quoi que ce soit de ferme pour les expliquer. Dans le second cas, notre esprit les tient de source divine; et, s'il en est rempli, il en est aussi débordé. Loin de pouvoir embrasser intégralement et tenir tout entiers sous notre regard les objets transcendants qu'ils nous représentent, nous sommes réduits à les regarder sous des aspects successifs et toujours mouvants, comme ces grands nuages tout pénétrés des rayons solaires auxquels ils barrent la route et présentant perpétuellement à nos yeux une nouvelle figure. Qu'est-ce qu'une proposition simple pourrait bien, en ce cas encore, dire de solide sur des objets métaphysiques dont la notion même a besoin

d'être élucidée par une critique subtile, élucidation dont il ne se peut que le jeune Ernest Renan, tel qu'il devait par la suite se faire connaître, n'ait pas flairé la préalable nécessité? Par exemple, l'auteur de Bayeux n'éprouve-t-il aucun scrupule à réunir, comme n'en faisant qu'un, ces deux concepts d'*infinité* et de *perfection* entre lesquels les Grecs trouvaient une absolue répugnance, disant que l'infini, c'est le contraire du parfait, c'est le chaos même, alors que le christianisme a fait prévaloir l'éblouissante notion d'une beauté et d'une perfection incommensurables, et qui n'auraient ni contours ni bornes? Il y a là tout au moins une question. Il est étrange qu'un philosophe l'ait à ce point ignorée. Il est étrange qu'il veuille ramener à la plus élémentaire évidence ce qui soulève un monde de difficultés et d'obscurités, ce qui ne pourrait être établi, s'il peut l'être, que moyennant une délicate chaîne de preuves et d'analyses. Il se met devant le tableau noir et définit Dieu en deux coups de craie, comme il ferait du triangle rectangle.

Avons-nous mal interprété la proposition débattue? Il se peut. « Dieu », sujet de cette proposition, y figure peut-être et y peut être entendu comme « cause première de l'univers ». Nos remarques subsistent dans cette hypothèse. La proposition n'est pas identique. Il n'est pas inclus dans la notion de cause première que cette cause soit parfaite et infinie nécessairement. C'est une chose à prouver à l'aide de moyens termes. Il n'y a pas de contradiction logique à penser que la cause première est imparfaite et finie.

## V

Au surplus, de telles inconséquences ne sauraient-elles pallier la fondamentale incompréhension du cartésianisme dont cette philosophie de séminaire fait preuve, quoique cartésienne de prétention. Achéons de préciser

ce qui lui échappe dans la doctrine qu'elle se pique de suivre. Descartes entend les vérités évidentes comme des vérités nécessaires. Rien de plus naturel si l'évidence est prise, comme c'est le cas, au sens rigoureux. L'évident, c'est alors ce que nous nous sentons dans l'impossibilité absolue de mettre en doute d'aucune façon, fût-ce pour le motif le plus paradoxal et le plus forcé. Cette impossibilité, il est clair que nous ne saurions l'éprouver qu'à l'égard d'une chose que nous connaissons, non seulement comme étant, mais comme ne pouvant pas ne pas être. Et pour que nous l'éprouvions d'une manière immédiate, sans recours à la réflexion, ce qui constitue le sentiment même de l'évidence, il faut que la nécessité de cette chose ne résulte pas pour nous d'un raisonnement, mais nous saute aux yeux. Cela posé, il s'ensuit que nos perceptions physiques, si vivement puissent nos sens en être frappés, si irrécusables nous puissent-elles sembler par cette vivacité même, ne sont pas susceptibles de véritable évidence. Il ne saurait y avoir d'évidence que dans nos idées, je veux dire dans ces idées qui nous viennent, non pas des sens, mais de « l'entendement » et de la raison. Car la nécessité d'une chose découle ou de la nature même de cette chose, ou de la nature de quelque autre chose dont elle dépend; et par nos perceptions sensibles nous ne saisissons des choses que les apparences, non la nature. Ces apparences ont beau être sensiblement les mêmes pour tous les hommes en état normal; elles sont accidentelles, en ce sens qu'elles ne sont telles qu'elles sont qu'en vertu de la structure de nos organes de perception et qu'elles s'offriraient toutes différentes à des animaux dont les organes de perception auraient une autre structure. Quant aux relations qu'elles ont entre elles, le caractère accidentel n'en est pas moindre, et il est facile de les concevoir tout opposées à ce qu'elles sont sans que la raison ou le bon sens en soient offensés. La chaleur dilate les corps. Pourquoi ne serait-ce pas elle qui



les contracte et le froid qui les dilate? Cette hypothèse n'a rien d'absurde. Ah! si nous connaissions le *réel*, l'*en-soi* qui se cache sous l'apparence sensible *chaleur*, et celui qui se cache sous l'apparence sensible *dilatation*, nous en concevrions bien le lien nécessaire. Mais ce *réel*, cet *en-soi*, nous ne pouvons le percevoir par les sens, « lesquels, prononce Descartes, ne nous enseignent pas la nature des choses, mais seulement en quoi elles nous sont utiles ou nuisibles » (7). Ou bien donc nous ne saurions aucunement les connaître, et rien n'est plus loin que cette hypothèse agnostique de la pensée du dogmatique et intellectualiste Descartes; ou bien nous ne pouvons les connaître que par l'entendement, nous en former qu'une représentation tout intellectuelle. L'essence des choses ne peut nous être sensible, mais seulement intelligible. C'est ainsi que, selon Descartes, l'évident est le nécessaire, et le nécessaire l'intelligible.

Est-ce cet enchaînement d'idées que la philosophie du séminaire est incapable de suivre? Oui et non. A la lettre, elle l'accepte, mais de la façon qu'une tête étroite peut accepter une pensée large, c'est-à-dire en lui infligeant un subtil amoindrissement de sens qui la réduise à sa propre taille. Ce qu'elle entend par évidence, c'est littéralement ce qu'on vient de dire : le reflet subjectif d'une nécessité objective, une nécessité objective qui s'imprime en notre entendement d'une manière si impérieuse qu'il n'est possible à celui-ci que de la reconnaître et de l'affirmer. Mais cette nécessité objective, c'est pour elle uniquement, ainsi que nous l'avons dit, la nécessité logique, la nécessité des axiomes et des conclusions rigoureusement déduites. Elle est à mille lieues de concevoir qu'il puisse y avoir quelque autre chose de nécessaire, au regard de la raison, quelque chose de nécessaire, non point en fait, mais en droit, que ce qui est nécessaire logiquement. Or, précisément, la notion que Descartes nous donne de

(7) *Principes*, 11, 3.

la nécessité selon la raison n'est pas du tout celle-là. Elle est beaucoup moins restreinte et abstraite. La notion de nécessité logique n'en est qu'un cas particulier. Disons mieux : tout le système cartésien ne tend qu'à distinguer le rationnel du logique, à instituer la notion d'une nécessité rationnelle qui dépasse la logique. La nécessité logique est celle d'un rapport entre deux idées données. Cette nécessité rationnelle ultra-logique ou super-logique est, au contraire, inhérente à certaines idées prises en soi-même, et qui s'imposent, dès leur première et seule inspection comme devant être tenues pour vraies nécessairement, comme exprimant, à l'exclusion de toutes autres, la nature et les propriétés essentielles de l'objet auquel elles se rapportent. Quelle est la marque de ces idées, le caractère intrinsèque par où elles forcent ainsi notre assentiment? C'est leur « clarté » et leur « distinction », nous répond Descartes. En fait, pense-t-il, nous pouvons nous former des choses mille idées diverses qui nous viennent soit des sens, soit de l'imagination, soit de la tradition et de l'opinion aveugle des hommes. En droit, ces idées ne comptent point comparativement à l'idée « claire » et « distincte » que nous pouvons nous faire des mêmes choses si nous y appliquons l'entendement seul. Est-ce à dire que, selon Descartes, toutes ces idées relativement confuses recèlent quelque illogisme, aient des conséquences contradictoires, alors que l'idée vraie d'un objet se signifierait au fait de ne contenir ni d'engendrer aucune contradiction? C'est cette conception indigente que prête au grand philosophe la *Philosophie de Bayeux*, lorsqu'elle s'efforce pitoyablement d'établir que ce qu'il nomme le *clair*, le *distinct*, c'est ce qu'on ne pourrait rejeter, sans s'infliger à soi-même un immédiat démenti. Une seule remarque suffirait à démontrer comme elle la lui prête gratuitement. Descartes prétend réformer toutes les opinions des anciens et des scolastiques sur la nature des êtres et les lois du monde. Entend-il attribuer à Aristote

et à saint Thomas la faute enfantine qui eût consisté à violer la logique élémentaire, à rouler dans l'absurdité et l'incohérence à propos de tout sans y prendre garde? Grief trop frivole vraiment et trop dénué d'intérêt. Ce que Descartes reproche à ces suprêmes autorités de l'Ecole, c'est qu'elles se soient payées d'explications, non pas contradictoires en soi, mais obscures, imaginaires et toutes verbales, faute d'avoir appliqué à la solution des questions de physique la bonne méthode, celle qui se propose de tout ramener à des idées claires et distinctes, et dont Descartes n'a pas méconnu, mais aurait dû plus formellement reconnaître, que la possibilité d'application en était liée aux récents progrès des sciences mathématiques.

Les mathématiques nous fournissent, en effet, le type par excellence des concepts clairs et distincts. C'est pourquoi elles représentent aux yeux de Descartes le modèle, la forme accomplie de la science. Ce fut leur sévère séduction qui le dégoûta de la scolastique. S'agit-il de rendre raison des phénomènes physiques, les cartésiens reconnaissent que le génie scolastique, leur bête noire, n'y éprouve aucun embarras, habile qu'il est à donner une consistance spécieuse à des théories qui, encore une fois, expliquent les choses non par des choses, mais par des mots. Rien de pareil en ce qui concerne les propriétés mathématiques. On ne les conçoit pas et l'on ne sait rien en dire; ou bien ce qu'on en conçoit, ce qu'on en dit, ce qu'on en démontre est d'une absolue pertinence et d'une solidité rigoureuse. Quoi d'étonnant? Les mathématiques s'occupent d'objets idéaux, différant des objets que crée la nature, par cette particularité, capitale que tout dans la composition de ces objets idéaux est complètement défini pour nous et qu'ils ne renferment en eux nulle partie d'ombre qui laisse beau jeu aux explications obscures et arbitraires qu'on pourrait être tenté d'émettre les concernant. Caractère aisé à comprendre en

raison de cette idéalité même. Ces objets n'existent pas en réalité; c'est nous-mêmes qui les créons, ou du moins les façonnons librement, selon les convenances de notre esprit. Il n'y a pas de lignes droites dans la nature, il y a des lignes qui approchent plus ou moins de la rectitude, un rayon lumineux, un fil tendu, mais qui n'offrent ni cet absolu défaut d'épaisseur, ni cette uniformité absolue, ni cette absolue constance de direction qui ne sauraient appartenir à une ligne matérielle et qui distinguent la droite géométrique. C'est en retouchant, modifiant ces lignes matérielles à *peu près* droites, selon le besoin et l'idéal d'homogénéité et de régularité parfaites qui nous possèdent, que nous élaborons la notion de la droite vraie, de là droite pure, laquelle est donc notre ouvrage et, loin de nous donner du travail pour la définir, surgit, pour ainsi dire, de nos mains toute définie. On en dirait autant du plan, de l'angle droit et des parallèles, ainsi que des premières combinaisons de nombres et équations algébriques, tous éléments dont les combinaisons et combinaisons de combinaisons engendrent la forêt, claire et touffue à la fois, de ce qu'on pourrait appeler les êtres mathématiques : figures, nombres, formules. Etudier les propriétés et relations de ces êtres, c'est l'objet de la science. Ces êtres sont-ils complexes? Elles le sont alors elles-mêmes, et il faut pour les démontrer une suite de moyens termes souvent difficiles à découvrir, mais qui, une fois découverts, font pleine lumière et offrent un enchaînement rationnel sans solution de continuité. Ces êtres sont-ils simples et élémentaires? Leurs propriétés et rapports résultent immédiatement de leur définition elle-même. Que d'un point à un autre on puisse toujours mener une ligne droite et qu'on n'en puisse mener qu'une, cela ressort sans intermédiaire, en toute clarté et nécessité, de la seule notion de la droite. Ce n'est pas comme dans cet énoncé tout empirique : « un mammifère est un vertébré », où la liaison des deux idées nous échappe; ici

cette liaison éclate de toute évidence. Les propositions concernant les objets mathématiques les moins complexes sont donc des propositions identiques comme celles qui concernent les « universaux ». Mais les universaux sont de pures abstractions, au lieu que les objets mathématiques, s'ils sont des représentations de l'esprit, et non pas des corps, sont au moins des représentations qui nous figurent des corps et peuvent en principe servir de modèles à des corps réels que nous fabriquons, ainsi quand nous découpons dans le cuivre un mètre, une équerre, un cercle ou une sphère pratiquement sans défauts. L'analogie de forme entre les corps naturels, nécessairement irréguliers, et ces corps artificiels que nous créons réguliers, nous permet de rapporter les premiers aux seconds comme à des étalons de mesure. C'est l'opération de l'arpenteur qui, au moyen de morcellements appropriés, parvient à réduire en carrés, triangles, rectangles et autres figures exactement mesurables, la superficie d'une aire aux contours capricieux. S'agit-il d'opérer la même réduction sur des surfaces dont les contours, sur des volumes dont la structure offrent beaucoup de complexité? Il appartiendra au géomètre d'inventer des modèles mathématiques assez complexes eux-mêmes pour pouvoir être pratiquement et légitimement substitués comme équivalents à ces surfaces et à ces volumes. Telle étant la destination des sciences mathématiques, on peut dire que si leur objet est en soi idéal, et non pas réel, il constitue, non point malgré cela, mais par cela même, un nécessaire instrument pour étudier la réalité physique, pour en exprimer de la plus sûre et intelligible façon qu'il se puisse, c'est-à-dire par nombres et par figures, les constitutions et les lois. Ainsi ces sciences ont au monde matériel un rapport indirect, mais proche. Et ce que nous avons pu dire des propositions identiques : qu'elles ne sauraient avoir trait à rien de réel, n'est pas vrai au moins des propositions identiques mathéma-

tiques, de ces premiers énoncés fondamentaux concernant les plus simples propriétés des nombres et de l'espace, sur quoi toute la science des grandeurs s'appuie. L'auteur de Bayeux, quand il enseigne que Descartes place dans les propositions identiques, dans les propositions qu'on ne peut nier sans se contredire, le parfait type de l'évidence, a-t-il en tête ces données premières des mathématiques? S'il en était ainsi, nos griefs contre lui ne seraient pas justes. Mais ce n'est pas du tout à cela qu'il songe. Il ne vise que les axiomes logiques purement abstraits qui se rapportent à tout et à rien. Ni à propos de la théorie cartésienne de l'évidence, ni à propos du cartésianisme en général, il ne met en cause les mathématiques.

Il y faut insister, car c'est un scandale. Voilà des gens qui se réclament de la philosophie de Descartes et qui ne soupçonnent pas ce qu'elle doit de fondamental aux mathématiques. C'est à se demander s'ils n'ont pas lu leur Descartes dans une édition farouchement expurgée, et si quelque inquisiteur n'aura pas trouvé dangereux pour la foi chrétienne l'enthousiasme du philosophe pour les sciences exactes et pour leurs applications. Mais non! passons de l'autre côté de la barricade, là où flotte le drapeau de la pensée libre. Le même phénomène s'y laisse observer. On s'y dit cartésien aussi; et l'on n'y a aucune idée de l'influence prépondérante de la physique mathématique sur les conceptions cartésiennes. En tête de l'introduction mise par Jules Simon aux œuvres choisies de Descartes, dans cette édition Charpentier que Renan lisait et annotait à Issy, on lit les phrases suivantes : « L'autorité de la raison, la distinction de l'esprit et du corps, la création continue, tout Descartes est dans ces trois points. Par le premier, il fonde la philosophie moderne; par le second, le spiritualisme moderne; par le troisième, la famille des penseurs spiritualistes qui porte plus spécialement le nom d'école cartésienne. »

L'homme qui s'exprime ainsi bat les buissons pour trouver l'originalité de Descartes là où elle n'est pas, alors que, si peu qu'on se tourne du côté où elle est, elle saute aux yeux. Faire de Descartes le premier esprit qui ait affirmé l'autorité absolue de la raison, c'est pure mythologie. Cette autorité, Jean Scot, Abélard, Occam, les averroïstes, et combien d'autres penseurs de la Renaissance et du moyen âge l'ont proclamée en leur temps. Le *Discours de la Méthode* n'a pas été une révélation à ce point de vue; il n'a pas ouvert une hégire. Pour ce qui est de la « distinction de l'esprit et du corps », l'erreur est moindre, en ce sens que, si cette distinction a évidemment été reconnue avant le cartésianisme par vingt métaphysiciens païens ou chrétiens, le cartésianisme a eu sa façon tout à fait nouvelle et originale, sinon plus solide, de la concevoir. Mais cette conception originale, l'esprit un peu verbeux de Jules Simon n'a guère de force pour l'embrasser, parce qu'elle se rattache de près à la doctrine des idées claires et distinctes où toute l'originalité du cartésianisme se concentre, pour ainsi dire, et qui, précisément, ne se laisse entendre que si on se réfère aux mathématiques et au rôle qu'elles ont joué dans la pensée de Descartes, référence dont un philosophe universitaire de la formation de Jules Simon ne se fût jamais avisé.

Cette incapacité résultait de l'état de faiblesse signalé déjà où était tombée la culture philosophique dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle français. On en avait fait une culture uniquement littéraire, qui n'avait plus aucun lien avec les sciences, ne cherchait plus en elles son aliment. Régime débile qui aboutissait à un relâchement général de la pensée chez les nouveaux philosophes et ne les accoutumait que trop vite aux notions sans fermeté, aux raisonnements sans précision ni rigueur. Dans l'école de Cousin, la philosophie était devenue le plus insipide de tous les genres de littérature. Cette intro-

duction de Jules Simon à Descartes en offre un échantillon. Les philosophes ainsi formés ne connaissaient des sciences que des résultats particuliers qu'ils ne coordonnaient point. Ce qu'elles ont de directement intéressant pour la philosophie, à savoir leurs généralités, leurs méthodes, ils n'en faisaient point leur étude, si naturel qu'il leur eût été pourtant de chercher dans les plus générales données des sciences expérimentales un correctif aux idées que nous nous formons de l'univers par la pensée pure, dans les méthodes dont elles se servent pour l'investigation et l'explication de tous les genres de phénomènes des documents sur la constitution et les facultés de l'esprit humain. C'est ce que fit délibérément Auguste Comte, quoique d'une manière encore bien défectueuse; et son exemple attendit longtemps des imitateurs. Les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle, comme il ressort de la correspondance de Descartes, avaient parfaitement bien conçu le commerce des sciences avec la philosophie et l'inévitable empreinte des découvertes scientifiques d'un siècle sur les systèmes philosophiques qu'il a vus naître. Les esprits cultivés de nos jours sont rentrés en possession de cette vérité générale, que le moindre licencié saurait illustrer de preuves. Dans cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dis-je, les grands professeurs eux-mêmes l'avaient tout à fait perdue de vue. Or, c'est une chose incroyable que la puissance de bouderie de notre intellect, et la sûreté d'instinct avec laquelle il se ferme aux idées qui dérangent ses habitudes, même quand il se trouve devant un livre qui les lui propose avec la plus persuasive clarté. Que des professeurs de Sorbonne, des maîtres de Saint-Sulpice ne sussent pas discerner dans les constructions de Descartes ou de Leibniz les linéaments de cette algèbre universelle, de cette mathématique des infiniment petits, de cette physique mathématique plus rigide chez l'un, plus souple chez l'autre, qui en forment pourtant l'armature, c'est qu'ils ne les y cher-



chaient pas. Ainsi exposaient-ils un cartésianisme, un leibnizianisme sans arête et sans nerfs et d'où, à vrai dire, Descartes et Leibniz sont absents.

## VI

Si les idées mathématiques sont les plus claires et les plus distinctes que nous puissions concevoir, il en résulte ceci qu'entre tous les aspects sous lesquels les phénomènes physiques s'offrent à nous, le plus clair et le plus distinct est l'aspect mathématique. Je passe l'archet sur la corde *sol* du violon. Un son grave se fait entendre. C'est l'aspect sensible ou qualitatif du phénomène que j'ai suscité. Mes yeux fixés sur la corde en perçoivent les vibrations : c'est du même phénomène l'aspect mathématique ou quantitatif. Si c'est la chanterelle que j'ai fait vibrer à l'aigu, les vibrations me sont à peine visibles. Elles ne le sont pas du tout quand le corps vibrant est l'air lui-même, comme dans un tuyau d'orgue. Mais, visibles ou invisibles, on imagine sans peine des appareils et dispositifs pour les enregistrer, pour en consigner et l'amplitude et le nombre.

Appliquons la même distinction à tous les phénomènes physiques. Considérés du point de vue de nos sens qu'ils affectent, ils se définissent par certaines qualités ou espèces sensibles, sons, couleurs, températures, saveurs, odeurs, qu'ils nous donnent à percevoir. Considérés d'une manière plus objective et comme événements matériels s'accomplissant dans les corps, ils consistent en vibrations ou ondulations moléculaires ayant une certaine ampleur ou longueur, une certaine accélération, un certain rythme, tout cela infiniment variable et essentiellement mesurable. C'est ce qu'on peut appeler la substance mathématique des phénomènes, seul côté par où ils intéressent la science chez les modernes.

Cette réduction du physique au mathématique suppose

une matière passive, c'est-à-dire qui se laisse communiquer toutes sortes de mouvements et les peut transmettre, mais qui ne saurait s'en imprimer aucun d'elle-même. Une matière qui en aurait la capacité, il la faudrait douée de forces internes, de ressorts d'action spontanée. Ce ne serait pas là un élément calculable. Des phénomènes dont le cours et l'intensité dépendraient, pour une part, de l'intervention d'énergies immanentes aux molécules qu'ils mettent en jeu ne sauraient être soumis au calcul, à la prévision, ni même exactement définis. Pas plus qu'un capitaliste ne pourrait être jamais instruit du chiffre de sa fortune si son portefeuille possédait le pouvoir d'engendrer ou de résorber spontanément des valeurs. Dans l'idée que nous devrions en ce cas nous faire des phénomènes, il y aurait à réserver la part d'une certaine action indéterminée et obscure. Hypothèse à éliminer tout à fait, si l'on pose en postulat ou axiome universel que des notions qui ne sont pas claires et distinctes ne sont que vains phantasmes et pur néant et que nous devons donc tâcher à nous former des notions claires et distinctes de toutes choses. Cette doctrine admise, nulle conception dynamiste de la matière ne vaut; l'univers matériel doit être regardé comme recevant d'une source qui le transcende une quantité de mouvement ou d'énergie fixée une fois pour toutes, qui se distribue en toutes ses parties sous mille formes et combinaisons sans cesse changeantes, mais à laquelle il ne saurait rien ajouter ni retrancher de son propre fond. C'est la conception qu'on appelle mécaniste et qui est essentiellement cartésienne. D'après elle, les éléments corporels étant dénués de toute spontanéité, de toute faculté de réaction propre, n'ont qu'une propriété, qui est d'être étendus. C'est en ce sens que Descartes prononce que l'étendue est l'essence des corps et que la seule idée claire et distincte qu'on puisse avoir de ceux-ci, c'est l'idée de chose étendue. Entre cette définition et

l'affirmation de l'inertie de la matière, l'équivalence est quasi complète.

Cependant l'idée d'étendue est-elle une idée si claire que cela? S'applique-t-elle à une réalité finie ou à une réalité infinie? Cette réalité renferme-t-elle du vide? Ou bien constitue-t-elle du plein continu? Kant verra à ces questions de telles difficultés qu'il en conclura que l'étendue n'existe pas en soi-même, qu'elle n'est qu'une « forme *a priori* » de notre pensée. Ne soulevons pas ces problèmes. Ce que Descartes eût été en tout cas fondé à répondre, c'est qu'il y a un genre d'obscurité et de confusion dont ses idées claires et distinctes ne sont pas au moins entachées et dont elles ont le mérite d'avoir débarrassé la philosophie : à savoir cette obscurité et cette confusion qui s'attachaient aux qualités occultes, aux propriétés spécifiques, aux essences et formes substantielles des scolastiques, tous concepts qui ne faisaient qu'exprimer sous une forme abstraite et pédante les plus vulgaires données. Tel ce *phlogistique* qui a l'air de signifier beaucoup plus, mais qui ne signifie réellement rien de plus que ce que l'homme le plus ignorant en physique entend sous le nom de *feu*.

Tant que ces concepts étaient en crédit, le progrès scientifique était impossible. L'objet de la science n'est-il pas de découvrir les relations qu'ont entre eux les phénomènes les plus divers, de montrer comment ils se déterminent, se suscitent les uns les autres, comment ils se combinent et se composent ensemble pour produire d'autres phénomènes? Recherche vaine s'il existe entre ces divers genres d'événements physiques la même différence absolue de qualité qu'entre celles de nos sensations auxquelles ils correspondent respectivement? Quel rapport entre le mouvement d'un corps que j'agite et la chaleur qui vient à se dégager de ce corps ou la lumière dont il vient à briller? Comment du vert et du rouge se fondraient-ils ensemble pour donner une autre couleur

originale? Le fait est là : mouvement engendre chaleur, chaleur mouvement, vert et rouge unis font du blanc. Mais le paradoxe s'évanouit s'il est admis que tous ces phénomènes ont pour raison objective des mouvements moléculaires variables. Ceux-ci, on comprend qu'ils se suscitent les uns les autres ou bien qu'ils se combinent et se composent ensemble. Les problèmes de la physique sont ramenés à des problèmes de mécanique; ces transformations de qualité sont réduites à des changements de figure et de quantité. Toute la physique moderne s'est fondée sur cette hypothèse, dont l'immense succès prouve la valeur. Celle-ci découle immédiatement de la définition cartésienne des corps. Ou, si l'on préfère, la définition cartésienne des corps ne fait qu'énoncer un postulat fondamental impliqué dans cette méthode de recherche et d'explication des choses physiques qu'avaient adoptée et pratiquée avec ce succès inouï les Képler, les Copernic, les Galilée, fondateurs de la science moderne.

Dans la joie intellectuelle qu'éprouve Descartes d'avoir arraché la philosophie aux ténèbres scolastiques, il s'illusionne sur la clarté des universelles idées par lesquelles il définit l'essence des choses. Il les croit parfaitement claires, alors qu'y traînent encore d'épaisses ombres. Et peut-être, à cet égard, l'épreuve à quoi ses doctrines se sont vues soumises depuis trois siècles nous aide-t-elle à le comprendre mieux que lui-même ne s'est compris. Nouveau Platon qui se laisse un peu trop éblouir par des concepts géométriques et mécaniques, ainsi que le Platon grec par les concepts logiques et esthétiques, il incline à penser que les principes de sa philosophie sont absolument lumineux en soi-même, quand ils le sont surtout par leurs résultats. La clarté de ses idées « claires » est surtout une clarté pratique attestée par la réussite de l'action qui les met en œuvre, plutôt que reconnue par la méditation immobile qui en analyse le contenu. La définition des corps comme chose essentiellement étendue, et qui n'a d'autre attribut que d'être étendue, ne satisfait

pas entièrement la pensée. Le brave auteur de Bayeux ne voit dans cette définition qu'une application évidente du principe de contradiction : un corps qui ne serait pas étendu demande-t-il, serait-il un corps? C'est se payer d'apparences. Voici Leibniz qui, professant le dynamisme le plus avoué, définit un corps comme une force, et pour qui l'étendue que nous attribuons à ce corps n'est pas une chose existant en soi, mais une impression ou image éveillée en notre âme par l'action de cette force sur elle. Ce qui, du point de vue de Leibniz, justifie la définition cartésienne, c'est, encore une fois, qu'elle a pour conséquence pratique un procédé d'investigation expérimentale et d'interprétation mathématique qui fait merveille pour l'explication, non intrinsèque et métaphysique, mais relative et pragmatique, des phénomènes, pour cette sorte d'explication qui nous rend maîtres de les susciter et de les manier. Elle nous en donne la clé matérielle.

La définition cartésienne de l'âme comme une « chose qui pense », et dont toute l'essence consiste à penser, est moins heureuse que la définition cartésienne des corps. Si l'âme n'avait d'autre fonction que de penser, comment pourrait-elle mouvoir le corps, pâtir de ce qu'éprouve le corps? Descartes se rend impossible l'explication de l'union de l'âme et du corps. Mais sans doute a-t-il su gré à sa théorie de ce qu'elle débarrassait au moins la science de troubles inutilités et d'abstractions vaines comme la définition aristotélicienne et scolastique de l'âme « forme du corps ». Formule qui n'est pas fausse, mais qui n'énonce rien de substantiel et donne pour solution du problème le simple énoncé abstrait du problème.

Au surplus, si les idées cartésiennes ont joué le rôle le plus fécond aux origines de la physique et même de la psychologie des modernes, et s'il y a beaucoup à en retenir, personne aujourd'hui ne voit plus dans ces idées l'expression complète de la vérité. Mais peu d'esprits compétents leur refusent la gloire d'en représenter une

essentielle partie. Or, ces idées, Descartes n'y est point parvenu par raisonnement, mais par intuition, une intuition soutenue et nourrie d'ailleurs de sûre science. C'est ce que les professeurs de Renan ne comprennent pas, ni par rapport à Descartes, ni en général. Ils ne comprennent pas qu'on n'avance dans la conquête du vrai que par intuition, construction, invention d'idées, non par dialectique, ni par déduction. Ce procédés logiques rendent des services, mais toujours courts. Les professeurs de Renan les croient au contraire exclusifs et souverains. C'est contre quoi se regimbe instinctivement leur élève. Il discerne que la pensée est créatrice ou n'est pas, qu'elle est progressive ou qu'elle est morte, qu'elle invente ou qu'elle est inerte. Il a contracté à Issy un mépris de la dialectique qu'il poussera peut-être trop loin, une méfiance instinctive de la race des dialecticiens, qui sont les penseurs les plus arbitraires, parce que, ravis du mécanisme logique de la déduction, ils ne regardent pas à la qualité des matériaux qu'ils mettent dans la machine. Ils semblent les plus rigoureux, ils sont légers. Mais n'est-il pas intéressant que l'attitude de Renan, au cours de ces deux années de philosophie, où la question religieuse, la propre question du christianisme n'a pas encore été débattue entre ses maîtres et lui, ait été une attitude de protestation? Protestation d'une pensée qui cherche les choses contre une pensée qui les fuit et se contente de mots; protestation d'un esprit qui veut de la vie dans les idées contre des esprits trop enclins à ne se fier aux idées que quand, réduites à l'état de poussière, pour ainsi dire, elles n'ont plus en elles aucun mouvement.

PIERRE LASSERRE.

---

## LE CHARBON ARDENT

—

## I

De guichet en guichet, une vieille femme traînait encore ses chuchotements; elle s'en alla enfin, à tout petits pas, comme dans une église. Quatre heures sonnèrent. Le garçon de bureau tira la grille devant la rue, non sans avoir craché vers le trottoir. Puis il se rassit, les bras ballants, sur sa banquette.

Le silence dura quelques minutes, mais soudain Hulin s'amusa à souffler violemment sur le vide et cria : « Vivement la paye! »

A ce moment précis, la porte vitrée du fondé de pouvoirs se rouvrit : M. Latapie parut, barbu, désordonné, en proie à une colère timide. Il bégaya :

— Vous saurez, Monsieur, que pour les employés de banque il n'y a,... il ne peut être question que d'appointements!

Là-dessus, il battit en retraite et, à travers le verre mal dépoli, il regarda dans le réduit du teneur de livres Jean Soreau qui travaillait seul, accroché à ses registres. Devant ses yeux, un imprimé formait abat-jour et portait à l'envers *Compte à débiter*. Car la lampe brûlait déjà dans cette pièce obscure qui donnait sur la petite cour, et qu'on traversait comme un couloir pour atteindre la garde-robe. Chacun passait alors derrière Jean Soreau, son grand tabouret de bambou et ses casiers bourrés de peluche verte. On lui disait rituellement « Ça biche? » ou parfois : « Vous vous la coulez douce! » ou encore : « Aujourd'hui, beaucoup d'effets, mon vieux tribun! »

C'est Hulin qui, venant d'une maison de tissus, avait popularisé ce sobriquet commercial et quelques mots du langage Pigier à la Banque industrielle, commerciale et agricole des Participations, succursale d'Arcueil (Seine). Menoux, le garçon, avait plus de respect et disait couramment :

— Fichez-lui la paix, à cet homme! c'est la chenille ouvrière du bureau.

M. Latapie, à l'autre bout de la hiérarchie, partageait ce sentiment. Il faisait chaque jour à Jean Soreau un peu de conduite, jusqu'au tram de Montrouge, en causant de choses professionnelles. Comment y manquer ce soir-là? Il avait, écoutant derrière la porte, selon son ordinaire, entendu certains mots courir, qu'un sourd même aurait perçus, mais non pas Jean Soreau, pour son bonheur. Dieu merci, il s'en était assuré lui-même... « Monsieur Soreau, avez-vous écrituré déjà ce crédit au Journal? — Monsieur Soreau, je vous prie, montrez-moi l'ancien brouillard... » Et chaque fois le comptable répondait à voix égale, marquait la même tranquillité. Il fallait que ce jeune homme eût vraiment du sang-froid, ou peut-être de l'indifférence! Mais cela piquait la curiosité.

Les autres ne la méritaient point; ni M. Pintré, qui depuis vingt ans détachait les coupons à la même place et collectionnait les timbres-poste et les calendriers humoristiques, dont il savait mille légendes par cœur. Ni M. Hulin, jeune goujat insupportable qui ne parlait que de sports. Ni M<sup>lle</sup> Yvonne, la dactylo, ni Boucard, ni Molinier... Quant à Menoux, brave homme au plastron de celluloïd, qui habitait le pavillon voisin sur la ruelle Etienne-Dolet, il admirait de bon cœur tout ce qui touchait à la « Parti », choses et gens, tous ces messieurs dames, et les clients, pourtant timides et faméliques, et même la baraque : une boutique peinte en vert sombre, à lettres jaunes, qui tenait le coin de deux rues.



A six heures, régnait la nuit noire et le printemps ressemblait de plus en plus à l'hiver. Chacun sortit emmitoufflé. Une pluie aigre cessait à peine de tomber. M. Pintré ramassa le sac de M<sup>lle</sup> Yvonne, qui le regarda de haut en bas sans le remercier, et partit accompagnée de Hulin, comme tous les autres soirs. Comme tous les autres soirs, les autres s'éloignèrent en sifflant, remontant vers la gare par un sentier boueux. M. Latapie attendit Jean Soréau, qui lui parut seulement plus pâle et plus morose que d'habitude. Menoux fermait les volets, tendait les barres de fer. Il salua comme tous les soirs en disant : Bonne soirée, bon appétit ! Sa pipe éclairait sa moustache, ses narines débonnaires et les boutons de cuivre de son gilet. L'obscurité était profonde, quelques gens passaient au loin sous la lampe électrique de l'avenue Gallieni, qui a de vrais pavés et un trottoir de moellons ; de l'autre côté, la ruelle inculte et déserte descend tant bien que mal entre des jardins et des mesures, vers le terrain vague que bastionne le cimetière, en face de l'aqueduc maussade. Le jour, on voit venir de loin, raides et serrées, les arcades qui chevauchent interminablement sur les toits rabougrés, les potagers, les herbes folles. Une balustrade et des avoines en bordent le faite, où tous les enfants de la vallée rêvent de galopiner.

— Vos petits vont bien ? demanda à Menoux le fondé de pouvoirs en veine d'obligeance.

— C'est des terribles ! répondit le garçon. Ah ! les garnements ! Si on les laissait faire, ils grimperaient au viaduc, quoi ! Ma femme leur disait, quand ils étaient tout mignards, que le diable se promène là-haut comme chez lui, lorsqu'il va à Paris avec son cortège. Et puis, que le Père Noël y passe aussi, quand il revient des grands magasins, pas ? pour livrer en banlieue... Mais à leur âge, ça n'est plus des choses à dire. Je ne permets plus ces histoires-là. Il faut leur faire de la raison, vous trouvez aussi, hein, Monsieur ?

Il s'adressait à Soreau qui ne répondit pas. Arraché à sa table, ce garçon-là n'allait plus si bien, décidément. M. Latapie se demandait quoi lui dire un tel soir... Menoux, justement, descendait la ruelle, et s'excusa :

— C'est pour aller jusqu'en bas. Des vieux copains qui m'attendent à l'apéritif. Il ne faut pas que je vous gêne, au moins...

Il ne gênait pas, bien sûr; mais ils marchèrent tous trois en silence. Il s'arrêta devant un débit de vins niché sous l'aqueduc comme un nid d'hirondelles. Sur la terrasse, qui est fort gaie au soleil, nonobstant la vue du cimetière, courait une fière enseigne : « Aux Romains ». Quand il eut pris congé avec déférence, il se retourna pour voir s'éloigner les deux autres. Chose inouïe, ils ne tournèrent pas à gauche, car Jean Soreau dit au fondé de pouvoirs :

— Aujourd'hui je traverse la localité. Je ne suis pas pressé. Je rentre à pied jusqu'à Paris.

— L'exercice fait du bien, répondit l'autre, dans les professions sédentaires. Mais vous dinerez en retard.

— Cela n'a pas d'importance.

— On ne vous attend pas?

— Non, dit Jean Soreau.

Et M. Latapie n'en sut pas davantage. Il fut démonté. Par contraste, il rappela un trait cocasse d'indiscrétion :

— De mon bureau, dit-il, on en entend de drôles chez ces messieurs des guichets. Le père Pintré, vous savez, tous les jeudis, il se lève à midi moins cinq, remet ses manchettes et dit tout haut : Aujourd'hui jeudi, chez moi on mange des frites... Eh bien, aujourd'hui, ils attendaient tous sa phrase pour se moquer de lui. Il a pris son temps pour dire — « Jeudi... pas de frites. Car M<sup>lle</sup> ma fille s'est purgée... » On verrait ça dans un livre sans y croire! Vous aviez aussi entendu?

— Moi? Non, fit Jean Soreau. Je n'écoute pas leurs histoires.

— Ça vaut mieux, dit M. Latapie lentement. Nous ne sommes plus au temps d'avant la guerre : il y a des gens mal élevés dans le métier. Croyez-vous? Jadis on n'aurait pas accepté des commis pareils.

Son employé s'arrêta, et soudain avec une franchise apprêtée :

— Monsieur, je comprends ce que vous voulez me faire entendre. Je vous assure, je n'ai pas besoin de tant de précautions. Vous êtes bien aimable, vous, je vous remercie; mais moi, je ne suis pas sourd. Alors, allons-y carrément. Il y a une semaine qu'ils jasant sur moi : ils disent, oui : « Soreau doit être cocu. Sa femme n'habite plus avec lui. » Ils ont dit également, à trois heures dix : « Ce sont des choses qui arrivent. Il n'a pas l'air de se faire de la bile. » Et le garçon de bureau a ajouté : « J'appelle ça un courageux, un homme capable. » Hein? je puis tout vous réciter : vous voyez si j'ai bien entendu...

M. Latapie ne souffla mot et plongea sa main dans sa longue barbe. Il n'osait regarder Soreau. Sous ses yeux baissés, deux verres en demi-lune brillaient vaguement, en sorte que ce binocle avait l'air d'un regard interdit, fixé à terre.

— Je ne peux pourtant pas, continua Soreau, les prévenir par une affiche de ma situation de famille. D'abord, comment est-ce qu'ils savent tant d'histoires? Je vois bien qui les colporte, mais pas qui les a racontées le premier. Celui-là, si vous le connaissez, je ne lui fais pas mon compliment. Dites-lui ça de ma part. Qu'il s'occupe de ses oignons. Mes affaires sont mes affaires. Et puis si j'étais cocu, comme ils veulent, ça ne m'ôterait rien, n'est-ce pas?

— Oh! naturellement, dit le fondé de pouvoirs. Vous savez bien, mon cher...

— Mais non, monsieur, vous ne savez pas. Alors voici : C'est vrai que ma femme est séparée de moi. Elle est partie demeurer chez son père, en Seine-et-Marne. Depuis

l'accident, la mort de notre petite, ça n'allait guère entre nous. Je ne cache rien, moi. Et je souhaite que personne n'ait rien de plus à cacher.

Du coup, M. Latapie s'inquiéta. Il avait mauvais renom, lui, pour ses mœurs, et ses bonnes fortunes, des aventures de vieux garçon avare et sale. L'année d'avant, au bois de Verrières, Hulin l'avait aperçu avec deux petites filles dépeignées. Sur ce chapitre, il s'affolait aisément, se croyait diffamé, poursuivi quand il n'était que ridiculisé. Brusquement sa tête se brouilla et des images bizarres passèrent : c'était le bureau de la *Participation*, le mur orné de placards : *Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. Le porte-plume est votre gagne-pain. Prenez-en soin.* Et l'annonce de la *Coopérative* : *mars 1922. Diminution sur le bœuf...* Où au crayon, un matin, certain exergue se lisait : « Méfiez-vous des satyres ! » et même un rébus qui représentait un buveur marqué au front de la lettre D et qui signifiait l'Homme-des-Bois. M. Latapie n'ignorait pas son surnom, ni que Jean Soreau fût appelé le Tribun ou même « Gras-du-Nez » quand il tournait le dos.

Mais ces hallucinations puériles se dissipèrent. Et comme les timides rassurés, il fut pris d'expansion. Il saisit le bras de Jean Soreau.

— Mon cher, dit-il, vous avez raison. Défendons-nous contre tous ces malotrus. Si M. le Directeur savait ce qu'ils valent, ils ne feraient pas long feu : mais M. le Directeur ne vient jamais de sa personne. Il n'en est pas moins vrai que la vie privée ne leur appartient pas. Et d'abord ils devaient se tenir mieux en compagnie, et respecter ceux qui ont fait la guerre...

« Et tout de même les femmes, mon jeune ami, sont des êtres peu recommandables, des rosses. Trompés ou non, voilà comment elles nous récompensent. Ah ! elles savent bien qu'elles nous tiennent, je m'entends.

Cet appel de complicité resta vain. Il s'assimilait vo-

lontiers aux anciens combattants, ayant été, cinq ans plus tôt, affublé pour quelques mois d'un uniforme qui lui avait rendu une manière de jeunesse. Il s'admettait surtout parmi les séducteurs, malgré son physique et ses misérables histoires.

Le silence de l'autre le gênait et il reprit :

— De toute façon vous saurez maintenant que vous avez en moi un ami. Le nom ne vous paraît pas trop fort, j'espère? Vous êtes un esprit distingué, vous, un garçon sérieux. Rien de ces petits sauteurs. Si jamais vous vouliez faire des confidences, je serais là pour vous conseiller. J'ai de l'expérience, moi, et, sans me vanter, je connais la vie.

Une minute Soreau hésita à confier un secret, le véritable, le profond secret à cet homme que lui envoyait le hasard. Il put dire autrement :

— On n'est pas beaucoup compris dans le monde, quand on n'est pas tout à fait comme les autres.

— A qui le dites-vous! s'écria M. Latapie. C'est le malheur de tous ceux qui ont vraiment une vie sentimentale. Moi qui vous parle, jeune homme, j'en ai assez souffert. Mais il faut être fort dans l'existence, se fier à soi-même, cultiver son courage, ne jamais se laisser dominer. Alors, diable, il y a des consolations, n'est-ce pas?... Vous voulez que je vous avoue quelque chose?

Des yeux levés, un appel l'enhardirent. Est-ce que M. Latapie, lui aussi, avait un secret à dire?

— Ecoutez, Soreau, écoutez-moi bien. Quand je ne pourrai plus faire l'amour, moi, je jure que je me ferai sauter la caisse... Il n'y a que ça dans la vie.

Soreau le regarda, découragé, et détourna même le regard. Mais l'autre, devenu fier, continuait :

— Alors voilà comme je suis. Toute cette explication, oubliée, n'est-ce pas? Vous êtes un homme, vous, un homme enfin... C'est pourquoi on se dit les choses... Sauter la caisse, oui, sauter la caisse...

Il serra la main de l'employé et s'enfuit presque à toutes jambes.

Il habitait au fond de la vallée, le cinquième étage d'une étrange maison, neuve et flétrie, qui avait poussé, solitaire, au milieu des cultures potagères, et des baraquas de tôles, de planches, comme un poste avancé de la ville parmi cette campagne opprimée. Il n'y recevait jamais personne, au moins d'avouable. Il fermait soigneusement tous les soirs ses rideaux et ses volets, pour ne servir point de phare aux curieux et aux promeneurs. L'été, on ne le voyait pas, comme ses voisins, s'exhiber en négligé sur le balcon qui regardait l'Ouest, à l'heure où les familles débraillées jouissent du soleil doré et prennent en pitié la route brouillée de poussière.

Il rentra donc, un peu plus agité que d'habitude, congédia sa femme de ménage, décacheta les journaux qui l'attendaient, parcourut de son œil myope les colonnes financières, crayonna des signes sur un carnet, enleva enfin sa jaquette. Et la nuit se fit sur sa vie, une fois encore.



Jean Soreau atteignit la grande rue du bourg, mieux éclairée que le reste. C'était l'heure où y grouille, presque en silence, tout un peuple aux casquettes beiges : des hommes malingres ou obèses, le regard fixe, qui descendent du train ou du tramway et rentrent sans un mot dans l'entresol où une ménagère drapée de cretonne, une soupière, une toile cirée, forment le spectacle quotidien. Les plus alertes reviennent à pied de Paris ou de Gentilly, cravatés d'un foulard multicolore, tenant d'une main le guidon de leur bicyclette, et sous l'autre bras une jeune personne qui trébuche sur ses petits souliers. Quelques vieillards rentrent aux hospices d'alentour, tantôt par couples idylliques, où le mari et la femme ont fini par se ressembler, tantôt solitaires et trainards, mais

s'interpellant avec de grands cris comme des gamins pensionnaires. Au coin des rues qui parcourent en désordre cette banlieue montueuse, le même groupe fait la queue tous les soirs devant la borne-fontaine : des hommes en pantoufles, perclus, obéissants, quelques gosses traînant un cabas plein de bouteilles et des jeunes filles sales et fardées, vêtues en souillons sous un manteau de fausse loutre.

Quand il parvint sur la place qui forme un terre-plein de grosses dalles entre la mairie et l'église, également en contre-bas, il ne s'aperçut pas que son collègue Hulin le suivait. Hulin avait accompagné M<sup>lle</sup> Yvonne jusqu'au magasin du *Petit luxe*, où sa mère vendait des savons, de la papeterie et des fleurs artificielles. Ils s'étaient embrassés, furtivement, mais pouffant de rire, par insolence pour les passants aveugles, au pied du perron, sous les trois fenêtres réservées à l'étalage : la lampe électrique de la façade était cassée, comme par hasard, et on ne voyait briller à l'intérieur qu'un lumignon à essence, auprès duquel dormait le chat... Puis Hulin vit de loin une silhouette, et, tout étonné, reconnut Jean Soreau. Comme il ne pensait qu'en parlant, il dit à mi-voix :

— Tiens, voilà Gras-du-nez en vadrouille? Qu'est-ce qu'il fait dans ce coin-ci? ce n'est pas régulier. Si je lui tape sur l'épaule, il en fera une tête... Mais si je le suivais, je saurais où il va, le gaillard. » Alors il le pista sur la place, où des enfants en loques, au béret rouge, se bousculaient en piaillant. Soreau n'allait pas vite. Hulin suivait le trottoir de la grande rue.

Tout à coup, il dit : « Mince alors! » car il vit Soreau descendre les marches qui plongent dans la petite église. Oui, il se découvrait sous le porche. Une barrière à hauteur d'homme l'arrêta dans le petit vestibule; il hésitait; il ne put voir, par les vantaux entr'ouverts, que l'ombre déserte, vaguement parfumée, une lueur de veilleuse, la torpeur massive des voûtes. Il lut machinalement de pe-

tites affiches blanches, annonces de messes, de pèlerinages. Il remonta, l'air désesparé, sans avoir remis son chapeau.

Hulin, là-bas, répétait : « Mince alors ! » et quand il fut rassasié de ces mots, il prononça : « Eh bien mon vieux ! » qui suffisait à son esprit. Il chercha péniblement des idées, des souvenirs : Voyons ! qu'est-ce qu'on va chercher dans une église, à cette heure-là ? On se confesse, quand on est même, dans un placard à rideaux. Ou bien on a rendez-vous avec une petite, derrière un pilier. Ou bien (ah ! parbleu !) on achète un cierge et on le pique devant un tronc, en mettant deux sous ou un bouton de culotte... Voilà. Soreau était cocu, et pour conjurer le sort, pour demander le retour de sa femme, il allait planter un cierge... Cette image lui parut extrêmement drôle, et il fut bien content de l'avoir trouvée.

Au point qu'il ne suivit pas son collègue plus avant. Il le voyait d'ailleurs marcher sans hâte, sans but peut-être, tour à tour recouvert d'ombre et éclaboussé de lumière : comme un homme qui rentre chez soi en flânant, et qui, triste, flâne dans les endroits tristes. Lui il n'entendait pas se perdre dans les rues boueuses pour courser cet imbécile. Il se retourna une dernière fois avant de quitter la piste, et alors il vit Jean Soreau arrêté sous une lampe, qui avait tiré une glace de poche et semblait se regarder. Il inspectait son nez, comme souvent quand il était seul. Ce nez semblait mal pétri, trop pâle ou trop rouge, non pas hideux, mais insolent et pitoyable depuis qu'une blessure l'avait jadis entamé.

## II

C'était un dimanche soir. Il achevait de dîner chez un bistro de la porte d'Orléans où l'on avait les coudes sur le marbre gras, les pieds dans la sciure poisseuse. Le café-tasse était amer et aux narines sentait le bouc.



Derrière la cloison de verre qui séparait la salle noble du petit comptoir, des hommes en goguette jacassaient avec solennité. Mais l'un d'eux poussait de temps à autre un cri horrible, moitié éternuant, moitié rugissant. On pouffait de rire. A la fin, on en eut assez. Des sifflets atteignirent le goujat, l'excitèrent. Le patron alors se montra sur le seuil, crépu, les manches troussées, en tablier bleu. On lui demanda : Qui est-ce, ce type-là? Un gueulard, un soulaud, une bête féroce? Il sourit, fit un geste avec sa serviette et dit, haussant les épaules :

— C'est un électeur!

Sur la table jonchée d'amandes sèches, Jean Soreau avait, par manie, dessiné des titres de ronde : *Echus en caisse*, et des noms propres qu'il brouilla avec colère. Il se dit : Si je continue, je deviendrai gâteux. Gâteux comme le père Pintré qui passe ses dimanches à calligraphier des papillons gommés qu'il va coller ensuite sur les murs et les vespasiennes : « *Faites des heureux. Pensez aux pauvres et jetez vos journaux sur les bancs!* » Et en songeant à cet homme, il s'aperçut que son crayon avait commencé à écrire gravement le nom de Pintré...

Il paya, il s'en alla, mécontent plutôt que triste. Depuis plusieurs mois, il se sentait déchu, mais non pas malheureux, tout au contraire. Quelque chose comme une soumission agréable à une servitude puissante. Mais il avait peur d'y trop réfléchir, de trouver peut-être la conquête insupportable, alors qu'elle ne l'était point, et surtout de lui donner un nom... Il rêvait seulement à une évasion impossible, par exemple à la joie de devenir un autre que lui-même, d'être ce tout jeune homme brun, aux cheveux lissés, aux lèvres béantes... Ou même ce vieux couperosé qui se dandinait fièrement, les mains dans la ceinture, si content d'être et d'avoir été... Mais il se demanda s'il voudrait changer avec des personnages plus connus de lui, tel ou tel de ses collègues... Et naïvement l'horreur reprit le dessus. Peut-être aussi un orgueil

mystérieux, qu'il ne s'avouait point et qui soutient les solitaires.

Il s'arrêta machinalement devant un petit débit peint à neuf, si brillant de toutes parts qu'il semblait suintant d'humidité... On y voyait un poêle rouge, des dressoirs, des pancartes (Clacquesin-Clacquesin) qui servaient de tableaux. Une grosse femme auvergnate tricotait derrière la vitre embuée, et son maître jouait aux cartes d'un air farouche, tandis que deux fillettes courbaient deux gros papillons de ruban rouge sur la toile cirée où elles griffonnaient leurs devoirs.

Il entra. Son entrée dérangerait tout le monde. Il se fit pardonner en regardant les écolières avec sympathie. L'une d'elles tendit au monsieur son cahier quadrillé où tremblaient de gros chiffres. Il fit une multiplication sans lâcher son verre d'anisette. Il dit à la patronne : « Je suis comptable, voyez-vous. » Il dit aussi : « J'en ai une pareille, de petite! »

— Ah! ça donne du tracass, répondit la femme en roulant de gros yeux.

Ce fut sa seule récompense d'avoir menti. Mais il pensa que si sa petite à lui eût vécu, elle n'eût pas encore noirci des cahiers, mais elle eût déjà sali des tabliers roses et des rubans le dimanche. Oh! Cette réflexion lui venait, comme poussée par un mécanisme, sans le toucher le moins du monde. Il ne s'attendait pas du tout, ni sur lui-même ni sur le souvenir lamentable. Et quand il salua tout haut en sortant du débit, c'était comme une voix étrangère qui parlait à ces braves gens le langage du monde, le langage des hommes normaux.

Chaque fois qu'il n'avait rien à faire qu'à rentrer au logis, à se coucher, à attendre de la nuit l'engourdissement, l'apparence de la mort, il subissait une véritable terreur. Ce n'est pas qu'il attendit un imprévu, quelque rendez-vous, des lettres glissées sous sa porte, ou une occasion de sortir la nuit, de se distraire. Il ne regrettait

ou n'enviait aucun plaisir; il était convaincu de renoncer aisément à tout ce qui fait la vie ordinaire; mais il y avait tout au fond de lui un être obscur qui ne se résignait que par force, ou qui n'avait pas perdu l'habitude de trembler devant le vide, le néant, la solitude tout court.

Pendant les premières semaines après le départ d'Emilie, il s'était pourtant enivré de se sentir libre. Ce sont de fort petits plaisirs qui donnent le bonheur, par exemple de ne pas savoir où l'on dînera, de pouvoir, le samedi soir, explorer la Chapelle ou Vaugirard, ou les Batignolles, de remonter à pied, sportivement, toute la rue des Pyrénées, de découvrir des ponts de chemins de fer, des squares inconnus, des boulevards inimaginables où la population semble d'une autre race et parle comme une langue étrangère, chante d'autres chansons, s'assoit sur les bancs avec d'autres attitudes, boit dans des bouteilles différentes, s'interpelle avec des prénoms nouveaux, où les enfants font de la stratégie en criant on ne sait quoi, autour d'une station de métro inusuelle, mettent sur les murs des graffites que comprennent seuls les gens du quartier... Quelles délices! quelle aventure! L'odieux au contraire, c'était jadis d'aller deux fois par jour, en chaque sens, de l'avenue Gallieni à la rue Montbrun, d'Arcueil au Petit-Montrouge, de retrouver le même tramway sonore, pendant quatre fois vingt minutes, de sentir le frein de secours osciller dans son dos, quand il restait sur la plate-forme, ou de regarder pendre, s'il était à l'arrière, la corde graisseuse du trolley. Quatre-vingts minutes par jour où la pensée s'endormait, où il ne pouvait même pas lire son journal, serré entre des voyageurs au poitrail despotique, assiégé par le bruit, le défilé des images, l'hostilité coutumière de tous ces gens pressés qui se connaissaient de vue, échangeaient, pendant des mois et des mois, les mêmes regards et les mêmes coups de coude... L'odieux, c'était de rapporter à

Emilie tous les soirs le journal qu'elle lisait de la première à la dernière ligne, avec les lèvres serrées, comme si elle y eût gardé des épingles, et les deux croissants qu'on mangeait rassis le lendemain matin. C'était aussi de demander nonchalamment à la concierge s'il y avait du courrier, de s'entendre répondre : « Votre dame l'a pris », et de refermer le judas vitré de la loge où grésillait de la cuisine, où un gosse se traînait toujours entre deux cuvettes, parmi des journaux déchirés. C'était de monter quatre étages, non pas inconsciemment, ou avec le désir bien vif d'arriver en haut, pour se reposer de la journée accomplie et respirer l'atmosphère bénie du foyer, mais en pesant sur les marches, en comptant trois par trois les vingt et une de chaque montée, comme si le chiffre eût pu un soir changer traîtreusement... La même superstition possédait quelquefois Jean Soreau dans les rues, au bureau même : il comptait les lettres des enseignes, des noms propres, des marques de fabrique. Divisibles par trois, le nombre en semblait favorable. Quand il y avait un reste, il tâchait de le réduire en ajoutant à l formule un article, en supposant le pluriel... Il rusait ainsi avec le destin par pure plaisanterie. Mais quand le jeu manquait, comment ne pas ressentir une espèce de tristesse? Il professait volontiers, vis-à-vis de lui-même, qu'un combat acharné se livre sans cesse entre l'homme et la guigne. Il ne se sentait aucune volonté pour forcer ou reconquérir le bonheur; mais il était sans cesse en alarme pour écarter la malchance : elle la vieille ennemie, aux coups sournois sinon tragiques, aux caprices médités et malins, il la sentait toujours éveillée. Il la dépistait tant bien que mal. Soit en réfléchissant longtemps par avance à toutes les traverses qui pouvaient survenir. Soit en gardant sur les moindres projets le silence le plus absolu... Il ne mettait jamais personne en confiance, car l'indiscret espoir de quelqu'un aurait ruiné l'avenir; il prévoyait bien les

moindres circonstances, sauf une qui s'infiltrait par la seule brèche ouverte...

Fallait-il faire l'histoire de tant de petits malheurs, de tant d'humbles déceptions? N'était-ce pas attacher trop d'importance à sa vie, la livrer par cette insolence à l'attention, à la rancune de l'Adversaire? Aujourd'hui il n'y pensait guère; il était plutôt porté à trouver le passé moins désagréable que le présent. Par une ironie amère, le bilan de tant de maux et de si peu de joies semblait positif. Les ennuis, les tracas, les rhumes, les désillusions, les boutons, la guerre, une blessure mal placée, des vraies fatigues, une existence sans horizon, un mariage sans tendresse, une paternité avortée, une séparation sans doute irrévocable, je vous le demande un peu, est-ce que ce n'était pas, après tout, un lot privilégié, le rachat de bien d'autres douleurs et catastrophes, qui, sans cela, fussent survenues à coup sûr? Ah! les pauvres bougres ne doivent pas se plaindre trop vite. Ni les gens intelligents, qui dominant la situation et se jugent à leur juste valeur. Mais suis-je, moi, Jean Soreau, un homme intelligent? Ne suis-je pas plutôt un petit commis oublié, parfois ridicule?... Ce problème, qu'il ne s'était jamais posé à dix-neuf ans, il se le posait à trente. Et il se disait, non sans bonne apparence, que de le poser, c'était déjà une preuve d'élection. Du reste, à considérer le prochain, un certain amour-propre lui venait. D'abord il fallait se défendre contre ceux qui le détestaient ou le dépréciaient. Ensuite se rendre justice en reconnaissant que dans le royaume des aveugles, mon Dieu, les borgnes sont rois!

Jusqu'à la semaine précédente il avait nourri pour M. Latapie une espèce de répulsion physique. Elle n'avait guère diminué après l'entretien qu'ils avaient eu un soir, mais tout de même, il fallait reconnaître la bonne volonté des gens les plus éloignés et les plus équivoques... Equivoque, c'était cela. M. Latapie était équivoque, douteux dans son linge, dans sa vie, grossier dans ses mœurs

et délicat peut-être dans son âme... juste ce qu'il fallait pour rendre irritant ce contraste, cette tentation d'une amitié impossible, et surtout impossible devant cet homme, la confiance du Secret...

Quant à Hulin, pouah! une brute, déplaisante même à évoquer dans le souvenir. Un profil maigre, ahuri quoique volontaire, l'air d'un serin de proie, des yeux fixes, où brûlait l'attention sans remords à des choses ineptes, à un ballon sur le terrain, à des noms de chevaux sur les journaux de midi, à ses calembours, à ses instincts, à ses voluptés. Des cheveux collés sur une face osseuse et rouge aux pommettes rudes, et cette voix faubourienne qui semblait parodier l'accent le plus naturel; prononcer avec apprêt les plaisanteries les plus vieilles, les refrains de chansons à la mode, les onomatopées. « Et aïe donc... Et avec ça, madame? Oh! dis, Passe la main... Va poisser l'autre... Mais dites-moi, ma tante?... » ou autres gentilleses qui tenaient lieu de dialogue, de monologue, de vie intérieure à Hulin Robert, troisième guichet (Effets et visa des chèques).

Le père Pintré avait moins de ridicules, n'est-ce pas? malgré son âge. On lui avait connu une barbiche et un lorgnon de fer. Il n'avait plus qu'une moustache rognée et des lunettes de fausse écaille, dont sa fille aînée lui avait fait présent à Noël. Il annonçait volontiers ce genre de nouvelles domestiques; et on le poussait narquoisement aux confidences, surtout Moulinier, un gamin renifleur. Pour Boucard, il n'existait ni ne tendait à l'existence : un petit monsieur vêtu de noir qui souriait quand on souriait, causait quand on lui adressait la parole, savait écouter, savait oublier, savait travailler dans les jours de presse, flâner et somnoler les samedis qu'il était de garde ou au mois d'août quand deux employés sur quatre prenaient leurs vacances : il demeurait avec sa mère, sa femme et son enfant dans une maison neuve à la Porte d'Italie. Il allait au cinéma tous les lundis soir,

parce qu'il y a moins de foule. Il portait un parapluie trois cents jours dans l'année. Il cousinait le dimanche, et on l'avait vu passer quelquefois dans les rues, avec tous les attributs d'une parenté innombrable, les gosses devant, les grands derrière, le bras offert aux dames, et encombrant le trottoir... Allons! tous ces gens ne valaient pas mieux que Jean Soreau, et ils n'avaient aucune idée de ce qui fait, après tout, la valeur mystérieuse d'un homme. Lui, il s'examinait déjà avec scrupule à ce sujet : est-ce qu'il commençait par hasard à concevoir de l'orgueil? Non, sincèrement, non. Il avait seulement perdu la faculté d'admirer les autres. De là à s'admirer soi-même, il faudrait un grand pas. En cherchant bien, il se découvrait plutôt une tendance à plaindre les gens, leur condition, leur vie plate et misérable comme sa condition et sa vie à lui. Tout est triste dans ce monde, il n'y a que de pauvres bougres, mais diversement prétentieux et ambitieux. Soreau n'avait plus ambition ni prétention; mais il eût voulu que les autres fussent de même. Et c'était là une rancune de sa sagesse contre leur folie.

Il est bien difficile de n'avoir point de rancune, même quand on se trouve au-dessous ou au-dessus des offenses. Au fond la seule personne au monde qu'il détestât encore, dont l'image éveillait en lui une espèce de cruauté amère, c'était Emilie, celle qui était unie à lui devant Dieu et devant les hommes. Peuh! devant les hommes... si peu maintenant. Mais devant Dieu! terrible mot, effroyable loi... Est-ce que cela avait un sens? Hélas! N'y songeons pas trop! Que les accidents de l'âme sont bizarres! Pourquoi celui-ci était-il survenu? Par quel hasard, quelle fantaisie, quel arbitraire? Il se posait cette question, et aussitôt il sentait qu'elle était coupable, injurieuse, impie... Et il tremblait, sachant qu'il n'y a pas de hasard dans ces choses, et il s'efforçait de ne plus penser au Secret, de se faire tout petit, invisible,

de se cacher dans la pauvre niche où le Surveillant irrésistible ne pourrait plus l'apercevoir.

Ah ! chassons ces idées encore confuses, qui reviennent sans cesse et empêchent de penser... Penser, comme tout le monde, c'est combiner, quand on est seul, des images actives ou agréables, faire des projets précis, se dire : demain en rentrant j'irai voir les photos affichées au ciné de la rue de Vanves pour décider ensuite si j'y entrerais avant jeudi soir... Je demanderai à Moulinier, au bureau, où il a acheté ce porte-mine qui a l'air d'un stylographe, et qu'il agrafe à son gilet. Quelqu'un disait l'autre jour que cela coûtait six francs. Cela fait l'effet d'un réservoir à trente... Et ce soir, pour mettre de l'ordre en son esprit, que reste-t-il à faire. Décidément il se met à pleuvoir, il est trop tard pour rencontrer personne. Tous les gens, copains ou ennemis, sont en famille ou au spectacle. Là-haut chez moi, rien de nouveau n'attend, certes, — oh ! si ces trois prospectus à peine décachetés le matin... — mais du moins l'atmosphère agréable d'un coin où l'on est seul et sans maître.

Il remonta chez lui. Il habitait rue Montbrun une maison sale, bondée, mais en somme honorable : deux logements par étage, et la cour ouverte sur des jardinets sans arbres que limitait assez loin le mur aveugle d'un immeuble de la rue d'Alésia. On voyait donc par les fenêtres les bois et les fusains, les cages à poules, les fils de fer où séchaient toujours des lessives, et, tout au fond, une haute plante qui parfois avait des feuilles et qui était un vrai figuier... On entendait sur les dalles de la courette haleter la pompe et gazouiller quelques enfants. L'un d'eux, fils de la portière, avait fait d'une corde un lasso ; il jetait le nœud sur les bébés, les chaises boiteuses, les chats, les cheminées d'un petit hangar où un photographe avait son cabinet. Il y avait alors des portes jetées à la volée, des châtiments sonores, des invectives de mères rivales. Il y avait parfois, vers huit heures, le



ronflement d'un harmonium, où des Alsaciens du second étage chantaient des cantiques. Quand elle entendait ce bruit solennel, ce pieux soupir, Emilie Soreau, née Sazet, prenait un air plus froid et plus sévère que d'habitude. Elle avait dit un soir à son mari :

— Je veux aller me plaindre au gérant de ces gens-là.

— Ils sont dans leur droit, disait Jean. Ils ne font pas plus de bruit que d'autres avec la marmaille.

A quoi elle avait répondu :

— On ne se plaint pas de la marmaille quand on ne peut pas avoir d'enfants.

Elle ne se fâchait jamais. La colère pâlisait plutôt son visage trop petit pour sa haute taille : un visage régulier, sans poudre, aux yeux clairs. Elle montrait par une propriété scrupuleuse et revêche que la bonne conscience doit être sévère pour les objets comme pour les personnes. Elle n'hésitait jamais à parler ni à penser : elle était sûre de ses impressions et de ses sentiments, bref d'elle-même. Elle avait, en cousant, en lisant, en faisant bouillir de l'eau, le même sérieux et le même amour-propre. Quand il voulait la quereller, Jean cherchait toujours de mauvais prétextes. Il se vengeait maladroitement sur des manquements prétendus, des défaillances controuvées. Il savait bien qu'il avait tort et qu'elle avait sans cesse la raison dans son jeu. Qu'elle ne faisait pas disparaître une paire de souliers sans un besoin urgent de ressemelage. Qu'elle ne rachetait pas du bœuf trois fois de suite sans avoir trouvé une boucherie neuve qui flattait la clientèle ou fournissait bien. Qu'elle ne cassait jamais un vase qui n'eût été d'abord fendu par lui, Jean. Qu'elle ne fermait la fenêtre de la chambre à coucher que lorsque le thermomètre tombait plus bas que dix degrés. Elle avait un tiroir pour chaque chose ; l'un pour la mercerie, l'autre pour les papiers à lettres, l'autre pour les photographies et cartes postales. Elle en réservait un aux bons de primes qu'elle classait en paquets, bridés

d'un élastique, et dont elle tenait comptabilité. Une autre manie lui faisait collectionner des coupures de journaux, qu'elle collait sur un vieil agenda édité par un grand magasin : elles rendaient toutes compte de recettes médicales, de nouveautés pharmaceutiques : les séances de l'Académie de Médecine, l'analyse des communications savantes, quelques articles pompeux sur de prodigieux sérums inventés en Amérique ou au Japon, telle en était la matière habituelle. Elle avait apporté en dot les huit volumes d'une Encyclopédie, achetée de ses économies pendant la guerre et qui occupaient une étagère d'honneur. Elle les lisait dans ses loisirs, et elle prenait des notes. Elle collait ses papiers sur des cahiers d'écolière dont elle avait gardé les pages blanches; les autres, rognées à la marge, formaient souche pour les nouveaux documents de la science... Dieu merci, elle était partie avec ses cahiers et avec ses dictionnaires! Elle n'avait laissé que son fantôme silencieux, facile à imaginer dans le petit salon, les dimanches soir. Il semblait sourire derrière le dos de Jean oisif et désemparé, mais il semblait reprendre sa dignité naturelle, dès que l'œil ou l'esprit fixaient son image : quelle apparence qu'Emilie absente fût devenue ainsi moqueuse, elle qui ne savait que blâmer sans ironie, sans indulgence? Son souvenir était-il déjà déformé, embelli? Ah! c'eût été trop fort! Non, Jean ne regrettait pas cette femme qui avait vécu trois années avec lui et qui, un beau matin, pendant qu'il se frottait les joues de savon, avait dit simplement :

— Il me semble que tu en as assez de moi. J'en ai assez de toi. J'y ai réfléchi la nuit. Je crois qu'il est nécessaire que je parte : cela vaudra beaucoup mieux.

— Quoi! dit le mari. Et où iras-tu?

— A Archères, chez papa naturellement. Je viens de lui écrire. (Elle parlait sans affectation aucune)... Je t'autorise à regarder ma lettre... Ou plutôt je vais t'en donner lecture.

Elle ne se plaignait pas de son mari, dans cette lettre à Monsieur Sazeret, homme brutal et rigide, ancien lieutenant de gendarmerie. Elle n'avait pris aucun accent de femme martyre. On eût dit qu'elle dénonçait un bail venu à terme. Elle annonçait seulement qu'elle reviendrait à Archères pour plusieurs mois, ou qui sait? plus longtemps, et qu'elle comptait bien n'être pas à charge. Elle dit à Jean :

— Comme ça, tu seras libre aussi. Cela ne peut pas te déplaire.

Lui, il ne vit dans ces mots ni astuce ni jalousie. Il songeait seulement qu'Emilie avait sagement choisi le moment où il n'avait pas encore le rasoir en main pour lui épargner une surprise, une coupure. Il avait l'impression de voir fonctionner une horloge, qui sonnait tour à tour les heures de sa vie. Il ne subit pas d'émotion vive, bien qu'il n'eût jamais songé que ni lui ni Emilie pût quitter l'autre.

Elle parlait toujours, de sa voix blanche et scolaire :

— Cela s'appelle une incompatibilité d'humeur, et je te crois assez intelligent pour le reconnaître comme moi.

Il avait recommencé à se savonner, et il ne voyait que d'un œil, dans la glace, la figure d'Emilie qui récitait sa leçon, la bouche tournée vers lui, mais le regard à ses propres ongles qu'elle entretenait à merveille. Comme il ne répondait pas, elle lui dit plus directement :

— Il ne faut pas de cachoteries et de réticences. Oui ou non, veuille me répondre. Tu es d'accord avec moi?

— Eh oui! dit-il en se secouant, comme si ses épaules mouillées, à peu près nues, avaient enfin rejeté un licol.

Mais il ne se sentit pas sitôt une libération. Emilie avait repris son air de tous les jours. A midi et demie, quand il rentra, elle mangea aussi correctement que d'habitude, et elle essuya les miettes, comme d'habitude, devant leurs deux couverts. Ils affectèrent de ne point se condamner au silence.

Trois jours plus tard, il la vit emplir ses malles, et surtout un panier d'osier qui avait contenu leur linge à tous deux, pendant ces trois années. Quand ces bagages furent expédiés, quand Emilie lui eut montré où elle laissait, bien rangées, les nippes de l'homme, il s'aperçut que lui ne possédait point de malle ni de valise. Il était arrivé jadis avec deux musettes au côté et un vieux sac de tapisserie prêté par sa mère. Il n'avait pas eu le temps, en somme, d'être démobilisé : un soldat qui revient de la guerre et qu'on incorpore dans le mariage, et le voilà brusquement en congé ! Drôle d'existence que la sienne ! Il a fallu ses trente ans pour s'y reconnaître ! Jusque-là il n'avait pas pensé à ce servage ininterrompu. Il en prit connaissance en le voyant tomber. Il se trouva soudain face à face avec quelque chose de plus redoutable, la vie intérieure.

Jadis, dans les deux mois qu'avaient duré ses fiançailles, il ne s'était même pas demandé s'il était aimé et aimable : mon Dieu, il cherchait surtout à se faire céder un logis au Grand-Montrouge, qu'il échangea ensuite, chance inespérée, pour celui de la rue Montbrun. Il avait été embauché à la Banque I. C. A. des Participations sans démarche encore. Son ancien officier de détails, un associé d'agent de change, un riche gaillard, aimable et paresseux, avait écrit pour lui un mot, qui lui avait amené dans les huit jours une lettre de service et six cent cinquante francs par mois. Depuis lors, habitant la capitale même, justifiant de la vie chère et d'un ménage légitime, Jean comptait quatre-vingt-cinq francs de plus. Quand Emilie partit, il lui dit timidement :

— Cela va être bien difficile, à cause de l'argent. Combien veux-tu que je t'envoie en fin de mois ? Je ne peux pas vivre seul ici à moins de vingt francs par jour...

Elle lui dit avec orgueil :

— Pour qui me prends-tu ? A mes yeux, notre commu-

nauté est dissoute. Tu ne me dois rien. Une femme comme moi ne doit pas avoir besoin d'un homme.

Elle entendait bien « d'un homme comme toi », mais lui, il ne sentit que de l'estime et de la reconnaissance. Il demanda aussi :

— Est-ce que nous... enfin pour la loi, tu penses?... est-ce que nous divorcerons?

— Cela dépendra, fit-elle. Je t'aviserai. D'ici là, s'il me faut des papiers, tu me les signeras. Mais quand on n'a rien, on est libre.

— Ce n'est pas un reproche? demanda-t-il.

— Moi, je ne reprocherai jamais aux gens, dit-elle, leur pauvreté. Il me semble que tu te fais de moi une idée regrettable. Enfin tu penses ce que tu peux, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais t'en faire un crime.

Il était prêt à lui faire des excuses, juste au moment où elle l'insultait ainsi : après tout, c'était une tête remarquable que sa femme. Par malheur, on n'épouse pas une tête. Et l'idée qu'elle le méprisait l'empêchait singulièrement de la regretter, même en l'estimant. Il fut avec elle d'une courtoisie parfaite jusqu'au bout. Il se demandait si, au marchepied du wagon, deux époux qui se quittent doivent se tendre la joue. Mais qui s'offrirait le premier? L'homme serait alors ridicule. Pour la femme, elle n'en avait garde. Il la pria seulement de compter ses colis à main. Elle lui dit, devant les autres voyageurs :

— Oh! mon ami, un voyage de deux heures, c'est si peu de chose!

Dès qu'elle avait des témoins, elle prenait une parole plus surveillée encore, elle croyait devoir sourire. Elle reboutonnait ses gants trop étroits, à l'ancienne mode. Elle effaçait des plis sur sa robe, on voyait ses genoux secs, ses jambes maigres et paisibles. A côté d'elle, sur le bois luisant des banquettes, il y avait des gens rougeauds, des hommes ensevelis dans leur journal, et par terre beaucoup de gros souliers.

— Bien des choses là-bas, dit enfin Jean Soreau.

— Merci, merci, dit Emilie, sans se pencher à la portière.

Le marchepied était sale. Il eut son pantalon marqué d'une large bande de poussière. Sur le quai, tandis que le train s'ébranlait posément, il s'époussetait de la main. Emilie ne regarda pas cet homme courbé qui effaçait ainsi sa dernière trace, et qui, un peu essoufflé, se relevait pour mieux respirer, avant de se confondre parmi les êtres sans visage.

### III

M. Sazeret rentrait au logis avec un grand bruit de bottes et de canne ferrée. Deux personnes, il compta, le saluèrent et il leur rendit le salut. C'était la petite Germaine, vachère chez Cornilleau, et le cantonnier Goussonville. Le temps était chaud, l'air tremblait déjà comme aux plus beaux jours de l'été : jusqu'à l'horizon se propageaient des blés verts, barrés sur le bord du Petit Morin par des peupliers immobiles. Sur la route qui rejoint le village, des autos et des vaches avaient laissé des traces régulières et des souillures alternées. Un papier traînait pourtant, que M. Sazeret piqua de sa canne. C'était le *Petit Briard*. Il avait déjà lu ce numéro. Sans dégoût il le mit en boule et le rejeta dans le caniveau. Alors la route nette flatta son œil.

M<sup>me</sup> Sazeret l'attendait assise devant son fourneau, en attitude d'esclave. Elle le déchaussa elle-même. Il s'étira, coiffa un bonnet de police et regarda en face son portrait qui datait de 1918 et où il paraissait dans sa gloire. Il avait vécu trente ans gendarme, puis sous-officier, promenant son ménage de canton en canton, inspectant les rivières, les vagabonds et les champs de foire. La guerre, d'adjudant, l'avait fait officier; la paix l'avait fait lieutenant en retraite. Peu de chose, mais un titre, un ruban

jaune à la boutonnière, le droit de parler sec, d'assister deux mois de l'année à des commissions de recensement, de regarder comme ses sujets les chevaux et les voitures, de boire un coup sans payer ni déchoir, dans plusieurs auberges où le patron voulait du bien à la gendarmerie.

Sur la photo agrandie, estompée, et ornée du paraphe de l'artiste, il y avait un militaire rehaussé de blanc, à l'œil vif, à la moustache lustrée : mais devant cette image se tenait le vrai lieutenant Sazeret, tout cuit, tanné, creusé et desséché. Sa bouche avait adopté une fois pour toutes une hébétude fixe, déguisée en goguenardise. Il fronçait les sourcils pour contempler le vide, la vitre du portrait qu'un reflet brouillait tout à coup, les trois fauteuils capitonnés aux têtes de dentelle, et la muraille chargée de chromos encadrées, à l'enseigne des grands magasins de l'« Innovation », nouveautés, Coulommiers. Dans un coin un lit pliant dressait sa cage. M. Sazeret demanda de sa voix creuse :

— Où est Emilie?

— Elle est avec l'adjoint, dit sa femme.

— Quel adjoint?

— Le docteur Lardy, reprit-elle.

— Ah bon ! dit-il. Vu.

Il s'assit et tambourina sur les phalanges de sa main gauche, pour marquer que si la chose avait besoin de commentaires, il entendait bien les tirer tout seul, par la force de sa réflexion virile. Puis il parla encore :

— Le Docteur Lardy peut avoir les opinions qui lui plaisent ; mais c'est un homme éminent, et d'une grande activité sociale.

— Oui, dit M<sup>me</sup> Sazeret en s'accroupissant pour retirer les cendres du fourneau.

— Est-ce que c'est à lui encore, tous ces livres ? demanda-t-il.

Il avisait sur la boîte de la machine à coudre une liasse défilée de brochures.

— Oui, c'est à leur Bibliothèque, à la Fraternelle, quoi!

— Il y a là des choses sérieuses et instructives, reprit le lieutenant.

Il soulevait tour à tour des numéros bleus de la *Nature*, des enluminures de *Science et Vie*, qui recouvraient un livre jaune : *Psychopathie de Thérèse d'Avila...* Allons! Emilie lui faisait honneur. Il est vrai qu'elle avait eu son brevet à dix-neuf ans, juste avant la guerre et qu'elle avait été prise comme institutrice à Melun pendant deux ans, lorsqu'on faisait appel à des suppléants provisoires. Même elle avait tenu une classe de garçons, qu'elle menait à la baguette. Et pour tant de mérites, avec tant d'éducation, épouser en 1919 un Soreau, petit commis de banque, fils d'on ne savait qui, et qui à l'armée, malgré ses blessures, n'avait pas dépassé le grade de caporal-fourrier!

Ç'avait été pourtant un sujet d'orgueil, pendant quelques mois, à une époque où tant de filles montaient en graine, risquaient de ne se point marier, et où Emilie avait trouvé tout de suite son militaire. A vrai dire, M. Sazeret avait tôt conçu de la méfiance. Dès l'abord il avait bien dit : « Ce garçon-là, avec son nez fendu et sa face pâle, n'a pas l'air soldat pour un sou ». Et puis une autre fois : « Pourquoi n'a-t-il pas eu son demi-traitement civil pendant la guerre? » S'il avait appartenu à une bonne administration dès 1914, il aurait fait une pelote durant cinq ans, recevant ses mandats et n'ayant pas à dépenser... Mais quoi! il était saute-ruisseau chez un notaire de Provins qui ne lui envoyait que de bonnes paroles, et qui, se trouvant trop près des guerriers, avait fermé son étude pour aller vivre sous des climats plus paisibles.

M. Sazeret était d'ailleurs fortement responsable du mariage d'Emilie. Il avait rencontré Soreau Jean à



Troyes, au printemps de 1919, chez un vieux camarade devenu héros de profession, et qui se trouvait, au dépôt d'infanterie, le capitaine de ce jeune homme. Fichue idée que celle du capitaine Blet : il patronnait son comptable, il l'invitait chez lui parce que, resté veuf, il avait trois filles, et ses filles plusieurs amies. Il habitait au bord du canal, près d'une usine, une villa de meulière, une sorte de maison de contremaître, garnie de meubles achetés à tempérament et de fleurs en coquillages. L'une de ces demoiselles fabriquait en effet ces ouvrages d'art, l'autre jouait du piano, la troisième vaquait aux travaux serviles. Emilie l'avait emporté sans peine sur ces péronnelles qui causaient avec les ordonnances et dansaient le dimanche soir dans les guinguettes du faubourg. Emilie, elle, voulait un mari sérieux; elle avait trouvé un mari ennuyeux. Jean Soreau avait été mené tambour battant jusqu'à Archères, jusqu'à la mairie et à l'autel, jusqu'à Paris. Il fallait que ce fût un rude fainéant, ce jeune homme, pour que sa femme eût assez de sa compagnie... Oh ! pourvu que le bruit de la rupture ne parvînt pas aux oreilles des Blet ! Les Blet étaient en froid, comme de juste, avec la famille Sazeret et ne donnaient plus signe de vie. Ils habitaient toujours leur villa. On disait que les filles avaient plus ou moins mal tourné, que le père, en retraite lui aussi, s'était mis à hanter le café, à boire. Quand on pense que cet homme avait la Légion d'honneur et que Sazeret, serviteur ancien et loyal, chef d'une famille impeccable, n'attendait plus rien de la nation !... Mais après tout il avait, lui, choisi la meilleure part, une vie saine à la campagne, l'estime des esprits éclairés, de sa fille, du Docteur Lardy.

Grâce à eux il montait chaque jour un degré dans la raison et l'amour-propre. Il dressait sa femme et ses voisins du bourg à suivre les conseils d'Emilie, en matière d'hygiène spécialement. Il ne manquait pas d'invoquer en tous lieux son autorité, et celle que la loi lui

déléguait. Il assistait tout le premier aux conférences que le Docteur donnait à Archères, sous les auspices de la *Fraternelle*, « *Société d'éducation socialiste et coopérative* ». La Fraternelle avait d'abord tenu ses assises dans la salle d'école; mais M. Lardy était riche, célibataire, bienfaisant. Il avait fait construire au bout du village une bâtisse de ciment, décorée du nom de Foyer et qui servait de Bibliothèque, de dispensaire, et de palais de l'abstinence. On y buvait du thé, du jus de raisin non fermenté, de la tisane de frêne; on y écoutait le phonographe, et aussi des prêches sur la mutualité, la motoculture, la Société des Nations, le collectivisme rationnel. Le docteur faisait souvent des visites sans honoraires, savait serrer des mains sur le pas des portes, regardait au coin des rues la langue des enfants, ne marquait pas d'ambition pour le conseil général, donnait du cher ami à l'instituteur, et du lieutenant à M. Sazeret. Le maire, un cul-terreux, habitait un hameau lointain, vivait avec ses vaches. L'un avait le titre, et l'autre les pouvoirs. M. Lardy avait promis pour l'hiver 1922 un cinéma communal où l'on verrait des cultivateurs modèles faucher et lier sur un hectare en sept minutes, des ménagères faire une reprise invisible à un torchon, et aussi de jeunes couples aux dents blanches, aux toilettes somptueuses, fuir en auto des malfaiteurs et se baiser longuement sur la bouche.

Du coup, l'église d'Archères, dont le curé était mort, n'avait plus besoin de desservant. Tous les mois un prêtre venait d'un autre village, à bicyclette. Une fois, bien que portant son bon Dieu, il avait culbuté dans la boue. L'accident eut lieu devant la porte de M. Sazeret. On fit poliment entrer l'homme noir, on lui offrit de se sécher et brosser. Il paraissait plutôt vexé que reconnaissant. Il était jeune, noiraud, avec des cheveux hérissés et de grosses mains rouges. Il balbutiait :

— Je ne sais pas, vraiment si je dois... Je vous adresse

mille excuses, madame... Mille excuses, mademoiselle.

Emilie était là, en effet, avec un air de princesse. Quand il partit, le prêtre tira de sa poche une médaille, hésita, et allant vers M<sup>me</sup> Sazeret :

— Tenez, chère Madame, si vous voulez accepter ce souvenir.

Elle regardait cette chose brillante dans la paume gonflée de sa main. Toute interdite, elle leva les yeux vers sa fille, qui dit à sa place :

— Mais non, monsieur, nous n'avons pas besoin de ces objets-là.

— Ah! dans ce cas, mille pardons, reedit-il précipitamment.

Il reprit la médaille, la glissa dans un gousset où pénétrait sa grosse chaîne, au-dessus de sa ceinture noire. Ses mains hésitaient à cause des plis. Quand il eut enfourché sa machine, M. Sazeret dit indulgemment :

— Il a une fente comme une tirelire, ce corbeau-là! Et sa fille voulut bien sourire.

Au bout de deux mois, revenue à Archères, elle tourna tout à fait à l'intellectuelle. Elle se fit couper les cheveux, la première du bourg, mais avec une coupe austère et plate; elle porta des blouses grises avec un col masculin, et le soir elle s'affublait de lunettes pour lire sous la lampe. Elle ne les gardait point au Foyer, devant M. Lardy, même quand elle tenait à jour le registre de la bibliothèque fraternelle. Il n'était point coquet, lui pourtant, cet homme chevelu, aux gros traits luisants, et qui s'essoufflait à parler. Mais il lui dit un jour :

— Chère madame, cette mise vous va très bien; vous avez le genre des étudiantes russes que je voyais à la Faculté avant la guerre.

Aucun madrigal ne pouvait mieux l'enivrer. Elle répéta, le soir même, ce jugement à ses père et mère. Et désormais dans les magazines illustrés, elle regardait avec une amitié attentive les photos de Moscou où l'on

voit des amazones studieuses assister à des congrès politiques ou peupler des pupitres devant un tableau noir. Elle professait volontiers les règles de vie acquises par la science, et si utiles à connaître dans un milieu rustique. Chez M. Sazeret, on ne buvait plus que de l'eau bouillie, on ne mangeait plus de salade ni de fruits au naturel, par crainte des kystes hydatiques et de l'entérite amibienne. Les mouches donnent le charbon, la terre et le crottin contiennent le tétanos, les confitures peuvent receler des guêpes dont une piqûre à la gorge asphyxie son homme. Sucrer nonchalamment une herbe dans la campagne, c'est risquer l'actinomycose. M. Sazeret s'étonnait presque d'avoir défié impunément tant de maux durant sa longue carrière, ayant mangé de bric et de broc, bu dans n'importe quels gobelets, feuilleté tous les jours des livrets crasseux de chemineaux.

— C'est que papa, disait alors Emilie, doit être d'une constitution exceptionnelle.

Cette conjecture le rendait fier pour le passé, mais lui gardait sa méfiance pour l'avenir; elle lui inspirait aussi un peu de pitié envers les autres. Un jour, il dit à sa fille :

— Ton mari, là-bas, doit manger de belles saletés dans ses restaurants. C'est bien fait pour lui.

Elle soupira comme font les anges, s'ils ont le droit de penser aux damnés.

Ce soir-là, il y avait à la *Fraternelle* conférence avec projection, sur l'Instinct végétal et l'intelligence des fleurs. Le docteur expliqua que peut-être l'immortalité d'outre-tombe était assurée aux hommes s'ils consentaient à renaître de l'humus fécond sous forme de plantes utiles et parfumées : un pin-parasol, ou bien un platane majestueux, ou même un bel aubépin fleuri. Il cita, images à l'appui, des exemples merveilleux de fécondation à distance, de galanterie entre pollen et stigmates. Il chanta la gloire de la nature qui est plus patiente que les

hommes, et plus bienfaisante que Dieu, son prête-nom. Il proclama surtout que tout est dans l'univers amour et sexualité innocente.

M. Sazeret dut se retourner plusieurs fois avec colère, car des garnements pouffaient dans leurs casquettes, se lançaient des bourrades, se donnaient déjà des surnoms végétaux, tels que chou-fleur ou gratte-cul. Ils poussaient aussi de petits cris obscènes quand sur l'écran les fleurs mâles et femelles joignaient leurs ardeurs. Deux ou trois filles égarées là gloussaient, se tenant par le bras, et répétaient niaisement : « Ah! ben, alors! » Il y avait la garce de l'aubergiste, la postière, les deux filles de l'épicerie. Les garçons n'étaient pas venus de loin, car c'étaient tous des artisans du bourg.

Quand on sortit, la nuit commençait à peine à verdir le ciel calme, et les gens sérieux, assis sur leur cheval ou traînant leurs sabots, revenaient des champs, n'ayant cessé leur tâche qu'avec le soleil. Parmi eux, il en était qui causaient aussi; ils disaient : « Il y a au moins trois ans que Gustave n'a pas chaulé ». Ou bien : « Bougre de gnolle, je t'avais bien dit au mois de mai que ton blé allait verser, si tu ne l'effanais pas un petit... » Ils croisèrent quelques auditeurs de la *Fraternelle*; ils reçurent quelques bonsoirs, sans jalousie, mais ils dirent en s'éloignant avec un rire : « T'as vu? Ils font les députés à cette heure ».

M<sup>me</sup> Soreau se fit raccompagner comme d'habitude par le Docteur Lardy, qui se moquait bien de l'opinion publique. L'opinion publique d'ailleurs à Archères ne s'intéressait pas aux liaisons, mais aux mariages avec contrats, aux unions de terre ou de biens. On savait bien par le facteur que la petite Sazeret s'appelait encore Soreau du nom de son mari, et qu'elle ne recevait pas de lettres des hommes de loi. Le bruit courait qu'elle avait fui un mari infidèle, comme c'est habituel à Paris; on disputait seulement sur sa dignité excessive ou admirable. Les uns disant que presque toutes les femmes

consentent à manger de ce pain-là; les autres que l'Emilie avait bien raison de se passer de son homme, puisqu'elle pouvait le faire.

Le D<sup>r</sup> Lardy avait coutume de s'éponger en parlant; la sueur embuait son lorgnon qu'il frottait aussi, roulant de part et d'autre des yeux rouges et hagards. Mais la majesté de sa voix profonde, la gravité de sa parole rachetaient ces petites misères. Il paraissait constamment pensif et pondéré, mais des idées bouillonnaient sans cesse, s'envolaient comme des bulles, crevaient en l'air, foisonnaient de nouveau. Tous les jours un nouveau sujet, mais exposé avec un accent méthodique et chagrin; car cette imagination se plaisait à inventer mille circonstances, à vaincre mille obstacles. Présentement le dessein qui germait était celui d'une crèche pour les filles-mères, à Archères, oui, pourquoi pas?

— Bien entendu, disait-il à Emilie, le mot de filles-mères est à écarter dès l'abord. Nous emploierons celui de mères-célibataires qui est seul conforme à la dignité de la reproduction libre dans la société moderne.

— Heureusement, dit-elle de sa voix blanche; car les préjugés qui règnent encore dans nos campagnes pourraient rendre la tâche difficile.

Il poursuivit :

— J'ai déjà minutieusement réglé les ressources de ce nouvel établissement. Une subvention du ministère de l'Hygiène, une autre du département; nous en exigerons une de la commune, oh! pour le principe : je la fixe à dix francs par an. Ainsi, vous voyez! Les gros fermiers d'alentour je les taxe en quelque sorte à une contribution spéciale de bienfaisance (cinq cents francs), car je leur expliquerai, ainsi que ma statistique le prouve, que 67 pour cent des filles enceintes proviennent des exploitations agricoles, et spécialement de l'embauchage au temps de la moisson. Ceux d'entre eux qui refuseraient s'exposeraient au discrédit, tout simplement, et ne se-

raient plus invités à nos fêtes fraternelles. Vous me direz, chère petite madame....

Elle ne disait rien.

— ... Vous me direz que jusqu'ici la commune n'a pas connu un seul cas d'avortement, ni une seule fille-mère restée sans époux. Cela ne signifie rien; la suite des exceptions ne sauraient constituer une loi. Or c'est une loi, un règlement que je veux établir... Vous me direz aussi que, par l'effet d'un individualisme absolument périmé, les sujets en question seront tentés de faire leurs couches à domicile, sans attirer l'attention outre mesure. Par discrétion d'abord, ensuite pour ne pas sembler recourir à la charité publique... Mais c'est justement la notion de charité que je veux remplacer par celle de justice et de droit. La société, nous d'abord en l'espèce, doit honorer et placer sur le pavois les femmes courageuses et prolifiques qu'elle condamne jusqu'ici à la clandestinité. Venir à la crèche, nous confier sa personne meurtrie, et son bébé fragile, ce sera vite un honneur. Les anciens nourrissaient les sages au Prytanée. Pourquoi n'appellerions-nous pas notre crèche Prytanée d'Archères? Il deviendra rapidement un modèle... Oui, c'est juste, en y réfléchissant, je vois que je suis comme vous, assez content de ce titre...

Emilie, la taille droite, marchait à côté de lui, comme dépositaire de son orgueil et de sa confiance. Elle ne regardait pas cet homme haletant, mais elle écoutait ses paroles flatteuses. Elle cherchait surtout dans sa mémoire infailible et ordonnée si Prytanée prenait un *y* et pourquoi. Le Docteur pourchassait déjà une idée nouvelle.

— On peut se demander, disait-il, si notre collectivisme rationnel doit encourager à ce point les naissances, dans une région où la main-d'œuvre ne fait pas défaut. Immédiatement oui. Médiatement, non, car plus tard nous aurons à acclimater, à mettre en pratique les théories de la maternité libre, sous garantie médicale, bien

entendu. Vous comprenez, chère petite madame, la portée de ces mots?

— Oh! oui, dit-elle, redressant fièrement la tête. La restriction des naissances, n'est-ce pas?

— Une des primordiales nécessités économiques dans notre stade de civilisation, reprit le docteur. Mais notre législation est encore très en retard sur l'esprit moderne et il faudra batailler dur avant de la faire fléchir. D'ici là, notre crèche ne recueillera que des volontaires de la maternité. Volontaires, voilà encore un beau mot. Mais volontaires irrégulières; quelque chose comme des franc-tireuses... Hé! hé! Quest-ce que je dis là?

Tourné vers elle pour voir si elle souriait, il ne voyait que cette petite bouche pincée par l'amour-propre et l'obstination, dans ce petit visage sans grâce et sans défauts, en haut de ce corps qui dépassait le sien.

Chose bizarre, la déférence soumise que lui montrait cette grande femme touchait sa vanité. Emilie lui paraissait une personne décorative, honorifique pour un homme déjà aussi honorable que lui. Elle n'était pas fripée du tout, elle paraissait correcte et saine. Les doigts, un peu piqués par la couture, avaient des ongles superbes, dégagés : oh! les grandes mains nues, seule impudeur de cette créature.

D'ordinaire il les serrait cordialement, comme pour lui marquer leur égalité. Cette fois, il en retint une, qui gauchement résistait, et il la baisa. C'était devant la maison du lieutenant Sazeret, où les décrotoirs avaient la forme de tigres couchés, en silhouettes de fonte. La nuit ne régnait pas encore; et quelques grillons grinçaient déjà sous les étoiles. M. Sazeret, qui ce soir-là était resté chez lui, entendit les voix et apparut sur le perron. Il fumait une pipe et portait sa petite tenue, une tunique de toile bise, dont les galons seuls manquaient. Le Docteur le salua le premier.

— Je vous ramène madame votre fille, dit-il. Nous avions à causer longuement; car nos projets sont consi-



dérables. Et j'en dois compte tout naturellement à madame Emilie, qui n'est pas seulement mon aide, mais aussi ma conseillère.

— Oh! docteur, fit-elle en rougissant.

— Nous avons entrepris, dit-il encore comme si c'était fait, une œuvre de relèvement et d'assistance pour les filles-mères et leurs bâtards. La réhabilitation de ces éléments sociaux s'impose, car vous avouerez, comme moi, lieutenant, que le préjugé ancestral s'exerce contre eux, et que dans une famille par exemple...

Emilie rougit encore plus et, malgré la pénombre, fut offensée de rougir, car elle pensait, en même temps que Sazeret, que Jean Soreau, son mari, était justement sans père connu, d'inavouable origine en somme, et elle sentait à vif cette tare en l'écoutant nier. Ah! non Docteur, plutôt oublier la justice sociale! Ah! non... bon pour d'autres...

ANDRÉ THÉRIVE.

(A suivre.)

## STÈLE DOUBLE POUR RENÉ GHIL

---

### ANNIVERSAIRE

*Parce que tu surpris avec les yeux du rêve,  
tournant comme une roue entre des doigts divins,  
l'ordre prédestiné des mondes que soulève  
le souffle de l'Esprit, levain des purs levains,*

*la Nature l'ouvrit en secret quelque asile  
d'où tu sus écouter, frémissant de coups sourds,  
le cœur de l'Univers et son rythme fertile,  
pour accorder ton chant à ses vastes amours;*

*dans l'enchevêtrement où renaissent les causes,  
elle livra le fil qui sûrement conduit  
à travers le dédale et les métamorphoses  
et la pulsation magnétique des nuits...*

*Et la Création changeante, hallucinée,  
vire autour de la borne exacte que pour nous  
érigent ton vouloir et ta sage pensée :  
tu l'es construit un monde à rendre un dieu jaloux!*

*Quand les derniers rayons inclineront ta tête  
vers le riche silence où puisèrent tes jours,  
du sommet de ton œuvre et vieilli sur le faite  
tu pourras à ta vie sourire et son parcours.*

*Mais moi, veilleur tapi au centre de ma toile  
dans les rets de mon rêve et lui-même emporté,*

*qui, par d'autres destins sans doute condamné,  
tombant dans l'infini entraîne des étoiles,*

*je te jette au passage un grand cri, Frère aîné!...*

Septembre 1922.

### EPITAPHE

*Par l'échelle des sons, la puissance du nombre,  
par l'ivresse du chant qui blesse et qui guérit  
tu savais t'exalter en maint arcane sombre  
jusqu'aux sources de gloire où rayonne l'Esprit.*

*Pensifs, nous l'écoutions et tous ceux de la plaine  
te regardaient de loin gravir le mont sacré,  
inflexible et tourné vers la cime sereine  
où l'ineffable Voix répond à l'inspiré.*

*Des splendides hauteurs tu n'as pu redescendre :  
nos yeux ne suivent plus ton profil sur l'azur  
et nous pleurons courbés sur ce chemin de cendre  
le Héros qui montait rejoindre le Feu pur...*

Septembre 1925.

ANTOINE-ORLIAC.

## GIOBERTI ET L'IMPÉRIALISME ITALIEN

---

L'événement dont nous sommes les témoins — la question romaine résolue — nous incite à relire l'ouvrage dont la publication produisit, en Italie, une extraordinaire sensation : *Del Primato morale e civile degli Italiani* (1843) (De la Suprématie morale et civile des Italiens). Son auteur, l'abbé Gioberti, y revendique pour son pays la prééminence sur toutes les nations, et cela dans tous les ordres : religieux, philosophique, politique, moral, scientifique, et artistique...

Gioberti était intimement convaincu que le rénovateur de la philosophie italienne serait en même temps le restaurateur politique de sa patrie. N'exprimait-il point l'instinct de sa prédestination personnelle pour accomplir une telle œuvre, en déclarant dans un livre précédent : « Lorsqu'il s'agit de donner à une nation une nouvelle impulsion, une direction différente et à certains égards opposée à celle que suivaient les générations antérieures, de remonter le courant des opinions et des usages corrompus, il devient nécessaire qu'un homme extraordinaire surgisse, un homme également recommandable par la hauteur de son génie et la pureté de ses mœurs, et dont l'autorité et l'exemple entraînent la multitude. A défaut d'un homme de cette espèce, on ne peut guère espérer que les coutumes d'une nation se transforment, si ce n'est avec une extrême lenteur. S'il surgit, au contraire, un de ces génies fortement trempés qui maintiennent avec fermeté la bannière de la réforme, il trouve facilement des gens qui l'imitent, des

disciples qui lui succèdent, et, pour s'engager à sa suite dans la carrière, il suffit de le vouloir » (1).

Suspect au gouvernement du Piémont pour ses idées républicaines, il dut résigner sa fonction de chapelain du roi ; compromis par ses rapports avec les conspirateurs de la *Jeune Italie*, sans avoir appartenu de fait à cette société secrète, il fut en septembre 1833, après quelques mois de prison, banni de la Péninsule (2).

Le proscrit, qui devait être le plus fougueux théoricien de la gallophobie italienne, vint d'abord à Paris. Il ne devait y rester qu'un an. Que s'est-il passé au juste ? L'exilé a raconté les déceptions qui l'éloignèrent de cette capitale. Il avait cru qu'il lui serait possible de poursuivre ses travaux philosophiques, il avait espéré que les gens en place lui faciliteraient l'entrée aux bibliothèques, qu'il serait, en un mot, accueilli comme un intellectuel, selon ses mérites et son rang. A l'entendre, il n'en aurait rien été. Son compatriote, l'abbé Peyron, l'avait pourtant présenté aux Victor Cousin, Letronne, Champollion, à l'helléniste de Sinner. Armand Carrel et Lamennais l'avaient reçu.

Amédée Roux a raconté les choses autrement que Gioberti. Il paraît que le jeune professeur à l'université de Turin, qui était déjà admiré dans son pays pour ses brillantes facultés, et quelque peu suivi dans ses aspirations politiques, montra du dépit qu'on ne lui témoignât plus autant de considération sur les bords de la Seine. On a insinué qu'il se serait rendu insupportable, même parmi ses compatriotes émigrés. Aussi, Paris ne lui causa-t-il que de l'amertume et ne lui inspira-t-il que du dénigrement. Dès les premiers temps de sa carrière patriotique, Gioberti exprime donc ce qu'il répétera à satiété : « Outre l'affligeante pensée de mon exil, ce qui m'attriste le plus, c'est l'aspect de cette immense ville où, depuis les plus grandes jusqu'aux

(1) *Teorica del Sovrannaturale*, p. 324, éd. 1849.

(2) Les pièces du procès de l'abbé Gioberti ont été publiées par la *Civiltà cattolica*. Avril-Août 1928.

plus petites choses, rien ne parle à l'esprit. On chercherait vainement ici de la simplicité, du naturel, de la beauté vraie ; tout y est affecté, forcé, maniéré, et bien propre, non pas à émouvoir, mais à refroidir le cœur le plus chaud, l'imagination la plus ardente. Paris est une ville qui mérite bien qu'on se dérange pour la voir une fois, mais il faut plaindre un Italien qui est réduit à l'habiter toujours. »

La destinée lui épargna assez longtemps cet ennui. L'exilé se réfugia à Bruxelles, où il contracta de solides amitiés. Là, il exerce pendant une douzaine d'années une dévorante activité, au profit de sa patrie. Bien que les travaux de Gioberti l'aient placé au premier rang de ceux qui ont donné un splendide essor à la philosophie italienne, sa passion dominante a été le patriotisme. Spectacle émouvant ! Dans une humble chambre de l'institution privée où il est professeur, un proscrit, surmontant les effets des privations de toutes sortes, emploie à la renaissance de son pays le peu de loisirs que la pauvreté lui laisse. Il lance une œuvre formidable, pour déchaîner un mouvement d'indépendance, promouvoir un instinct de fierté nationale, et, s'il se peut, pour fanatiser un peuple, afin que s'accomplisse un incomparable destin : l'Italie souveraine de toutes les nations, sous la direction de la Papauté !

Gioberti eut sans doute des précurseurs en ce genre de théories. Mais il faut redire avec l'un de ses plus récents analystes que si les auteurs sont en nombre considérable, qui ont exalté la civilisation chrétienne et la Papauté, en considérant encore la religion comme fondement de la liberté, l'œuvre giobertienne se présente avec une signification qui lui est absolument propre et distincte (3).

La critique a rendu généralement justice à la valeur de Gioberti. Avouons que son impartialité a du prix. Je sais qu'il a été l'objet des plus vibrants éloges, qu'il a été regardé comme un « génie unique, un philosophe sublime,

(3) Cf. Anzilotti : *Gioberti*. Florence, 1927, p. 96.

un rare phénomène de la beauté du style », je sais qu'il a été salué du titre de « nouveau rédempteur » ; il n'en restait pas moins difficile d'apprécier avec sérénité un auteur impétueux, qui ne craignait point de se contredire et qui, d'ailleurs, redoutait encore moins les adversaires, soit théologiens, soit politiciens, que ses invectives lui suscitèrent. Pour son idéal, Gioberti était toujours sur la brèche.

Du sein même de l'émigration italienne, à Paris, une voix s'éleva contre Gioberti, après la publication de son *Primato*. J. Ferrari chercha à amoindrir son compatriote en le ridiculisant. Il le dépeint comme un Don Quichotte, moins le côté chevaleresque et les moments lucides. Peut-être un tel jugement est-il inspiré par une animosité personnelle. Gioberti, dans la réponse qu'il fit à cette attaque, en dévoile le motif. Il fut au contraire le plus désintéressé des hommes, sa lettre au roi Charles-Albert, à propos de son rappel de l'exil qui avait été sollicité par l'un de ses amis, est d'une dignité irréprochable. Après la publication du *Primato* ce roi fit offrir à son auteur une pension. Il la refusa, comme il devait refuser celle qu'après le désastre de Novarre Victor-Emmanuel lui proposa. La seule pension que Gioberti devait accepter fut le secours qu'on lui procura au cours de son dernier séjour à Paris. Des admirateurs, ecclésiastiques, magistrats, médecins, avocats, notaires (au nombre de quarante), lui assurèrent les ressources nécessaires pour s'adonner librement à ses occupations intellectuelles(4). Après son retour en Italie, Gioberti fut reçu par des acclamations inouïes, avec des honneurs réservés aux souverains. S'il connut les ivresses d'une popularité indescriptible, il resta indifférent aux avantages de ce monde. Et ce qui enlève tout venin à la critique à laquelle je viens de faire allusion, c'est qu'elle émane d'un Italien apologiste de la domination autrichienne. Ferrari, qui attribuait à la

(4) Il est juste d'ajouter que son ancien adversaire, Rosmini, qui avait eu à gémir des coups de Gioberti, lui fit parvenir, avec la plus grande discrétion, quelques fonds.

Papauté d'être la cause de la décadence italienne, ne pouvait être bienveillant pour celui qui prétendait que cette même Papauté était seule capable d'assurer la splendeur de l'Italie et du monde.

A vrai dire, rien n'est plus facile que de travestir les idées et le talent de Gioberti. La forme de ses ouvrages, d'après le détracteur que nous venons de citer, correspond au fond :

Qu'on se figure des diatribes qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, des digressions qui se perpétuent dans des notes, des notes qui deviennent des volumes séparés, parfois des discours en deux tomes, sans distinction de chapitres ni de paragraphes, le tout noyé dans un style d'une prolixité ridicule, et l'on se fera une idée de l'incroyable désordre des écrits, ou plutôt des emportements de l'abbé turinois.

Bien que très exagérée, cette remarque n'est point toujours sans un élément de vérité. Il est exact que les *Prolegomènes du Primato*, par exemple, forment un ouvrage difficilement lisible ; qu'on s'imagine un seul et unique chapitre de 560 pages, de texte compact ! Il est évident que Gioberti connaît peu l'art de composer un livre aux proportions harmonieuses : le *Primato* comprend mille pages !

Gioberti était un enthousiaste effréné. Il le fut pour la science, comme il le fut pour sa terre italienne. Et dans son amour pour l'une et l'autre, il finit par unir inséparablement son système philosophique (que nous n'avons pas à exposer) avec sa doctrine nationaliste. Rien n'est plus judicieux que de dire avec M. Anzilotti que le *Primato* sort du cœur, de la pensée philosophique et religieuse de Gioberti (5).

Peu d'écrivains ont été aussi affamés de connaissances encyclopédiques que l'illustre Piémontais. Par zèle pour l'étude, Gioberti était pour lui-même sans entrailles. Sys-

(5) Anzilotti, *loc. cit.*, p. 96.



tèmes philosophiques et religieux, mathématiques transcendantes, sciences naturelles, il a voulu tout savoir. Je ne dis point qu'il se montre toujours bien informé. Son insatiabilité le poussa à réduire exagérément les heures de repos (6). Et quoi qu'en pensent ses admirateurs, les ouvrages de Gioberti, à l'aspect tumultueux et batailleur, s'en ressentent. Et quelle rapidité dans leur composition : il met deux ans à produire les sept tomes de son *Gesuita moderno* (7), et son remarquable traité d'esthétique *de Bello est* écrit, pour ainsi dire, au courant de la plume. On est loin de la pureté et de la concentration réfléchie d'un Rosmicci! En définitive, malgré sa véhémence, la trop fréquente bizarrerie de ses opinions, l'extravagance de certains arguments, personne ne refusera de reconnaître chez l'auteur de la *Filosofia della rivelazione* et surtout de la *Protologia* un puissant esprit.

Nous pouvons aborder le *Primato*, maintenant que nous savons que son auteur est en continuelle effervescence, éprouvant le besoin de tout dire à la fois, mais toujours soumis à la même impulsion : créer une Italie digne, forte et rayonnante.

Nous avons cru qu'il était nécessaire de fixer quelques traits de la physionomie originale du célèbre turinois. Les étranges assertions du *Primato*, que nous reproduirons plus loin en l'analysant, surprendront moins. Nous ne l'avons pas défiguré. Concernant ce livre, il faut aussi comprendre Gioberti comme un tribun nationaliste, avec tout ce que comporte, qualités et défauts, l'art de s'adresser aux puissances de ce monde, de remuer et de convaincre les collectivités.

Avant que Gioberti ne surgit sur la scène politique, l'action italienne, en politique, s'était exercée par le moyen

(6) Pendant une période de sa vie, Gioberti ne dormait que deux heures par nuit. Dans ses dernières années, il travaillait encore douze heures. Cette intensité de labeur intellectuel lui procurait des migraines dont la souffrance le portait au délire.

(7) Edit. origin. de Lausanne.

des sociétés secrètes. Montanelli est l'un des historiens qui l'ont décrite avec le plus de précision. Avec le tribun en exil, le temps des conspirations inutiles est périmé, il inaugure l'action en plein jour par la diffusion des idées. Gioberti s'adresse à l'opinion publique. C'est en cherchant à exciter l'amour-propre de ses compatriotes qu'il va s'efforcer de les conquérir. C'est pourquoi il s'avise de frapper un grand coup : il ne leur propose rien moins que l'idéal faisant diamétralement contraste avec leur sujétion actuelle, l'universelle prééminence. Il leur affirme que l'Italie est élue par la Providence elle-même pour tenir le glaive de l'Esprit. Les traditions de l'antique Italie, celle de Pythagore et celle de Jules César, à laquelle a succédé l'Italie pontificale, leur commandent d'avoir foi en leur supériorité naturelle.

Cette affirmation est encore partagée aujourd'hui par ceux mêmes qui, pourtant, négligent la théorie politique de Gioberti, et qui expriment deux mots pour la blâmer. « En fait », écrit M. J. Saitta, « les Italiens, qui descendent des anciens Italo-Pélasges, possèdent par Pythagore la forme la plus antique et en même temps la plus remarquable de la philosophie » (8).

Dans son apostolat nationaliste, le premier effort de Gioberti est d'italianiser les Italiens. Il sait, d'autre part, que le moyen le plus efficace pour acquérir du crédit dans le monde et le maintenir, c'est de cultiver les lettres et les doctrines. Les grands écrivains sont les crieurs publics des idées, les recteurs des intelligences et les arbitres de l'opinion. Aussi exalte-t-il le nom de ceux qui ont commencé l'œuvre de la rééducation nationale, un Vico, un Alfieri, un abbé Cesari, un Leopardi... Quant à lui, Gioberti, il veut apporter tous ses soins au style. Malheureusement, petit professeur à Bruxelles, il enseigne en français, il manque de livres italiens. « Je me trouve avoir perdu en partie le

(8) Joseph Saitta. *Il pensiero di Vincenzo Gioberti*. Messine, 1917, p. 408.

capital que j'avais acquis, » soupire-t-il. Des critiques ont remarqué, en effet, dans la phrase giobertienne des tournures françaises. Ce ne sera pas la seule contradiction observable à propos de Gioberti!

On a cependant comparé la langue de notre Piémontais à celle de Machiavel et de Manzoni. Si l'hommage est ampoulé, il témoigne que ses ambitions littéraires ne sont pas restées sans résultat. Perfection du langage mise à part, le rénovateur de l'Italie prescrit que l'on extirpe au moins du sol national toutes les habitudes qui ont été empruntées à l'étranger. Il est exaspéré que le français soit devenu une sorte de langue aristocratique pour ses compatriotes, il est courroucé que des écrivains italiens ne trouvent de confiance en eux-mêmes qu'après avoir reçu la consécration parisienne. Chacun le sait, à cette époque, des auteurs italiens écrivaient leurs ouvrages en français. D'après le tribun, une élite qui doit se placer, la première, à l'œuvre de régénération donnera un exemple salutaire en se soustrayant à l'emprise du « Barbare », même dans les mots qu'il emploie.

Arracher les racines de la civilisation française qui se sont profondément implantées dans la Péninsule est un travail qui exige une certaine hardiesse dans sa violence. Etant donné le genre de lecteurs qu'il a principalement en vue, Gioberti estime que la résurrection de l'esprit italien ne se produira pas si l'on persiste à s'en laisser imposer par le prestige d'un Bossuet et d'un Joseph de Maistre. La majestueuse réputation de l'évêque de Meaux ne doit pas empêcher les Italiens de la ramener à sa valeur réelle. Evidemment, c'est un grand écrivain ; assurément, c'est un grand docteur. Personne, mieux que Gioberti, ne le reconnaît. Mais, après cet hommage de précaution, le patriote en vient rapidement aux réserves fondamentales.

Bossuet serait un génie plus élevé que profond, plus vigoureux qu'étendu, plus oratoire que spéculatif. Il est certain qu'il n'avait pas son pareil pour la controverse contre

les hérétiques de son époque. Toutefois, son Gallicanisme a obscurci son regard. Bref, il n'était nullement philosophe et cette déficience l'a gêné pour comprendre l'importance du Pape dans l'Eglise, et pour le considérer comme l'âme de la société chrétienne. Le Gallicanisme ne lui a point permis de se rendre compte que le Souverain Pontife apparaît dans l'histoire comme le recteur des nations et le fondateur de la civilisation moderne. L'illustre prélat, au surplus, ignorait l'histoire de l'Italie, il était donc incapable de peser les faits romains et italiens dans la balance universelle.

Que trouve-t-on dans ses œuvres ? se demande Gioberti. De l'éloquence, aucune idée neuve. S'il fut magistral dans sa lutte contre les protestants, n'est-ce point parce qu'il appliquait les méthodes d'un Italien, le cardinal Bellarmin ? Et lorsque le rationalisme biblique se présenta, dans la personne de Richard Simon, prêtre plus érudit que judicieux, Bossuet montra qu'il n'avait pas su estimer la force de son adversaire. En le combattant, l'évêque imitait ces capitaines qui s'imaginent vaincre avec une stratégie vieillie un ennemi doté des armements les plus modernes. Il ne fallait pas employer, paraît-il, la méthode analytique, mais la méthode synthétique. Ce merveilleux écrivain avait un génie plus traditionnel que prophétique, c'était un homme du passé, plutôt qu'un homme de prévision.

Ne pourrait-on pas en dire autant de l'Italien Bellarmin ? Gioberti ne se pose pas la question. Il se livre à la diatribe. Et, en veine de polémique, notre auteur n'en finit plus.

Bossuet, reprend-il, a perdu son temps à combattre les « pieuses exagérations » de Fénelon et d'une femme, auteur de livres mystiques, en usant, pour obtenir une condamnation, de moyens peu charitables. Au moment où Voltaire naissait ! Puis enfin, n'est-il pas pitoyable de voir un évêque catholique ravaler la majesté du souverain Pontife par une déclaration remplie d'erreurs, d'erreurs gallicanes, alors qu'un siècle d'incrédulité commençait, et qu'il aurait été préférable de fortifier l'union avec Rome ?

Le lecteur devine ce que l'abbé turinois peut exprimer à propos de Bossuet politicien. Cette occasion lui sert de prétexte pour réduire également Louis XIV à sa juste mesure. Le grand Roi n'est plus qu'un prince qui, sous allure de piété, foulait aux pieds les préceptes évangéliques de la charité et de la justice, qui incendiait le Palatinat, outrageait les consciences, persécutait les malheureux protestants — qu'à d'autres moments Gioberti exécrait — qui aplanissait les chemins pour le triomphe de l'impiété, qui, par une suite de guerres scélérates, inondait de sang l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne, et qui terminait tristement son règne après quelques instants de félicité mensongère.

C'est à un tel monarque qu'un Bossuet, mêlé à la foule des courtisans, décernait le titre de *Grand* ! Un prédicateur de la mansuétude chrétienne adressait des louanges au persécuteur de peuples innocents, au tyran d'une bonne partie de l'Europe. Par respect pour la renommée de Bossuet, Gioberti s'excuse de parler ainsi, mais il trouve opportun de manifester son regret que ce prélat ait consolidé le Gallicanisme en France et qu'il ait contribué à le répandre en Italie. Si Pascal était un homme de son époque, en même temps qu'il était un philosophe, Bossuet retardait de dix à douze siècles. Cet évêque a été fort nuisible aux sciences religieuses, et son influence néfaste après sa mort. C'est lui qui est responsable de la stérilité de la théologie française au xviii<sup>e</sup> et au xix<sup>e</sup> siècle. Faisant alors allusion à Lamennais, Gioberti ajoute qu'un prêtre ingénieux et éloquent avait bien senti la nécessité d'une réforme dans les études du clergé, mais qu'il n'avait pas eu la modération, la science et le jugement suffisant pour la mener à bien.

Il est intéressant de noter, en passant, que Gioberti dira plus tard : J'aime Bossuet parce qu'il est un théologien viril ; parce qu'il apporte, seul ou presque seul, dans l'exposition religieuse, une simple et sublime virilité... Le

libéralisme gallican lui-même est une preuve de virilité, étant une opposition dans le sein de l'Église, opposition non démocratique, et dès lors trouble et inepte comme celle des protestants et des jansénistes ordinaires, mais aristocratique, c'est-à-dire celle des évêques (9).

Le pamphlétaire turinois fait mine d'abandonner Bossuet; en réalité, il continue de poursuivre sa victime en s'en prenant au Gallicanisme...

Joseph de Maistre, nous l'avons signalé, est une autre des aversions caractéristiques de Gioberti. Il affirme que ses œuvres, si vantées, ont été plutôt nuisibles qu'utiles à la religion catholique. Sans doctrine systématisée, cet auteur a publié un ensemble de libres propos. Il n'est pas davantage un philosophe, et il manquait des connaissances nécessaires pour traiter les questions qu'il a abordées. Son expression n'a aucune valeur scientifique. En le lisant, on a l'impression d'une conversation érudite et spirituelle. Si le comte de Maistre a été nuisible au Catholicisme par les erreurs dont il a semé ses écrits théologiques, il l'a été encore par une exagération qui gâte les meilleures théories. Mais il l'a été surtout par le génie français qui a inspiré tous ses livres. Son allure arrogante et fanfaronne, son ton d'oracle et de saltimbanque (*cantimbanco*), son procédé sophistique, sa furie d'hyperboles, sont des qualités éminemment françaises et tout à fait étrangères à la gravité ainsi qu'à la réserve des Italiens.

Là même où les opinions de Joseph de Maistre ont été dictées par les salutaires influences de la très proche Italie, les accessoires qui les accompagnent sont de fabrique française. Son ouvrage *Du pape*, par exemple, reflète un vif sentiment de la catholicité italienne, il est fâcheusement rempli de digressions en désaccord avec le thème principal. N'est-ce pas dans ce livre que se trouve cette maxime étrange, d'après laquelle il appartient aux écrivains français de nommer les choses en Europe? Une telle maxime

(9) Cf Gioberti : *Della riforma cattolica* (ouvrage posthume), p. 204.

est en harmonie avec ce que répète fréquemment M. de Maistre, lorsqu'il établit la supériorité de la langue française. Gioberti constate à ce propos ce qu'il appelle une lourde inconséquence. Comment, en effet, est-il possible, d'une part, de reconnaître que le Pape est le pivot de la civilisation européenne et d'attribuer, d'autre part, la primauté à un idiome différent de celui de l'Italie ? Il ne saurait exister, ajoute le tribun piémontais, un cerveau de l'Europe à Rome et un langage à Paris. Qui ne voit que l'idée et la parole sont inséparables ? Or, quel est l'oracle légitime du monde, sinon Rome ? Et depuis quand — per Dio — les Français ont-ils cette fameuse prérogative de nommer les choses ? — Elle leur advint, se répond aussitôt Gioberti, le jour où l'Europe perdit son unité religieuse, où l'autorité pontificale s'amointrit. Au temps de l'unité, lorsque le Pape dirigeait le monde et gouvernait civilement sa destinée, ce privilège était confié aux concitoyens du Souverain Pontife, ainsi qu'aux successeurs de ce peuple qui l'avait autrefois possédé. C'est pourquoi les Romains, et non les Gaulois, imposèrent la raison et le langage à l'ancien Occident, de même que ce sont les Toscans et non les Français qui excellèrent dans la littérature à l'heure où elle reprit de l'éclat. M. de Maistre ignore donc la première condition d'une renaissance catholique et européenne, qui est de ravir à la France cette maîtrise intellectuelle et morale qu'elle a usurpée (*usurpata*). Gioberti conclut que les Français, avec leur idiome facile et léger, peuvent être des traducteurs, mais non point des auteurs. La langue française, de l'aveu de tout le monde, est la plus pauvre de toutes les langues. Heureusement, la Providence a frappé les lettres françaises de stérilité.

Chacun a, de lui-même, fait la critique de telles affirmations qui trouvent leur prétexte, non leur justification, dans la fièvre patriotique. Ce serait une erreur de croire que les intempérances de Gioberti puisent leur vivacité dans je ne sais quel emportement. Il y a plus d'habileté qu'il n'y

paraît tout d'abord, dans le volumineux *Primato*. Le tribun piémontais est virulent, il est également rusé. Il convenait que son plaidoyer fût divisé en deux parties : la première formée de médisances à la nation qu'il déteste, la seconde réservée à une flamboyante exaltation de sa nation. Il convenait aussi de rendre évidents certains oublis intentionnels et de tresser quelques couronnes inattendues. Bien qu'il ait été incontestablement un homme décidé, Gioberti a le soin, dans le *Primato*, de ne pas offusquer le « Barbare » qui est plus directement l'ennemi de l'Italie, c'est-à-dire l'Autriche. Il n'en dit pas un mot. Quant aux Jésuites qu'il a en horreur, autant que les Français — si la chose était possible ! — parce qu'ils sont à ses yeux le fléau de la catholicité, l'instrument de la dégénérescence nationale, Gioberti leur tourne un couplet fleuri. Il sait bien que sera prochaine l'occasion de faire une guerre de stylet à la puissante Compagnie qu'il appelle « la secte malfaisante. » En attendant le terrible orage qu'il soulèvera, le tribun écarte tout ce qui pourrait compromettre le succès de sa tentative. Il vise en premier lieu à gagner le clergé italien à sa cause. Le clergé, d'ailleurs, répondit aux prévisions giobertiennes, séduit qu'il fut par le rôle distribué à la Papauté et au Sacerdoce.

L'Italie est la capitale de l'Europe, proclame l'exilé, parce que Rome est la métropole religieuse du monde. Il est si vrai, insiste-t-il, que les origines civiles de l'âge moderne appartiennent à la Péninsule, en vertu de ses titres divins, qu'en elle s'incarnent les deux principes de *création* et de *rédemption*, d'où émanent tout le réel et tout le connaissable.

L'Italie est salvatrice des autres peuples, elle ne peut pas, au contraire, recevoir le salut de l'étranger, elle le trouvera en elle-même. Et pourtant, il y a encore des Italiens qui attendent l'appui de l'extérieur ; quand les Français plantèrent sur Ancône « le drapeau abhorré », ils applaudirent à l'outrage barbare, qui violait dans la majesté du Pape



l'indépendance de la nation et la dignité de chaque prince italien. Ils auraient dû se rappeler ce qui arriva en des temps peu éloignés. N'a-t-on pas vu tomber à pic, des Alpes, de faméliques libérateurs, semblables à des oiseaux rapaces ou à quelque troupe de loups, haletants, courant vers leur proie ; n'a-t-on pas vu dévaster les champs, saccager les maisons, déshonorer les femmes, profaner les églises, etc. ? Et Gioberti n'est pas à bout de souffle en sa grandiloquence énumératrice. Il sait également emprunter de la force persuasive à la simple répétition de ses axiomes. Aussi, affirme-t-il sans cesse le caractère ombilical de l'Italie. « J'observe en fait », écrit-il textuellement, « que l'universalité est un des titres les plus évidents du génie italique, et que l'Italie fut toujours civilement ou religieusement la plus cosmopolite des nations. Dès lors, comme par sa force créatrice elle tend au sublime dynamique, de même par sa force expansive elle tend au sublime mathématique, en s'élevant au-dessus de l'espace et du temps, et en se considérant, conformément à sa situation, comme le centre perpétuel du monde habité. »

Comparé avec l'empire du Souverain Pontife, Gioberti se demande ce que représente l'empire de Sésostri, d'Alexandre, celui des Romains, des Huns orientaux, des conquérants mongols, celui de Charles-Quint. Et il ajoute : l'Italie, qui est le siège et pour ainsi dire la cour de la monarchie spirituelle, est encore aujourd'hui l'image la plus vivante de la race italienne, elle mérite d'être saluée comme la patrie universelle et comme la nation régénératrice de la famille humaine. « L'Italie, étant conservatrice et rédemptrice de la civilisation européenne, destinée à occuper le monde entier et à devenir universelle, peut être avec justice appelée la nation mère du genre humain ». (*Primato*, t. I, p. 54.) La Providence lui a assigné la suprématie morale et civile. L'apologiste de la providence italienne esquisse une justification de sa thèse, d'après la géographie. Il déclare que l'Italie est, politiquement parlant, la plus centrale

de toutes les provinces européennes. La ville de Romulus, par le site merveilleux qu'elle occupe, est, seule, susceptible de devenir le « nombril du monde ».

Les Italiens sont les lévites de la Chrétienté. Si l'Italie et le Saint-Siège sont, assurément, deux choses distinctes, une alliance ou, pour traduire plus exactement l'expression giobertienne, un mariage de dix-huit siècles les ont tellement unis et rendus familiers l'un à l'autre que, s'il est permis d'être catholique sans être italien, il est impossible d'être parfait italien sans être catholique, comme il est impossible de se réjouir de son italianité sans participer à la splendeur de la catholicité. Le Pape a été le créateur du génie italien, et il est tellement d'une même nature avec lui que l'on peut vraiment dire que l'Italie est spirituellement dans le Pape, comme le Pape est matériellement en Italie...

Gioberti se félicite que les théories démocratiques, désordonnées et licencieuses, soient contraires au génie de sa nation. Les doctrines de civilisation chimérique et de liberté excessive proviennent d'Angleterre, et la France, qui est seulement apte à vulgariser les idées d'autrui, s'est approprié de telles doctrines. Les démagogues n'ont jamais été approuvés par l'ensemble de la nation, dans la Péninsule. Tous ses hommes de génie les ont repoussés, de Pythagore à Alfieri. Et se tournant vers ses compatriotes exilés, le tribun leur recommande de se garder d'imiter les coutumes du pays où ils se trouvent : « Gardez le germe de la patrie intact, leur dit-il. Conservez-vous immaculés des opinions et des usages étrangers. Sachez être des Italiens simples et libres, sentant et pensant italiennement, même chez les Barbares. Résister aux flatteurs étrangers est la meilleure preuve que vous donnerez de la force de votre esprit et de votre affection pour votre pays. Prenez exemple, à cet effet, sur Camille et sur Dante, qui n'imitèrent point les coutumes, qui ne s'imprégnèrent point des doctrines et des croyances galliques. Conservez la foi du Christ comme la

plus glorieuse enseigne de l'italianité. Soyez tous catholiques... »

Gioberti invite ses compatriotes à aimer le gouvernement des princes. Il en fait une longue apologie. « S'ils se trompent quelquefois, rappelez-vous que ce sont des hommes, et qu'ils sont sujets aux communes misères. » Des princes, notre auteur passe aux ordres religieux, dont Machiavel et Dante écrivirent l'éloge. Les religieux, il arrive qu'ils sont réclamés par ceux mêmes qui les avaient chassés. Il en a été ainsi en France, en Belgique, en Angleterre et autres pays (T. I. p. 376). « Je considère les moines comme un besoin de la civilisation et, pour parler le gracieux langage de nos jours, comme une nécessité sociale »...

Il est inutile d'insister sur la seconde partie du *Primato*, qui est consacrée aux preuves — si j'ose dire — de la réalité de cette prééminence italienne. L'Italie est la première relativement à la Pensée, aux sciences philosophiques, aux sciences religieuses, aux sciences mathématiques et physiques, la première dans les sciences politiques, dans l'érudition, dans l'histoire, dans les lettres et les beaux-arts, elle est encore la première dans l'éloquence. La langue italienne est la première parmi les idiomes issus du latin par le moyen du christianisme. Le second tome du *Primato* peut se résumer en quelques mots : l'Italie crée l'Europe chrétienne et moderne, l'Europe retourne à l'Italie. L'Italie paraît destinée à mettre en paix les peuples de l'Europe, comme la philosophie italienne est la seule capable d'harmoniser les spéculations discordantes des autres pays. L'Italie est la seule à avoir conservé intact le principe protologique du savoir.

On le suppose, l'élément laudatif de la théorie giobertienne se complète, là encore, de critiques à l'égard des Français. Ils ont eux aussi une primauté, celle de la régression intellectuelle, ils en ont une autre, celle de la vulgarisation. Il y a bien eu un Sylvestre II qui, paraît-il, aurait introduit en Europe les chiffres arabes et le système

décimal, et la première idée de la machine à vapeur. Il est né en France, mais il était animé par l'esprit romain et italien. Du reste, la première gloire de l'antique Italie, dans les mathématiques, c'est Archimède. (T. II, p. 106 et 109.) Dans les sciences spéculatives, il y a bien Malebranche, mais il a été nourri de la vieille sagesse catholique, il est donc aussi peu français que possible, et c'est en outre le philosophe le moins lu dans son pays...

Les Français, charlatans (*ciarlatori*) par excellence, confondent leur propre pays avec l'univers (T. II, p. 333). Quelle est la direction objective dont la France a besoin pour se redresser et prospérer ? De la parole italienne et catholique. Les peuples celtique et germanique ne peuvent pas vivre isolés, ni exercer les premières fonctions de la civilisation. Ce privilège a été octroyé par la divine Providence à la race pélasgique... Les Italiens ont été ensuite investis de cet honneur, lorsque Rome guerrière donna au monde barbare la raison et la langue, et lorsque Rome chrétienne le civilisa une seconde fois.

Mais, dira-t-on, le pape Léon III n'a-t-il point instauré l'Empire d'Occident ? Gioberti y a pensé. Cet acte est, à ses yeux, une funeste erreur. Le pontife, en remettant le sceptre à un Barbare, à Charlemagne, n'avait point prévu la fâcheuse conséquence qui en résulterait pour la tiare.

Il était normal que le *Primato* contint des revendications concernant la Savoie, la Sardaigne, la Corse, Malte et quelques moindres îles.

Notre Piémontais n'est pas aussi dogmatique qu'on l'a prétendu. Il admet qu'on soulève des objections à sa thèse. Il les a prévues. Rien n'est plus facile, pour lui, que d'y répondre. Il avoue bien que la France retient actuellement cette supériorité convoitée pour l'Italie. Cependant les Français, bien que très ingénieux selon leur condition, seraient impuissants pour le disputer aux Italiens, relativement à la valeur subjective de l'intelligence. Quant à l'instrument objectif, les Français ne le possèdent pas en propre, ils doi-

vent le recevoir des Italiens, et ils ne le conserveront que dans la mesure où ils ne se révolteront pas contre les influences du Catholicisme et de l'Italianité. D'ailleurs — per Dio — quel est donc le Primat que la France exerce depuis un siècle en Italie ? Quels sont les miracles qu'elle a opérés, les bienfaits qu'elle a apportés ? Vous-mêmes, Italiens, apostrophe Gioberti, vous avouez que la domination morale de la France a corrompu ou tué la langue, la littérature, les institutions, les coutumes, le jugement, la religion et le génie des autres peuples, et vous osez la glorifier de telles œuvres ?...

Qu'on ne s'y trompe point, les arguments interminablement déployés dans le *Primato* ne sont pas circonstanciels. Dans l'âme, Gioberti a toujours été gallophobe, avant comme après la publication de ce fameux ouvrage. Je sais bien que, s'il s'exprime avec virulence contre les philosophes français de son temps, il s'agissait quelquefois de personnages dont la réputation était disproportionnée au mérite, un Victor Cousin qui a été l'une de ses bêtes noires. Mais il reste à la charge du pamphlétaire turinois beaucoup d'exagération et de parti pris nationaliste. Descartes a été, de sa part, l'objet d'une animadversion farouche. « La France actuelle », écrit-il à son ami Santa-Rosa, lors de son premier séjour à Paris, « ne possède, à proprement parler, pas un seul métaphysicien illustre, car si Cousin est célèbre, c'est bien plutôt à titre d'écrivain qu'à titre de philosophe. Les penseurs, du reste, n'ont jamais été fort nombreux dans ce pays : au siècle dernier, ils n'ont pas fait autre chose que de copier ou de remanier en les exagérant, les doctrines de Locke, lequel, après avoir succombé en Angleterre sous les coups de David Hume, revivait en France amoindri et contrefait sous la livrée de Condillac. Au xvii<sup>e</sup> siècle, Descartes acquit une grande réputation, et j'avoue que c'était un beau génie ; mais je n'ai jamais bien compris l'idolâtrie de ces Gaulois qui font de lui un grand homme et l'égalent à Bacon, à Galilée et aux autres restaurateurs de la Sagesse humaine.

Lorsque Descartes vint au monde, les ténèbres de la scolastique avaient déjà été dissipées par l'œuvre de la Renaissance italienne. Ficin avait remis Platon en honneur, Campanella avait en quelque manière renouvelé Aristote, et Bruni, si je puis dire, avait pris son vol sur les ailes de l'ontologie... Il suffit de se rappeler, pour apprécier de telles impertinences, qu'à l'heure où elles étaient formulées, le « grand homme » en Italie était Galluppi. Rosmini commençait seulement à se révéler.

Il est assez amusant, en tout cas, de reproduire l'opinion de V. Cousin sur Gioberti. Il lui retournait ses méchants compliments en déclarant simplement que le tempêteux satiriste n'était pas un philosophe !

Le *Primato* n'est que le développement, concernant la renaissance politique de l'Italie, d'idées que son auteur a déjà émises dans un ouvrage antérieur, consacré à la restauration des études philosophiques : *Introduzione allo Studio della filosofia* (1841). Dès les premières pages, la verve polémique s'y répand : « Les étrangers, écrit Gioberti, ont toujours nui à l'Italie, non moins par leur influence morale que par la force des armes. Il est né au siècle passé, et elle fleurit encore, une secte de gallomanes (gallizanti), gens qui voudraient tirer de Paris, avec les modes de la toilette, les trois éléments de la civilisation : la philosophie, la religion, la langue. Nul aliment n'est de leur goût, s'il n'est français, ou pour le moins assaisonné à la française. Les Français composent assurément une très illustre nation ; ils ont produit de grands hommes et fait de grandes choses ; ils possèdent plusieurs inventions et institutions que nous ferions sagement de nous approprier ; ils ont, sous plus d'un rapport, bien mérité de la liberté civile et politique de l'Europe ; ils paraissent destinés à être alliés de l'Italie, quand elle sera redevenue une nation... »

Dans l'*Introduzione* encore, nous retrouvons le même procédé sophistique — et que nous pourrions juger quelque peu puéril s'il n'avait pas obtenu de résultat national —

quand il s'agit d'apprécier les hommes historiques. Dans le *Primato*, Gioberti fait allusion à Napoléon, c'est surtout dans l'*Introduzione* qu'il en parle longuement. Il le traite comme le plus cruel et le plus implacable ennemi de la civilisation des nations qui ait jamais existé (10). Et néanmoins, l'Empereur est pour notre tribun un Italien, et avec Alfieri le plus vigoureux des Italiens. Comment Gioberti accorderait-il la gloire italienne avec la férocité ? En un tournemain, il présente un génie qui agit d'abord à l'Italienne en unissant l'audace à la circonspection, et qui, dans la suite, imita la fougue française, d'où sa chute...

Les inconséquences et les contradictions sont fréquentes chez Gioberti, soit dans sa vie, soit dans ses œuvres. La malice des choses s'en est aussi mêlée. Quoi de plus plaisant ! L'abbé turinois, misogalle forcené, était, d'après son ami V. Morpurgo, d'une famille originaire de France (11). Le tribun qui n'éprouve de la joie qu'à rabaisser les illustrations françaises, que fait-il par ses prédications au profit du Saint-Siège, sinon d'importer en son pays les doctrines ultramontaines d'un Lamennais, dont il tient le rôle en y ajoutant des revendications au bénéfice de l'Italie ? Après avoir appelé Charles-Albert un homme cruel, il devint son ministre. Détracteur aveugle de la France, c'est lui qui sollicita l'appui de cette France, dont il avait naguère injurié le représentant (12). On serait infini à reproduire toutes les contradictions giobertiennes. Pour ses injustices, elles sont assez évidentes pour ne pas y insister. J'en veux pourtant citer une. D'après notre pamphlétaire, J.-B. Vico a été non point rare, mais unique, l'homme de génie le plus vaste et le plus puissant qu'ait vu naître l'Italie, depuis Dante et Michel-Ange. Il vécut et mourut méprisé de ses compa-

(10) Cf. T. I, p. 464, de la trad. fr., Tourneur et Defourny.

(11) V. Notice nécrologique. Extr. de la *Presse*, 1852.

(12) Cf. *Introduzione*, T. I, p. 464. « Un jeune homme de bon naturel, très abondamment pourvu de cette frivolité, de cette vanité puérile qui manquait à son oncle... » Il s'agit du futur Napoléon III.

triotés (13). Par qui fut-il découvert, cet astre ? Par un Français, Ballanche. Ballanche, Gioberti l'appelle bien un « philosophe très profond et très religieux » (14), mais il se garde aussi d'avouer tout ce qu'il lui doit. N'était-il point défendu de s'inspirer, au nom de la suprématie italienne, d'un auteur de la « *Francia scellarata e nera* », pour parler le langage d'un bon ami de Gioberti, Leopardi ?

On le soupçonne probablement : le langage gallophobe de Gioberti, si violemment médisant, étonna. L'auteur s'efforça de le justifier. Dans une réponse, notamment, adressée à la *Revue des Deux-Mondes*, non insérée par cet organe, et publiée en appendice à l'ouvrage, *Degli errori di Rosmini*, le tribun rétorque : « Il me paraît qu'il est d'autant plus permis de parler des défauts des peuples (pourvu qu'on le fasse avec modération et convenance) que la critique, dans ce cas, étant générale et admettant un grand nombre d'exceptions individuelles, ne peut justement blesser l'amour-propre et la susceptibilité de personne. » Dans les *Prolégomènes du Primato*, il poursuit : « Je puis me vanter d'avoir parlé de la France d'une manière plus discrète et plus courtoise que ne l'ont fait ses propres enfants. » Et il cite, comme garantie de sa politesse et de sa réserve, la fameuse boutade de P.-L. Courier traitant le Français comme le plus valet de tous les peuples.

Une des expressions les plus fréquemment employées par Gioberti est celle de *modération*.

Au surplus, le pamphlétaire se dérobaient en prétextant que, s'il énonçait des « vérités » sur les Français, il les accablait, par ailleurs, de compliments. En effet, ne dit-il pas que « la France est une grande et noble nation » ? Autre part, ne reconnaît-il pas que Cuvier est un savant dont la gloire honore un pays ? Il est vrai, Gioberti parsème de temps en temps ses outrageuses diatribes de quelques mots flatteurs. Il écrivait cependant à l'un de ses amis :

(13) Cf. *Introduz*, T. I, p. 121 et 152.

(14) *Teorica del sovrannat*, p. 385.



« Mon aversion pour la langue et la nation françaises va croissant de jour en jour : si je dois devenir fou, ce sera vraisemblablement par un excès de *misogallomanie*. Or, comprends bien ceci : on trouve en Belgique tout le mauvais côté de la France, séparé de ce quelle a de bon, c'est-à-dire le génie et l'esprit. » Le délire, chez Gioberti, nous le savons, eut une origine plus idéaliste.

La lecture du *Primato* achevée, on nous permettra d'exprimer quelques réflexions.

Les libraires de Turin avaient prévu que la publication de ce livre n'aurait aucun succès, et qu'elle nuirait aux ouvrages précédents du même auteur. Récemment, un analyste de la pensée giobertienne signalait que l'enthousiasme fut inoubliable (indimenticabile) (15). En fait, le succès de librairie, sans examiner la diversité des opinions, a été considérable. Ce fut une explosion. Toutefois, les avis se partagèrent. Si Balbo, en appréciant le *Primato* comme un livre « modéré », disait que ce livre était, non pas un écrit, mais un acte, d'autres accusaient Gioberti d'être un faiseur de romans (facitore si romanzi politici), incapable de comprendre les problèmes concrets et positifs. Les mêmes critiques allaient jusqu'à prétendre que les Giobertiens étaient de nouveaux « Barbares, pires que les Vandales. » Le tribun ne s'étonnait pas outre mesure que le *Primato* ne fût point compris par tout le monde.

Ses interminables exhortations, mêlées de polémiques furibondes, ne s'adressaient pas à tous les publics. Le *Primato* cherchait surtout l'oreille du clergé. En sa volonté que le clergé partageât ses conceptions politiques, l'abbé piémontais, s'il n'était point en toute sincérité le partisan de la philosophie cartésienne, monta d'une octave, par tactique, la vivacité de ses remarques. Relativement à l'auditoire envisagé, Gioberti obtint sa première victoire. Constatant que la cause de l'indépendance italienne n'était point

(15) E. Pinchia. *La missione dell' Italia nell' ammaestramento di V. Gioberti*. Rome, 1915.

plaidée seulement par des incrédules, le clergé s'enthousiasma pour le Giobertisme. Sa seconde victoire lui fut gagnée par la publication des *Prolégomènes au Primato*, qu'il serait plus exact de nommer les *Prolégomènes au Jésuite moderne*, le plus formidable pamphlet qui ait jamais été dirigé contre la Compagnie. Les libéraux se rallièrent à la bannière du Giobertisme (16).

Nous avons fait allusion aux contradictions du tribun. Dans le nombre, il y en a de plus apparentes que réelles. Après avoir exhaussé la Papauté, qui du reste n'était point dans son système une Papauté du Moyen Age, mais adaptée aux temps actuels, la pensée de Gioberti se laïcisa. De guelfe il devint gibelin. Il écrivit, pour formuler sa nouvelle doctrine, un gros ouvrage de 1150 pages : *Del Rinascimento civile d'Italia* (1851). C'est là qu'il désigne prophétiquement Cavour, comme le maître de la destinée italienne.

Il est à coup sûr désolant de constater qu'il soit, pour ainsi dire, nécessaire de secouer l'inertie des élites par des harangues chauvines où les plus déplorables arguments succèdent aux plus ridicules propos et aux plus acerbes calomnies. Le *Rinascimento* ne présente plus le caractère de littérature de propagande. Le ton y est celui d'un homme d'Etat, le style en est généralement sobre, pondéré et vigoureux. Les âpres polémiques en sont à peu près absentes. Néanmoins, et c'est en cela que nous saisissons l'unité de la pensée giobertienne sous la diversité de ses adaptations, l'auteur s'y révèle toujours identique à lui-même, relativement à son idéal d'une Italie fière, libre et forte.

Nous avons dit notre émotion à voir le petit professeur, exilé à Bruxelles, s'élancer à la conquête spirituelle de son pays pour le soulever contre l'étranger ; irons-nous cacher

(16) Gioberti, qui était un ironiste cruel à ses heures, écrit un mot plaisant à propos des Jésuites : Je tentai la conversion des Pères dans le *Primato*, je la jugeai désespérée dans les *Prolégomènes*. (Cf. *Del Rinascimento civile d'Italia*, t. I, ch. 1, p. 8).

notre admiration en voyant, maintenant, l'ancien ministre, le grand homme trahi par d'injustes événements, et qui, après les jours d'apothéose, est voué à l'ingratitude des peuples qu'il voulait sauver, pour lesquels il a crucifié sa vie. Il a repris le chemin de l'exil, mais pénétré de la foi à la palingénésie des sociétés, indompté par la douleur, il garde toute fraîche son énergie dans l'espoir de la rédemption italienne. En lui, l'esprit prophétique, qui a animé son œuvre, conserve sa chaleur. Gioberti sait qu'un jour sa patrie bien-aimée sera reconstituée dans son unité. Aussi, dans le *Rinnovamento*, son livre testamentaire, il redit, à la veille de terminer une existence consumée pour son pays, le chant du *Primato* qui l'a exalté. Il lui redit : « La supériorité scientifique, politique et industrielle de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne présuppose le primat italien... L'Italie est la nation génératrice, elle est le *vitellum* ou l'embryon de l'Europe moderne, et dès lors la plus virile... La puissance créatrice de la race italienne se démontre éminemment par le fait que l'Italie a été trois fois l'institutrice de l'Europe : d'abord par la politique et les armes, ensuite par la religion et le sacerdoce, et enfin par la culture laïque des lettres, des beaux-arts et des sciences... »

Ivre de son rêve où se dessine une grande Italie, le patriote voit que les pandits de l'Inde eux-mêmes sont redevables à un Italien pour le texte authentique et correct de leur Ramayana. Il en oublie que la France a été indispensable pour imprimer la publication de son savant compatriote. Mais écoutons encore, plutôt que de nous attarder aux détails, le nationaliste ajouter : « Le génie chrétien et le génie italien ont une intime affinité dans l'idée et la force créatrice qui leur sont communes. La nation et la religion se correspondent : toutes les deux, elles s'unissent, se compénètrent et se mélangent ; et leur union est d'autant plus indissoluble qu'elle est augmentée et comme rivée par une habitude multiséculaire... Et la parole chrétienne est catho-

lique... Le premier siège de la communauté catholique, c'est Rome » (17).

Tels étaient les derniers accents de celui qui avait tendu toute son énergie pour finalement donner à l'Italie l'hégémonie piémontaise et à l'Europe la primauté morale de l'Italie. Nous n'apercevons plus essentiellement de contradictions dans ses œuvres. Quelle unité patriotique ! Il n'y a pas jusqu'à l'Évangile que Gioberti ne considérât comme l'actualisation et la manifestation parfaite des puissances idéales contenues dans la philosophie italo-grecque (18) !

En 1915, un admirateur du rénovateur de l'Italie écrivait : « Le Rinnovamento giobertien se révèle depuis 70 ans avec la splendeur de présages évidents et de nouvelles promesses... Moyennant un léger et mutuel effort de sincérité, la controverse entre l'Église et l'Italie sera terminée, si, dans l'histoire de Cavour, prévaut l'idée de Gioberti » (19).

Il resterait à résoudre, plus modeste, un problème giobertien. Après avoir dans sa *Protologia* (ouvrage posthume très remarquable) exprimé la prééminence de l'Italie, l'illustre agitateur prétend que la science moderne se partage en deux branches, l'une orthodoxe et créatrice, l'autre seulement analytique et inféconde ; la branche orthodoxe serait née en Italie avec Galilée, elle serait *pélasgique* ; la branche hétérodoxe serait née en France avec Descartes, elle serait celtique. (*Protol.*, t. I, p. 82.)

Le regard du prophète piémontais ne s'est-il point troublé ? Avant de formuler des axiomes aussi tranchants, Gioberti aurait dû réfléchir qu'en France, circonstance extraordinaire, son influence s'était annoncée vigoureusement. *Son introduction à l'étude de la Philosophie*, bien que le labeur fût considérable, a été traduite deux fois, avec les *Considérations sur les doctrines de Victor Cousin*. On se proposait de traduire les *Erreurs de Rosmini*. Le *Primato*

(17) Cf. *Rinnovamento*, ch. 10. *Del Primato italiano*, t. II, p. 450 et sq.

(18) *Prolegomeni del Primato*, 2<sup>e</sup> éd. 1846 ; 379.

(19) Pinchia, liv. cité, p. 53 et 59.

lui-même, en certains milieux, fut accueilli avec sympathie. On en avait, croirais-je, négligé fraternellement les invectives pour n'observer que les éléments favorables à l'Italie. Le celtisme de la France s'était laissé entamer par le pélasgisme. Fallait-il, à notre tour, chasser le « Barbare » ! Nous pouvons heureusement ne point marchander notre admiration à Gioberti, comme fondateur de la grande Italie, sans avoir à nourrir de projets malsains. Il suffit de méditer l'expérience giobertienne : elle indique pleinement ce que contient une « volonté de puissance ».

PAUL VULLIAUD.

## LETTRES FAMILIÈRES DE THÉOPHILE GAUTIER

---

Le titre de *lettres familières*, que je donne à l'ensemble présenté ici trouve sa justification dans les destinataires et encore mieux dans la teneur de ces lettres. Mais ce n'est pas là leur seul et particulier intérêt, car celui-ci est double.

En effet, ces lettres sont adressées par Théophile Gautier à ses deux filles, Judith et Estelle, à Estelle en majeure partie, à sa sœur Emilie, et à Carlotta Grisi, et elles ont trait principalement à sa vie et aux circonstances terribles de 1870-1871. Elles révèlent donc, d'une part, toute l'affection, la tendresse profonde d'un père, alors séparé de ses enfants et de ses amis, et elles reflètent, d'autre part, les angoisses et les misères qu'eut à supporter tout Parisien resté enfermé dans la capitale durant le siège de Paris de 1870 et la Commune de 1871. C'est donc par ces deux côtés que l'intérêt se double en se combinant et en se complétant l'un par l'autre. On le voit, ce nouveau groupe de lettres est d'un intérêt différent de celui de l'ensemble que j'ai publié, en 1914, dans le *Mercur de France*. J'en dois la communication à l'amicale obligeance de M<sup>me</sup> David Devriès et de M. Théo Bergerat, auxquels je réitère ici mes remerciements les plus sincères.

Une fois de plus, il y a lieu d'insister sur le caractère du sentiment délicat et profond qu'attestent ces lettres. Plus sûrement que les meilleures assertions, elles révèlent ce qu'était le père en Théophile Gautier, le cœur tendre, le cœur de pitié, de bonté, au sentiment large et profond, qui s'étendait à la famille comme à la patrie. Que deviennent, devant de si probants témoignages, les jugements portés par de piètres psychologues à la myopie incurable, qui ne voyaient en Gautier qu'un impassible ou un indifférent, parce qu'ayant la décence de ses sentiments intimes, il se gardait bien de les montrer à tout venant ? La lettre à sa fille Judith, à elle seule peut-on dire, donne réponse à ces juges

superficiels. Cette lettre n'a guère son pendant pour le tact, la dignité, et pour l'affection vraie ; tout y est expression profonde. Que pourraient arguer les incrédules de la sensibilité du bon Théo après lecture des deux lettres à sa fille Estelle et à Carlotta Grisi des 12 et 13 février 1871 ? La cause est entendue.

Bergerat, dans son livre de *Souvenirs* sur Théophile Gautier, a donné quelques-unes de ces lettres, mais fort tronquées pour la plupart. On les trouvera ici dans leur intégralité. Les quelques passages publiés par Bergerat sont relevés dans les notes. Tout le reste est naturellement inédit.

Les notes nécessaires ou utiles sont mises à la suite de chacune des lettres, sans chiffre de renvoi dans le corps de la lettre venant en altérer la physionomie. Le lecteur curieux de ces indications complémentaires s'y reportera facilement.

C'est le même souci de la chose écrite qui m'a fait respecter autant qu'il se peut faire typographiquement la graphie de l'autographe de Gautier, estimant que l'intérêt s'accroît, pour le lecteur, à trouver dans le texte imprimé la plus exacte physionomie de l'écriture spontanée émanant de la pensée.

HENRI BOUCHER.

## I

Cher petit monstre vert et rose

Ta gentille petite lettre m'a fait un vif plaisir ; elle est gaie fine et spirituelle comme toi. Tu es charmante et [au] possible qualité qui manque beaucoup dans la maison, la seconde bien entendue car vous êtes toutes charmantes quand vous le voulez. Comme le déluge auquel j'ai été exposé n'était pas un déluge sec à l'instar du théâtre du châtelet j'ai attrapé une fluxion qui m'a fait souffrir beaucoup et m'a rendu abominable. Je commence à peine à reprendre ma vraie tête d'Holopherne suspendue à la main de Judith par une touffe de crin. Souffrir ce n'est rien mais être laid horreur ! J'espère que ta coquetterie féminine comprendra ce sentiment. J'ai déploré comme il convient la mort de Babylas « qui avait des ailes et n'a pas volé ! » épitaphe digne de l'Anthologie et qui semble être

de Méléagre le charmant petit poète grec. Enfin son tombeau n'a pas été l'estomac vorace d'Enjolras ou d'Eponine chatte bien élevée mais très sur sa gueule. Judith avait juré de ne jamais quitter Babylas mais cela n'a servi à rien, il n'a pas été mangé, mais il est mort « ce n'est pas la balle qui tue, c'est la destinée » disent mélancoliquement les arabes fatalistes. Assez jaboté sur le trépas de ce pierrot modèle, passons à d'autres exercices. Voilà la classe de dessin dissoute, mais cela ne doit pas t'empêcher de travailler le maître est absent mais la nature le grand modèle est toujours là. Je ne sais pas si tu deviendras un grand peintre mais l'étude que tu fais te révèle la beauté de l'univers et t'ouvre le monde immense des formes. — Occupez vous sans vous fatiguer, amusez vous bien gentiment et quand votre monnaie sera épuisée écrivez-moi pour que je vous ravitaille car vous savez bien, petites pestes que vous êtes que mon gousset vous est ouvert comme mon cœur.

Je te baise sur tes douces joues fouettées de rose ancien monstre vert.

ton papa

THÉOPHILE GAUTIER

P. S. personne ne me dit rien du chinois. Cet aimable magot est-il retourné au pays des paravents et des porcelaines.

Ma chère Nini

Je profite de ce bout de papier pour t'embrasser de tout mon cœur et te dire que tu recevras demain un bon de deux cents fr. Dalloz m'a demandé une pièce de vers pour l'impératrice à l'occasion du 15 août. Et il a fallu tout quitter pour cette fantaisie. Si cela ne suffit pas, un mot de toi et j'enverrai une seconde quittance de deux cents autres fr. afin que vous ne sentiez mon absence que morale-



ment. Sois prudente dans ta natation et prends toutes les précautions possibles avant de te lancer.

ton vieux

THÉOPHILE GAUTIER

*Lettre I.* — (Collection Théo Bergerat). Lettre sur un seul feuillet de papier bleuté à rayures linéaires transparentes, écrite de Genève en 1865, adressée à sa fille Estelle et à Nini en post-script. On peut en placer la date entre le 2 et le 8 Août 1865, Gautier étant déjà en Suisse avant le 1<sup>er</sup> Août, comme l'indique l'article *La fête des vigneronns à Vevey*, paru le 1<sup>er</sup> août 1865, et la pièce de vers à *l'Impératrice*, demandée par Dalloz, ayant paru dans le *Moniteur Universel* le 15 août 1865.

La *Nini* du post scriptum est l'abréviation du nom d'Eugénie qui se trouvait donc chez Gautier à Paris à ce moment-là. C'était Eugénie Fort, la mère de Toto, c'est-à-dire de Théophile Gautier fils. *Monstre vert* est le sobriquet que G. avait donné à Estelle, la cadette de ses deux filles. — *Babylas*, moineau favori des filles de Gautier. — *Enjolras*, chat noir; *Eponine*, chatte noire très en faveur, de la ménagerie féline de Gautier.

Bergerat date cette lettre : 29 juillet 1886 ?? Il en a supprimé tout le début jusqu'à *Comme le déluge*, et la fin à partir de *passons à d'autres*, y compris la signature.

—

II

Ma chère Lili,

Je suis arrivé à bon port, sans aucun désagrément si ce n'est que des Essarts m'a craché à la figure toute la nuit en me parlant. Sauf cela, c'est un charmant garçon. Il m'a quitté à Macon et j'ai pu dormir tout d'un morceau jusqu'à Genève où j'ai trouvé à la gare Carlotta et Ernestine qui m'attendaient. Il fait assez beau à la villa, un peu froid vu l'élévation du lieu et le voisinage des montagnes. Je me porte bien et je me porterai mieux encore lorsque je serai remis de la fatigue des derniers jours. Ici tout le monde va bien, et à côté de ces mines roses et fraîches j'ai l'air d'un cadavre mais je suis né mort et alors que je ne peux pas avoir le teint fleuri, il faut y renoncer. — Vous baignez-

*non  
est Ernestine*

vous beaucoup ? ne laissez pas le réservoir déborder. Comment vont les armoires. J'espère que vous êtes toutes en bonne santé et que ma petite Estelle chérie ne s'ennuie pas trop. Toute la colonie va bien et vous envoie ses meilleurs et plus sincères compliments. Je t'écris à toi parce que tu es l'ancienne des jours, l'ainée après moi. Observons les rites. De concession en concession le serrurier capet en est arrivé à la guillotine. — Je vous embrasse de tout cœur. Dis à Estelle qu'elle m'écrive et mette un petit mot aimable pour sa tante. Le tapissier est-il venu ? Toto a-t-il apporté les sommes ? Répondez catégoriquement.

bien à toi

ton frère

THÉOPHILE GAUTIER.

*Lettre II.* — Lettre autographe de l'ancienne Collection Emile Bergerat ; appartient actuellement à M<sup>me</sup> David Devriès. Écriture microscopique sur papier vergé blanc au chiffre de Carlotta Grisi, C. G. entrelacés, et sur le recto de la première page ; adressée à sa sœur Emilie à Paris, de Genève, de la villa Saint-Jean chez Carlotta Grisi. Cette lettre peut être du 15 septembre 1866, paraissant antérieure à la suivante qui semble la compléter sur certains points, et où Gautier interroge sur l'état *des armoires*.

Carlotta, c'est-à-dire Carlotta Grisi, l'amie que Gautier affectionna le plus en sa vie, était la sœur d'Ernesta Grisi, la mère de Judith et d'Estelle. — Ernestine, la fille de Carlotta.

Des Essarts : Emmanuel des Essarts, le poète.

### III

Mon cher petit Monstre vert.

Je t'écris à toi directement et tu ne [te] plaindras plus que je cherche dans l'observation des rites un prétexte pour cacher ma paresse. Je te remercie d'abord de ta gentille lettre qui n'a eu qu'un défaut celui de se faire un peu attendre mais enfin elle est venue et m'a fait voir que vous étiez tous en bonne santé. Le Seigneur choléra s'est-il enfin décidé à quitter cette bonne ville de Paris et sa banlieue ? J'espère

qu'il s'est en allé bleuir ailleurs la figure des personnes. Ici, il n'a pas paru et Genève conserve glorieusement sa réputation de cité inaccessible aux pestes variées qui déciment le pauvre genre humain. La température y est tout aussi détraquée que chez nous. Depuis mon arrivée, il n'y a pas eu deux jours de beau temps de suite. Il ne fait que pleuvoir et quand il ne pleut pas, il fait un froid de chien. C'est à peine si l'on peut aller kilométrer dans le jardin. Cependant entre deux averses nous avons profité dimanche dernier d'un beau jour unique pour aller faire une petite excursion en Savoie — je devrais dire en France, puisque la Savoie est annexée — chez un cousin de M<sup>lle</sup> Rivoire, arpenteur-géomètre qui habite dans la montagne une maisonnette solitaire au bord d'un torrent d'une eau limpide comme du cristal au milieu d'un jardinet extravagant peu cultivé où les roses, les volubilis, les capucines et les géraniums se mêlent sans le moindre orgueil aux plus humbles légumes. Ce brave homme vit là en anachorète avec un aide qui s'appelle de son nom Muffe fait le ménage et la cuisine me connaît parfaitement, lit la floride de Méry, sait que Leverrier a découvert Neptune et mille autres choses surprenantes pour l'endroit. Muffe possède une retraite de six cents fr. sur laquelle il fait une pension de deux cents fr. à un moutard qu'il a je ne sais où — avec le reste, il vit comme un prince ou comme un sauvage, voilà le rêve de Lili réalisé. C'est bien là *Aléxis* ou *la maisonnette dans les bois* ce roman de Ducray-Duminil qui nous plaisait tant quand nous étions petits. Il y a la cabane, il y a le bois, il y a le ruisseau plus un splendide horizon de montagnes et Muffe pour faire des omelettes exquisés et du veau aux pommes de terre de première classe. Le bonheur doit être là, ou il n'est nulle part. Hier nous avons fait une petite promenade en voiture découverte, au bord du lac; au bout de dix minutes nous en avons assez. Carlotta était bleue de froid et moi vert, quoique nous fussions habillés comme pour un voyage en Laponie. Elle a eu des frissons toute la soirée

et se sentait de la glace dans la moelle des os. Le soleil s'use, le monde se refroidit et la terre ne sera bientôt plus comme la lune qu'un vaste désert de neige éternelle. Je ne lis pas Walter Scott mais j'ai lu toutes les livraisons de la revue des deux mondes parues depuis mon dernier voyage à la Villa Grisi. De plus j'ai avalé les apôtres de Renan et l'histoire de la révolution par Quinet. Une belle chose, bien au-dessus des rabachages démagogiques ou aristocratiques. Toi, tu t'adonnes à Charles Nodier. Rien de plus pur de plus suave, de plus tendre que ce charmant géniesi injustement oublié maintenant et dont on ne prononce pas le nom deux fois par an même parmi les lettrés. Ainsi va la gloire. C'est vraiment bien la peine de s'échiner à faire de la copie, car, qui peut avoir la prétention de faire mieux que Trilby, La fée aux Miettes, Inès de la Sierras, Smarra et la Légende de Béatrix ? A propos de copie j'étais parti avec l'idée d'en faire beaucoup et je n'ai fait que la nécrologie de ce pauvre Gozlan que tu as pu voir dans le Moniteur. En vérité je deviens un littérateur de pompes funèbres. Je ne fais plus d'articles que sur des morts. Mais laissons là ces idées pénibles et passons à autre chose. Ennuie-toi il le faut bien, l'ennui est le fond de l'étoffe mais on y peut broder quelques fleurs d'imagination. Je n'ai pas l'amour propre de croire que ma présence t'amuse beaucoup. Cependant je dois te dire que je reviendrai à Paris à la fin du mois sans faute, car je veux être à la fête de Carlotta le 4 novembre. En attendant joue de l'orgue et du piano, peinturlure, lis, traîne-toi de fauteuil en fauteuil, descends au jardin ta queue sous le bras le jour qu'il ne pleuvra pas à verse et même arrange toi quelque haillon avec l'aide de ta camériste. — J'espère que ta chambre sera finie quand je reviendrai et que mon cher petit oiseau le dernier de la couvée et le seul qui me reste aura un nid soyeux, duveté et bien chaud. Quand les armoires seront terminées et les tiroirs en place, commence sans te fatiguer, un premier débrouillement de dessins de gravures de livres illustrés et de bouquins. Baigne-

toi, soigne-toi, dors bien et prépare moi pour mon retour une risette un peu plus gaie que ton mélancolique sourire de complaisance. Je t'aime beaucoup sans le dire, j'ai trop de pudeur pour parler de ces choses-là, et rien ne me navre comme de te voir ou de te sentir triste. Carlotta, ta cousine et tout le monde de Saint-Jean t'embrasse de tout cœur.

mille caresses.

ton père

THÉOPHILE GAUTIER.

M<sup>lles</sup> Lili et Zoé sont priées de vouloir bien répondre un mot aux choses sérieuses qui suivent. Toto a dû vous remettre la semaine passée deux cents fr. de ma biographie et cette semaine cent quatre-vingts fr. du feuilleton Léon Gozlan. Avez-vous assez ? Vos petites vies sont-elles assurées ? Il ne suffit pas en ce monde d'avoir de l'eau à pleines baignoires, c'est agréable mais il faut l'utile. Où en sont les travaux ? Les ouvriers ont-ils demandé de l'argent ? J'espère que vous êtes en bonne santé. Faites travailler les autres et ne vous échinez pas trop. Nos vieilles peaux ont besoin d'être mises au portemanteau de temps en temps. Bien à vous de tout cœur.

P. S. Ernesta a-t-elle touché sa somme ?

THÉOPHILE.

*Lettre III.* — (Collection Théo Bergerat.) Lettre sur double feuillet de papier blanc vergé au chiffre de Carlotta Grisi, C G entrelacés, écrite sur trois pages chez elle à Genève entre le 20 et le 24 septembre 1866, ce qui se déduit de la mention qui est faite par Gautier de l'article nécrologique de Léon Gozlan, écrit à Genève et daté *Genève, 15 septembre*, et paru dans le *Moniteur Universel* le 17 septembre 1866.

Lili, c'est-à-dire Emilie, et Zoé, les deux sœurs de Gautier — Ernesta, voir la note de la lettre II. — On remarquera cette phrase plutôt mélancolique, de Gautier : « Mon cher petit oiseau... et le seul qui me reste » qui laisse entendre que l'oiseau qui manquait était sa fille aînée, Judith, mariée depuis peu.

## IV

## Ma chère Estelle

Quoique je doive revenir à Paris mardi matin pour le jour de l'an; je t'écris ce petit bout de lettre afin de te montrer que je pense à toi de près comme de loin et que je n'oublie pas ma case et ses chers habitants. Quand je suis arrivé Rose venait d'avoir la rougeole et l'avait donnée à Ernestine qui gardait encore la chambre en sorte qu'on a remi la fête de Noël à dimanche prochain. L'on recule Noël et l'on avance le jour de l'an à cause de mon prochain départ. Les deux cérémonies se feront en même temps, et l'exposition des étrennes aura lieu dans le salon avec celle des bibelots de l'arbre. Ce sera splendide. Carlotta qui travaille comme un galérien a fait quatre douzaines de noix dorées et argentées qui rendront, aux lueurs d'un tas de bougies roses, le sapin suisse semblable à un oranger du jardin des Hespérides. Entre ces noix et ces lumières seront pendus une multitude de brimborions à l'usage de l'enfance. Moi je me suis donné la douceur de rester quatre jours entiers sans faire de copie. Ce sont les étrennes que je me donne mais je recommence aujourd'hui mon plastras pour le feuilleton de Lundi. Je n'ai pas la fatuité de croire que vous vous êtes ennuyés en mon absence mais je pense que vous me reverrez avec plaisir. Je juge d'après moi. Dis toutes sortes de choses cordiales et fraternelles à Lili et à Zo. Baignez-vous avec prudence et ne vous enrumez pas. Il a fait ici beaucoup de brouillard et passablement froid. Dehors bien entendu. Ce n'est que d'hier à travers un déchirement de la brume que j'ai vu le Salève et le Jura. Quelqu'un qui serait arrivé lundi et reparti jeudi aurait pu croire que les montagnes étaient des blagues et que Genève était située en plaine. Tout le monde de la villa te regrette et se loue de la bonne grâce que tu as déployée à ton dernier voyage. Carlotta, Ernestine, Roseau, Fofu t'embrassent tendrement et moi je fais

de même. J'ai dit à Toto et à Olivier de venir déjeuner mardi. Communique ce détail au majordome de mon palais afin que les nourritures soient prêtes. Adieu, ma chérie, ma fidèle.

à bientôt  
ton père

THÉOPHILE GAUTIER.

*Lettre IV.* — (Collection Théo Bergerat). On peut la supposer avoir été envoyée dans la petite enveloppe bleue portant le timbre de Genève 28 déc. 66 et au dos le timbre de Paris 29 déc. 66.

Lettre de quatre petits feuillets sur papier bleu vergé, écrite sur 2 pages et une ligne et la signature en haut de la 3<sup>e</sup> page ; à Genève, chez Carlotta Grisi, fin décembre 1866 (?), Th. G. d'après le début de la lettre devant rentrer à Paris *mardi matin* pour le jour de l'an. — Rose ? — Ernestine : la fille de Carlotta Grisi. — Fofa ? Personne féminine citée dans une lettre de G. à Estelle 1867 (Bergerat ; *Entretiens*, p. 305). — Zo, abréviation du nom de Zoé. — Olivier : Olivier de Gourjault, un des intimes de Gautier.

—

V

Ma chère Estelle

Je te remercie bien tendrement de la façon charmante et discrète avec laquelle tu as fait allusion à ce jour néfaste qui est celui de ma naissance et dont le retour augmente d'un chiffre un âge déjà suffisamment respectable. Hélas il faut donc à la longue devenir un Roquentin et renoncer sous peine d'être ridicule à dire des choses agréables « aux belles jeunes femmes qui sont par la ville », comme dit le père Hugo.

c'est donc à dire

Que je ne suis qu'un vieux dont les jeunes vont rire.

On se rira de moi, soldat de Zamora,

Et quand je passerai tête blanche on dira...

Ce n'est pas vous du moins qui rirez...

Sais-tu que je n'ai à présent que quatre [ans] de moins que cette ganache de Ruy Gomez de Silva qui nous fait l'effet

d'un ancêtre ? Jamais je ne le croirai. Pour mes vacances je travaille comme un nègre à ce fameux rapport sur la poésie dont j'envoie aujourd'hui même un gros paquet à Toto. Il va falloir demain recommencer mon métier de croque-mort et faire une nécrologie de ce pauvre Baudelaire. *crénom !* comme il disait, c'est embêtant d'enterrer ainsi tous ses amis et de faire de la copie avec leur cadavre. La nature qui se soucie fort peu des crevés a jugé à propos de mettre des tentures bleues et il fait le plus beau temps du monde. Nous avons fait hier avec les Cherbulliez une partie très amusante à Saint-Cergues dans le Jura. D'après les lettres de Toto je ne vois rien de nouveau à Paris et il est possible que je reste quelques jours de plus ici pour finir la scie patriotique sur la poésie. J'espère que vous ne me regrettez pas beaucoup et que vous passez le temps à Neuilly dans une somnolence agréable. Remercie Zoé et Lili de leur bon souvenir et écris-moi, tes petites pattes de mouche me font plaisir.

ton vieux jaseur de père

THÉOPHILE GAUTIER.

Mille cordialités à tous bêtes et gens.

*Lettre V.* — (Collection Théo Bergerat). — Lettre sur un petit carré de papier blanc vergé (un seul feuillet : 0,130 × 0,105), écrite à Genève chez Carlotta Grisi, au début de septembre 1867 entre le 3 et le 6 de ce mois, puisqu'elle a trait à la fois à l'anniversaire de Gautier et à la mort de Baudelaire qui tombaient le même jour 31 août, et que l'article nécrologique sur Baudelaire parut dans le *Moniteur Universel* le 9 septembre 1867. — Cherbulliez (*sic*).

Bergerat a supprimé la fin de la lettre à partir de : *D'après les lettres*, ainsi que la signature.

—

VI

Ma chère Estelle.

Tu m'as fait un peu attendre ta lettre, mais elle est si gentille et si affectueuse que je lui pardonne de grand



cœur d'être légèrement en retard. Tiens ta risette prête je serai mardi matin à Paris et cette fois ce ne sera pas comme à l'autre retour de St-Jean ; je rentre à la maison bien charmé d'y revenir, quoique je sois très bien et très heureux où je suis. Juste au moment de mon départ le temps se met à être insolemment superbe. Il fait chaud, il fait bleu, le raisin gonfle et mûrit, les marronniers qui commençaient à perdre leurs feuilles font mine de refleurir et tout le temps de mon séjour ce n'a été que bise, pluie, orage variétés de températures exécrables. C'est à peine si dans une journée on trouvait dix minutes pour kilométrer dans le jardin. Enfin jouissons de cette éclaircie de soleil sans grogner et prenons le temps comme il vient puisqu'il est beau. Il aurait pu neiger et pleuvoir à verse. C'est heureux que la chaleur soit venue, car une source s'est déclarée dans le calorifère de St-Jean qui est baigné par trois pieds d'eau venue on ne sait d'où et qu'on ne peut pas éteindre. Je pense tous les matins à la baignoire et je me rejouis d'y plonger mon cadavre la semaine prochaine. Si bœuf en chambre pouvait venir déjeuner Mardi à Neuilly avec Toto cela me ferait plaisir de voir au débotté ces deux auvergnats quoiqu'ils ne m'aient pas rapporté de St-Flour le chaudron en cuivre jaune qu'ils m'avaient promis. Le menuisier finira, le tapissier reviendra et nous sortirons à la longue du capharnaüm comme dit Lili. Nous ferons cuire des viandes avec le tournebroche comme au temps de Charles dix. Remercie Zo langue de côté du mot qu'elle a mis pour moi dans ta lettre, mille choses fraternelles à Lili. Toute la maison de St-Jean t'embrasse et Fofu qui t'adore particulièrement me prie de la rappeler à ton bon souvenir.

mille caresses

l'auteur de tes jours

THÉOPHILE GAUTIER.

*Lettre VI.* — (Collection Théo Bergerat). Lettre sur un feuillet de papier blanc vergé au chiffre de Carlotta Grisi, C.G. écrite chez elle, à Genève, sur le recto seulement. Bergerat, qui la donne intégralement

dans son volume de *Souvenirs*, l'a datée 1867. — Par son contenu on déduit qu'elle fut écrite en automne, et si on lui prête quelque concordance avec la lettre du 3 au 6 septembre 1867 de Genève, elle pourrait être du milieu du même mois de septembre.

Bœuf-en-chambre = Olivier de Gourjault. — Zo langue de coq désigne Zoé.

—

## VII

### Ma chère Judith

Je te remercie de ta réponse bonne, tendre et raisonnable ; en parlant à ton cœur je savais bien que je ne frapperai pas à une porte fermée. Nous autres insensibles en apparence nous sommes sérieux dans les choses sérieuses et nous les sentons plus vivement que les gens dits expansifs. Tu sais que tu es le dernier espoir de ma pauvre vie si triste, si fatigante et si tourmentée. Le moindre mot équivoque sur toi me met dans des fureurs auxquelles il n'est pas sûr que je résiste toujours. Comprends ta haute valeur ; un diamant de ton prix ne doit pas être terni même par un souffle. Ne t'expose donc pas à des interprétations malveillantes. Il ne suffit pas d'être irréprochable il faut encore le paraître. Surtout pour une femme. Ne néglige pas pour des connaissances nouvelles les anciens amis. Les anciens amis sont les ennemis les plus à craindre car ils nous savent par cœur et l'on croit ce qu'ils disent. Ne laisse pas non plus, en mon absence, ta maman trop de côté. Les grands parents inspirent une salutaire terreur aux mauvaises intentions et ne découragent nullement les bonnes. Mais voilà que je fais de la morale. J'espère que tu la prendras en bonne part. Ce n'est pas un radotage sermonneur. Tu dois sentir toi-même que c'est de la vérité vraie, pratique, absolue et que je te parle non en père mais en frère aîné, en vieil ami ou si tu l'aimes mieux en compagnon de ton âge pour le cœur. Mais en voilà assez là-dessus. Tu devrais bien clore ton salon dans l'entr'acte par un article

sur la sculpture. Profite de la vénération de l'imprimeur. Qu'il te prête ses caractères mais pour dieu corrige avec soin tes épreuves. Il y avait un *maternelle* pour *matérielle* qui n'était pas agréable. Je ne pense pas qu'il soit utile d'envoyer l'article à la princesse. Si j'eusse été à Paris je le lui aurais donné de la main à la main, avec une phrase aimablement explicative. Je suis bien peiné de l'état précaire de santé [de] M<sup>lle</sup> Robertson. Pauvre enfant ! elle m'inspire de vraies inquiétudes. Spa ne me semble pas du tout un endroit qui lui convienne. Pau, Bagnères ou quelque ville du midi ferait mieux son affaire. Voilà l'équivalent de ta copie et c'est de la copie à dix sols la ligne au moins.

Je t'embrasse de toute mon âme

ton père

THÉOPHILE GAUTIER.

*Lettre VII.* — (Collection Théo Bergerat). Lettre sur un seul feuillet de papier bleu à rayures linéaires, écrite évidemment pendant une absence de Paris, peut-être à Genève ? Quelle date ?

L'article de Judith dans l'*Entr'acte* et la mention sur M<sup>lle</sup> Robertson pourraient aider à retrouver et à fixer la date. — M<sup>lle</sup> Robertson ?

## VIII

PUY-DE-DOME

Clermont-F<sup>d</sup> le 186

CABINET  
DU PRÉFET

Ma chère Estelle.

Je t'écris officiellement sur un papier de préfecture à vignette impériale. C'est assez flatteur j'espère. Ce papier t'indique que je suis à Clermont-ferrand chez le patron de Toto. C'est un homme charmant de quarante-trois ans, chauve avec des favoris blancs et des sourcils très noirs des yeux très vifs et l'air très jeune. C'est l'ancien préfet d'Emmanuel. Il a beaucoup d'esprit et c'est un très bon diable qui a mené la vie de Bohême à Paris et tiré la

courroie avec ses dents comme nous avons tous fait et le faisons encore. Il a une femme blonde, rose, grasse, douce et en adoration devant lui. Nous sommes là comme des coqs en pâte. J'ai ma soupe le matin *très épaisse* et tout mon souci est de ne pas trop manger ni trop boire. J'ai une chambre superbe et un lit excellent. La préfecture est établie dans un ancien couvent dont l'église sert de salle d'archives et où il y a un ou deux kilomètres de corridors. Il y aurait de quoi loger à l'aise cinquante personnes. Du reste le préfet a trois voitures et quatre ou cinq chevaux. C'est comme un petit roi de département. Toto est là dedans comme l'enfant de la maison. Il a séduit le chien et le petit garçon. Il ne peut faire l'apprentissage de son métier en de meilleures conditions. Mardi nous irons à Ambert car Toto fait ses visites aux autorités, en habit noir et cravate blanche avec un sérieux parfait conduit par son patron. Nous avons fait hier une magnifique promenade à Royat et dans les montagnes. C'est très beau d'un caractère tout autre que la Suisse des rochers noirs brûlés par d'anciens volcans et que l'automne revêt en ce moment de superbes fourrures rousses sauf les sapins toujours verts. — Aujourd'hui nous avons vu de belles églises Romanes et une vieille ville moyen âge, noire comme de l'encre, d'une saleté horrible, mais pleine d'architectures bizarres d'ogives, de colonnettes, d'escaliers en spirales, de gargouilles et de mascarons à demi noyés dans des pierrailles et des raccommodages d'Auvergnats. Cette ville s'appelle Ferrand tout court et méprise Clermont-Ferrand comme il convient. Le puy de Dôme n'est pas une farce. Il existe et on l'aperçoit à chaque bout de rue. — Tu verras dans le Moniteur que j'ai été obligé de reprendre mon métier de nécrologue et de déplorer la mort de ce pauvre Philoxène Boyer. J'ai appris sa mort à Lyon en descendant du chemin de fer. C'était un sujet de feuilleton tout trouvé et je crois le morceau assez réussi. Toutefois je ne te cache pas que ce métier de croque mort commence à m'ennuyer. — Je pense que nous serons à

Paris jeudi soir ou vendredi matin au plus tard. Toto revient avec moi avant le grand départ définitif. Ainsi dans trois ou quatre jours j'aurai le plaisir de t'embrasser et de voir ta petite mine de princesse chinoise qui s'ennuie derrière son treillage. — En l'absence de Toto c'est Léon Michel qui reçoit le feuilleton. Va donc lundi avec une de tes tantes au Moniteur et fais toi délivrer les deux cents livres. — J'ai envoyé de Genève l'argent du billet. Vous l'avez reçu sans aucun doute quoique ma vie errante ne vous ait pas permis de m'accuser réception. Tu vois qu'en père généreux je ne te ménage pas la copie. Embrasse bien mes chères sœurs pour moi, ainsi que ton modèle blond dont je suis curieux de voir le portrait. Gratte la tête d'Eponine et le ventre de Zizi pan pan et dis mille choses à Olivier si tu le vois, car pendant son voyage ce gros porc doit avoir perdu l'habitude de venir. Serre aussi pour moi la griffe de Tin-tin-lin — ce mauvais mandarin de paravent.

à bientôt chère mignonne

THÉOPHILE GAUTIER

*Lettre VIII.* (Collection Théo Bergerat.) Lettre sur papier blanc double feuille à l'en-tête de la Préfecture du Puy-de-Dôme, écrite à Clermont-Ferrand le 16 ou 17 novembre 1867, ce qu'établit la mention de la nouvelle de la mort de Philoxène Boyer et celle de l'article nécrologique paru dans le *Moniteur Universel* le 19 novembre 1867. Bergerat l'a datée 17 novembre dans son volume. Il a supprimé trois lignes depuis *j'ai appris* jusqu'à *je reste caché* et toute la fin de la lettre à partir de : *Je pense que nous*, ainsi que la signature. Elle a trait à l'époque où Toto allait prendre ses fonctions de sous-préfet à Ambert, et était l'hôte choyé du préfet du Puy-de-Dôme, qui se nommait M. Gimet Léon-Michel ? — Tin-tin-lin (Ting-Tun-King) Chinois très familier chez Gautier, et qui enseignait sa langue à Judith. — Zizi pan pan, un des chats de G. Pour tous les chats et chattes, voir *Ménagerie intime*. — Olivier est Olivier de Gourjault.

## IX

CABINET  
DE LA  
DIRECTION

L'ILLUSTRATION  
Journal Universel  
60, — Rue Richelieu, — 60

—  
Paris, le 18

Ma chère Estelle.

C'est à toi que j'écris aujourd'hui pour te rassurer sur l'existence de ton papa par cet autographe. On dit qu'un courrier extraordinaire va partir et je ne veux pas manquer cette occasion de te donner de mes nouvelles ainsi qu'à Toto et à mes sœurs qui doivent être bien inquiètes. Dis leur bien qu'elles ne s'exagèrent pas les choses. Je me porte parfaitement bien et j'ai une mine superbe. Il est vrai que c'est bien fâcheux d'avoir été blessé de la sorte au commencement d'un voyage depuis si longtemps rêvé et qui s'annonçait d'une manière si heureuse. Mais grâce aux soins exquis de Marc qui a renoncé au voyage de la haute Egypte pour rester avec moi au Caire, je ne me sens pas trop de ma catastrophe et je vois encore bien des choses curieuses. Les camarades Gerôme, Tournemine, Berchère, Chennevières, Berthelot, Isambert, Quatrefages et tutti quanti se sont embarqués cette nuit sur le bateau à vapeur qui remonte le Nil. j'aurais pu à la rigueur les suivre, mais il aurait fallu se priver des excursions à âne, cheval ou chameau, pour aller voir les antiquités quelquefois éloignées du fleuve d'une lieue ou deux. Il était plus sage de rester jusqu'à parfaite consolidation de mon bras c'est ce que j'ai fait. Nous sommes très bien à l'hôtel Sheppard, place de l'Esbekieh, et les visites ne nous manquent pas. Le médecin du Vice-Roi autrement du Khedive s'est mis très gracieusement à ma disposition et remplace M<sup>r</sup> Broca parti pour la Haute-Egypte. Les soins se bornent du reste à fort peu de chose. J'ai visité hier Boulaq le port du Caire sur le Nil et le palais préparé pour l'Impératrice qui arrive aujourd'hui.

Cela est d'un goût contestable mais d'une somptuosité folle. Quant au nil, ses eaux chargées de limon sont complètement rouges et coulent avec une grande impétuosité. J'ai aperçu les pyramides du haut de la citadelle, mais l'inondation ne permet pas d'y aller maintenant. Ne vous ennuyez pas trop de mon absence. Je reviendrai à l'heure dite assez bien guéri de mon accident pour que vous ne vous en aperceviez pas. Dans deux ou trois jours j'espère recevoir des lettres de vous ce sera un grand plaisir pour moi vous n'en doutez pas de voir votre chère écriture. Dis bien des choses à Massol de ma part, ainsi qu'à son frère. Embrasse bien Toto et les tantes pour moi. Quant à toi je t'embrasse moi-même de tout mon cœur.

ton père cassé mais non Cassandre

THEOPHILE GAUTIER

Caire. Hôtel Sheppard, place de l'Esbekieh

22 octobre 1869

*Lettre IX.* — (Collection Théo Bergerat). — Lettre sur un feuillet blanc petit format, à l'en-tête de l'illustration (le second feuillet a été coupé), écrite au Caire à l'Hôtel Sheppard, le 22 octobre 1869. Elle a trait au voyage de Gautier en Egypte, et surtout à l'accident de son bras cassé, survenu sur le paquebot le Mœris, en mer, entre Marseille et Messine.

Massol : sans doute le chanteur connu de ce nom à l'époque ?

— Gérôme, Tournemine, Berchère, peintres. — Gautier était accompagné de Marc, le directeur de l'illustration, ce qui explique le papier à lettre dont il s'est servi.

Bergerat a supprimé à la fin depuis : *ne vous ennuyez pas, jusqu'à : je t'embrasse*, la signature, et l'adresse au Caire.

—

X

[Le Caire, 18 Nbre 1869]

Ma chère Estelle.

Les camarades sont revenus hier de leur expédition dans la haute Egypte et avec eux le Docteur Broca qui a examiné mon bras, l'a fait tourner en tout sens et l'a trouvé

solide. Il m'a délivré de l'appareil, m'a fait passer cette manche de chemise qui depuis si longtemps pendait vide comme celle d'un vieux de la vieille et m'a suspendu au col une simple écharpe où pose ma main qui toute raide encore de cette longue compression a l'air d'une main de bois mais reprendra bientôt sa souplesse étant libre. Ainsi la guérison est parfaite. Plus d'inquiétude de ce côté. J'ai eu dans ce brave Marc une sœur de charité et un interne et si tout a marché si régulièrement c'est bien à lui que je le dois. Aimez le bien. Nous partons demain pour Ismaïlia afin d'assister à l'ouverture du Canal de Suez qui se fera en grande pompe. Ce sera un rare et magnifique spectacle que je vous raconterai à mon retour car il ne faut pas perdre à faire de la copie le temps qu'on peut employer à voir. Il y a ici naturellement beaucoup de détracteurs du Canal — car toute grande chose excite la basse envie — et l'on prétend que les vaisseaux ne passeront pas nous verrons bien. Je ne pense pas que de Lesseps ait convoqué des gens célèbres et des journalistes de tous les pays pour faire devant eux un fiasco gigantesque. Le *truc* doit avoir été soigneusement répété avant la première représentation. Je verrai la mer rouge avec ses ondes, ce qui est toujours flatteur. On a parlé après l'inauguration de l'isthme d'arranger pour nous un voyage dans la Haute Egypte. Si le projet n'a pas de suite je n'en serai pas au fond très fâché, car bien que je me porte parfaitement bien, une grande partie de ma réserve de forces a été dépensée à supporter mon accident et je serai encore bien gêné un mois ou deux. Voyager dans ces conditions est extrêmement fatigant et puis il y a bien longtemps que je suis hors de chez moi et que je ne t'aie vue toi et les miens cher monstre vert et sans être sentimental, plus qu'il ne faut, cela me ferait vraiment bien plaisir, tu peux le croire, de t'embrasser ainsi que Toto et les tantes. Je ne puis rien te dire de précis la-dessus car l'Egypte est le pays du vague et de la nonchalance. Une réponse nette est la chose du monde la plus difficile à obtenir. Si le voyage de la haute



Egypte ne se fait pas je reviendrai par Brindisi qui évite trois jours de mer et les chemins de fer d'Italie. De la sorte je serai à Paris du 10 au 15 décembre et je te donnerai deux jolis bracelets arabes anciens en argent massif doublé d'or qui te feront une gentille parure. Dis à Toto qu'il ne s'occupe pas de la 12<sup>me</sup> livraison de *la nature chez elle*. je l'ai faite ici au Caire et envoyée à Paris je devais bien cela à ce bon Marc et l'ouvrage sera tout de la même main. Le temps s'est un peu rafraîchi et tous ces bons Egyptiens grelottent. Il ne fait plus que 18 degrés Réaumur soit 22 centigrades. J'avoue que je m'accomode parfaitement de cette température. Elle vous paraîtrait bien douce à vous qui vivez sous la pluie et dans la neige. Ecrivez-moi toujours au Caire poste restante vos lettres me suivront. Je vous remercie de votre exactitude épistolaire car vingt-quatre heures de retard rejettent une lettre à dix jours. J'ai reçu de la princesse une lettre tout aimable et charmante qui ne contient rien vous concernant ; le jeune vicomte Primoli est ici et c'est pour moi une agréable société. Je m'arrête et finis en vous embrassant tous de tout mon cœur. Présente mes cordialités à Massol et serre-lui la main pour moi. Embrasse Eugénie et Alphonsine quand tu les verras. Gratte le dos d'Eponine à mon intention et tâchez de ne pas trop vous ennuyer

ton père

THEOPHILE GAUTIER.

*Lettre X.* — Ancienne collection Emile Bergerat, appartient actuellement à M<sup>me</sup> David Devriès, sa fille. Lettre sur double feuillet de papier blanc mince, petit format, à larges vergeures, écrite sur 3 pages, au Caire, sans date. Celle mise au crayon en tête de la lettre a été ajoutée, et me semble bien être de la main de Spoelberch de Lovenjoul.

La princesse est la Princesse Mathilde.

—

## XI

CABINET  
DE LA  
DIRECTION

L'ILLUSTRATION  
Journal Universel  
60 — Rue de Richelieu — 60

Paris, le 9 septembre 1870

Ma chère Estelle.

Je me suis décidé à partir et je suis arrivé ce matin avec un train de mobiles ; on craignait à chaque instant que le train ne fût intercepté mais nous avons passé librement. A la gare de Genève, quelques minutes avant que la cloche sonnât Rosine essouffée m'apporte un télégramme... de Londres. Je l'ouvre et j'y lis cette phrase énigmatique « Suis à Londres avec Elise, depuis hier soir Meley Hotel. Théophile Gautier fils ». Je ne m'expliquais pas ce voyage en un tel moment et j'en inférais au bout d'une minute de réflexion que le pauvre Toto devait être destitué. Un instant après un facteur courant après moi me remet un autre télégramme. C'était le tien, chère enfant, qui contenait en substance la lettre de Rodolfo. Paris est bien étrange en ce moment. Tout le long de la route il y a des militaires soldats de ligne, mobiles et autres qui couchent sous la tente et font la cuisine en plein air. Il pleut à verse ce qui retardera un peu les Prussiens qui seront à Paris dans le commencement de la semaine prochaine. Je n'ai pu savoir encore d'une façon précise si la bonne princesse avait été arrêtée ou non. Je vais à l'Hôtel m'en informer moi-même. Quelle chose déplorable et désastreuse que cette guerre ! On abat les maisons et les arbres de la première zone ces décombres sous la pluie font un effet lugubre. Je t'écris cette lettre chez Marc dont la fille Augustine est à Londres. Marc, sa femme et Lucien sont à Paris. Nous n'avons pas encore quitté Neuilly où j'ai trouvé les tantes mieux portantes et plus sereines. N'aie aucune inquiétude sur notre sort. Nous avons de quoi vivre au moins deux mois quand

même il ne paraîtrait pas une seule ligne de copie. L'affaire de l'Officiel pourra peut-être s'arranger. J'ai vu Buloz que Cherbuliez avait prévenu. Il n'était pas en Savoie comme je le croyais mais bien à Paris. Les chemins de fer vont sans doute être coupés demain ou après et si tu ne recevais pas de lettres régulièrement et même si tu n'en recevais pas du tout il ne faudrait pas t'alarmer pour cela. Combien je regrette d'avoir quitté si brusquement la chère Carlotta et la gentille Ernestine mais il le fallait absolument. Carlotta sait que je ne m'en vais pas volontiers d'un endroit où elle est. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que ta tante et Ernestine. Mille choses à Auguste à Racine et à Duchosal quand vous les verrez. Mes hommages à M<sup>lle</sup> Blanche. Le fidèle Rodolfo te baise la main et les tantes t'embrassent

ton père

THEOPHILE GAUTIER.

*Lettre XI.* — (Collection Théo Bergerat). Lettre sur double feuillet de papier blanc, petit format à l'en-tête de l'Illustration, écrite chez Marc, directeur de l'Illustration, le 9 septembre 1870, à Paris, où G. venait d'arriver après avoir quitté Genève. Le nom de l'hôtel *Meley* à Londres est douteux parce que la dernière syllabe peu lisible.

*Tout le long de la route* est rajouté en interligne.

Rodolfo, le fidèle Rodolfo, de son vrai nom Rodolphe Bazin, un des plus intimes chez Gautier et le plus dévoué aussi. — Duchosal ; docteur et ami de Carlotta Grisi. — Elise, la femme de Théophile Gautier fils. — Auguste ? — Racine ? — M<sup>lle</sup> Blanche ?

— Voir la lettre du 13 février 1871 à Carlotta, qui éclaircit des points de celle-ci ; comme : départ de Genève par Montreux.

## XII

1<sup>re</sup> Lettre

29 Septembre 1850 (*sic*, c. à. d. 1870).

Ma chère Estelle

Comme les voies terrestres sont coupées il faut bien avoir recours aux voies aériennes et je confie ma lettre au premier ballon qui part. Nous sommes enfermés séparés

du reste du monde et cela est bien cruel de n'avoir aucune nouvelle de ceux qu'on aime. Je me porte bien ; Lili et Zoé s'habituent à la situation et ne vont pas trop mal. Rien de grave encore n'est arrivé et l'on est dans une attente perpétuelle et fiévreuse. Silence parfait de Toto. Ou du moins son écriture a été interceptée. Eugénie est à Versailles. Je passe la plus grande partie de mon temps à l'Officiel à lire les journaux qui paraissent la plupart sur des demi-feuilles faute de papier ou de copie. Cela m'ennuie bien de ne pas te voir, chère enfant, sans te souhaiter pourtant auprès de moi, car cette vie manque absolument de gaieté. Quel dommage d'être ainsi prisonnier, pendant qu'il fait un temps si admirable. Le ciel pour nous narguer semble s'être tendu de son velours bleu le plus ironiquement brillant. Que le lac doit être beau ! Profite de ton loisir pour faire une grande aquarelle bien soignée. Je voudrais bien aller souhaiter la St-Charles à Carlotta comme à mon habitude et te ramener à Paris après un petit séjour mais vraiment je n'ose guère l'Espérer. L'avenir est absolument indéchiffrable. En attendant, embrasse bien tendrement pour moi ta chère tante et ta gentille cousine, et reçois pour ta part, deux bons baisers paternels à la vieille mode.

L'auteur de tes jours

THÉOPHILE GAUTIER.

P. S. J'ai mis un n° à ma lettre. Si tu la reçois, prends en note. Je chiffrerai les autres lettres que je t'écrirai et de cette façon tu verras s'il y en a de perdues. Fais bien mes amitiés à Auguste et aux amis de Genève quand ils viennent à Bonport. Présente mes hommages à M<sup>lle</sup> Blanche et dis à Carlotta que je lui écrirai par le prochain Ballon.

Rue de Beaune n° 12. Paris.

(Sur la 3<sup>e</sup> pliure de la lettre, timbrée d'un timbre à 20 c. et d'un à 10 c., cette suscription) :

*(par Ballon monté)*

Mademoiselle Estelle Gautier

pension Bonport

à Bonport

sous

Suisse

Montreux

Canton de Vaud

*Lettre XII.* — Collection Em. Bergerat, actuellement à M<sup>me</sup> David Devriès.

Lettre sur 4 petits feuillets de papier pelure blanc, écrite à Paris, le 29 septembre 1870. Gautier a mis par erreur ou distraction le millésime 1850, et plutôt sans doute dans sa préoccupation. Les cachets de la poste, celui de Paris comme celui de Montreux, en établissent la date de départ et la date d'arrivée. Celui de Paris du bureau de la rue Saint-Dominique Saint-Germain porte *6<sup>e</sup> du 29 sept. 70* ; et celui de Suisse : *Montreux 16 x 70*, ce qui indique que la lettre mit 18 jours à parvenir à destination. La lettre pliée en trois était close par un léger pain à cacheter.

— Zéé : la seconde sœur de Gautier. — Mlle Blanche ? — Auguste ?

## XIII

6<sup>me</sup> Lettre par Ballon poste. 14 novembre 59 jour du siège 1870.

Ma chère petite Estelle

J'ai bien peur que ma dernière lettre ne te soit pas parvenue. Le ballon le Galilée est tombé entre les mains des Prussiens et je crains que l'épître que je t'envoyais et celle adressée à Carlotta où je lui souhaitais sa fête ne soient restées au fond de la nacelle. Je recommence sur de nouveaux frais. Comme il y a long temps que je ne t'ai vue, chère enfant ! Les journées de siège sont plus longues que les autres et peuvent compter pour des mois ! On ne saurait imaginer une existence plus morne et plus triste et malgré tout le désir que j'aurais de te voir je suis heureux de te savoir loin de nous. De danger il n'y en a pas, dans le vrai sens du mot ; la ville n'est pas attaquée sérieuse-

ment mais investie de façon à nous faire mourir de faim dans un temps donné. Dans ce cachot de plusieurs lieues de tour je n'ai pas comme Ugolin la ressource de manger mes enfants puisqu'ils sont en Suisse ou en Angleterre. Il n'y a plus de beurre depuis longtemps, l'huile commence à manquer, le fromage est un mythe et je t'avoue que le macaroni à l'eau et au sel est un mince régal. La ration de viande est descendue à quarante grammes par jour pour chaque personne et l'on n'obtient sa portion qu'après des queues de trois heures. J'ai mangé du cheval, de l'âne, du mulet mais il n'y en aura bientôt plus. Il se forme des boucheries... où l'on vend du chien, du chat, et même des rats et des pi [errots]. Un chien un peu fort vaut 20 fr. une moitié de chat 6 fr. les rats et les pierrots 50 centimes. Pardonne tous ces détails mais la grande affaire est de se nourrir. Quand on se rencontre la première question que l'on s'adresse c'est : avez-vous de la viande ? Cela a remplacé le banal « comment vous portez-vous ». Mais tout cela n'est rien ce qui est navrant c'est d'être muré dans un tombeau séparé de la France et du monde, ne sachant rien de ce qui se passe au-delà de Châtillon ou de St-Denis, de ne jamais recevoir de réponse aux lettres qu'on écrit, d'ignorer même si elles arrivent, de ne pouvoir même au péril de sa vie retrouver ceux qu'on aime, de se sentir abandonné de tout l'univers, de ne pouvoir envoyer d'argent à ceux qui peut-être en manquent, de les rêver malades ou morts. Il n'y a pas de plus dure épreuve de plus profond ennui. Pense un peu à nous qui t'aimons bien et embrasse bien tendrement pour moi Carlotta, Ernestine et Auguste. Dis aussi bien des choses à nos amis de Genève avec qui il serait bien doux de fumer un cigare en kilométrant sur l'avenue de St-Jean. Deux bons baisers de ton père assiégé.

THÉOPHILE GAUTIER.

Chère Carlotta je vous mets ce mot en marge de la lettre

d'Estelle. Je vous écrirai un autre jour pour que la lettre parte par un autre ballon. Je vous aime toujours, je pense à vous toujours et suis toujours vostrissimo.

THÉOPHILE GAUTIER.

(Au verso du feuillet, timbré d'un timbre de 20 c. à l'effigie de Napoléon III et d'un timbre de 10 c. à l'effigie de la République, cette suscription) :

PAR BALLON MONTÉ,

Mademoiselle Estelle Gautier

Villa Grisi sur St Jean

Genève

Suisse

*Lettre XIII.* — Collection Em. Bergerat, actuellement à M<sup>me</sup> David Devriès.

Lettre composée de 2 feuillets de papier grand format blanc, écrite en entier au recto de la première page, au verso de laquelle se trouve la suscription, dont le PAR BALLON MONTÉ est imprimé, ainsi que *M* mis pour le nom du destinataire.

Le second feuillet est rempli par le n<sup>o</sup> de la *Lettre-Journal* imprimé par D. Jouaust : n<sup>o</sup> 7 samedi 12 novembre 1870 et portant le titre : LETTRE-JOURNAL DE PARIS — *Gazette des Absents*. — Prix : 15 centimes. Le tout constituait donc un papier à lettres tout fait pour le ballon monté et un petit journal de siège avec les nouvelles principales.

La lettre fut écrite rue de Beaune, partie de Paris, rue Saint-Dominique St Gmain 58 (4<sup>e</sup> — 14 nov. — 70) ; le timbre d'arrivée à Genève, à moitié déchiré, porte : (Gen... 27 X...), ce qui indiquerait le 27 du même mois sans doute.

Une déchirure, causée par la rupture du cachet, a compromis certains mots en fin de ligne, faciles à rétablir sans altérer le sens.

#### XIV

11<sup>ème</sup> lettre 113 jour du siège. 9 janvier 1871

Ma chère Estelle

J'ai attendu sans grand espoir qu'elle arrivât la réponse à la carte poste que je vous avais envoyée et qui peut-être ne vous est pas parvenue. Mais comme un plus long silence

pourrait vous inquiéter je vous écris à tout hasard. Ma santé qui avait été excellente a été altérée vers la Noël où les froids ont commencé par le plus abominable rhume qu'on puisse souhaiter à un ennemi. J'étais pris du nez, de la gorge de la poitrine mais j'ai été très bien soigné. Cela va mieux mais je garde encore la chambre où je m'amuse médiocrement comme tu peux bien le penser. Mes sœurs ont eu la grippe et c'étaient dans notre galetas de formidables chœurs de tousseries auxquels Rodolfo joignait sa voix. La situation est toujours la même et ce n'est pas une exagération que de l'appeler mélancolique. Les vivres deviennent de plus en plus rares et nous ne vivons que de chocolat, de riz et de crêpes, car la ration de cheval livrée par le gouvernement est absolument insignifiante. Le pain et le vin ne manqueront pas de long temps et avec cela on peut vivre à la rigueur. L'important pour nous est de gagner du temps. Pour nos étrennes messieurs les prussiens ont commencé le bombardement qui ne produit pas l'effet qu'ils en attendaient sans doute. Chacun va à ses affaires comme s'il n'y avait rien. Quelques obus sont arrivés jusqu'au Luxembourg. C'est la limite extrême. Si M. de Bismarck pensait effrayer les Parisiens par cette pyrotechnie il s'est bien trompé. Loin de causer de la terreur le bombardement excite la curiosité et l'on est obligé de poser des sentinelles aux endroits où les bombes arrivent pour chasser le public. Les gavroches ramassent les éclats d'obus et les vendent aux bourgeois depuis 1 fr. jusqu'à cinq francs. Cependant il serait bien temps que tout cela finit et que les armées de province tombent sur les derrières des Prussiens comme on dit en style stratégique. Espérons qu'elles vont arriver bientôt et que le général Chanzy dont on dit merveille nous débloquera. Je pense que tu te portes bien, ainsi que ma chère Carlotta et ma gentille Ernestine et mon brave Agostino. Pardonne-moi de ne pas t'avoir souhaité au jour dit « la bonne année » mais nous sommes murés dans notre prison et sans communication avec le reste du



monde. 1870 a été horrible, 1871 ne promet rien de bien gai. Enfin, il faut subir sa destinée. Ce qu'il y a de plus douloureux est d'être sans nouvelles de ceux qu'on aime. Il vous semble qu'on vous oublie. Embrasse bien Carlotta et Ernestine pour moi et puisse bientôt arriver le jour où j'irai te chercher à St-Jean après une si longue et si douloureuse absence.

je t'embrasse de toute mon âme,  
ton père

THÉOPHILE GAUTIER.

*Lettre XIV.* — Collection Emile Bergerat, appartient actuellement à M<sup>m</sup>e David Devriès.

Lettre sur 3 petites feuilles de papier pelure blanc, la 4<sup>e</sup> en blanc, écrite à Paris, rue de Beaune, le 9 janvier 1871 : a dû être envoyée par ballon monté ? ou pigeon voyageur ??

Bergerat a supprimé les 12 dernières lignes à partir de : *ainsi que ma chère*, et la signature.

(A suivre.)

# HUBERT

## LE GRAND VENEUR<sup>1</sup>

### TROISIEME PARTIE

#### I

Le procès eut lieu. Suzanne Cornil y témoigna; elle s'efforça à sauver son père et affirma son innocence; en dehors d'elle, hommes, femmes, grands, petits, chargèrent avec un sauvage acharnement le pauvre forain. Le baron des Robeaux produisit une émouvante impression : il rappela sa dernière conversation avec le malheureux Charlemagne, peu avant sa mort tragique.

— « Je le lui avais dit, » déclara le baron : « j'aurais parié que sa mésentente avec son futur beau-père finirait mal. »

Un public nombreux assistait à ces débats; la Magistrature et le Barreau y luttèrent pour arracher la vie d'un accusé à un Jury de bourgeois sentimentaux et sensibles à l'Opinion Publique; chaque avantage marqué par l'Accusation faisait tressaillir la foule; chaque intervention de l'avocat révoltait; fiévreusement, tous ces oisifs s'intéressaient à ce drame peut-être plus poignant que la tragédie dont il était né, et pas un n'admettait la possibilité d'une erreur.

L'alibi de Cornil n'avait point résisté à une enquête : ses camarades de beuverie, nommés par lui, n'avaient pu se souvenir avec précision des moments durant lesquels, présent à leur côté, l'accusé n'avait certainement pas commis l'assassinat.

(1) Voyez *Mercur de France*, n<sup>os</sup> 739, 740 et 741.

Le témoignage de sa fille? D'un mot, on l'avait annihilé : le lendemain matin du crime, Suzanne n'avait-elle pas jeté au visage de son père : « Vous ne me ferez pas le coup de Charlemagne! »

Tous s'obstinaient à voir en lui un assassin. L'avocat même désigné pour le défendre lui avait déclaré un jour, avec une certaine brutalité : « Vous feriez mieux de me dire la vérité, à la fin! »

Sentant la vanité de sa défense, Cornil s'abandonnait à de vraies crises de découragement. Quand on l'interpellait ou l'interrogeait, d'un ton veule, comme si lui-même sentait sa conviction s'ébranler, automatique, il répétait : « Je suis innocent! » Son défenseur lui-même en haussait les épaules.

Ce matin-là, cependant, avant le début de la séance, l'avocat lui posa une question : « Un veneur du Prince de Caraman-Chimay demande à être entendu. Vous savez de qui je parle? »

— « Monsieur Hubert? » balbutia Cornil.

— « Oui, ce doit être cela. »

— Oh! celui-là, celui-là,... » et Cornil, cherchant un mot, n'en trouva qu'un, mais auquel son émotion conféra toute sa beauté, toute sa noblesse : « Celui-là, c'est un frère. »

Dans le courant de l'après-midi, le veneur Hubert — car depuis quelques jours, Jaspar, malade, ayant besoin de repos, Hubert avait été nommé à un grade supérieur — fut introduit devant le tribunal.

Trapu, solidement musclé, robustement râblé, comme taillé à chaux et à sable, Hubert à cette époque avait un visage caractéristique : lèvres et menton rasés, les cheveux bruns embroussaillés sur le front, des rides accusant ses méplats, des pattes d'oie bridant ses petits yeux malicieux et francs, la peau tannée comme cuir rouge, il faisait songer au masque d'un empereur romain. Le collet rabattu de sa veste de velours lui dégageait les

cordes du cou et ses mains sèches, sobres de gestes, achevaient de lui donner un air tragique.

Ayant avec quelque difficulté prêté serment et décliné ses nom et prénoms, âge et qualité, Hubert fut invité à témoigner; ceux qui l'entendirent n'oublièrent plus jamais ni son savoureux accent wallon, ni la simplicité de ses phrases, ni le naturel de ses attitudes, ni la grande autorité dont il sut imposer le respect, sans autre moyen que sa franchise.

— « Vous m'excuserez tous, je suppose, d'avoir demandé à prendre la parole ici quand vous connaîtrez le dessein qui m'amène. »

Satisfait de cet exorde longtemps médité, Hubert s'arrêta, les mains à la barre, les yeux fixés sur ceux du président de la Cour d'Assises. Celui-ci, d'un geste, l'encouragea. Il continua.

— « Comme tout le canton, le matin où courut le bruit de l'assassinat de Charlemagne, je pensai : « Ce pourrait bien être Cornil qui a fait le coup. » Mais tout le monde disait cela à haute voix. N'ayant aucune raison de croire spécialement à la culpabilité de Cornil, je m'efforçai de rejeter cette idée.

« Dès lors, l'esprit libre, je me souvins de mon métier. Je me décidai à « faire le bois » moi-même. »

Hubert entendit rire. S'interrompant, il promena un regard droit vers la salle.

— « Je croyais, » dit-il, « qu'on cherchait ici la vérité : je ne comprends pas qu'on puisse rire en ce moment. »

Le président, un peu gêné, car il avait souri lui-même, rappela le public à l'ordre. Hubert reprit :

— « J'ai fait une enquête personnelle. Je ne l'ai terminée qu'hier. Je vous apporte la conviction que Cornil est innocent. »

Un sanglot déchira le silence : Cornil pleurait.

Le président crut bon de remarquer : « On ne vous

demande pas vos convictions; on attend des preuves. »

— « J'en aurai, Monsieur le Président. Mais la justice a bien mené Cornil ici sur de simples convictions. »

Le président interrompit : « Venez au fait. »

— « J'y suis; la justice a pensé : Cornil est coupable. Elle l'a dit. Elle a voulu le prouver. Je fais l'ouvrage autrement. Je pense : Qui est le coupable? Je le cherche. Je trouve ainsi de quoi innocenter Cornil.

« Les gendarmes n'ont pas retrouvé l'arme du crime. Pourquoi? Parce qu'ils l'ont cherchée autour du lieu où Charlemagne fut tué, et dans la roulotte de Cornil. Moi, je l'ai ramassée dans le deuxième champ, à gauche, en obliquant vers Forges. La voici. »

A la stupéfaction générale, il exhiba un paquet et en sortit un marteau.

— « Du sang y adhère, » dit-il. « Ayant l'arme, j'ai cherché son propriétaire; je le connais : c'est l'assassin et Cornil est innocent. »

Une violente émotion se traduisit dans la salle. Le président voulut intervenir, Hubert ne lui en laissa pas le temps.

— « Cornil est innocent : s'il avait tué, il n'aurait pas volé; s'il a volé, où est l'argent pris? Où est la musette de Charlemagne?... La voici : je l'ai prise au clou auquel, dans un placard, l'assassin l'avait pendue.

« Cornil n'a pu se trouver à l'endroit où le crime a été commis, car il ignorait l'heure à laquelle Charlemagne passerait, et quand Charlemagne a été tué, Cornil dormait sur le coin d'une table, au *Lion d'Or*, à Forges.

« Quelqu'un a vu Charlemagne quitter Chimay. Ce quelqu'un croyait que le pauvre homme avait beaucoup d'argent sur lui. Devant, le lendemain, payer les intérêts d'une hypothèque, ce quelqu'un... »

A cet instant, au banc des témoins, on entendit un remue-ménage; un homme se levait...

— « Ce quelqu'un », reprit Hubert, « le voilà; c'est Menult, le cabaretier, l'ami de Cornil! »

Debout soudain, les yeux injectés, le visage décomposé, mains en avant, front baissé, Menult voulut se jeter vers le fond de la salle. Une clameur monta : « A mort! A mort! »

Des gens se ruèrent dans tous les sens. Mais repoussant le tumulte, deux gendarmes approchèrent de Menult...

— « Arrêtez-le! » ordonna le président, et, se coiffant, il ajouta : « la séance est suspendue ».

Ah! ce fut un beau désordre! On entraîna Cornil et Menult. L'avocat de Cornil criait. Les membres du jury semblaient déconcertés; le public, insinué entre eux, séparait tous les protagonistes des dernières scènes; mal retenu, menaçant, dans un de ces revirements inattendus de l'opinion, il avançait, comme pour exiger la libération immédiate du martyr Cornil!

Tout de même, comme il fallait rétablir le prestige de la justice par une ultime cérémonie, la Cour fit sa rentrée et Cornil fut réintroduit. Le président lut de confuses conclusions et l'affaire Charlemagne fut renvoyée pour complément d'enquête.

Cornil fut prévenu sèchement qu'il serait libéré après diverses formalités.

Alors, comme nul ne songeait aux souffrances morales de ce malheureux, la voix claire et nette d'Hubert prononça, dans un silence impressionnant :

— « Pardon, Cornil, de t'avoir offensé, un jour, de mon soupçon. »

## II

A quelque temps de là, Cornil, dont les récentes épreuves avaient aigri le caractère, apprit avec une satisfaction non déguisée que sa fille était enceinte. La morale? Il s'en souciait peu. Il ne doutait pas de l'amour dont sa

filles avait été animée : selon la nature, il était juste que le souvenir de cette tendresse se perpétuât.

Toutefois, craignant pour sa fille, comme il disait, les « tragédies » prolongées dans la roulotte au pas lent du vieux cheval, Cornil demanda à la ville de Chimay un secours ou une aide. Cela lui fut refusé. Mécontent, il pérorait dans maints établissements, et, suivi de quelques braillards, il finit par se trouver, en pleine après-midi, au haut d'un escalier à petite terrasse, donnant accès à un café.

Là, se tournant vers la vaste place du Faubourg que domine la banale statue de Jehan Froissard, Cornil aperçut le képi à galon d'argent du commissaire de police. De ses mésaventures judiciaires, le forain gardait une haine de tout ce qui était chargé de priver, comme il disait, les gens de leur liberté; cette rancune était tempérée jusqu'à un certain point par la crainte salutaire de difficultés : chat échaudé...; mais Chimay, en ce temps-là, possédait un commissaire, un adjoint et un agent, tous trois aussi merveilleusement peu entreprenants que pusillanimes.

Connaissant l'esprit dont était animé Cornil, les représentants de l'autorité communale affectaient à son égard une mansuétude complète.

Cette fois, encore grisé de ses propres diatribes contre la Ville, Cornil ne put supporter sans manifester la présence d'un policier. Il s'arrêta, écarta ses compagnons d'un geste d'autorité et, se tenant de la main gauche à l'appui en fer de la terrasse, d'une voix sonore, il prononça ces mots, désormais fameux dans toute la ville :

— « Et du haut de ce perron, j'emmerde l'administration ! »

Un éclat de rire punctua cette péroraison inattendue à une harangue sous-entendue; le commissaire salua amicalement de la main à la visière de son képi, et disparut rapidement par un passage en arcade percé sous une maison bourgeoise.

Cette solennelle affirmation ne suffisait pas à apaiser les humeurs de Cornil; il allait répétant à tous les échos des cabarets chimaciens : « J'y beuterais le feu à c'te sale ville! » et sa colère sans cesse renouvelée amusait les badauds et ne faisait de tort à personne.

Or, une nuit, toute la cité dormait, quand un cri déchira le silence : « Au feu! Au feu! »

Les habitants, réveillés en sursaut, se précipitèrent à leurs fenêtres : tout le pâté d'anciennes maisons du côté gauche de la rue du Château paraissait menacé. Des flammes jaillissaient d'une bicoque au centre de ces demeures caduques; construites à la manière d'autrefois, avec un rez-de-chaussée en briques et en plâtre, et un demi-étage mansardé, aux simples parois de planches, ces modestes masures étaient particulièrement inflammables.

Des cris de peur et d'affolement se croisaient. Des femmes se sauvaient emportant leurs enfants. Des hommes s'efforçaient à traîner ou à jeter dans la rue des meubles ou des objets précieux. Le bedeau, à demi vêtu, s'était précipité à la « collégiale » et l'appel lugubre du tocsin heurtait dans l'obscurité zébrée de reflets rouges ses lourdes angoisses d'airain. Le chef-clairon de l'Harmonie Saint-Celse, clairon aussi du corps des pompiers volontaires, en bonnet de nuit et en caleçon, sans se donner la peine de descendre, dans l'entrebâillement de sa fenêtre ouverte, sonnait le rappel à notes de cuivre...

Des crépitements, des craquements, des bruits d'effondrement, la rumeur des cris, des hurlements, des clameurs, les accents du clairon, les roulements de la cloche, tout contribuait à intensifier l'impression tragique des gerbes rouges ou bleues montant dans l'ombre, s'inclinant brusquement sous le vent et se redressant soudain comme pour aller lécher le funèbre velum du ciel.

Hubert, vite sorti, avait couru avec d'autres au casino des Ormeaux, où, dans une remise, reposaient la pompe



à incendie et l'échelle de sauvetage; bientôt, les habitants formèrent une longue chaîne pour amener les seaux d'eau aux volontaires; avec les tuyaux et les lances dont ils disposaient, ceux-ci entamèrent la lutte contre le fléau. Mais les jets et les langues de feu, la chaleur, les écials du flamboiement, les étincelles, des flammèches, la pluie de braises, de tisons et de brandons, les nuages de fumée, les éloignaient constamment du brasier.

Le baron des Robeaux, improvisé commandant en l'absence du titulaire, ramenait les hommes vers la fournaise, organisait des sauvetages de vieilles gens, des déménagements rapides, et devait se borner, en réalité, à tenter de restreindre l'embrasement, de préserver les chambres encore indemnes.

En dépit de tous les efforts, l'ardeur de l'incendie se développait. Monté à l'échelle tendue devant une maisonnette dont le toit commençait à fumer, Hubert arrosait d'eau, comme il pouvait, ce point menacé; mais la chaîne avec sa double file de gens amenant les récipients pleins et les redescendant vides ne suffisait pas à combattre efficacement le sinistre.

On dut faire la part du feu et une vingtaine d'anciennes habitations furent détruites cette nuit-là.

A l'aurore, pour récompenser les volontaires, le baron des Robeaux leur paya une « goutte »; les langues commencèrent à se délier, et, bientôt, rappelant les menaces de Cornil, elles accablèrent quasi unanimement le bavard imprudent.

Le nomade, une fois de plus, voyait s'accumuler contre lui la vindicte publique. L'incendie, jugé criminel, ne pouvait être que son œuvre! Et, n'ayant pas pardonné à ce malheureux leur ancienne erreur, les gens mettaient à présent une sadique joie à le retrouver. En quelques minutes, Cornil fut l'incendiaire; un menuisier certifia l'avoir vu rôder rue du Château, dans la soirée.

Mais, à cet instant, Hubert joignit le groupe des mé-

disants accusateurs; il écouta durant un moment les bavardages, puis, éclatant soudain :

— « Menteries! » s'écria-t-il. « Menteries que tout cela! Cornil, depuis quatre heures de l'après-midi, est chez moi, où ma femme a recueilli sa fille pour lui permettre d'accoucher. Cornil n'est pas sorti, même cette nuit, car je le lui avais déconseillé. »

Il y eut un moment de stupeur, puis on chercha à parler d'autre chose.

Mais le baron des Robeaux donna le signal :

— « Si nous retournions travailler! » et, comme le groupe revenait vers les cendres fumantes de la rue du Château, Hubert dit au menuisier :

— « A cette heure, je le prends sous ma protection, ce Cornil. Qui le touche, me touche! »

### III

Vint un été particulièrement ensoleillé; la ceinture des bois de la Fagne et de la Thiérache, couronnant les collinaux environnants, emplit les vallons de ses bruissements de feuilles et de ses susurrements d'oiseaux; l'Eau Blanche, sinueuse rivière aux rives basses et embroussaillées, chanta une berceuse au soleil dans sa course rapide sur son lit de cailloux; le coucou promena son ironique appel de halliers en halliers; les roitelets gazouillèrent; les moineaux pépièrent, et les sapinières gracieuses, les hêtraies claires-obscurées, les bois de bouleaux satinés, les hautes futaies, les taillis, s'emplirent du bavardage musical des oiseaux ivres de joie; les cerfs touchèrent au bois pour accrocher au frayoir la peau velue enveloppant leur corne; les lapins musardèrent dans les chemins tranquilles, et les lièvres, avec leurs feintes coutumières, gambadèrent aux environs de leur gîte.

La Fagne avec ses découvertes mélancoliques et ses forêts aux reflets ourlés de sanguine, la Thiérache, avec

ses sources, ses ruisseaux, ses étangs, et l'échiquier des avenues percées dans les forêts et les plans successifs de ses rièzes ensoleillées, s'épanouirent sous la pureté d'un ciel magnifiquement bleu.

Soudain, la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Tout de suite, des trains débarquèrent des troupes belges dans la région. La frontière fut gardée. Chaque jour, d'ailleurs, des théories de familles françaises s'acheminaient par la forêt de Macquenoise ou par le plateau de Rocroi vers les petites cités hospitalières du Hainaut ou du Namurois. Les réfugiés, à Chimay, encombraient les maisons particulières, les hôtels, les auberges; aux offices dominicaux, tous ensemble, ces exilés, victimes de l'invasion, entonnaient à haute voix des cantiques et des prières pour le salut de la France.

La bataille de Sedan emplit de sa sourde rumeur d'artillerie les souffles de la brise; collant l'oreille au sol, les enfants écoutaient le tonnerre des canons.

Des soldats blessés, fatigués, fuyards des champs de combat, égarés des grand'routes, isolés, abandonnés, désarmés en avant des Rièzes par des pelotons du dixième régiment de ligne, traversèrent la ville. Les femmes les ravitaillaient; les réfugiés les interrogaient. Déprimés, mais se sentant à présent hors de danger, ils contaient des histoires effroyables et sublimes. Mais le bruit du canon détournait l'attention de leurs récits : leur pessimisme écœurait les civils, dont Dieu soutenait la vaillance supplicatoire.

Puis, par un vieil officier échappé du désastre, on connut toute la vérité, la chute et la captivité de l'Empereur, le triomphe de l'Allemagne...

Bientôt, d'autres nouvelles furent colportées...

Or, à cette époque, les chiens Jup et Pif, à cause de l'affluence des étrangers à Chimay, jouissaient d'une liberté un peu excessive.

Un matin, voulant traverser la voie du chemin de fer, près des Ormeaux, Jup ne se hâta pas suffisamment et fut surpris par une roue de la locomotive; rejetée sur le côté, une large blessure à la nuque, la pauvre bête fut ramenée, hurlante et gémissante; un valet du château la rapporta.

Sans perdre son sang-froid, Hubert déclina l'offre d'un colonel d'appeler un vétérinaire militaire. Prenant le lamentable blessé sur ses genoux, avec précaution, minutieusement, à l'eau tiède, il entreprit de laver la plaie saignante. Le chien parfois, cessant de gémir, sous la morsure du mal, grondait, et, tournant la gueule, l'ouvrait menaçante.

— « Paix, mon Jup! Paix! » disait doucement Hubert.

La fillette cadette du veneur, agenouillée aux pieds de son père, maintenait les pattes de la victime. Pleurant par sympathie, quémendant une caresse par jalousie, Pif, d'un côté, Paf de l'autre, sautillaient ou frétilaient autour de l'enfant. Pauline, de son comptoir, surveillait le groupe avec anxiété. Un état-major de régiment, assis à une table, jetait un coup d'œil de temps en temps et contait des histoires de chevaux meurtris, de caniches estropiés.

Sur la place, indifférent aux misères des hommes comme aux malheurs des bêtes, le soleil dessinait ses zones aux contours géométriques et ses figures toutes en lignes brisées et bordées de l'estompe des ombres.

Très doux, très légers, les doigts gourds du chasseur :

— « Paix, mon Jup! Là, c'est fini.., Paix! » — nettoyaient la déchirure à la nuque du chien. Quand cette première opération fut terminée, Hubert laissa un moment reposer Jup.

Puis, il lui passa une muselière tout en le flattant de la voix et en l'empêchant, aidé de sa fillette, à se débattre, au détriment de son mal.

Alors, sortant une longue aiguille dans le chas de la-

quelle il avait insinué du fil de cuir, il commença avec dextérité, doucement énergique et rapide, à recoudre l'une après l'autre les lèvres de la blessure. Chaque piqûre arrachait au chien des soubresauts nerveux.

— « Paix, mon Jup! Paix! » répétait le maître. La bête grondait, pleurait, s'agitait, mais quand la voix caressante d'Hubert cherchait à l'apaiser, elle fermait à demi ses bons yeux humides et son gémissement s'adoucisait.

Un pansement d'herbes séchées et dont le coureur des bois chimacien connaissait seul les propriétés et les essences, termina cette chirurgie sommaire, mais radicale.

Dans un profond fauteuil de vannerie, sur un coussin, en pleine chaleur du soleil, Hubert installa ensuite son patient : Jup, de sa langue tiède, lui lécha la main. Maintenant, il ne criait plus continûment, mais à petits appels intermittents. Oh! il eût bien voulu s'en aller, secouer ce carcan noué autour de sa gorge, poursuivre cet agaçant petit polisson de Pif, qui gambadait comme pour le narguer, mais le maître avait dit :

— Reste là, Jup! Reste là. Et couche, n'est-ce pas! Couche! » et Jup, qui sans doute se souvenait de son exil d'autrefois et de la miséricorde du maître pour sa fidèle ténacité canine, Jup qui était un vieux bon chien obéissant, d'une race autrement éduquée que tous ces Pif et ces Paf dont les générations se succédaient en se léguant leur nom, Jup luttait pour ne pas bouger, pour ne pas arracher d'un coup de patte son bandeau, pour ne pas faire trop de bruit, car M<sup>me</sup> Pauline n'aimait pas les chiens bruyants.

Jup obéissait. Il fermait les yeux. Quand la douleur le faisait sursauter, lui arrachait un cri et l'obligeait à faire un geste trop brusque, sentant, posés sur lui, les yeux du maître, Jup faisait semblant d'en vouloir à une puce.

Complice inconsciente, la petite d'Hubert disait :

— « Pupuce, Jup, pupuce? » et Jup, stoïquement, sa-

chant qu'il faut amuser les enfants et avoir pour leur innocence beaucoup d'indulgence, clignait doucement de la paupière : « Pupuce, petite fille, pupuce parce que sinon, le maître gronderait ! »

Et Jup s'endormit : alors, du revers de la main, sacrant un « Ventrebleu » de honte, Hubert s'essuya les yeux et demanda :

— « Une goutte, Pauline, s'il vous plaît ! La guerre, c'est tout de même une vilaine chose. »

#### IV

Une cavalcade chamarrée d'écarlate et de blanc dévale par les coteaux, longe les vallons, grimpe les tertres ou les collines, redescend, remonte et s'enfonce sous les arbres dans la transparence verte d'une magnifique avenue.

Les valets ont lancé les chiens de tête à la suite des clefs de meutes; de temps en temps, un chien à belle gorge rallie, dirait-on, ses compagnons. Les piqueurs à cheval dirigent cet escadron de museaux carrés, de bobbies plus ou moins pendantes, d'oreilles et de queues droites, et empêchent les hourets d'égarer l'équipage. Celui-ci a pris un renard à la course et les briquets s'en donnent à cœur joie; ils n'ont point attendu que les cors sonnent le « Renard » pour reconnaître à ses fumées la bête qui les courre.

Grand Veneur depuis ce matin, chargé de faire les honneurs de la chasse au Comte de Flandre, Hubert, selon ses principes de vénerie, maintient ses piqueurs aux ailes extrêmes de sa meute et ses valets montés sur ses flancs; il pique lui-même à la queue des chiens. A droite de son cheval, Jup, à peine guéri de sa blessure, allonge les foulées, et, comme un aide de camp, ne quitte pas le maître.

La chasse, un moment orientée vers Saint-Remy, a brusquement obliqué vers le vallon de Pleumont. Effrayée

par la monotone et agaçante rumeur de la scierie, la bête au museau pointu, aux grandes oreilles triangulaires, a fait un brusque crochet, et montant dans les fourrés où elle espérait le salut, s'est tout à coup retrouvée à l'orée sud du bois. Là, dans une clairière mouvementée, ravinée, où les « crasses » noires et luisantes des anciens fourneaux à bois forment des monticules, où, comme des chevelures folles, s'embroussaillent des mûriers, on vit un instant hésiter la silhouette rousse du poursuivi. Mais, l'approche des limiers lui rendit son esprit de décision; s'élançant dans un étroit raidillon, montant vers des champs labourés, il piqua vers les frondaisons de Forges.

Derrière la meute, suivant le cheval d'Hubert qui venait de gravir quasi sans effort la muraille de terre, la cavalcade se laissa entraîner. Le baron des Robeaux, en dépit du désir du Prince de Caraman, de ne point voir dépasser le Comte de Flandre, chevauchait non loin du Veneur. Plus loin s'allongeait la théorie des cavaliers et des amazones; hennuyers pour la plupart, ils souriaient un peu des rares jeunes gens limbourgeois dérisoirement accoutumés à la chasse ridicule du lièvre dans des étendues sans reliefs intéressants.

Dans l'espoir de se sauver, le renard, obliquant à nouveau, se jeta dans la descente abrupte vers les étangs de Forges, et, hardiment, sauta et nagea vers l'autre rive de la quatrième de ces pièces d'eau. Quelques chiens, craintifs, s'arrêtèrent que les valets harcelèrent; sauf deux ou trois hourets qui s'éloignèrent, toute la meute descendit ou plongea dans l'étang.

Hubert, toutefois, pour épargner une baignade inutile aux invités, lâcha ses valets, ses piqueurs et ses veneurs, et, contournant la pointe orientale de l'obstacle, rejoignit en quelques rapides coups de galop la tête du courre.

Egaré de son terrier, éperdu, les jarrets comme brisés par l'étreinte trop brusque de la masse liquide, le renard

ne dirigeait plus sa fuite. Il se heurta à une haie et la franchit toutefois, mais harcelé par un chien de tête, il perdit du temps dans un champ à ruser et à feindre; entouré, cerné, une épouvante atroce dans les yeux, il se tassa tout à coup contre une fourmilière, les oreilles un tantinet couchées, les flancs haletants.

— « Arrête les chiens! » ordonna Hubert.

Les valets et les piqueurs, à coups de fouets et de cravaches, retinrent la meule, cercle grondant au centre duquel le renard, dans un ultime instinct de lutte, s'apprêtait à succomber en combattant.

— « Sonne » commanda Hubert. Et l'hallali debout, enflant ses notes ouvertes, roulant ses rés de fanfare, rallia vers la curée probable les cavaliers et les amazones retardataires. Le cuivre des cors s'allumait aux rayons du soleil. Les chiens grognaient, mais, maîtrisés, restaient en arrêt autour de la bête.

Lors, s'emparant d'un caban roulé derrière sa selle, le Grand Veneur mit pied à terre.

A la première amazone survenant dans l'écho sonore des phrases de reprises de l'hallali, esquissant une révérence, il implora :

— « Donnez-lui la vie, Madame, et je le réduis tel quel! »

Ainsi sollicitée, la chasseresse fit un geste de miséricorde.

Rapidement, Hubert franchit le cercle des chiens menant le siège et déroulant les plis du caban, lança celui-ci de telle façon que le renard enfoui sous l'étoffe n'eut que le temps de s'y débattre pour sentir tout à coup la main nerveuse du veneur l'agripper par-dessus le manteau au défaut de la nuque et l'écraser au sol. Les chiens avaient bondi. Un valet aida Hubert. Empaquetée, la bête fut capturée vivante.

Au retour, le baron des Robeaux et Hubert, chevauchant de compagnie, rentrèrent à Chimay; en cours de



route, selon son habitude, le châtelain de Saint-Remy avait provoqué le Veneur à une lutte originale.

— « Je parierais que tu ne l'oses pas! » cria-t-il.

— « Tenu! » répliqua Hubert.

Alors, arrivés sur la grand'place, les deux cavaliers, tout à coup, s'étant rapprochés de la Collégiale, lancèrent leurs chevaux au galop; rasant au plus près possible les murs de l'église, ils se livrèrent à un match de vitesse sur deux tours complets du bâtiment, au risque de se rompre le col, car les pavés mal joints rendaient le galop périlleux et la proximité des parois du monument religieux compliquait encore cette randonnée téméraire.

Les gens étaient sortis de leur maison, et, de loin, tout en maintenant leurs enfants, assistaient ébahis à cette compétition.

Pourtant, Chimay était accoutumée aux excentricités des deux inséparables compères. Souvent, le dimanche, rentrant de promenade à l'heure où la bourgeoisie sortait de l'église après la grand'messe, les deux cavaliers s'amusaient à lancer leurs chevaux dans une course folle; comme des coursiers de cow-boys, comme des bêtes ayant pris le mors aux dents, les quadrupèdes allaient, arrachant des étincelles aux pavés, et, la crinière soulevée par le vent, le col tendu, fonçaient d'un bout à l'autre de la grand'place. Puis, brusquement, les amis arrêtaient leurs montures, et, leur flattant la robe de la main, les ramenaient haletantes, les naseaux frissonnants, vers la terrasse du *Grand Café*.

Un jour même, s'excitant mutuellement, après une de ces équipées dont se terrorisaient les braves et paisibles bourgeois, le baron et Hubert, à cheval, entrèrent dans la salle du *Grand Café* et, malgré les cris aigus et les protestations de Pauline, firent monter leurs chevaux, l'un contre l'autre, sur le billard de l'établissement.

Ces jeux, ces fantaisies, dont on rendait d'ailleurs plus volontiers responsable le joyeux seigneur de Saint-Remy,

créaient autour d'Hubert une atmosphère de légende et d'admiration, mitigée d'une certaine appréhension.

Mais, conteur savoureux, descendu de cheval et son service terminé, Hubert retenait autour de lui ceux qui aimaient le rire wallon et les histoires malicieuses.

Les demoiselles Belair, vieilles filles avaricieuses et laides, et que les enfants n'étaient pas loin de craindre comme des sorcières, aiguisaient en particulier son esprit ironique.

— « Dernièrement, » disait-il, « le curé s'en vint chez elles pour leur demander une obole pour ses pauvres. Elles l'introduisirent avec force cérémonies dans le salon. Elles écoutèrent sa supplique. Puis, l'une d'elles prenant un air lugubre, tirant une bourse plate de la poche de sa robe, la tendit au curé, en disant :

— « Hélas, Monsieur le Doyen, le diable est dans notre bourse et nous n'y pouvons rien! »

— « Comme il faisait froid, l'hiver dernier, » racontait-il, les Belair, ayant des dames en visite, s'étonnaient de ce que l'on frissonnât comme cela dans leur salon. « Le feu brûle pourtant, » remarqua l'aînée : « Ouettez (18), il lume! » (19) et, effectivement une lueur de flamme vacillait dans l'ouverture du bac de cendres. Mais une visiteuse, soudain décidée, ayant soulevé le couvercle : « On devrait peut-être tisonner le charbon! » on s'aperçut d'une ingénieuse supercherie : les Belair, à l'intérieur du poêle, avaient fixé une chandelle allumée! »

Et Hubert, à s'écouter parler, souriait lui-même et vidait le petit verre que, subrepticement, dans un café, près de l'église, il s'offrait, au lieu de s'attarder à entendre une fois de plus M. le Vicaire allonger la messe basse du dimanche.

(18) Voyez.

(19) Il brille.

## V

S'il n'était guère instruit, on le respectait, car on le savait doué du don d'observation et du savoir de l'expérience; on avait pour lui des indulgences sympathiques, et, au fond, comme le Prince de Chimay était fier de son hardi et remarquable Grand Veneur, la ville elle-même était enorgueillie de la présence d'Hubert.

Dans la campagne, dans les fermes les plus isolées, Hubert était connu, aimé, respecté. Les gardes du domaine de Caraman, les piqueurs, les valets de l'équipage, professant à son égard une déférente affection, colportaient des éloges et des compliments sur son compte et contribuaient, dans une large mesure, à accroître sa réputation légendaire.

Mais Cornil, sa fille Suzanne et Petit Charles, descendant naturel de Charlemagne, étaient encore les plus zélés des féaux du Grand Veneur; ils ne tarissaient point de panégyriques de ses vertus et de ses mérites. Par les routes de la Thiérache et les chaussées de la Fagne, dans le bassin du Viroin et les vallées des Eaux Blanche et Noire, ils allaient exaltant les paroles, les gestes, les attitudes, les actes du Grand Veneur. Peu à peu, la figure du chasseur chimacien grandissait comme celle d'un héros fabuleux, et il n'était trait de vénerie, de générosité, de bonté, de courage qu'on ne lui prêtât.

Lui, comme s'il ne se doutait de rien, continuait sa vie avec modestie et simplicité. Chez lui, il professait une crainte comique des décisions et des colères de Pauline et souvent, rappelant la conclusion de la « course du pâté » organisée le jour de leurs noces, il disait, avec une feinte amertume et un sourire malicieux : « Elle a conquis la culotte à coups de fouet ! » Mais quand Pauline, excellente créature, femme d'ordre et de dévouement, grondait un peu trop, Hubert, à voix basse, excitait les chiens à couvrir de leurs abois les diatribes de sa com-

pagne; quand elle boudait, affectant de ne point s'en frapper, il lui parlait par l'intermédiaire de Pif, de Paf et de Jup.

— « Pif, vous direz à la dame que le maître ira aux champignons demain matin. »

— « Jup, expliquez à la dame que le maître et vous s'en vont jusqu'au soir. »

— « Paf, vous qui avez la délicatesse du sexe toujours souriant et aimable, expliquez à la dame qu'elle a tort de bouder, car nous avons une belle histoire à lui conter. »

Et ces communications faites, Hubert, pour éviter de contempler plus longtemps un visage revêché, sifflait ses chiens et allait rôder dans le parc, dans un bois voisin, ou sur quelque route. Si, dans ces moments-là, il lui advenait de rencontrer le baron des Robeaux, ensemble ils s'attardaient dans quelque « Tourne-Bride », mais au soir, avant de rentrer, Hubert ne manquait point de passer par la Bouchère et d'y aller quérir à l'intention de ses filles et de son fils des « couilles de nonettes », petits caramels au beurre et au sucre, spécialité de Chimay.

Adelin, fils d'Hubert, devenait un vrai jeune homme, mais il manifestait une répugnance obstinée à l'égard des promenades au cours desquelles il jouait le rôle de mentor de ses sœurs. Un dimanche de carnaval, bien que le Proviseur du Collège eût interdit aux collégiens de se déguiser, Adelin réussit, avec la complicité de ses sœurs, à s'habiller en femme, et, fièrement méconnaissable, il s'amusait sur la place à intriguer une des vieilles demoiselles Belair, quand, revenant d'une promenade avec Hubert, Pif passa à proximité de la pseudo-dame, et, devant tout de suite la personnalité du jeune homme, se lança sur lui, en jappant et en frétilant.

Hubert à cet instant aperçut le manège et vit de l'autre côté de la place, se glissant le long des maisons, le Proviseur lui-même; comme il ne lui déplaisait pas de prou-

ver à cet hypocrite en quel mépris le bon sang des siens tenait ses tartuferies de commande, il appela :

— « Adelin, obéissez à Pif, mon garçon, et saluez M. le Proviseur! »

Adelin enleva son masque et, à demi pleurant, salua l'ecclésiastique en redingote — ni curé, ni bourgeois, disait Hubert — s'excusa auprès de la Belair indignée et courut se réfugier chez lui.

Mais, s'il n'aimait point le Proviseur, s'il se méfiait du Vicaire, trop réservé, s'il craignait le Doyen bavard, et, détail aggravant, confesseur de Pauline, Hubert s'était tout de même fait un ami parmi les religieux du canton.

— « C'est la seule robe que je puisse fréquenter sans craindre la jalousie de ma femme, » disait-il.

Cette robe était celle du Père Innocent, concierge-hôtelier de l'abbaye de Scourmont.

Trappiste, le Père Innocent était un ancien officier de cavalerie française; son langage avait gardé une énergie toute militaire et se rattrapait avec les visiteurs connus du silence monastique dont il était environné. Comme Hubert ne venait ni pour contempler les cent bœufs de l'étable, ni pour voir rentrer les sept chariots dans la grange, ni pour inspecter les brasseurs, les menuisiers, les imprimeurs, les forgerons, ni même pour faire ses dévotions dans l'église du couvent, le Père Innocent le voyait apparaître avec un réel plaisir. Ensemble ils parcouraient un moment les rizières cultivées, puis, passant le porche, ils allaient se réfugier dans la fraîcheur du réfectoire-hostellerie.

Là, ensemble, mangeant du fromage de la Trappe, ils vidaient une ou deux bonnes bouteilles de la fameuse bière de Scourmont et se contaient des histoires où, souvent, les ecclésiastiques jouaient un rôle pittoresque ou bouffon.

— « Cet hiver, le Doyen n'ayant point dit sa messe, un matin de neige, voilà Pauline, ma femme, qui envoie Ade-

lin aux nouvelles. La Catherine, servante du curé, lui répondit :

— « Nous n'avons point dit la messe, car en sortant ce matin nous sommes tombés sur notre cul! »

— « Les vieilles Belair avaient la semaine dernière leur neveu en séjour chez elles. Le tonneau de leur goguenot était comble. Par avarice, elles attendaient pour le faire vider. Toutefois, le neveu, un adolescent, devait s'en priver! Alors, un soir, comme je passais devant leur maison, je vis le gamin sortir avec précipitation et s'éloigner dans l'obscurité. Une des Belair cependant rouvrit la porte derrière lui et lui cria :

— « N'allez point devant chez les demoiselles Martin, Isidore : descendait jusqu'à la Rampe! »

Le moine, lui, en racontait d'excellentes, du temps où il tenait garnison dans la province départementale; parfois, tous deux évoquaient des souvenirs de chasse; ils renchérisaient à qui mieux mieux.

— « Eh! Eh! vous allez un peu fort, Hubert! » riait le moine quand un coup de fusil prodigieux venait d'abattre, dans le passé, trop d'oiseaux ou de gibier à poil aux pieds du Veneur.

— « Ça, » coupait Hubert en se gaussant, « c'est une menterie qu'il vous faudra expier avant d'entrer au paradis! »

Souvent, à son départ de la Trappe, Hubert se fiant à son cheval, somnolait sur sa selle.

Une fois, comme il revenait ainsi vers Chimay, savourant béatement, dans l'apothéose pourpre du crépuscule, la nonchalance délicieuse répandue dans ses membres par les générosités de la bière des moines, Hubert rencontra, non loin des étangs de Forges, la vieille roulotte des Cornil.

Suzanne, dans l'herbe, regardait dormir le Petit Charles. Le mulet, remplaçant la rosse à robe livide d'autrefois, attaché à un pieu, s'était couché sur le sol, uni-

quement soucieux à chasser d'un battement de queue ou d'un frisson d'épiderme les mouches et les insectes lui agaçant la peau.

— « Et le père? » s'informa Hubert.

— « Voilà trois jours qu'il est parti en bordée! » répondit Suzanne.

— Diable, trois jours... » murmura Hubert, comme frappé d'un pressentiment.

On découvrit Cornil pendu à la branche maîtresse d'un arbre de la forêt; son grand corps sec et droit, comme démesuré, allongeait son ombre sur le sol; des oiseaux obscurs, tournoyant autour de son arbre, parurent outrés de voir des hommes approcher du mort. Fiché dans le tronc du chêne, un papier portait ces simples mots : « Cette fois, c'est Cornil qui a fait le coup! »

Hélas! on ne parla guère du disparu. De grands incendies éclatèrent successivement dans Chimay, détruisant une à une les vieilles maisons des anciens quartiers. Ces calamités publiques détournèrent l'attention : Hubert en profita pour faire confier à Suzanne la garde de la Muette de Pleumont.

## VI

Un soir de décembre, rentrant d'une grande promenade dans la forêt, Hubert déclara : « Je crois que je me suis enrhumé ». Comme il n'avait jamais été malade, Pauline, s'arrêtant de préparer le « goûter soupatoire » — comme elle disait d'un souper au café avec pain et tartes — demanda : « Vous n'êtes pas bien? » Mécontent comme d'une honte, il répliqua : « Qui vous dit cela? »

Ils habitaient à cette époque une petite maison de la rue du Château, car leurs enfants mariés, l'âge de se reposer étant venu pour Pauline, ils avaient cédé le *Grand Café* aux Casuï. Une grille s'ouvrait sur l'une des sorties

menant à l'entrée du jardin d'honneur du château; un sentier pavé de dalles allait, entre deux parterres de fleurs, jusqu'à une étroite petite serre; un peu avant, à gauche, sous une glycine merveilleuse, une tonnelle se collait à la muraille de l'Economat des Employés du Chemin de Fer de Chimay; à droite, il y avait un corps de bâtiment de la maison formant aile et allant se terminer dans l'alignement de la grille.

La serre, où une vigne accrochait ses vrilles de tous côtés, servait de seuil à une cuisine où l'on descendait à l'aide de deux marches : une cuisinière et une douche à laver le linge s'y trouvait à gauche; au fond, une porte s'ouvrait, donnant, par un escalier, dans la rue du Four, en-dessous du niveau de la rue du Château.

A droite de la cuisine, quelques marches en bois blanc menaient à une porte derrière laquelle montait un autre escalier, jusqu'à un vaste grenier, tout en bois et toujours imprégné d'une savoureuse odeur de résine.

Contre la véranda à droite, une marche descendait dans la salle à manger où deux vieux bahuts en chêne dormaient de part et d'autre de la cheminée; deux fenêtres donnaient sur la rue du Four.

De la salle à manger, en gravissant une marche, on arrivait au pied d'un escalier en bois ciré sous lequel s'ouvrait un placard assez profond que Pauline avait baptisé « salle de bains », car cela sonnait élégamment. De l'autre côté, le salon, vaste et clair avec une fenêtre sur la cour et deux fenêtres sur la rue du Château, ne servait que dans les grandes occasions.

Au premier, il y avait au-dessus du salon une grande et une petite chambre à coucher; au-dessus de la salle à manger, une autre chambre, puis un petit escalier menait encore à d'étroites mansardes-greniers.

Partout, dans cette maisonnette aux airs de villa de campagne, des bibelots ou des objets parlaient de chasse : des couteaux, des fusils, des carnassières, des bois en



dague de broquarts, des défenses de sangliers, des hures verruqueuses, des pattes de lièvres, des pieds pointus de biches, des têtes de cerfs dix cors jeunement (20) ou de grands vieux cerfs (21), des oiseaux empaillés, des gravures ou des photographies de battues, d'affûts, de chasse royale, d'équipage, de meute, étaient accrochés, pendus, posés, étalés, groupés, présentés de-ci, de-là. La vaisselle s'ornait de motifs dessinés en noir et blanc et portait des inscriptions de vénerie.

Mais, au-dessus du crucifix de la chambre à coucher, superbe et net, le cor en or massif, don du Prince Ministre, à présent enterré dans la plaine en face de l'abbaye de Scourmont, s'allumait aux heures du soleil.

Ce soir-là Hubert n'avait pas faim; tout de même il voulut manger un triangle de tarte au sucre, et, pour le faire passer, il but deux grandes tasses de café noir.

Mais quand la lampe en bronze, dont les cavaliers faisaient vainement le tour, fut allumée, et quand l'abat-jour représentant une chasse à cor et à cri tamisa la lumière, assis sur sa grande chaise basse, près de la cuisinière allumée, le Grand Veneur eut un frisson. Posant sa pipe sur la table, il dit :

— « Vous n'entendez rien, Pauline? »

— « Si, » fit-elle, « le petit Menult s'exerce à sonner. »

— « Oui, » murmura-t-il, « il sonne au Veneur. »

La fanfare lointaine, assourdie par les murs et la distance, chantait dans le silence humide; fermant les yeux, Hubert se vit survenant au trot de son pur-sang au titre des chiens, devant l'équipage assemblé pour le courre : « Au Veneur! au Veneur! » sonnait le cor; les chiens s'impatientaient; les fouets claquaient; les chevaux hennissaient; au loin les cerfs bramaient... « Au Veneur! au Veneur! » insistaient les notes de cuivre...

— « Vous avez froid, Hubert? » demanda Pauline, car elle l'avait vu frissonner.

(20) Sixième année.

(21) Neuvième année.

— « Au Veneur! » clamait le cor dans une gamme décroissante de rés ultimes et doux.

— « Je n'ai jamais froid, » dit-il, « allons coucher. »

La nuit, Hubert fut fiévreux et agité. Il ronflait péniblement comme siffle un soufflet de forge, ou bien il soupirait et haletait. Il était mouillé de sueur et pourtant il avait la chair de poule. Au matin, pour se lever, il dut faire un effort, car avoua-t-il, « je ne sais ce que j'ai; je ne sens pas mes jambes et c'est comme si elles pesaient très fort et m'attiraient vers la terre! »

Il parut frappé lui-même de cette idée et répéta : « Elles m'attirent vers la terre, les garces! » Puis, il put vaincre cette paresse matinale, remua, s'habilla et descendit. Au lieu de son café habituel, il entendit se préparer une tisane : « Je pourrais peut-être bien avoir de l'influenza », dit-il.

L'infusion prête, il la prit très chaude, se sentit mieux et sortit apprendre au petit Menult à sonner l'hallali.

Durant toute la matinée, dans le Parc, on entendit un cor vigoureux et ferme indiquer les phrases du chant suprême des chasses royales; un autre cor s'essayait à reprendre après lui les cadences et les accents; puis, parfois, l'un soutenant et entraînant l'autre, les deux cors donnaient en même temps, syllabes d'or et de gloire, de joie et de deuil, d'effort et de mort, vaste hosannah pieux des chasseurs sur l'épuisement des bêtes.

Vers midi, flanqué de Jup, dernier descendant de Jup l'Anglais, et du Pif de l'époque, Hubert remonta la Rampe et rentra chez lui.

Il ne mangea pas, car il n'avait pas faim. Assis au coin du feu, il s'assoupit tout doucement. Le repas fini, Pauline, pour le laisser reposer, se retira dans la salle à manger, Jup et Pif demeurant couchés à ses pieds dans la cuisine.

Alors, Hubert s'endormit profondément. Il ronfla tête renversée, membres détendus. Sa femme, deux ou trois

fois, vint le regarder et dit : « Comme il dort ! Ah ! cela lui fera grand bien. »

Vers deux heures, là-bas, dans le parc, le petit Menult recommença à jouer du cor. De nouveau, l'hallali retentit en sourdine, étouffé par la distance et les murs. Ainsi entendu, on eût dit une fanfare irréaliste, une sonnerie surnaturelle. Cela chantait encore, mais on pouvait croire que cela pleurait et s'angoissait. Il y eut une gamme sonore suivie d'un *decrecendo*...

Soudain, Pauline, qui somnolait elle-même, sursauta et dit : « Je n'entends plus le père. Il est réveillé. »

Elle se leva, mais, près de la porte, elle s'arrêta. Jup et Pif, furieux, semblant monter la garde, grondaient ; Hubert s'était affaissé sur sa chaise basse ; son visage, tourné vers le poêle, paraissait chercher la chaleur.

— « Ciel ! » dit la femme et elle voulut entrer dans la cuisine.

Jup s'élança, menaçant, et Pif, reculant vers son maître, hurla sinistrement...

Et c'est ainsi que mourut, veillé par ses chiens, le Grand Veneur Hubert des princes de Caraman-Chimay.

MAURICE GAUCHEZ.

FIN

## REVUE DE LA QUINZAINE

### LES POÈMES

André Spire : *Poèmes de Loire*, Grasset. — Georges Hain : *Le Cyprès sur l'Azur*, Garnier. — Léon Vêrane : *Bars*, « les Facettes ». — Frédéric Saisset : *Le Miroir des Songes*, « éditions de la Revue des Poètes ». — Emmanuel Aegerter : *Poèmes d'Europe*, Messein. — Francis André : *Poèmes Paysans*, « les Ecrivains Réunis ».

Amer, fervent, sensible aux rythmes moins ordonnés que réitérés, soumis cependant aux souffles de l'espace, plus intime que véhément, en ses **Poèmes de Loire**, André Spire se révèle. Lorsqu'il écrit :

Ah, ne lis plus !  
 Ah ! n'apprends plus par cœur.  
 Regarde, écoute, flaire, goûte, mange !  
 Jette tes vêtements ; laisse le ciel, la mer,  
 Le soleil, l'air, l'odeur riche des plats  
 Posséder ton cœur ferme...  
 Et tes lèvres se mettront toutes seules  
 A chanter de jeunes chansons...

il est persuadé vraiment de cette bizarre illusion de notre temps. Entre les rencontres heureuses, fortuites, à l'état brut de l'ingéniosité populaire et les réalisations complexes d'un Virgile, à coup sûr, il y a un monde, et c'est sans contredit à l'honneur et à la louange du poète. Quelques pépites d'or, voilà sans doute qui peut émerveiller, mais une médaille au fil gracile, subtil et décisif est d'une beauté bien supérieure. La part du savoir, de l'intelligence et de l'art humain transfigure, magnifie, épure les trouvailles du hasard ou de l'instinct ; les dons de l'harmonie, de l'équilibre, de la proportion seules équivalent à la création, qu'ils tiennent en suspens ; seuls ils nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, seuls ils ouvrent à l'esprit, à la joie, à notre grandeur des domaines nouveaux et vastes dans l'amour, dans la foi,

dans la suprême montée éperdue vers la beauté immanente et d'essence intellectuelle. Elle seule compte. Le surplus n'est que poussière et mensonges.

La mode est aujourd'hui de rabaisser l'homme à ses origines. Voyez, dira-t-on, comme ses inspirations primitives ont été fécondes. Tendons de toutes nos forces à les rejoindre, tout ce qui s'est fait ici-bas d'intéressant est en puissance dans cet œuf. Mais non, amis ! l'œuf est brisé, le poussin éclos, grandi, il bat des ailes et parvient à se soutenir un peu dans le vent qui l'emporte ; agrandissons, fortifions l'envergure, n'abandonnons rien de ce que nous avons acquis, sachons plus encore, soyons chaque jour plus lucides et plus fiers, enrichissons-nous de tout le bien que les temps et la réflexion de chacun nous apportent. D'ailleurs, là encore l'impromptu intervient, et l'audace inconsciente, l'instinct garde sa part aux découvertes les meilleures.

Nous aurons beau faire, nous ne serons plus jamais ingénus. Un ingénu factice est pire que l'ignorance. Ouvrons les yeux, humons les saveurs, écoutons, — mais ne fermons pas notre cerveau à l'extase de mieux comprendre et de préconcevoir, le sachant et nous y efforçant. Ainsi nous serons purs, et nous chanterons.

J'insiste sur ce débat, parce que c'est ce qui, à mon sentiment, est une erreur et cause les défaillances de tenue, selon moi d'André Spire.

L'obsession du moderne — du faux moderne, en superficie, apparence ou apparat — le transporte et l'égare. Mots exotiques, intervention d'usages ou d'appellations qui, neuves avant-hier, seront demain périmées, mélange de soucis hétérogènes (et que nous sont ces *Cartels*, ce *bœuf sur le toit*) ? la véhémence coutumière au prophète qu'est André Spire en ses autres œuvres ici détonne, et le morceau d'invocation à Spinoza, juste, mais un peu hors de propos, m'a-t-il semblé. Pourquoi ? Mon cher André Spire, se peut-il faire que, réfugié, là-bas, aux bords de Loire, en cette claire et belle maison merveilleusement située, dans un paysage où je vous ai vu, paisible cependant, ne songer qu'aux fleurs, à la bonne causerie et à la pêche, vous n'oubliez en votre cœur de vous élever contre ce qui grince, fausse et dépare la vie sociale ? A quoi bon quitter la ville, l'agitation stupide des hommes dont votre saine et brûlante parole devrait tenter de refréner l'inso-

lence et les méfaits, si vous demeurez encore, dans la solitude, le moraliste, le censeur, le « nabi » qui flétrit le mal et cherche à susciter le bien ? Ne troublez pas la paix heureuse des champs et du fleuve, laissez-vous aller. Aussi bien êtes-vous ému des rythmes épars dans la brise et sur les flots, vous nous donnez des impressions de vie et de rêve rustique (*le Chant du Fleuve, Conte d'hiver, à droite, à gauche,*) — et ces délicates, gracieuses, subtiles merveilles : *Associations, les Pierres, Voyage d'Ame, Ronde, Solitude, Papiers,* — qui montrent quel fin poète de la nature et de tous les rythmes vous savez être lorsqu'il vous plaît.

**Le Cyprès sur l'Azur**, méditations sur la mort sous le ciel clair et vivifiant de l'Italie, du Campo-Santo de Pise au cimetière romain où reposent Keats et Shelley. Des *quatrains*, des *Stances*, où M. Georges Hain en ses vers limpides fait tenir l'essentiel de ces contrastes éternels, images simples et pures, poèmes brefs et mesurés ; il semble que le poète se concentre moins qu'il ne se complait à donner le fragment où la lumière se fixe, où l'ombre s'approfondit.

M. Léon Vérane a tant chanté l'amitié et ses amis, il est juste, en récompense, que ses amis lui soient profondément fidèles et attachés. M. Francis Carco le dépeint dans sa vie quotidienne, à Toulon, entre ses chiens ou échouant, la nuit, entre les filles dans quelqu'un de ces **Bars** qu'évoque aujourd'hui sa muse. J'aimerais mieux, je le confesse, le retrouver en ces soirs d'antan où, comme il en fait souvenir un poète aimé,

Nous nous citions Ronsard, Catulle,  
Tristan, Théophile et Villon...

et où il écrivait des vers d'une tenue plus ferme et de recherche plus neuve que les pauvres quatrains désabusés du présent recueil.

**Le Miroir des Songes** ; les songes de M. Frédéric Saisset s'y prolongent, un peu lents, brumeux, indolents, dans une précision cependant doucement colorée et sensible. Deux poèmes remarquables marquent le plus haut point de ce beau talent : *Ni le jardin qui songe.., Douceur d'errer*, à quoi j'ajouterai *Fleurs* et la série entière de *Voix du Terroir*. En général l'auteur insiste dans la description, ou tire d'un thème les données jusqu'à la dernière ; d'où un peu de monotonie et de redites, mais

une âme assurément chanteuse et de lumière, éprise d'air et de beauté.

Par **Poèmes d'Europe**, M. Emmanuel Aegerter aboutit à la conclusion de ses *Poèmes Freudiens*,

Tout soleil qui scintille est un foyer de dieu !

Et le suprême vers, vibrant sur cette terre  
Où depuis tant de jours plus rien ne remuait,  
Sera malgré la nuit, la mort et le mystère,  
Un grand cri d'espérance à l'infini muet.

Lamartine déjà l'avait écrit : « Il faut pardonner ces illusions aux artistes ; sans l'espérance d'être un jour compris, que feraient-ils ? » Et Mallarmé disait l'Univers fait pour aboutir à un beau livre. Au vrai, chacun de nous travaille, s'adonne et contribue à l'œuvre commune, et l'œuvre commune est de dresser l'homme plus haut que l'homme, d'exalter notre dignité, de nous rendre divins. Chaque poète chante obscurément, et qu'importe la relative importance de ses chants ? Il n'en est qu'un au monde dont tous les autres sont des parcelles. M. Aegerter le pressent, et qu'il évoque en rythmes pittoresques les villes d'Europe, ou médite, au delà des frissons, sur ce qu'il appelle un moment l'Est métaphysique, ce qu'il apporte existe, âmes fraternelles de Shelley et de Keats, et le fantôme aimé du grand Rimbaud : regarde, bateau ivre attendu par le port éternel, tu verras

L'eau sombre qui te porte étinceler d'étoiles...

Je ne sais si précédemment M. Francis André a été remarqué ou s'il a rien publié. Je n'avais rien lu de lui, je ne sais qui il est. Ses **Poèmes Paysans** en rythmes larges et libres sonnent virils non moins que des versets de Whitman ou des poèmes de Verhaeren. Ils sont nouveaux et puissants, mesurés, concentrés et par instants d'une tendresse mâle qui émeut. L'homme des champs vante ses travaux, ses bêtes, le pain amer qu'un dur labeur lui assure, sa couche et ses amours. Aucun artifice dans ces vingt-trois morceaux qui ne portent aucun titre, et qui sont simplement numérotés. La franchise rugueuse sait s'adoucir et accueille de nobles accents de bonté, de pitié, d'affection. Nulle plainte, aucune tristesse. L'acceptation toute naturelle de la destinée, la sensibilité à ce qui est beau, fort, courageux, sain, ali-

mentent le cœur de fierté et de résolution. Et on ne se paye pas de mots, on voit net, on est lucide et sincère :

C'est ma mère qu'ici je chante,  
c'est une vieille femme au corps comme un chêne,  
au visage ridé comme un labour d'automne,  
aux yeux comme un coucher de soleil sur les champs...  
C'est pour ma vieille mère qu'ici je chante,  
pour qu'elle sente, venant de moi, venant du monde  
autour de nous, du vent, du soleil, et des champs ;  
pour qu'elle sente, dans ma voix, un peu d'amour,  
un peu du grand amour créé sur son passage...

M. Francis André est-il le laboureur qu'il évoque, si près de la nature, si près de la continuité des races que, voulant savoir, il a délaissé un jour les glèbes pour se mêler parmi les hommes de la ville où il n'a vu qu'ignorance, âpreté et égoïsme? Aussi s'en est-il revenu bien vite vers les sillons, les champs, la rude vie des bois où, du moins, on connaît, à l'air et sur les plaines, de bons moments quand même de joie et de santé.

ANDRÉ FONTAINAS.

### LES ROMANS

Marcel Prévost : *L'homme vierge*, Editions de France. — Julien Green : *Léviathan*, Librairie Plon. — Maurice Genevoix : *Cyrille*, E. Flammarion.

Ce n'est pas seulement, je pense, par désir d'objectivité que M. Marcel Prévost a donné à son dernier roman, **L'Homme vierge**, la forme de trois récits faits par trois personnes différentes d'un même drame, selon une méthode déjà renouvelée de Robert Browning par M. Edouard Estaunié, et dont on retrouvait récemment le principe dans *Climats* de M. André Maurois et *Miroir à deux faces* de M. Jacques Boulenger. M. Marcel Prévost a voulu, en effet, nous montrer vis à-vis de l'Eve éternelle, l'attitude spirituelle et sentimentale de deux générations, incarnées dans un père et son fils, et c'est, autant qu'œuvre de psychologue, œuvre de moraliste et d'historien qu'il a faite, avec la plus intelligente clairvoyance et cette autorité que lui confère son incontestable maîtrise d'écrivain romanesque. Le comte Hervé de la Gatère, dont la confession remplit le premier tiers de l'ouvrage de M. Marcel Prévost, est un gentilhomme campagnard, libre penseur quoique protestant de naissance et



d'éducation, et qui a mené, en terre de Béarn, l'existence que, avant la guerre, un individu robuste, cultivé, sans doute, mais point prédestiné à accomplir de grandes choses, pouvait estimer la meilleure. Il a aimé beaucoup ou fait l'amour autant qu'il a pu, c'est-à-dire souvent grâce aux occasions nombreuses que sa séduction lui a fournies. Veuf, à quarante ans passés, avec un enfant, Arnal, chez qui se sont éveillés, puis développés les scrupules de sa race, depuis des siècles rompue aux examens de conscience, — il est devenu l'amant d'une jeune fille de quinze ans, Sidonie, orpheline du frère de sa femme... Comment il a été amené à commettre cette folie, pour ne pas dire davantage, c'est ce qu'il raconte avec une aisance qui prouve à quel point lui paraît naturel le mouvement qui pousse les représentants des deux sexes l'un vers l'autre, dans quelque condition sociale qu'ils se trouvent réciproquement et quelle que soit la différence d'âges qui les sépare. Après avoir été la compagne de jeux d'Arnal et lui avoir dédié les premiers troubles de sa sensualité, c'est, il est vrai, de son plein gré que Sidonie est devenue la maîtresse de son oncle, avec qui elle est restée seule, celui-ci ayant invoqué le prétexte des études pour éloigner son cousin... Mais la présence d'Arnal, retour de la guerre, d'Arnal devenu un homme, a ravivé dans sa chair, maintenant avertie, le souvenir de ses anciens émois, et leur a donné un sens. Elle se rend compte que, d'appartenir à Hervé vieillissant, n'était point son destin, mais à Arnal, dans tout l'éclat de ses jeunes années — et la voilà brûler pour lui d'une exclusive passion. A son tour elle se confesse, c'est-à-dire qu'elle écrit à son cousin une lettre, sincère quant au fond, puisque c'est l'amour qu'elle éprouve pour lui qu'elle y exprime, mais fautive ou inconsciemment mensongère par les détails, puisqu'elle s'y efforce, tout en lui avouant sa faute, de se justifier de l'avoir commise et ne laisse pas d'en rendre en partie responsable la froideur dont il a toujours plus ou moins fait preuve à son égard... Sa décision est prise : non sans espérer d'obtenir le pardon d'Arnal, elle rompra avec Hervé et se réfugiera dans la maison naguère habitée par son père... Mais Arnal est bien décidé à ne pas répondre à ses vœux. Il aime Sidonie comme une sœur ; peut-être l'aurait-il aimée autrement pour obéir à la loi humaine, si par sa chasteté elle lui eût fait oublier que cette loi est aussi animale... Or, encore étudiant, il a surpris un

jour, pendant le temps des vacances, son père et sa cousine dans les bras l'un de l'autre, et ce spectacle, en le révoltant, a accru sa répugnance pour la misère du geste qui perpétue la vie. Ce jeune homme est une âme, et le hasard — si hasard il y a — ne pouvait choisir meilleur juge des deux pécheurs dont le plus coupable est son père. Qu'Arnal appartienne à une jeunesse virile pour l'élite de laquelle la volupté a cessé d'être la grande affaire, cela n'est pas niable. C'est sur la primauté qu'elle accorde à l'intelligence que cette jeunesse fonde, d'ailleurs, sa misogynie, et pour ce qui est d'Arnal, en particulier, il domine héroïquement, de toute la hauteur du spirituel, le sensualisme du Comte de la Gatère, qui aboutit à la folie du suicide et peut être du meurtre, et l'impudique dévotion à l'amour de Sidonie qui ignore la soumission au devoir, le respect de l'obligation abstraite, et dont la fidélité, réelle, sans doute, n'est que la fidélité au plaisir... Qu'elle triomphe de son cousin, c'est possible, c'est même probable. Mais c'est parce que la sachant enceinte des œuvres de son père mort, il aura fait un sacrifice volontaire. Il faut lire, dans la troisième partie de son roman, l'analyse que M. Marcel Prévost fait de ce jeune homme, ou lui fait faire des pensées qui le commandent. Elle est menée avec une pénétration remarquable, comme est définie, du reste, avec l'art le plus délié, la personnalité de Sidonie. Rien d'impur dans cette œuvre hardie où pas un instant M. Marcel Prévost ne cesse de se référer à la réalité sensible, lors même qu'il vise à des considérations d'ordre général. *L'Homme vierge* est de la même veine que *Sa Maîtresse et moi* et *La retraite ardente*, c'est-à-dire un des meilleurs romans de M. Marcel Prévost.

Je ne crois pas avoir jamais éprouvé avec autant de force qu'en lisant **Léviathan** la dernière œuvre de M. Julien Green, romancier d'origine américano-puritaine, le sentiment que, de même qu'ils reproduisent, parfois, le type hellénique dans leur personne, les Anglo-Saxons retrouvent, souvent, le caractère de la fatalité antique dans leurs écrits. Influence celtique, à mon sens, car on ne saurait, en dépit de Taine, expliquer par le germanisme, qui n'en a conservé nulle trace, ce transfert, chez la nation la plus occidentale de l'Europe, des qualités de la Grèce, et de la Grèce héroïque, plus particulièrement. Aussi bien, n'est-ce ici, en France, que parmi les écrivains de lointaine ascendance pélagique

que s'exprime, pour transfigurer le réel, le même sentiment du tragique de la destinée — exemple : Balzac, celtique d'Auvergne, bien que né en Touraine. En tout cas, « la mesure et la raison françaises », dont parle avec dédain M. Green qui débute par un pamphlet contre nos catholiques, cette mesure et cette raison qu'a façonnées la culture latine, ne sauraient s'accommoder dans leur scepticisme, aiguës qu'elles sont par le sens de l'analyse et de la discrimination, du délire qui exalte les grands créateurs de mythes. Et pour en revenir à M. Green lui-même, ce n'est qu'au Thomas Hardy de *Jude l'Obscur* et de *Tess d'Urberville*, le plus pessimiste des romanciers des temps modernes, qu'on peut le comparer, s'il fait songer, d'autre part, à Emily Brontë par l'atmosphère de cauchemar dont il enveloppe ses personnages. Aucun de ceux que rassemble *Léviathan* qui ne soit exceptionnel ; et c'est bien à cause de la violence des passions dont ils sont tous animés, ou possédés, qu'il faut les considérer non comme des êtres véritables, mais comme des projections de la vision personnelle du monde de M. Green. Un pauvre diable de professeur mal marié, amoureux d'une fille de blanchisserie qui se prostitue ; une patronne de restaurant qui, pour satisfaire sa curiosité démoniaque, jette cette fille à ses clients ; une bourgeoise violemment sensuelle et autoritaire que le refoulement de ses ardeurs a rendue sadique, etc... Le professeur, furieux de se voir dédaigné par la fille que son amour, cependant, trouble peut-être ou éveille à des sentiments supérieurs, l'assomme ; la patronne de restaurant ne pouvant plus utiliser la fille, désormais défigurée, se rabat sur une gamine ; la bourgeoise, troublée par le crime du professeur qui, en proie à une peur panique après avoir laissé la blanchisseuse pour morte, a tué, en outre, un vieillard, recueille chez elle le fugitif, mais le livre aux gendarmes, comme il lui avoue qu'il adore toujours sa victime... On le voit par ce sec résumé : le récit de M. Green n'est fait que d'une succession de scènes ou de péripéties brutales, et qui causent au lecteur l'impression de vivre dans un enfer... Pas un sourire, pas un souffle de fraîcheur, il est vrai, dans le roman de M. Green, et je ne vois pas d'exemple de petite ville de la grande banlieue qui ait mérité, avant celle — tout imaginaire — où se passe l'action de ce roman, d'évoquer la deuxième partie du livre de Job, laquelle propose, ainsi que nul ne l'ignore, une explication du problème du mal

dans le monde. Pour M. Green, je crois bien qu'une telle explication équivaut à la négation pure et simple du bien. Le bien n'est qu'un mirage, et qui, par une ironie suprême, tourmente horriblement de son illusion les créatures supérieures, assez malheureuses pour l'avoir entrevu en levant la tête au-dessus de la tâche, toute matérielle, que la nature leur assigne. Il y a du prophète en ce jeune écrivain, imprégné de lecture biblique et dont l'art est moins conscient qu'inspiré. Son métier se révèle inférieur à sa puissance créatrice, et l'on relève maintes erreurs, non seulement de détail, mais de composition dans son roman, vraisemblable, toutefois, lors même que la vérité en paraît le plus contestable, parce que les fondations psychologiques en sont toujours d'une indestructible solidité. Ses types hantent l'imagination, et je tiens pour quelques-unes des plus pathétiques que je connaisse les pages où Guéret, ayant commis son crime, erre dans la nuit. M. Green est, je ne dirai pas le premier romancier, mais le plus beau tempérament d'écrivain romanesque de sa génération.

M. Maurice Genevoix est un romancier réaliste puissant, et qui donne — retiré comme il est sur les bords de la Loire — un bel exemple de dignité littéraire à nombre de ses cadets et même de ses aînés, pour qui intriguer est le complément indispensable d'écrire. On ne pouvait reprocher à ses œuvres que d'être composées selon de trop visibles procédés d'école. M. Genevoix a passé par Normale et il a gardé l'empreinte de cette formation. Il l'avait gardée, du moins, jusqu'à ce jour ; car on n'en trouve presque plus trace dans **Cyrille**, qui me semble bien ce qu'il a fait de mieux. Cyrille est un vieux paysan qui a commis l'imprudence de partager ses biens entre ses descendants, à charge pour eux de lui servir une pension. Quel magistrat, fort au courant des mœurs rurales, me disait donc, naguère, que, pour un terrien, signer un acte de donation entre vifs, c'est signer son arrêt de mort ? Les héritiers du rustre, une fois en possession de sa maison, de ses bêtes et de ses champs, s'estiment, en effet, frustrés de lui payer une rente et n'ont d'autre désir que de cesser le plus tôt possible de la lui payer. Mais M. Genevoix, pour rester dans la moyenne la plus favorable à la vraisemblance, n'a pas voulu que les parents de Cyrille alassent jusqu'au crime. L'un, son fils, a quitté la campagne pour Paris, où il attend sa fin sans

trop d'impatience. L'autre, son petit-fils, est encore mineur ; mais c'est chez son gendre Cabos, co-tuteur de l'enfant avec la veuve remariée de défunt son premier fils, que Cyrille a pris pension — et le gaillard ne tarde pas à lui rendre, par mille vexations, l'existence impossible. Il le traite si ouvertement en bouche inutile que le vieux le prend bientôt en haine et se résigne à entrer dans un hospice plutôt que de subir sa constante présence et de se faire sans cesse humilier. Il est fier, vindicatif de surcroît, et ruminera cependant sa vengeance jusqu'à la folie. Par la main de son petit-fils, victime, lui aussi, de la haine envieuse de Cabos, et dont il exaspérera la rancune, il se fera une nuit meurtrier. En vain ; car, en définitive, ce sera Cabos qui triomphera. C'est une saisissante figure que M. Genevoix a bûtinée en Cyrille ; et il a poussé avec la plus mâle vigueur l'analyse du caractère de cet homme passionné, à la fois ingénu et farouche, violent, rusé et pusillanime. Mais point de personnage, ici, qui ne soit cerné de traits véridiques, depuis le placide et têtu Cabos, jusqu'au sournois petit Clotaire... Je disais plus haut que M. Genevoix a renoncé dans *Cyrille* à la rhétorique dont il avait l'habitude d'user. Il n'ordonne plus, il est vrai, sa narration par « morceaux », où scènes et descriptions se balancent dans une trop savante harmonie. Son ordre est moins apparent ; ses préparations moins lentes, et à part le chapitre I de la deuxième partie, où Cabos, devant les terres qu'il laboure et *qui ne sont pas à lui*, prend conscience de son rôle de dupe, il a évité ce procédé dramatique, mais romanesquement un peu arbitraire, qui consiste à nouer une crise en un moment ou à faire un personnage ramasser dans une méditation tout un ensemble d'impressions diffuses et fragmentaires, sans lien visible entre elles. Mais il faut admirer l'éclat et la fermeté de sa langue qui, en gagnant encore en souplesse, je veux dire en se dégageant de certaines formes conventionnelles, deviendra une des plus riches dont puisse disposer un romancier.

JOHN CHARPENTIER.

### THÉÂTRE

*Pauvre Napoléon* ; 3 tableaux de M. Bernard Zimmer, aux Français. —  
*Jean de la Lune* ; 3 actes de M. Marcel Achard, au Théâtre Louis Jouvet. —  
 Chagrin d'auteur.

Bernard Zimmer, Marcel Achard, il y a bien des semaines

que j'attendais la représentation de leurs ouvrages annoncés, comme s'ils devaient être un oasis rafraîchissant parmi l'aridité de la scène. Ils n'ont rien de commun avec ce qui forme la production courante. C'est assez pour que notre sympathie leur soit toute attentive. Déjà Zimmer a réalisé une belle œuvre : *Bava l'Africain*, et, chez Marcel Achard, nous avons reçu maintes impressions qui témoignent d'un bien gracieux esprit.

Il importe de ne pas confondre les faiseurs, les arrivistes, ayant juste ce qu'il faut, après avoir tâté les planches et le goût vulgaire, pour distinguer comment on arrange une pièce lucrative, avec de jeunes hommes qui, tout en ne méprisant pas le désir légitime de réussir, ne font pas de cette réussite un immédiat, impérieux et grossier objectif. La qualité se révèle dans cette distinction. L'ambitieux est prêt, et s'exerce, et s'assouplit à toutes les subordinations, à toutes les servitudes ; il ne demande en retour que vanités et monnaie. Tandis que l'incertitude, le tâtonnement, la recherche opiniâtre et jamais satisfaite, et partant les risques du recul, de la défaite momentanée, sont le lot des meilleurs. Il est par exemple bien évident que des auteurs intelligents comme Zimmer ou Achard, s'ils n'avaient pas certaines délicatesses du cœur, certaines poursuites intimes essentielles à la recherche des vraies richesses, pourraient pousser d'un coup leur barque parmi les acclamations unanimes du gros public aussi bien que l'auteur de *Topaze* et de *Marius*. Grâce à Dieu, nous reconnaissons en eux une tendance plus généreuse. Ah ! qu'ils n'ont point tort à tâcher d'assurer leur vie, leur satisfaction future, leurs ouvrages, selon et sur leur propre fond ! Pour un passage si court que le nôtre, faut-il que certains soient égarés, ou déshérités jusqu'à négliger une voie si attrayante, si assurée, pour prendre celle de la dispersion, de l'effacement de la personne morale sous la livrée de la faveur mondaine !

Je risquerai ce paradoxe que la réussite imparfaite, la non-réussite même, dans le cours de leurs travaux, cela, chez certains, fait plaisir, et conforte l'estime, le crédit que l'on a pour eux.

Justement nous sommes revenus des deux récentes pièces de Zimmer et d'Achard avec cette impression. **Pauvre Napoléon**, ni **Jean de la Lune**, ne sont réussis.

Le sujet choisi par M. Zimmer, manifestement intéressant par lui-même, devait être d'autant mieux traité selon une qualité

de fond plus vivifiante et plus originale. En fait, les éléments y sont, mais mal ménagés, pas éclairés comme il faudrait, avec un premier plan envahi par une billevesée sentimentale sans intérêt.

Il faudrait être bien mal habile pour ne pas toucher la fibre du public en évoquant Napoléon à Sainte-Hélène. Et Bernard Zimmer connaît son affaire. Le nom de Napoléon, puissante incarnation de grandeur et décadence, a toujours intéressé les hommes et provoqué le culte. Il a toujours fait vibrer les Français moyens, et même d'autres. Dès avant le début de la pièce, quand apparut un rideau de proscenium, aux trois couleurs brillamment éclairées, avec un N et un aigle d'or se détachant sur le blanc, une salve d'applaudissements éclata. C'est là évidemment un procédé préliminaire de music-hall, et un peu gros ; n'importe, cela fit tant de plaisir ! Napoléon à Sainte-Hélène ! Quel thème historique et légendaire !

L'anecdote imaginée plus ou moins complètement par Bernard Zimmer n'a pas grande importance. Le marquis de Montchenu, délégué par le roi Louis XVIII pour s'assurer que l'impérial prisonnier est toujours là, tient à s'acquitter consciencieusement de sa mission. Ce qui n'est ni facile, ni même sans danger, car Napoléon ne veut recevoir personne, et ses fidèles compagnons font observer militairement la consigne. D'autre part, Hudson Lowe, jaloux des droits de l'Angleterre et des siens propres, n'admet pas qu'un étranger, si accrédité soit-il, se mêle de le contrôler. Néanmoins, Montchenu, à travers rebuffades et coups de feu, parvient auprès du général Gourgaud qui expulse rudement l'intrus, puis rend compte de l'incident à son maître. En entendant nommer Montchenu, Napoléon veut le voir et lui fait donner un rendez-vous sur la falaise. Il se souvient que jadis, lieutenant d'artillerie à Valence, il avait eu le marquis de Montchenu pour colonel. L'entrevue est fraîche au début, mais tous deux se dégèlent peu à peu. Le vieil émigré a de la courtoisie et du cœur. Au mépris du protocole royaliste, il appelle respectueusement : Sire ! l'auguste prisonnier. De son côté, Napoléon, avec une sentimentalité un peu bien inattendue, rappelle que son ancien colonel et lui ont été tous deux rivaux en amour et pareils en déception. Ils faisaient la cour à une noble demoiselle (M<sup>lle</sup> de Saint-Germain, plus tard M<sup>me</sup> de Montalivet) qui re-

poussa le lieutenant Bonaparte, comme dépourvu de fortune et d'avenir, et le marquis de Montchenu, comme notoirement volage. Bref, après de telles réminiscences, l'entrevue se termine par une cordiale — et ridicule — embrassade.

L'intérêt essentiel de la pièce n'est pas dans l'épisode Montchenu, mais bien davantage dans le côté cinématique : Napoléon vieilli, épuisé par un climat meurtrier, luttant contre la maladie qui le ronge et souffrant encore plus cruellement au moral, moins peut-être pour sa grandeur perdue que pour l'abandon ou la trahison de ses proches, pour l'enlèvement de son fils. Et, au milieu de ses maux et misères, gardant toujours quelque chose de son prestige et de sa fascination.

Je ne dirai pas que M. Granval a réalisé la prodigieuse figure de Napoléon. Qui donc y a jamais réussi parmi les nombreux interprètes ? Mais il a tenu le rôle avec conviction.

Toujours certains héros seront inaccessibles à la figuration par un cabotin, et si adroit soit-il dans son métier et sa grimerie.

Les contradictions essentielles qu'appelleraient cette pièce seraient provoquées principalement par la conception que l'auteur a résumée dans son titre. Titre que nous avons quelque difficulté à admettre. Il est un peu aventureux, ce me semble, d'accoler une épithète pitoyable au nom du César, même apparemment abattu.

La faiblesse de l'ouvrage vient de ce que Zimmer a montré le héros accablé par l'adversité du sort plus que par les défaillances fondamentales de son caractère. De là une pièce pittoresque, mais dépourvue de découverte émouvante.

A la comédie des Champs-Élysées, le *Jean de la Lune* de M. Achard présente un cas plus complexe et moins décevant. Car *Pauvre Napoléon* n'est pas, en somme, un ouvrage où l'auteur aurait joué, aurait exposé beaucoup de lui-même. C'est un travail bien fait, mais qui ne présente rien de particulier. Au contraire, *Jean de la Lune* transporte bien sur la scène le tempérament singulier et intéressant de son auteur. La question, en l'affaire, n'est pas, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, si l'ouvrage est heureusement accompli, mais si le jeune homme qui s'y manifeste a suffisamment regardé, interrogé en lui-même, pour nous intéresser à ce qu'il essaie de nous rapporter de sa propriété. Je ne vois pas actuellement un nouvel auteur qui serait autant que Marcel Achard attentif à ne pas se perdre, et fût-ce à l'encontre d'un



succès plus assuré. C'est pour cette extraordinaire probité que, en dépit de tout, on voudrait tant que *Jean de la Lune* fût une excellente pièce ; ce qui ne serait pas facile à démontrer.

Il y a trois personnages en présence : un jeune homme stupide, sorte de phénomène effarant de bonté et de confiance ; et ainsi tellement destiné à être berné. Il est si bien buté dans ses illusions qu'il finit par les faire accepter comme des réalités. Une femme pleine de duplicité, une duplicité assez basse, dont je crois bien que pas mal de femmes échauffées en même temps que viles, trouvent qu'il est plaisant qu'elles en accompagnent leurs allées et venues chez leurs amants divers, les ravalant ainsi dans le même instant où elles en usent. Le troisième individu est le frère de cette charmante et chaude créature. Sorte de souteneur naturel, de complice et de paravant, derrière lequel elle ménage et abrite ses successives copulations.

La pièce est le tableau des ébats des dupeurs chez le dupé. Si simples, si élémentaires soient-elles, ces manœuvres, l'auteur les présente enveloppées d'une atmosphère spirituelle à la fois comique et assez naïvement sentimentale, où la psychologie est délaissée et où les intentions, les idées, les concepts apparaissent non seulement indécis, mais incohérents.

On a l'impression que M. Achard joue avec soin d'un instrument aux cordes relâchées et sans accord préalable. Il va dans le vague et ne révèle son talent que dans l'amusant esprit doucement ironique et comique des répliques. C'est là que nous pouvons le goûter. Manifestement, Achard est dépourvu du pouvoir de construire une action logique sur des impressions et des rapports pris, remarqués et conçus selon une méditation quelque peu philosophique. Je suppose qu'il doit, consciemment ou non, avoir une terreur panique de ce domaine qui lui est fermé, qu'il en fuit systématiquement les abords, et se réfugie entièrement dans le soin de ses dons particuliers, qui sont d'essence légère et poétique. Il ne craint pas l'aventure, et, par exemple, sa peinture du frère-souteneur est si délicieuse, si attrayante, si dénuée d'aucune rigueur, que l'on ne peut s'empêcher de songer à quel chef-d'œuvre peut-être il eût atteint s'il avait fait de ce personnage neuf et inoubliable, l'objet principal de son ouvrage. Par quelle étonnante prestidigitation, Achard — secondé admirablement par son interprète Marcel Simon — nous fait-il penser,

devant ce personnage au fond infect, mais peint si légèrement, si délicieusement, à l'*Indifférent*, de Watteau ! Au fait, voici bien qui me donne soudain quelque lumière sur ce qui émeut à la pièce d'Achard, malgré ce lancinant malaise que peut donner à un spectateur raisonnable le manque d'équilibre, de fond humain, de logique dans la psychologie, qui y est si sensible : c'est ce débat d'un auteur si bien illuminé de sa vision subjective qu'il perd pied et se noie à vouloir atteindre son astre, ce Jean de la Lune, ce Pierrot, parmi les réalités d'un scénario réalisé par des acteurs en chair et en os.

Volontiers, avec un certain bonheur même de cette découverte, je dirai qu'à la faveur de cette observation, j'aperçois dans le personnage même de Jean de la Lune, qui m'avait d'abord paru si paradoxal, si mal venu (pour parler franc), un véritable sujet de rêverie. On a vite dit, comme j'ai fait tout à l'heure : c'est un homme stupide. Ne faut-il pas parfois admettre les pâles et charmantes imaginations des esprits au sens poétique et qui justement nous avouent qu'ils vivent dans la lune ? Et voici bien la figure même composée par Jouvet, bénigne et émerveillée, précisément extatique, aux gestes modestes et impérieusement doux, qui, à son propre usage, transporte les humains parmi les nuages.

A côté des personnages masculins incarnés d'une façon si particulière, si pittoresque, si attachante, la comédienne aurait pu se tailler une bien belle figure. Elle eût pu, dans sa façon, ses attitudes et sa diction, donner un accent personnel, ingénieux, dans un rôle qui prêtait beaucoup à la recherche et à la trouvaille pour une femme intelligente comme est M<sup>me</sup> Valentine Tessier. Pourtant elle n'y a pas apporté l'attention qu'il aurait fallu. Sur le fond lunaire, délicieusement, savoureusement artificiel, où se jouent le frère souteneur et l'innocent Jean de la Lune, Achard a tracé deux incarnations opportunes dans leur réalité incontestable : 1° La femme, sensuelle, fautive ; et au surplus d'une sentimentalité vulgaire qui la prépare à cette extase finale où la met la confiance têtue de Jean. Au point qu'elle finit, dans la contagion, par admettre qu'elle serait la droiture même et la fidélité ! 2° Le précédent amant, personnage dont je n'ai pas fait état dans le principal, parce qu'il ne figure (au premier acte) que pour préciser, pour conforter, par ses indignations et ses re-

proches et les preuves qu'il étale, la nature de cette femme en quête d'assouvissement et toujours insatiable. Ce rôle est épisodique, mais se présentait d'une belle utilité, d'un heureux prétexte pour permettre à l'actrice, à laquelle il pouvait servir de tremplin, de prendre son propre élan. L'excellent comédien Pierre Renoir, bien ramassé dans son rôle, a montré inutilement à sa camarade un sens qu'elle n'a pas suivi. Elle a joué de manière tout à fait pauvre, quelconque, lâchée, exsangue, qui n'a pas pour peu contribué à faire méconnaître les qualités originales d'une pièce qui, bien étudiée, bien transmise, bien créée par les quatre acteurs, aurait pu immédiatement prendre un éclat franc qu'elle n'a pas eu. Ainsi les éléments attrayants, suggestifs (au moins ce fut ainsi pour moi) ne se révèlent qu'ensuite, à la réflexion, la plume en main, et seulement à un interrogateur obstiné.

## §

J'ai vu avec amusement, dans le *Gringoire* dont M. de Carbuccia est le directeur, le dépit de ce gentleman :

*Folliculaire consciencieux.*

Nous avons brièvement relevé, dans l'indigeste fatras du *Mercure de France* les nombreuses inexactitudes que contenait le compte rendu que cette revue a donné du *Procès de Mary Dagan*, dont on vient de fêter la centième représentation.

Le critique du *Mercure*, un nommé Rouveyre ou Trouvère, qui occupe sans éclat une rubrique illustrée jadis par Henri Béraud (grandeur et décadence des revues !) reconnaît « avoir résumé la pièce imparfaitement ».

Ne tenons donc pas rigueur de ce petit manque de conscience professionnelle au trouvère de la rue de Condé. (Eviter l'inversion).

En quelques lignes un personnage, inoffensif et inconsideré, peut se dépeindre, tout naïvement, bien inférieur à ce que l'on pouvait supposer, et même, l'eût-on soupçonné, à ce que l'on n'aurait osé dire.

ANDRÉ ROUVEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Marcel Boll : *L'électron et les applications de l'électricité* (Bibliothèque d'éducation par la science, dirigée par Emile Borel), Albin Michel. — E. Aisberg:

*J'ai compris la T. S. F.*, préface de René Mesny, Etienne Chiron. — P. Maurer : *Comment utiliser l'électricité dans la maison*, Dunod. — Mémento.

La structure corpusculaire de l'électricité fut pressentie, il y a un siècle, par Faraday ; le mot *électron* date de 1891 et, quatre ans après, Jean Perrin démontrait l'existence d'électrons libres, chargés négativement. Depuis, l'électronique s'est développée avec un succès croissant, grâce aux travaux expérimentaux et théoriques d'un grand nombre de physiciens, au premier rang desquels il faut citer H.-A. Lorentz, J.-J. Thomson, H.-A. Rowland, Paul Langevin, Ernest Rutherford et R.-A. Millikan. Par l'électronique, nous possédons une image, souvent merveilleusement adéquate, des faits primordiaux de l'électromagnétisme : charge des conducteurs ; aimantation ; courant dans les gaz, dans les solutions et dans les métaux ; mouvements spontané et contraint des circuits ; interaction entre circuits fixes.

Et cependant, jusqu'à ce jour, l'électron a été pour ainsi dire monopolisé par les théoriciens. Il y a peu d'années, ce mot ne pouvait être prononcé sans déclancher l'ironie ; certes, la radiophonie a popularisé le mot, et les sourires ont passé de mode. Mais, si l'on s'en tient aux exposés de quelque valeur, l'électron n'est généralement introduit qu'à la fin, lorsqu'on ne peut plus s'en passer : en le voyant brusquement surgir à propos de la lampe à trois électrodes, le lecteur ne peut guère saisir d'où il vient, faute d'avoir fait antérieurement plus ample connaissance avec lui. C'est ainsi qu'en ouvrant le petit livre (1) — d'ailleurs excellent dans son genre — de Charles Fabry, nous sommes prévenus que le point de vue électronique y « a été à peine signalé ». Les antiélectronistes sont, en quelque sorte, les fils spirituels des antiatomistes, de fâcheuse mémoire ; mais molécules et atomes viennent de conquérir l'exposé, même élémentaire, de la chimie, et il n'est pas douteux que l'enseignement de l'électricité ne restera plus très longtemps aussi arriéré.

Mon dernier ouvrage, d'environ 400 pages et intitulé **L'électron et les applications de l'électricité**, a son origine dans des leçons professées à l'École des Hautes Études Commerciales devant des auditeurs qui, pour la plupart, ambitionnent de diriger les services commerciaux d'entreprises industrielles : tant par leur faculté d'adaptation que par l'exiguïté de leur

(1) Cf. *Mercur de France*, 15 octobre 1924, p. 468-469.

culture mathématique, ces auditeurs se situent dans la moyenne des esprits cultivés, non spécialisés : le niveau de cet enseignement correspond donc à un large public. Aussi me suis-je astreint à rester dans les limites des notions mathématiques que possède, à quinze ans, tout élève d'une école primaire supérieure, et ce n'est qu'en appendice qu'ont été démontrées les formules les plus importantes, sans d'ailleurs dépasser le programme remarquablement rempli par Emile Borel dans un volume de la même collection (1) ; même dans l'appendice, j'ai donc renoncé à parler des équations de Maxwell-Hertz, qui synthétisent toute l'électronique, sous forme de deux équations vectorielles simultanées (ou de six équations aux dérivées partielles).

Systématiquement, j'ai préféré les formules simples aux formules générales, irréprochables, mais moins suggestives ; j'ai eu recours à de nombreux *modèles électroniques* (force électromagnétique, induction par soufflage, moteur asynchrone, induction par rayonnement, ...), et le passage du point de vue microscopique au point de vue macroscopique est présenté le plus souvent sous une forme plus intuitive qu'erigoureuse. Par contre, j'ai indiqué, chaque fois qu'il semblait nécessaire, les insuffisances de la « théorie électronique classique », en faisant un certain nombre d'allusions à la théorie des quanta. Les ordres de grandeur ont été spécifiés avec soin ; grandeurs et unités sont rappelées une dernière fois en appendice, et deux index alphabétiques (un index des notions théoriques et un index des applications) ont été dressés. Pour faciliter la lecture, le titre des chapitres figure en haut de la page de gauche, le titre des sous-chapitres en haut de la page de droite ; les numéros des paragraphes sont reproduits en bas de la page de gauche, et les numéros des formules en bas de la page de droite.

Voici la suite des chapitres (où les applications sont indiquées entre parenthèses) ;

1° *Le grain d'électricité négative* : modes d'obtention de l'électron ; électron au repos et en mouvement uniforme ; nature électronique de l'aimantation (condensateurs et selfs.)

2° *Les circuits métalliques fixes (sans induction)* : écoulement des électrons ; incandescence (2) (commutateurs, journal

(1) Cf. *Mercur de France*, 15 avril 1925, p. 476-477.

(2) La thermoélectricité a dû être reportée en appendice.

lumineux, microphone, chauffage et éclairage, réfrigérateurs, pyromètres)

3° *Les courants dans les gaz* : mouvements d'électrons et d'ions (télévision, lampes de T. S. F., rayons X, tubes luminescents, arc électrique).

4° *Les conducteurs électrolytiques* : électrolyse et émission d'ions (électrochimie, détecteur à cristaux, piles et accumulateurs, dangers de l'énergie électrique, applications médicales).

5° *Les circuits spontanément mobiles* : déviation des électrons dans les champs magnétiques (appareils de mesure).

6° *Les circuits en mouvement contraint*, l'induction par soufflage, les courants alternatifs simple et triphasé.

7° *Les courants variables dans les circuits fixes* : l'induction par rayonnement et les oscillations d'électrons (transformateurs, radiotélégraphie, radiophonie, musique électrique).

8° *Les récepteurs électromagnétiques* : l'électroaimant (avertisseurs, écouteurs, disjoncteur, relais, derniers perfectionnements du télégraphe et du téléphone, minuterie d'escalier) ; moteurs (applications industrielles, agricoles et domestiques, traction électrique, démarrage des autos, compteurs d'électricité).

9° *Les génératrices* : alternateurs, dynamos, transformateurs rotatifs. Tableau des modes d'électrisation (sondages sous-marins). Tableau des propriétés de l'électron.

En ce qui concerne l'électricité pratique, on a négligé impitoyablement les appareils surannés, qui doivent disparaître, alors qu'il y a tant de faits nouveaux et importants à décrire ; au contraire, on s'est efforcé de préciser minutieusement les principes qui président à toutes les applications actuelles, et les développements ont toujours été proportionnés à l'importance technique. Il n'est pas de meilleur exercice intellectuel que la compréhension des phénomènes qui nous entourent, surtout lorsqu'ils recèlent un mécanisme aussi complexe que ceux de l'électromagnétisme. Toutes les applications — éclairage, chauffage, électromécanique, électrochimie, télécommunications — sont ainsi placées dans le même cadre, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à ce jour. Certes, cet exposé est plus spécialement destiné aux profanes ; mais, dans mon esprit, il doit aussi intéresser les professeurs et les ingénieurs, auxquels il révélera l'omniprésence des électrons, auxquels il doit apprendre à penser « en électrons ».

## §

Dans un tout récent ouvrage de vulgarisation « traduit de l'espéranto », **J'ai compris la T. S. F.**, un ingénieur russe, E. Aisberg, se montre décidé à entrer résolument dans la voie que je préconise, c'est-à-dire à parler d'électrons, même quand, comme lui, on s'adresse aux profanes. Il y a là un effort pour rester accessible, pour éliminer « tout ce qui est démodé ou déjà ancien » : sous forme de seize causeries, l'auteur parle du courant, des lampes à trois électrodes, des condensateurs et des selfs, des antennes et des cadres, de la modulation et des battements. Il y a néanmoins lieu de signaler quelques imperfections assez graves : la notion de *champ électromagnétique* est laissée dans l'ombre, sans que sa description présente d'insurmontables difficultés ; elle est remplacée, bien inutilement, par l'hypothèse désuète de l'« éther » (p. 12, 18, 19, 86), alors qu'il eût mieux valu ne parler que d'*espace* (comme p. 23) (1) ; les idées actuelles sur la constitution de l'atome sont relatées (p. 14 et 15) d'une façon très incorrecte ; l'auteur a négligé de comprendre le fonctionnement des piles (p. 16) ; il affirme que le courant électrique « se propage avec la vitesse de la lumière » (p. 18), ignorant que celui-ci correspond à un supplément de vitesse des électrons, qui dépasse rarement un mètre par seconde ; il aurait pu (p. 28) donner le nombre d'électrons entraînés, lorsqu'un fil est traversé par un ampère ; il s'imagine (p. 56) qu'une accumulation d'électrons augmente le potentiel, et inversement (c'est le contraire qui est vrai) ; il emploie à diverses reprises (p. 49, 83, 84, 100) le mot « hétérodyne » à la place d'*émission* (2) ; enfin (p. 34 et 123), il laisse entendre que les protons et les atomes « déficitaires » sont capables de se déplacer dans les métaux, ce qui est une lourde hérésie, puisque, seuls, les électrons se meuvent (3).

Toutes ces critiques, on le conçoit, sont sérieuses, lorsqu'on cherche à vulgariser des connaissances « toujours justes et conformes aux derniers progrès de la science » (p. IX). Il faut regretter qu'on n'ait pas assez tenu compte des remarques

(1) Si l'espace permet le passage des électrons, on ne comprend plus pourquoi il est nécessaire d'invoquer l'« éther » pour le passage des *photons*, dont sont constituées toutes les modalités de rayonnement.

(2) Et aussi « ondes aquatiques » (p. 6.) pour *ondes liquides*, « fréquence acoustique » au lieu de l'expression consacrée de *fréquence musicale*.

(3) Il faudrait indiquer (p. 44) qu'un transformateur, c'est déjà de la T. S. F.

faites par le préfacier, M. René Mesny, dont les travaux font autorité, et aussi que cet ouvrage ait paru en six langues, bientôt en huit. Ajoutons d'ailleurs que, si E. Aisberg veut s'en donner la peine, il réussira, dans une seconde édition épurée, le petit livre destiné au grand public, dont le besoin se fait impérieusement sentir depuis longtemps (1); j'ai de bonnes raisons de croire que mon désir ne tardera pas à être exaucé.

## §

Avec P. Maurer, **Comment utiliser l'électricité dans la maison**, nous retombons dans la vieille électricité, sous les prétextes fallacieux que « nous n'en connaissons pas la cause » (p. 6) et qu' « aucun de nos sens n'est sensible au courant électrique » (p. 7), mais, en réalité, parce que l'auteur est fermé aux idées modernes, qui permettent cependant un exposé élémentaire, à la fois plus facile et plus cohérent. Par tradition — la tradition est une stupidité qui dure (2), — on se lance dans des analogies fantaisistes, où l'hydraulique n'explique rien (p. 11). On se plaint (p. 151) que l'exposé soit « malheureusement trop rapide », sans faire remarquer qu'on a accolé huit pages de réclames — mode américaine qu'il serait dangereux de répandre..., — sans se rendre compte qu'on a gâché vingt pages (sur 184) pour parler de « la production de l'énergie électrique », qui ne rentre pas dans le programme : la tradition veut qu'on déduise la théorie des moteurs de celle des génératrices, mais il eût été bien plus intéressant de parler longuement des premiers et de faire remarquer, en dix lignes, que le fonctionnement des secondes repose sur la réversibilité. Ces économies de place auraient permis d'insister davantage sur le téléphone, d'améliorer plusieurs explications insuffisantes (p. 15, 70, 78, 137, ...) et de s'occuper des nouveaux phonographes, qui prennent en ce moment un développement inattendu.

Le texte lui-même a été rédigé en compulsant les brochures des deux sociétés non-commerciales (Société pour le perfectionnement de l'éclairage, Société pour le développement des applications de l'électricité), brochures distribuées gratuitement, et non pas qu'on se procure « à peu de frais » (p. 88) : on voit que les

(1) Cf. *Mercury de France*, 15 avril 1914, p. 472.

(2) Comme dit René Wisner.



renseignements précis n'étaient pas difficiles à rassembler... Ce qui n'a pas empêché l'auteur d'émailler son texte d'une trentaine d'erreurs, tant théoriques que pratiques (1) : contradictions (p. 52, p. 101, p. 128-131, ...), confusion entre tension et intensité (p. 26, fig. 7 et p. 27), confusion entre une droite et une sinusoïde (p. 28, fig. 8), confusion entre étincelle et arc (p. 66), entre énergie et puissance (p. 75). Les mots « perte de courant » (p. 65) ne signifient rien ; il faudrait écrire : *perte d'énergie* ou *dérivation de courant*. L'auteur (2) en est encore à penser que les accumulateurs « accumulent de l'électricité et la restituent » (p. 34). Et ailleurs, ces autres perles :

Il est bien évident que la tension d'une pile diminue avec l'usure des lames (p. 10),

ce qui est évident à P. Maurer est malheureusement faux ;

La loi d'Ohm n'intéresse pas les organes récepteurs (p. 13).

L'aiguille [d'un galvanomètre] reste quelque temps dans la position déviée [après l'interruption d'un courant] (p. 22),

alors qu'il eût fallu écrire : l'aiguille met quelque temps pour regagner sa position d'équilibre. On se souvient peut-être que l'auteur — à propos d'une de mes critiques, où il n'était d'ailleurs pas nommément désigné — reconnaissait implicitement sa propre incompetence théorique, mais que ce « vague ingénieur à la C.P.D. E. » affichait de roques prétentions dans les questions pratiques (3). Les extraits qui suivent vont permettre d'en juger en toute connaissance de cause ; il paraît que les tubes luminescents « ont un faible rendement lumineux » (p. 88), alors qu'en fait, leur rendement est très supérieur à celui des meilleures lampes à incandescence. Au sujet des aspirateurs électriques :

Cet air est refoulé dans un sac où il se dépose (p. 139) ;

ce sont les poussières qui se déposent, et non l'air.

Les prises de courant ne sont pas des appareils de coupure en charge (p. 63),

(1) Sans parler du style négligé. Citons « atmosphère » qui ne prend qu'un  $h$  (p. 87) ; « astucieux » n'est pas synonyme d'*ingénieux* (astuce signifie : ruse qui tend à nuire), etc.

(2) On a vu (*Mercury de France*, 15 février 1928, p. 177) qu'il émettait, sur la réflexion de la lumière, des erreurs qui assureraient son échec au baccalauréat.

(3) Cf. *Mercury de France*, 15 novembre 1928, p. 252-253.

si bien qu'on se demande comment l'auteur se sert d'une lampe baladeuse, qui, très fréquemment, n'est pas munie de commutateur. Enfin :

Un coupe-circuit doit (*sic*) toujours être placé à l'origine du circuit qu'il est appelé à protéger (p. 66-67) ;

P. Maurer croit sans doute qu'il ne fonctionnerait pas s'il était placé autre part ; ignore-t il que le courant est partout le même, le long d'un conducteur sans dérivation ? En insistant quelque peu sur cet ouvrage, où le bon (non original) voisine avec des « idées » personnelles qui ne supportent pas l'examen, je tiens à dénoncer l'envahissement des techniciens sans grande culture, ni scrupules suffisants, qui nous encombrent de productions aussi nombreuses que médiocres.

MÉMENTO. — *L'Enseignement scientifique*. — Il y a déjà quelque temps qu'il n'a plus été question, ici, de cette revue, dont les premiers numéros avaient été si intéressants, grâce aux concours de Le Châtelier, Brunot, Leroy, Bezard, etc. Les études d'intérêt général se sont progressivement raréfiées, et les opinions les plus contestables s'y sont fait jour, sans que la discussion y soit tolérée. Aussi ai-je fait remarquer (1) que les collaborateurs citaient des textes sans référence dans un article non signé, ou encore qu'ils rendaient compte d'ouvrages sans les avoir lus (exemples ; P. Gauthier, L. Zivy,...) — ce qui, dans les deux cas, est le contre-pied de l'esprit scientifique. Au lieu de rectifier après coup ces diverses bévues, la commission de rédaction s'en est prise au critique qui les avait signalées, sous prétexte qu'il agissait « inamicalement » : on parle « vérité », elle répond « courtoisie ». Je crains que *L'Enseignement scientifique* n'aille en périlissant, et c'est dommage ; peut-être l'éditeur s'est-il trop fié à des demi-valeurs ou à des « fossiles » de l'enseignement secondaire, qui se tiennent personnellement pour des oracles, sans qu'on réussisse à décider si, ce qui leur manque le plus, c'est la conscience ou la compétence. J'ai sous les yeux une phrase de M. E. Weill, professeur au Lycée Saint-Louis, où il fait preuve d'une culture inférieure à celle qu'on pourrait exiger d'un intellectuel non spécialisé : il s'agit d'une affirmation qui lui a été suggérée par un collègue resté anonyme — toujours la même hypocrisie — et que ledit professeur a religieusement recopiée, en négligeant de se demander si elle est vraie ou fausse : « On sait (*sic*) que, même à un jeu équitable, un établissement de jeux gagne inévitablement. » Or, c'est une de ces erreurs manifestes dont on devrait rougir, lorsqu'il

(1) Cf. *Mercury de France*, 15 décembre, p. 663-664.

s'agit du calcul des probabilités et qu'on est chargé, par l'Etat, d'enseigner les mathématiques...

*Les Nouvelles littéraires* (16 mars et 13 avril 1929). — L'auteur de ces lignes a accepté de diriger une « page scientifique » où, comme il est dit au début (sous le titre : « Les problèmes théoriques de l'heure présente »), on se propose de familiariser le public cultivé « avec les meilleures pages des grands savants, avec les bons livres de science générale, avec les laboratoires au travail, avec les mises au point les plus sérieuses et les plus accessibles ». Dans la rubrique « La littérature scientifique », nous avons publié : *En quoi la vie se différencie-t-elle de la matière ?* par André Mayer, professeur au Collège de France, et : *Probabilité et certitude*, par Emile Borel, membre de l'Institut. Parmi les « livres de science générale », on s'est occupé d'un de mes petits ouvrages de vulgarisation, *Matière, électricité, radiations*, dont la première édition vient d'être épuisée en deux mois, ainsi que de l'autobiographie de l'électricien Michael Pupin. On a aussi décrit les travaux qui sont en cours au laboratoire de Georges Urbain, à la Sorbonne. A citer enfin une étude, de tout premier ordre, sur *L'enchaînement des phénomènes de la vie*, par Jean-Paul Bounhiol, professeur à la Faculté de Sciences de Bordeaux, et un article qui répond à la question : *La vie est-elle possible sur la planète Mars ?* par Jean Bosler, directeur de l'Observatoire de Marseille, actuellement en mission en Indo-Chine pour l'éclipse de Soleil du 9 mai.

MARCEL BOLL.

### SCIENCES MÉDICALES

Henry Mac Master : *La folie de Robert Schumann*, Maloine éd. — Docteur Paul Guérin : *L'Etat contre le Médecin, Vers une Renaissance corporative*, Maloine éd. 1929. — Lucien, Parisot, Richard : *Traité d'Endocrinologie glandes surrénales et organes chromaffins*, G. Doin éd. 1929. — E. Régis et Hesnard : Troisième édition, entièrement refondue de *la Psychoanalyse*, Alcan, éd. 1929. — Docteur Maurice de Fleury : *Les Fous, les pauvres fous et la Sagesse qu'ils enseignent*, Librairie Hachette, 1929. — Médecin Inspecteur Général A. Migon : *Le service de santé pendant la guerre 1914-1918*, 4 volumes, Masson et C<sup>ie</sup>, éd.

Ah ! comme les diagnostics rétrospectifs sont difficiles ! On sait que Schumann est mort aliéné. Son hérédité est des plus chargées.

Son père, d'abord, mourut jeune à 40 ans, avec des phénomènes cérébraux. Sa mère, exaltée, tomba dans la démence. Sa sœur, qui était avec lui la seule survivante de six enfants, disparut dans l'adolescence, tuberculeuse et folle. Des huit enfants qu'il

eut de Clara Wieck, un meurt, nourrisson, on ne sait de quoi ; son fils Ludwig meurt cachectique après s'être cru enterré vivant pendant vingt-cinq ans ; sa fille Julie meurt tuberculeuse pulmonaire ; son fils Fernand meurt aussi tuberculeux et enfin son dernier-né meurt encore tuberculeux.

Il a présenté des troubles mentaux dès l'âge de 16 ans, avec des alternatives constantes de dépression et d'exaltation, des phobies, des crises d'angoisse horribles, des idées de suicide, des hallucinations. Il est mort à 46 ans en pleine désagrégation mentale. L'admirable dans cette vie pathologique, c'est la formidable volonté dont il fit preuve. Sachant son génie, voulant donner son fruit, la crise de dépression et d'anxiété terminée, il se lance dans le travail comme dans une bataille, n'ayant qu'une idée, « se délivrer » le plus qu'il lui sera possible à une œuvre nouvelle avant de retomber dans une crise qui peut lui enlever la raison, sinon la vie.

L'autopsie révéla des lésions importantes des méninges et du cerveau, comme on en trouve soit dans certaines formes de tuberculose méningée, soit surtout dans cette syphilis cérébrale qu'est la Paralyse générale.

De fait, si le docteur Moebius porta sur lui le diagnostic de démence précoce (*sic*), si le docteur Mac Master le déclare schizophrène (« la schizophrénie » est à la mode), c'est-à-dire une sorte de rêveur éveillé tombant dans la folie par l'aggravation de sa constitution mentale, le docteur Richards, *qui pratiqua l'autopsie*, reconnaît en lui un paralytique général. C'est l'opinion du Dr Pascal qui a parfaitement étudié le cas Schumann, en 1908 (in *Journal de Psychologie normale et pathologique*). Pour Mlle Pascal Schumann eut deux maladies mentales distinctes. Né anxieux, atteint de psychasthénie constitutionnelle jusqu'en 1849, il greffa la P. G. sur cette psychonévrose. Celle-ci explique les phobies, les crises d'anxiété. La paralysie générale explique la désagrégation mentale rapide et la mort à 46 ans d'un homme qui ne parut pas souffrir d'un autre organe que le cerveau. Elle concorde avec les observations faites à l'autopsie. Après lecture très attentive de la thèse de M. Mac Master, j'avoue que je suis plutôt de l'avis de Mlle Pascal que du sien. Lorsque ce dernier dit en effet qu'un psychasthénique ne saurait avoir la volonté que manifeste Schumann, il se trompe. Les anxieux ont de la volonté, beaucoup de

volonté. Le docteur Raymond Mallet a insisté sur cette constatation.

Schumann est mort à 46 ans. Baudelaire à 46 ans. Maupassant à 43 ans. Tous les trois victimes du tréponème.

Tous les trois ayant cette volonté de produire qui est une forme de la « passion » de l'écrivain, du gladiateur artiste qui ne capitule jamais. Tous trois luttèrent. Leur génie s'est développé, non à cause de la folie, mais *en dépit d'elle*, cette dernière marquant cependant la production. Chez Baudelaire, l'anxiété explique certaines de ses outrances. Quant à Maupassant, j'ai essayé avec le docteur Lagriffe, dans un livre qui vient de paraître (*Sous le signe de la P. G. : La Folie de Maupassant*, Renaissance du livre, éd.) de préciser l'action de la syphilis cérébrale.

### §

Les scandales médicaux se sont multipliés depuis la guerre, dans lesquels, heureusement, la proportion est grande des métèques diplômés : scandales des carnets médicaux où fut compromis un professeur de Faculté, scandales des toxiques, scandales récents des accidents du travail. Les « clinicards » et les « médecins de pissotière » déshonorent notre corporation. Et voici que la loi des assurances sociales risque de faciliter les collusions entre faux malades et médecins marrons. Cette loi couvre les risques « maladie », « invalidité prématurée », « vieillesse », « décès », et comporte une « participation aux charges de famille, de maternité et de chômage involontaire ».

Sont affiliés obligatoirement aux Assurances sociales tous les salariés des deux sexes dont la rémunération totale annuelle, quelle qu'en soit la nature, à l'exclusion des allocations familiales, ne dépasse pas 18.000 francs. Le chiffre est augmenté de 2.000 francs par enfant à partir du deuxième. Il est diminué de 3.000 francs pour les salariés sans enfants. — Les ressources des Assurances sont constituées, en dehors des contributions de l'Etat, par un versement égal à 10 0/0 du montant global des salaires jusqu'à concurrence du maximum de 15.000 francs : 5 0/0 à la charge de l'assuré retenus lors de sa paye, et, au moins une fois par mois, 5 0/0 à la charge de l'employeur à qui incombe le versement de cette double contribution. — L'assurance maladie couvre les frais de médecine générale et spéciale, les frais pharmaceutiques et d'appareils, les frais d'hospitalisation et de traitement dans un établissement de cure, et les frais d'intervention chirur-

gicales nécessaires pour l'assuré, son conjoint et leurs enfants non salariés de moins de seize ans. Leur montant est supporté par la caisse d'assurance ou remboursé par elle à l'assuré.

Une telle loi touche la si grande partie des clientèles de campagne et de ville, que le corps médical s'est ému. Son application a fait l'objet de discussions dans chacun des Syndicats départementaux. Ces discussions ont été reprises à l'Union des Syndicats. Devant la nécessité de la discipline, l'idée de « Corporation » s'est fortifiée de jour en jour et avec elle celle du Conseil de l'Ordre des médecins qui doit établir et faire respecter les règles de morale professionnelle. Conseil dont la compétence s'étendra :

— A tous les faits intervenus dans les relations des médecins avec leurs clients, susceptibles de porter atteinte à l'honorabilité ou au respect de la profession ;

— Aux agissements habituels constituant des manœuvres destinées à duper le public par publications, affiches, circulaires ou tous autres moyens dont le caractère de tromperie peut être établi.

L'ensemble de ces questions, avec une documentation d'une grande richesse, est exposé dans le livre remarquable du docteur Paul Guérin : **L'Etat contre le Médecin. — Vers une renaissance corporative.**

### §

Le nouveau volume du grand **Traité d'Endocrinologie** de MM. Lucien, Parisot et Richard, consacré aux **glandes surrénales et organes chromaffines**, est un imposant travail.

Les surrénales, glandes situées, chez l'homme, au-dessus du rein, constituent ce qu'on appelle un « complexe glandulaire », c'est-à-dire l'association de deux glandes de signification très différente. Elles sont composées en effet d'une *partie corticale* dont les cellules sont caractérisées par la présence de granulations graisseuses à l'intérieur de leur protoplasma, et d'une partie médullaire dont les cellules, dites « chromaffines », sont douées d'affinités particulières pour les sels de chrome. Ces deux éléments de la surrénale, étroitement unis en un même organe chez les Mammifères, se retrouvent au contraire à l'état d'isolement

complet chez les Poissons, fait du plus haut intérêt puisqu'il vient affirmer leur distinction originelle et leur individualité primitive. D'ailleurs, si, au point de vue anatomique, la surrénale doit être envisagée comme un organe double, la pathologie et l'anatomie pathologique sont venues, de leur côté, affirmer la diversité et la spécificité des réactions morbides des substances corticale et médullaire.

Il existe de plus chez l'Homme et chez les Mammifères, indépendamment des glandes surrénales proprement dites, toute une série de formations que leur structure histologique permet de rattacher soit au tissu cortical, soit au tissu médullaire. La présence de semblables formations : germes corticaux surnuméraires ou aberrants, organes chromaffines ou paraganglions, montre bien qu'en réalité l'appareil surrénalien constitue un système complexe, dont les glandes surrénales ne représentent que l'élément le plus important. Les auteurs l'étudient successivement au point de vue anatomique, au point de vue physiologique, puis traitent de ses réactions morbides et de la pathologie surrénalienne dont le domaine acquiert de jour en jour une importance très grande.

L'action de la surrénale (l'adrénaline) sur le système nerveux du grand sympathique est considérable. Elle est, avec la glande thyroïde, la glande de l'émotion. L'émotion détermine en effet une sécrétion en excès de l'adrénaline qui retentit sur les autres glandes à sécrétion interne, en particulier la thyroïde.

## §

Le professeur Sigmund Freud a pris comme épigraphe :

*Flectere si nequeo Superos  
Acheronta movebo.*

Explorateur de l'Achéron, il a fixé notre attention sur les parties les plus obscures de notre personnalité et sur les manifestations morbides de la sexualité dans le domaine de l'esprit. Peu avant la guerre, le professeur E. Régis et son brillant élève A. Hesnard, consacrèrent à sa méthode un livre complet qui obtint un légitime succès. Aujourd'hui, paraît la troisième édition entièrement refondue et mise à jour de la **Psychoanalyse des Névroses et des Psychoses**. Dans la première et dans son rapport au Congrès des aliénistes et neurologistes de France, de 1922, Hesnard conservait une attitude ambiguë et comme rete-

nue, « dans un mouvement naturel et intuitif de sympathie profonde, par les inquiétudes d'une discipline rationnelle mise en face d'un objet radicalement différent de ceux qui s'offrent communément à l'enquête scientifique : l'irrationnel, l'affectif, le monde ignoré et calomnié des tendances et des instincts ».

Aujourd'hui, M. Hesnard n'hésite pas à déclarer :

Fort d'une expérience quotidienne de cinq années, nous sommes en demeure d'affirmer la haute valeur et la portée considérable de la Psychanalyse. Elle constitue une méthode de thérapeutique et surtout d'exploration psychologique indiscutablement supérieure à toutes les autres, malgré certains inconvénients communs à toutes les « médications héroïques ».

J'ai déjà eu l'occasion de dire dans le *Mercury* ce que j'en pensais. J'ai montré les exagérations ridicules de la méthode dans mon dernier livre *La Chasteté perverse*, et je me fais un plaisir de signaler au professeur Hesnard la dernière « plaisanterie » des élèves de Freud. M. Jankélevitch vient de traduire (chez Payot) : *Le traumatisme de la naissance du Dr Otto Rank*. Il y est dit que l'utérus est notre paradis perdu (*sic*). Le sein de Dieu est une sublimation de l'utérus (*resio*). C'est parce que nous regrettons la confortable cavité organique que nous avons plus tard des regrets vagues et que nous aimons la femme... pour conquérir par le mariage un autre ventre (*reresic*). Vraiment la psychanalyse est une curieuse psychose !

### §

Les livres du docteur Maurice de Fleury, écrits dans une langue très pure, sont d'une lecture savoureuse. **Les Fous, les pauvres fous et la sagesse qu'ils enseignent**, sont dignes des précédents.

Dans la première partie, l'auteur étudie les maladies mentales organiques accidentelles résultant d'une toxi-infection ; dans la seconde, les psychoses constitutionnelles, dénuées de lésions anatomiques appréciables et qui ne sont que des maladies du caractère, des maladies de l'affectivité. Il part de ces dernières pour pénétrer dans la psychologie normale, rechercher et préciser les facultés de l'âme et aborder le problème moral. Tout ceci à la fois clair et profond. Ce Maître chante un hosanna si continuels au livre de deux auteurs, d'ailleurs éminents, que c'en devient



attendrissant. On dirait d'une sorte de Cantique des cantiques de la psychiatrie. Et c'est le reproche qu'on pourrait lui faire de nous pousser par une admiration éperdue à considérer comme trop neuve une doctrine qui est la continuation du passé. Rien n'est tout à fait nouveau en psychologie, pas même en psychiatrie. Le *moi profond*, le *moi affectif* tenait encore plus de place dans la philosophie des mystiques où *mens*, c'est-à-dire l'affectivité, domine et de très haut *ratio*. Dans Platon — ce n'est pas d'hier — existe la séparation des facultés de l'âme, en *Logos* ou conscience claire, *nous* ou intelligence intuitive, *thumos* ou affectivité, *épi-thumia* ou désirs profonds de l'organisme. Cette dernière est somme toute notre grand sympathique et nos glandes endocrines. De même pour les troubles de l'affectivité que représente « la peur morbide acquise », pour la question du « génie » trop rapidement traitée, la doctrine de « l'excitation cérébrale » paraissant un truisme, l'auteur n'eût rien perdu à rendre davantage à chacun ce qui lui revient.

Ceci dit, livre agréable et que tout penseur gagnera à posséder dans sa bibliothèque.

Le Service de Santé a compté dans les siècles écoulés des historiens célèbres comme Ambroise Paré, Larrey, Percy, Desgenettes. La guerre 1914-18 nous vaut la révélation d'un très grand chroniqueur. Le médecin inspecteur général A. Mignon a publié quatre importants volumes consacrés au **Service de Santé pendant la guerre 1914-1918**. Le premier raconte les premières opérations militaires et stabilisation (698 grandes pages) ; le second, la bataille de Verdun (691 pages) ; le troisième, les grandes batailles offensives et défensives, 1916-1917-1918 (710 pages) ; le quatrième, l'évolution du Service de Santé pendant la guerre (831 pages). Rien n'est laissé de côté. C'est une somme considérable, base des progrès de demain. Le médecin inspecteur général Mignon réclame une large autonomie, demande le rétablissement de la Commission Supérieure Consultative qui veillerait à l'affectation des médecins et des chirurgiens, éclairerait le ministre sur les découvertes utiles, se rendrait compte des approvisionnements, etc..., montre que la chirurgie a fini par se pratiquer aux armées dans les mêmes conditions qu'en temps de paix et qu'heureusement les exigences des chirurgiens ont abouti à la création aux armées de salles d'opération plus

confortables que beaucoup de salles en usage dans les hôpitaux de l'intérieur. Le service de santé doit présenter trois échelons de formations chirurgicales : l'une près du front, pour les blessés extrêmement graves ; l'autre à une distance hors de portée de l'artillerie pour les blessés graves ; le troisième à 100 ou 200 kilomètres des lignes pour les blessés dont l'opération peut être différée d'une douzaine d'heures. Les trois échelons ont réellement existé à la fin de la guerre, on les appelle : groupement avancé d'ambulances, hôpital d'évacuation primaire, hôpital d'évacuation secondaire. L'aviation sanitaire s'est créée. Enfin les gaz devant malheureusement subsister, le Dr Mignon envisage les moyens de protection de la zone des combats et de l'intérieur. Son ouvrage est un monument qui honore l'auteur en même temps que notre Service de Santé.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

### QUESTIONS JURIDIQUES

**Les lettres de Mallarmé à Zola et la propriété des lettres-missives.** — Tandis que l'Affaire Bonniot (gendre de Mallarmé et propriétaire de son œuvre) contre Deffoux et Bernard (l'un publicateur, l'autre éditeur des *Dix-neuf lettres de Stéphane Mallarmé à Emile Zola*) attend audience du Tribunal de la Seine, les partisans des défenseurs l'ont déjà portée plaidée et gagnée devant le tribunal de l'Opinion.

Un vigoureux réquisitoire-introductif de M. André Billy, les explications de M. Maurice Le Blond, gendre de Zola, qui munit des missives litigieuses M. Deffoux, quelques témoins venus à la barre solidariser le débouté de M. Bonniot avec l'intérêt supérieur des Lettres et de la Pensée même ; là-dessus le plaidoyer de M. Souday, actif une fois de plus à débarrasser le jardin littéraire des chenilles de la politique : la cause était entendue. D'autant que les partisans du demandeur, — s'il en a,

Imitaient de Conrart le silence prudent.

Mais si, sur le terrain moral, le gendre de Mallarmé n'est pas plus défendable qu'il n'a été défendu, avec sa prétention de maintenir l'œuvre de son illustre beau-père dans les limites de ses sentiments esthétiques et politiques à lui M. Bonniot, sa position

sur le terrain juridique est assez forte. Il serait puéril (comme on dit) de le nier, surtout après l'ordonnance de référé rendue le 12 mars par le président du Tribunal, et qu'a donnée dans ses *Echos* le « Mercure » du 15 avril.

Elle ne se contente pas, en effet, de mettre sous séquestre l'édition, elle s'accompagne de motifs d'une abondance et d'un catégorique dont les ordonnances de référé n'ont pas coutume, crainte de préjuger le fond... Elle applique avec rigueur (une rigueur tempérée par le fait — lequel n'a sans doute pas échappé à l'éminent magistrat — que la quasi-totalité des 400 exemplaires avaient déjà trouvé chaland) le système qui *semble jusqu'ici* gouverner la jurisprudence touchant la propriété littéraire des lettres-missives. Toutes sans exception, quoi qu'elles disent et qu'elles vaillent, font partie de l'œuvre de leur auteur... même si leur auteur n'a jamais rien produit qui ressemble le moins du monde à une œuvre ; toutes sont donc susceptibles d'un droit de propriété littéraire. Il en est d'elles, exactement, comme des ouvrages qui, sous l'appellation de « Lettres » (*épitres*, disait-on du temps d'Horace ou de Boileau) ressortissent à ce genre littéraire qui nous a valu, pour prendre un exemple ancien, la *Lettre sur les spectacles* de Jean-Jacques à d'Alembert ; pour prendre un récent exemple, le magnifique morceau de bravoure esthétique dont M. Charles Maurras m'a fait l'honneur de décorer mon *Raoul Ponchon*. Le moindre billet d'un écrivain ou même d'un non écrivain devient, dès que publié, une œuvre protégée par la loi de 1793 ! Les lettres missives ne sont en effet la propriété du destinataire que quant au morceau de papier couvert d'encre qui les constitue. Il n'en possède que le contenant et non pas le contenu ; le corps et non l'âme : *propriété mobilière*, mais non pas *propriété littéraire*. Il a le pouvoir de les tenir secrètes ou de les faire lire à qui lui plaît ; il peut en faire l'objet d'un prêt, d'une donation, d'un legs, d'une vente : *il peut les détruire, mais il ne peut pas les publier*. Une fois publiées, ce n'est pas lui qui aura rien à prétendre sur les droits d'auteur qu'elles produiront : lui sans lequel ces lettres n'auraient pas été écrites, lui sans lequel ces lettres n'auraient pas été connues ; ce seront les propriétaires soit par héritage, soit par contrat, de l'œuvre générale de leur auteur : ses ayants-droit. Et voilà un *sic vos non vobis* à ajouter à ceux de Virgile !

Quant aux ayants-droit, beau-frère posthume du poète de *Bateau ivre*, gendre non moins posthume (1) du poète de *L'Après-Midi*, ils pourront falsifier en toute légalité, sinon en toute moralité, leur correspondance ou interdire qu'elle soit portée à la connaissance du public. L'un présentera ainsi sous la fausse signature de Rimbaud le personnage que sa maboulerie rêva, l'autre refusera à Mallarmé la permission d'admirer les écrivains qui ne jouissent pas de son estime, à lui le gendre. L'histoire littéraire s'en arrangera comme elle pourra : ne sont-ils pas les *propriétaires* de Mallarmé et de Rimbaud, les seuls juges, en conséquence, de la réputation qu'il convient qu'ils aient ? Parbleu, oui ! et l'ordonnance du 12 mars ne se prive pas de le faire entendre, ce à quoi l'usage en matière de référés ne l'obligeait point.

Attendu que le docteur Bonniot, propriétaire de l'œuvre de Stéphane Mallarmé, s'oppose à la publication de 19 lettres écrites à Zola entre les années 1874 et 1896 et qui ont un objet purement littéraire ; attendu que Bonniot déclare qu'en n'autorisant aucune publication il ne fait qu'assurer le respect des intentions de Mallarmé ; attendu qu'il paraît bien être le seul juge des motifs par lui donnés et qu'en tout état de cause il ne saurait appartenir au juge des référés de les apprécier ; attendu qu'il importe peu que Bonniot ait antérieurement publié ou laissé publier quelques lettres de Mallarmé, cette apparente contradiction avec son attitude présente pouvant lui être dictée par le souci de ne point laisser se propager certaines erreurs sur le caractère de l'œuvre dont il a la garde, mais ne lui enlevant pas le droit, dans d'autres circonstances, d'opposer un refus qui lui paraît plus conforme aux désirs de Mallarmé.

§

Cette belle conception de la propriété des lettres-missives (qui fait litière du statut délivré par le Code civil au droit de propriété et qui ne résulte nullement des lois sur la propriété littéraire :

(1) Gendre veuf depuis dix ans, sans enfants, me dit-on, et remarié. Si ces détails sont exacts, quels sont les liens moraux qui rattachent le propriétaire de l'œuvre de Mallarmé à cette œuvre ? — Comme dit M. Souday : « tous les ponts sont coupés entre ce gendre et ce beau-père. »

Les *Echos* du « *Mercury* », chaque fois qu'ils entretiennent de M. Bonniot, l'indiquent comme l'*exécuteur testamentaire* de Mallarmé. Possède-t-il cette qualité ? Son assignation en référé (« *Mercury* » du 1<sup>er</sup> avril) et son placet (« *Mercury* » du 16) ne la portent point ; ils se contentent de le dire : *gendre et ayant-droit*.

ces lois n'ont jamais rien dit qui oblige de considérer les lettres-missives comme des œuvres susceptibles de droits d'auteur et, à plus forte raison, de droits d'auteur au profit du seul propriétaire de l'œuvre de leur signataire), cette conception existe pour le moment dans la jurisprudence à l'état théorique, mais non pas encore tout à fait — il me semble — à l'état pratique. Elle n'a jamais encore — ou je m'abuse — été proclamée par les tribunaux ; elle résulte implicitement de quelques décisions sans analogie sérieuse avec l'espèce actuelle : attendu que ces décisions s'appliquent à des missives d'ordre privé ou confidentiel et non point d'ordre littéraire, et restent hors du plan de la propriété littéraire. Jamais, à ma connaissance, un tribunal n'a jugé encore que des lettres qui ne sont ni confidentielles ni d'ordre privé, mais qui intéressent seulement la littérature et la littérature pure ; que des lettres dont leur auteur lorsqu'il les expédia, *lorsqu'il en fit donation* (1), n'a rien retenu ni pensé rien retenir, n'appartiennent pas en toute propriété — y compris le droit de publication, — au destinataire.

L'Affaire Bonniot c. Deffoux-Bernard, où il s'agit de lettres-missives, non pas de l'ordre privé, comme le soutenait le demandeur avec une par trop évidemment faible bonne foi, mais de lettres dont l'objet est *purement littéraire* (l'ordonnance du 12 mars le déclare), pose pour la première fois, je crois, d'une façon nette, le problème de la propriété des lettres-missives d'ordre littéraire. Elle le pose d'une façon générale et d'une façon particulière aussi, dans une espèce qui, du point de vue de l'élémentaire équité, paraît peu favorable à la théorie vers laquelle penche la jurisprudence... penche fortement, je le reconnais, mais enfin sans s'y être encore laissé choir.

## §

Une excellente occasion lui est offerte d'éviter une chute que beaucoup de bons esprits trouveraient fâcheuse ; j'entends de bons

(1) Le cas de la *lettre-missive*, dont son auteur fait donation sans réserves au destinataire, n'est nullement assimilable à la donation d'un *manuscrit*. On comprend ici que la jurisprudence distingue entre la propriété du contenant et celle du contenu ; et que, si vous possédez un manuscrit inédit à vous remis par Zola ou par Mallarmé, il doit vous être demandé d'établir que Mallarmé ou Zola, en vous faisant cette donation, ont voulu vous rendre propriétaire d'autre chose que d'une feuille ou de pages de papier portant leur écriture, d'autre chose que d'un *autographe*.

esprits juridiques, car pour les littéraires, c'est trop évident : il faut ne pas aimer les Lettres d'un cœur indépendant ; il faut être un ennemi, non pas seulement en esthétique, mais en politique, de Zola pour approuver M. Bonniot.

Attendu qu'il ne saurait être contesté que l'auteur d'une lettre-missive demeure propriétaire de son contenu et peut s'opposer à ce que le destinataire ou ses ayants-droit la publient sans autorisation ; attendu que le droit de propriété passe de l'auteur à ses héritiers sans qu'il y ait lieu de distinguer entre les lettres publiées du vivant de l'auteur et celles qui n'ont été connues qu'après sa mort ; attendu que ce droit s'applique non seulement aux lettres confidentielles, mais aussi à celles qui ont un objet exclusivement littéraire, après la mort de l'auteur, dans les termes du décret du 1<sup>er</sup> germinal an XIII. . .

Voilà qui peut être non contestable au sentiment de l'auteur de l'ordonnance du 12 mars, mais voilà qui est certainement fort contesté, et, pour ne citer qu'un contestant non négligeable, par M. Berthélemy lorsqu'il écrit (cité par M. Billy) : « Je dis... qu'il n'y a pas à réglementer le commerce des lettres des morts au profit de leurs héritiers. Ecrites aux dits héritiers, elles leur appartiennent ; écrites à des tiers, elles ne regardent pas plus les héritiers que les paroles ou les conseils de leurs auteurs à des amis ». Pour nous, nous le contestons en vertu des principes du Code civil sur la propriété mobilière, sur les donations aussi ; et nous attendons en tout cas que cette mise hors de contestation soit nettement formulée par une décision de justice motivée et définitive, qui ne résoudra pas la question par la question, mais qui dira si les lettres-missives, *quelles qu'elles soient*, sont a priori des *œuvres* au sens des lois sur la propriété littéraire ; qui dira si ce qui est juste, quand il s'agit de la propriété d'une lettre confidentielle ou d'ordre privé, est juste quand il s'agit de la propriété d'une lettre d'ordre exclusivement littéraire et dont il est archi-évident que son auteur n'a voulu rien retenir lorsqu'il l'a expédiée, lorsqu'il en a fait donation. Qui dira si le fait d'être propriétaire des droits d'auteur que produit une œuvre donne la propriété absolue de l'œuvre elle-même, le droit d'user et d'abuser de cette œuvre, le droit de falsifier la partie de cette œuvre constituée par des lettres-missives *ou d'interdire sa publication* ?

Qui dira enfin — au cas où, sur le principe de sa propriété, notre ex gendre obtiendrait gain de cause, — s'il n'y a pas dans

son attitude un de ces criants *abus de droit* que la jurisprudence refuse de légitimer? Une décision en ce sens nous satisferait faute de mieux; elle constituerait une leçon que retiendraient les « propriétaires » d'écrivains petits ou grands, et nous les verrions cesser un jeu qui ne leur vaudrait que discrédit. Qu'ils touchent leurs droits d'auteurs (et MM. Deffoux et Bernard n'ont pas refusé de payer M. Bonniot avant de passer outre à son refus, — opposé une première fois, et d'une façon définitive, à M. Deffoux appuyé d'un précédent éditeur; — ils sont, je suppose, prêts à payer le préjudice que le demandeur a pu subir, lui dont ils ont cependant enrichi le domaine propriétaire en ajoutant quelques pages à l'œuvre de Mallarmé), qu'ils touchent leurs droits d'auteur, mais que l'œuvre puisse leur dire pratiquement *noli me tangere!* si elle ne peut juridiquement le leur dire.

MÉMENTO. — Arthur Curti : *Manuel de Droit civil et commercial anglais* (Payot). Ce corpulent tome, relatif au droit commercial, suit celui relatif au droit civil et précède un troisième volume consacré à la procédure civile. Le droit anglais, qu'il soit civil, commercial ou pénal, est difficilement accessible aux étrangers, vu sa non-codification d'une part (tout ce qui est relatif aux règles générales sur les obligations ne repose que sur la jurisprudence), son caractère beaucoup plus pratique que théorique et la liberté de mouvements que possèdent ceux qui l'appliquent. M. Curti se pique de donner aux lecteurs non anglais « les premiers renseignements pour toutes les questions juridiques de la vie courante sans qu'il soit nécessaire de consulter un ouvrage juridique, ou un avocat ». Ce n'est pas à tort; il nous présente peu de théorie, mais présente la pratique d'une façon concrète, claire et vivante. Et le psychologue ou simple curieux peuvent le lire: le droit anglais, dans son développement non pas abstrait, comme le nôtre, non pas figé, mais positif et quotidien, reflète admirablement la mentalité anglo-saxonne et par là l'explique et la fait saisir. En parcourant les chapitres de M. Curti relatifs au chèque, à l'assurance maritime, à l'institution des *solicitor* et *barrister*, à la propriété industrielle littéraire et artistique, me voici mieux renseigné sur la cervelle de John Bull qu'en lisant plusieurs récits de voyages et traités d'histoire ou de sociologie. Par exemple, les Anglais, s'ils connaissent l'expression *propriété industrielle*, n'ont pas celle de *propriété littéraire et artistique*. Ils se contentent de dire: *droits d'auteur (copyright)*. Et l'usage de la *licence forcée* permet outre-Manche d'obtenir, contre les ayants-droit réfractaires à la republication d'une œuvre déjà publiée, le droit de la publier. Tel que j'ai pris plaisir à le feuilleter en attendant de le lire, cet ouvrage ne fait naître

aucune critique, mais un regret : c'est que l'auteur, puisqu'il s'agit d'une œuvre écrite ou traduite en français, ignorant sans doute le droit français, n'ait pu se livrer, avec notre droit, à ces rapprochements savoureux qu'il fait sans cesse entre le droit anglais et les droits allemand et suisse. M. Curti est avocat-avoué au barreau de Zurich. — Geo London : *Les Grands Procès de l'année 1928* (Editions de France). Le flambeau de la haute chronique judiciaire, avant-hier au *Figaro* ès-mains de Bataille, hier à l'*Echo de Paris* en celles d'Edgard Troimaux, habite aujourd'hui *Le Journal*, M. Geo London lampadophile (comme disait Mallarmé). Avec un brio tout simple, tout familial, doucement bienveillant à tout le monde : magistrats, défenseurs, jurés, accusés, témoins, public, ami du bien dire cependant et voire en même temps de l'exactitude, il promène ce flambeau de la Capitale aux quatre coins de la Province et lui fait répandre une éclairante lueur. Elle servira à nos neveux pour se rendre compte de l'imbécillité de nos mœurs judiciaires, bouillon de culture de grands assassins et voleurs et pépinière de grands avocats, — alors que ce sont de grands magistrats qu'il faudrait ; mais comment de grands magistrats subsisteraient-ils que par hasard dans d'aussi défavorables conditions ! Elle leur fera mesurer le degré de faiblesse répressive où nous sommes descendus et descendons chaque jour dans une mare de plus en plus rouge, dont nos yeux blasés n'aperçoivent plus la couleur... Je n'ai pas la place pour faire le philosophe et signaler seulement, parmi les qualités de M. London, un éclectisme de sujets égal à son ubiquité de prétoires. Du tragique, il passe au plaisant sans plus de transition que fait la vie ; de l'Affaire Mestorino ou du Procès des Autonomistes de Colmar à celui intenté à la Comédie-Française par Mlle Servières, pour rupture de contrat, ou par M. Thomas, nourrisseur lorrain, à son dentiste pour rupture de râtelier au cours d'un dîner de fiançailles qui s'en trouvèrent rompues. Encore : l'assassinat de l'encaisseur Després et les exploits des quatre femmes en quelques semaines condamnées à mort en attendant une grâce sûre — car le tragique prend tout de même plus de place ici que le bouffon. Mais le plus bouffon, pour celui qui veut rire des sottises sociales afin de n'en pas pleurer, c'est encore notre comédie d'assises, et par exemple ce luxe de huit avocats, tous plus éloquents les uns que les autres, pour assister, les 9-15 mars 1928, les trois assassins, aussi patents que crapuleux, de l'encaisseur Després ; ou le président de l'affaire Mestorino n'arrivant à son siège qu'après avoir été bousculé et frappé avec violence, par suite de l'affluence du public ! « Le scandale du début de la première audience s'est renouvelé et amplifié. Il a atteint des proportions inouïes », — déclare ici M. London, qui en a ouï cependant bien d'autres.

MARCEL COULON.



### VOYAGES

P. Huc : *Dans la Chine*, 2 vol., Plon. — Marius Boisson : *Coins et recoins de Paris*, Bossard.

Après la Tartarie et le Thibet, le Père Huc et son compagnon, le Père Galet, devaient parcourir la Chine de l'Ouest à l'Est. La relation qui nous a été donnée de ce voyage a pour titre **Dans la Chine** et constitue un des plus intéressants répertoires que nous connaissions sur les choses du Céleste-Empire.

Les deux missionnaires, que les autorités chinoises avaient priés de quitter le Thibet, rendent d'ailleurs justice au pays et à sa civilisation. Le climat se trouve modifié dès la descente des montagnes thibétaines, On n'avait plus à craindre la neige, les gouffres, les précipices, les brigands du désert. Ce ne sont plus, de ce côté, que de riches habitations, des vivres en abondance, des campagnes magnifiques.

Les voyageurs avaient une escorte militaire, sous la conduite d'un mandarin et s'étaient affublés de coiffures et signes susceptibles de laisser croire qu'ils occupaient un rang dans la hiérarchie chinoise. Le père Huc, qui devait nous donner le récit de cette longue traversée, fait montre, d'ailleurs, de beaucoup d'esprit et de décision, tandis que le père Gabet, plus effacé, paraît souvent n'être que son reflet ou son ombre. C'est le père Huc qui est toujours en scène, et c'est grâce à sa grande énergie et à sa décision que le voyage devait réussir.

Nous ne donnerons pas l'itinéraire de cette interminable promenade, mais seulement quelques indications sur les faits de la route.

La petite troupe passe à Ta-Tsien-Lou en palanquin. L'escorte était commandée par un caporal qui tenait un éventail d'une main, un parapluie de l'autre. Et peu après, les deux missionnaires se séparaient des Thibétains qui les accompagnaient depuis le départ. On avait passé le pont de Lou-Ting-Kiao, qui est une des constructions remarquables de la province ; ensuite ce fut la montagne de Fey-Yué-Ling, dont les rochers s'élèvent presque perpendiculairement. Sur la route, on commençait à rencontrer des arcs de triomphe élevés au veuvage, et à la virginité des femmes et filles de la région. La caravane parvint à Khioung-Tchéou et se trouva logée dans un palais communal, selon un usage assez constant du Céleste-Empire. C'est ensuite Tching-Ton-Fou,

capitale de la province du Ssé-Tchouen qu'elle traversait, et c'est là qu'ils devaient comparaître devant un tribunal *ad hoc*, où ils devaient expliquer les raisons de leur présence dans le pays. Ils trouvèrent là une nouvelle escorte, des palanquins de meilleure condition que les premiers, un logement convenable.

Ils comparaissent devant une assemblée de mandarins chargés de statuer sur leur cas, qui était d'avoir pénétré dans l'Empire sans autorisation préalable; mais l'affaire fut escamotée et, pourrait-on dire, le père Huc s'en tira avec une pirouette. Ils eurent affaire ensuite au gouverneur de la province, qui les reçut très amicalement et leur donna son appui pour continuer leur route. Ils se remettent en chemin, sous la conduite d'un nouveau fonctionnaire et parviennent au bord du fleuve Bleu, dont ils devaient suivre longuement le cours avec bien des péripéties et même le naufrage d'une partie de leur convoi. Ils arrivèrent à Kien-Tcheou et ce furent de nouvelles mésaventures.

A Leang-Chean, où ils parviennent bientôt, ils doivent intervenir dans un débat judiciaire, au sujet des chrétiens de la province, et finissent par prendre la place du Tribunal.

Comme ils sont d'ailleurs affublés d'une ceinture rouge et d'un bonnet jaune, un signe du mandarinat, ils s'ouvrent bien des portes et imposent le respect aux populations. Bientôt ils arrivent dans une ville où ils occupent le théâtre (car l'habitation réservée aux voyageurs ne se trouve pas toujours libre et en état), et le texte en profite pour nous donner une longue dissertation sur le théâtre en Chine.

La petite troupe parvient à Ou-Chan où ils logent comme d'habitude au Palais Communal. Les autorités sont d'abord absentes, ayant été convoquées au dehors pour des constatations relatives à un assassinat. A ce propos, on communique au deux missionnaires le livre officiel dont les magistrats doivent faire usage, quand il s'agit de reconnaître des coups et blessures, même après la mort d'un individu tué. C'est d'ailleurs un des faits les plus curieux que rapporte l'ouvrage. Peu après, la petite troupe arrive aux limites de la Province et sur les confins du Hou-Tchang-Eou, elle est logée dans le tribunal et, lorsqu'elle se remet en route, c'est pour arriver à Kin-Tcheou, ville qu'elle trouve en pleine ébullition, les Chinois et les Mandchoux du lieu s'étant pris de querelles et se battant à coups de fusil. A

Kuen-Kiang-Hien, les deux missionnaires tombent malades et en sont réduits à se faire soigner par des médecins indigènes qui les tirent d'affaire, ce qui tend à prouver qu'il y a des grâces d'état. Cet incident sert de prétexte à une abondante dissertation sur la médecine chinoise. Le voyage reprend ensuite, mais de nuit, à la lueur des torches et des lanternes, ce qui était plus agréable que de cheminer en plein jour avec la grosse chaleur de l'été chinois. A Han-Tchouan, ils se trouvent assister à une cérémonie spéciale. C'est le départ d'un mandarin qui a cessé de plaire au gouvernement et dont on suspend les bottes sous une des portes de la ville. Ils parviennent au lac Ping Hou, qu'ils doivent traverser, et rencontrent des jonques qui servent à la pêche au cormoran et des îles flottantes, qui sont bien des bribes de terres ajoutées à ce pays, cependant si vaste, dont la partie méridionale est effroyablement peuplée. Ces îles portent des champs, des maisons, etc.

Plus loin, le fleuve Bleu montre trois villes, des deux côtés de ses rives, qui ne sont en somme que trois quartiers d'une même agglomération, qui comporterait huit millions d'habitants.

Les deux religieux avaient encore une province du Céleste-Empire à traverser, mais ils se rapprochaient de la mer et, en somme, de la civilisation européenne. Après avoir donné longuement leur itinéraire et divers détails sur les villes traversées, ainsi que le récit d'une navigation officielle, sur un des cours d'eau de la région, ils finissent par arriver à Canton. C'était la fin de leurs longues pérégrinations. Des journaux avaient déjà annoncé leur mort.

L'ouvrage du Père Huc ne se borne pas d'ailleurs à ses longs voyages. Sa relation est continuellement interrompue par des remarques et observations sur le pays, les habitants, leurs mœurs, leurs coutumes, les pratiques diverses et même sur la justice, dont on nous montre les rigueurs et la férocité. Je dois dire du reste que cet ouvrage a été abondamment mis à contribution par beaucoup de ceux qui ont écrit sur la Chine à peu près jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il donne également d'intéressantes constatations et même des anecdotes. L'une entre autres se rapporte à un système de couchage usité à Pékin dans la basse classe et qui rappelle ce qui chez nous a été nommé « le couchage à la corde » ; les pauvres et mendigots sont

reçus dans un bâtiment que couvrent une abondante litière de paille ; moyennant quelques sapèques, on leur donne à chacun une couverture, mais on s'aperçoit qu'au départ la plupart des draperies manquent ; on les remplace par une couverture unique et portant des trous dans lesquels les dormeurs pouvaient passer la tête ; sur un coup de gong, le matin, la couverture s'enlève vers la toiture grâce à un système de cordes ; les dormeurs doivent alors s'éveiller et retirer la tête du trou où elle était passée, car autrement ils se trouveraient entraînés et montés vers le plafond avec tout le système. On peut regretter que ce curieux mode de couchage n'ait pas été jusqu'ici introduit en Europe.

Le volume de M. Marius Boisson, **Coins et recoins de Paris**, est surtout une curiosité. On y parle surtout de quelques lieux mal famés de la capitale qui nous ont fait, comme on le sait, une si mauvaise réputation à l'étranger.

Mais l'ouvrage contient également d'intéressantes notices sur l'église Saint-Germain de Charonne et son cimetière, dont on vient de transformer les abords ; la maison d'Alfred de Musset, rue des Noyers, et la place Maubert ; les capucins du faubourg Saint-Jacques ; l'hôtel de Vieuville, sacrifié sottement dans les démolitions du quartier Saint-Paul ; l'ancienne Cour des Miracles, etc.

Le volume de M. Marius Boisson n'ira donc pas dans l'Enfer des bibliothèques ; mais sa place est toute désignée au Purgatoire.

CHARLES MERKI.

### LES JOURNAUX

Lettres de Proudhon (*Action Française*, 16 avril). — Persécution des Pol-dèves (*Candide*, 16 avril). — A propos de M. Paul Souday ; Chronique bibliographique (*Temps*, 30 avril).

Prenant prétexte de la *Correspondance choisie* de Proudhon, que viennent de publier MM. Daniel Halévy et Louis Guilloux, M. Léon Daudet consacre, dans l'**Action Française**, un très bel article au célèbre révolutionnaire, à la valeur littéraire duquel il rend un magnifique hommage :

MM. Daniel Halévy — lui, toujours lui ! — et Louis Guilloux, viennent de publier, chez Grasset, quelques lettres, judicieusement choisies, parmi cette énorme correspondance de Proudhon, dont nous a entrete-

nus Sainte-Beuve. On ne saurait rien imaginer de plus intéressant, ni même de plus pathétique. Tout est remarquable, chez Proudhon : ses erreurs, issues de son état de misère constante, et montant, comme des vapeurs chimiques, de sa pauvreté à sa logique ; ses visions, extraordinaires quant à la politique extérieure, et qui lui montraient, longtemps à l'avance, la réconciliation de la Papauté et du gouvernement italien ; ses utopies, qui lui faisaient condamner la propriété, légitimement issue, comme l'a montré, depuis, Fustel de Coulanges, du culte des morts et de la continuité familiale ; son style, enfin, un des plus beaux qui soient, moral et dru, sortant d'une conscience nette comme une source vive, et qui est à la langue ce que Courbet est à la peinture : une adhérence sans convenu. Bref, après avoir lu et médité ces lettres, nous nous trouvons, plus que jamais, devant l'artisan franc-comtois, en présence de cette contradiction, non « économique », mais intellectuelle : une grande âme, logée dans un esprit faux, international et national, matérialiste et aspirant à une croyance, nourrie de sentiments traditionnels et entraînant à la révolution. Son œuvre, à la fois mal-faisante et, pour une part, sensée est comparable à une sueur double, issue de la vérité et de l'erreur, mais gardant le suc et la beauté de l'effort.

Après avoir indiqué ce qu'il appelle l'extrême faiblesse des idées révolutionnaires de Proudhon, M. Léon Daudet continue :

Mais je ne veux aujourd'hui considérer que l'écrivain chez Proudhon à la lumière de sa correspondance ; et là je n'hésite pas à le mettre au rang de nos tout premiers prosateurs. Nourri de latin, pour lequel son régime verbal avait certainement une affinité particulière, il s'apparente à nos auteurs du seizième siècle pour la force, le jet de la pensée dans la syntaxe et le mode asséné de l'invective ; à ceux du dix-septième, pour l'articulation des périodes, les contractions soudaines, puis les déliements et les élans. Il y a en lui, par moment, du Bossuet, un Bossuet déspiritualisé, dépeigné, farouche, mais qui a le même volume de voix — une voix faite pour les voûtes des cathédrales — et le même appétit de prophétiser et de maudire. Enfin, il y a des affinités certaines entre sa pensée et celle de Michelet. L'un et l'autre ont la même vision de la Révolution, conçue comme une immense délivrance de toutes les formes d'oppression et de compression ; et par là Proudhon est romantique, alors qu'en d'autres endroits il l'est si peu, et lui est même si opposé !

Quand il a l'appui de la réalité, Proudhon est égal à sa puissance d'expression.

## §

On ne saurait laisser passer sans la signaler ici la plaisante et spirituelle mystification à laquelle vient de se livrer M. Alain Mellet, en inventant la persécution des Poldèves, peuple imaginaire en faveur duquel il fit appel au cœur généreux de certains parlementaires qui ne restèrent pas sourds à son appel. Nous reproduisons ci-dessous l'excellent résumé de l'affaire publié par **Candide** :

On se souvient de la fumisterie fameuse montée autour d'Hégésippe Simon. De nombreux parlementaires, il y a quelque vingt ans, avaient marché comme un seul homme, quand on leur avait proposé d'élever une statue à Hégésippe Simon, précurseur de la démocratie, auteur de la phrase fameuse : « Quand le jour paraît, les ténèbres s'évanouissent ». On avait même vu un membre de l'Institut, Lintilhac, souscrire à la glorification de ce personnage imaginaire.

Les mêmes panneaux peuvent servir plus d'une fois. Notre confrère Alain Mellet, de l'*Action Française*, vient d'en faire l'expérience, en suscitant, au sein du Parlement, un vif sentiment d'émotion en faveur des populations poldèves.

Qu'est-ce que les Poldèves ? Un peuple d'autant plus mal connu qu'il n'existe pas. Le mot fait penser à la fois à Polonais, à Moldave et à Slovène. De là à en faire, quelque part entre l'Europe centrale et la République des Soviets, une minorité opprimée, il n'y avait qu'un pas. A qui s'adressera une minorité opprimée, si ce n'est à la S. D. N. ... par l'intermédiaire de parlementaires français ?

C'est ce qu'a pensé M. Alain Mellet qui, bravement, a élevé la voix, au nom du Comité de Défense Poldève.

La lettre du Comité de Défense Poldève est un chef-d'œuvre. Elle commençait ainsi :

Honoré Monsieur le Député,

C'est un cri à votre pitié et à votre justice que nous faisons entendre en vous suppliant de laisser toute votre attention sur les choses qui suivent.

En plein vingtième siècle de lumière et de droit, près de cent mille infortunés Poldèves, esclaves modernes, halètent sous le joug de quelques dizaines de grands propriétaires terriens...

Et après avoir demandé une attestation pour un dossier destiné à la Commission des Droits des minorités à la S. D. N., le représentant des Poldèves concluait :

Dans ce commencement de vingtième siècle qui a vu éclater grandioisement le triomphe de la paix perpétuelle et de la fraternité à toujours, il faut effacer les dernières taches immondes. La France de 1793 qui, avec son glaive flamboyant,

a piétiné les tyrans et les rois, peut nous arracher d'entre les griffes des grands propriétaires affamés de sang poldève !

Ce document — chef-d'œuvre du français tel qu'on le parle en Europe centrale — était signé : Lyneczi Stantoff et Lamidaeff, sous lesquels les correspondants de M. Alain Mellet, s'ils avaient été un peu malins, eussent reconnu l'inexistant off et l'ami d'A. F.

Mais lesdits correspondants n'y ont vu que du feu. Et une douzaine de parlementaires ont aussitôt saisi leur plume pour proclamer leur sympathie aux Poldèves.

Parmi leurs lettres, une des plus émouvantes est assurément celle d'un député socialiste, M. Ch. Boutet :

Monsieur,

Je réponds à votre appel si douloureux en vous disant que le socialiste que je suis est avec les victimes de l'oppression. Mon cœur saigne à la pensée que des hommes qui devraient être libres et heureux sont courbés sous le joug des hobereaux et souffrent dans leur être physique et dans leur être moral.

Joignez ma protestation à toutes celles que vous recevrez en faveur des Poldèves.

A vous bien cordialement.

Mais si les cœurs socialistes saignent pour les Poldèves, d'autres parlementaires sont prêts à agir pour eux : déjà M. A. Forcinal, député de l'Eure, proposait à Lyneczistantoff de le faire entendre par la Commission des Affaires étrangères et par M. Paul-Boncour...

### §

M. Paul Souday a des ennemis, mais combien ses amis ne lui sont-ils pas plus redoutables ! Témoin celui qui vient de signer dans le **Temps**, de ses deux initiales M. M., le compte-rendu du dernier-né parmi les ouvrages de M. Souday, un recueil de chroniques paru sous ce beau titre : *La Société des Grands Esprits*. Monsieur M. M. manie le pavé de manière à rendre jaloux l'ours de La Fontaine lui-même, et M. Souday sort de l'affaire proprement assommé.

Qu'on en juge par ces quelques lignes qui terminent l'article-panégyrique :

Il [c'est-à-dire M. Paul Souday] n'est pas de ces dilettantes pour qui la littérature est un simple jeu. Et c'est en quoi il a, parmi les écrivains de notre temps, une physionomie si particulière, et, dirions-nous, si émouvante. On ne le comparera à aucun d'eux. Mais on aimera à le classer parmi ses pairs, parmi les grands savants de notre temps, les Henri Poincaré, les Pierre Curie, les Jean Perrin, les Eins-

tein et les Paul Langevin, dont l'effort profond a renouvelé notre conception du monde.

En le classant — au mépris de toute vraisemblance — parmi les mathématiciens et les physiciens, Monsieur M. M., ironiste subtil, entend-il signifier à M. Paul Souday qu'il n'a aucun titre autorisant à le classer parmi les littérateurs ? On pourrait le croire, mais ce serait alors injustice. Il est plus charitable de supposer que Monsieur M. M. est tout simplement un admirateur malavisé, mais, grand dieu, quel maladroit !

Quelles que soient les délices qu'on puisse éprouver à lire les feuilletons de M. Paul Souday dans *le Temps*, quelle que soit l'émotion qu'on puisse ressentir à contempler sa physionomie « si particulière et si émouvante », on se demande — avec un ahurissement qui n'est pas feint — en quoi son « effort profond a renouvelé notre conception du monde ».

Après tout, ce pourrait être une question de concours ou un sujet de devinette :

*En quoi l'effort profond de M. Paul Souday a-t-il renouvelé notre conception du monde ?*

La question étant posée, il n'y a plus qu'à attendre les réponses.

GEORGES BATAULT.

### MUSÉES ET COLLECTIONS

L'Exposition de l'art suédois ancien et moderne au Musée des Arts décoratifs et au Musée du Jeu de Paume. — L'Exposition historique de l'ordre souverain de Malte à la Bibliothèque Nationale. — Exposition de l'œuvre de J.-F. Schall à la galerie Jean Charpentier. — Mémento.

L'heureuse initiative d'expositions d'art étranger prise par le regretté Léonce Bénédite en 1921 et continuée par son successeur au Musée du Jeu de Paume, M. André Dézarrois, nous vaut chaque année un régal dont on apprécie, en même temps que la saveur nouvelle, le fructueux enseignement. Après la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Roumanie, le Canada, le Danemark, c'est aujourd'hui la Suède qui nous apporte les spécimens les plus significatifs de son art national, présentés cette fois en deux locaux différents : l'art ancien jusqu'à 1880 au **Musée des Arts décoratifs**, l'art moderne au **Musée du Jeu de Paume**.

Au pavillon de Marsan, on est accueilli, à l'entrée du grand



hall, par des sculptures et objets d'art allant du v<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle de notre ère. Du v<sup>e</sup> siècle date une stèle en pierre, découverte dans l'île de Gotland, portant, gravée d'un ciseau assez fruste, une roue solaire avec deux étalons affrontés et luttant, images ayant, croit-on, un sens symbolique religieux. Puis, la copie d'une girouette en bronze doré, d'un bateau de Viking du xi<sup>e</sup> siècle ; un tissu en toile brodée de la même époque, qui fait penser à la tapisserie de Bayeux ; un coffre en bois sculpté et des fonts baptismaux en grès, ornés de bas-reliefs, du xii<sup>e</sup> siècle ; des statues de Vierges ou de saints en bois polychromé des xiii<sup>e</sup>, xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, dont plusieurs montrent l'influence de Chartres ou d'Amiens ; une belle couverture tombale en soie brodée du xv<sup>e</sup> siècle représentant le saint suédois Holmger ; etc. L'érudite préface de M. Bengt Tordeman et les notices très détaillées du catalogue de l'exposition permettent au visiteur de goûter pleinement la saveur de ces œuvres tout imprégnées de l'accent de leur pays. Entre ces premières productions et les peintures que nous allons trouver dans les salles latérales, et dont les plus anciennes ne datent que du xvii<sup>e</sup> siècle, existe un vide causé, d'une part, par l'anéantissement de quantité d'œuvres par le vandalisme de la Réforme, d'autre part par le fait que le pays, trop pauvre, n'offrait pas de travail aux peintres et aux sculpteurs ; même après la fondation de l'État suédois par Gustave Vasa, cette situation ne changea guère : quand on a besoin de fixer pour la postérité les traits du monarque ou de ses proches, on fait appel à des portraitistes de l'étranger. C'est seulement après les victoires de la guerre de Trente ans et l'enrichissement qui en résulta que l'art s'implanta définitivement en Suède. Stockholm, nous dit M. Axel Gauffin, le savant conservateur du musée de cette ville, à qui l'on doit en majeure partie l'organisation de cette exposition, « posséda pendant quelques années une des plus riches collections de tableaux du monde entier, avant que la reine Christine l'emportât dans son exode ». Des portraitistes étrangers sont de nouveau appelés à la cour et chez les nobles : tels le Hollandais David Beck et notre compatriote Sébastien Bourdon, David Klöcker de Hambourg, qui s'établit définitivement à Stockholm en 1661 et anobli sous le nom d'Ehrenstrahl, devint le portraitiste attitré de la royauté et de la noblesse. Son neveu, David von Krafft, attiré en

Suède par ses succès, s'y établit ensuite et, sous leur direction et celle du Hollandais Martin Meytens, une jeune phalange d'artistes se forma à Stockholm. Au siècle suivant, on appelle de Paris à Stockholm, pour décorer le nouveau palais construit par Charles XII, un élève de Boucher, Taraval, qui joua dans le développement de l'art suédois un rôle de tout premier plan et fonda un cours de dessin qui, en 1735, reçoit le titre officiel d'Académie royale et subsiste encore dans l'Académie des Beaux-Arts actuelle de Stockholm. Le frère d'Edme Bouchardon, Jacques, statuaire comme son aîné, deviendra aussi sculpteur du roi de Suède.

En sens inverse, des artistes suédois vont les uns en Angleterre, les autres à Paris, notamment, parmi ces derniers, le pastelliste Lundberg, puis les peintres Roslin, Lafrensen, dont le nom fut francisé en Lavreince, et le miniaturiste Hall. Les tableaux exposés au pavillon de Marsan portent la trace de ces attirances réciproques et des influences qui s'ensuivirent, et le public, aidé par les notices historiques jointes, dans le catalogue, au nom de chaque peintre les reconnaîtra facilement. Mais, ce faisant, il n'en admirera pas moins les œuvres — portraits pour la plupart — des remarquables artistes que furent, au xvii<sup>e</sup> siècle, Mikael Dahl, David von Krafft; au xviii<sup>e</sup>, les deux Per Krafft, G. Desmarées, Gustaf Pilo, peintre officiel assez froid, mais qui n'en est pas moins un des grands noms de l'art suédois, Lorens Pasch, Wertmüller, qui fut en France le portraitiste favori de Marie-Antoinette, le paysagiste Elias Martin, le peintre de mœurs Hilleström, etc. Mais, entre toutes ces œuvres, se détachent les toiles de Roslin, émule de notre Largillierre, avec plus de brillant, les pastels de Lundberg (appartenant au Louvre), les gouaches et dessins de Lavreince, rival de notre Debucourt, les miniatures de Hall. Le dix-neuvième siècle est représenté, jusqu'à la fin de la période académique, vers 1880, par des toiles (une des meilleures est le portrait de Stendhal par Södermark) où continue de se manifester l'influence des leçons que les Suédois allaient chercher à Düsseldorf, à Bruxelles ou chez nous le grand tableau, d'ailleurs d'une science et d'une exécution remarquables, de G. von Rosen représentant le roi dément Erik XIV à qui l'on vient demander d'abdiquer, pourrait être signé du baron Leys, maître de l'artiste; des paysages de Hill, de Lindman, de Norstedt, d'Osterlind, les figures de Forsberg, de Salmson, de Hagborg,

montrent que ces peintres furent les élèves de nos maîtres) ; toutefois quelques-uns, comme Hockert, semblent avoir conservé l'amour de leur pays et un accent local.

Nous allons trouver au Jeu de Paume le développement d'une école plus vraiment nationale par suite de la création, en 1886, de la « Konstnarsförbundet » (Association des artistes), fondée pour réagir contre les formules de l'académisme. Un des premiers, parmi ceux qui furent à la tête de ce mouvement, est Ernst Josephson (on le trouve dans la salle du fond par laquelle il faut, comme d'habitude au Jeu de Paume, commencer la visite de l'exposition) ; avant de sombrer dans la folie, il avait voyagé un peu partout, mais séjourné surtout à Paris, de 1879 à 1882, et avait subi, semble-t-il, l'influence de Courbet et de Manet. Dans l'ensemble important de peintures et de dessins qu'on nous montre de lui, on admirera surtout, plus que sa grande toile allégorique *Le Génie du torrent*, ses robustes et vivants portraits, et ses *Forgerons espagnols*, d'un si franc réalisme. Un autre grand voyageur, que Paris a retenu, lui aussi, bien souvent et dont on vit souvent les œuvres dans nos Salons, est Anders Zorn ; émule de notre Albert Besnard par la virtuosité de la facture et la luminosité de la couleur, il a peint tour à tour des portraits (comme celui de *Coquelin cadet*), des scènes de plein air (*Baigneuses*) ou d'intérieur (*Matin de dimanche, Danses dans la chaumière*), ou des sites de son pays avec une science délicate des jeux de lumière qui suscitent l'admiration. Mais ses eaux-fortes, comme on sait, ne sont pas moins merveilleuses ; on en a montré quelques-unes (dont son *Portrait de Renan*, avec l'étude préliminaire au crayon) dans la petite salle placée entre les deux parties du Jeu de Paume, ainsi que des aquarelles et des dessins, parmi lesquels un grand portrait de Rosita Mauri en vue sans doute de l'eau-forte célèbre où il a retracé ses traits. Carl Larsson, qui séjourna aussi chez nous et y éclaircit également sa vision des choses, a peut-être un accent plus vraiment national ; il fut le peintre des intérieurs bourgeois qu'il sut rendre dans des aquarelles aux vives couleurs, témoin son livre délicieux *La Maison ensoleillée*, où l'on respire toute la fraîcheur et la gaieté de la nature suédoise, et les aquarelles qu'on voit ici dans la petite salle où sont celles de Zorn et dont deux notamment, *La Mère de l'artiste* et *Convalescence*, sont des

merveilles. Mais il fut aussi un peintre à l'huile excellent, comme le montrent son portrait par lui-même et la toile *Le Peintre de plein air*, et il a également exécuté sur les murs du Musée national et au palais royal de Stockholm, les plus belles fresques décoratives qui soient dans l'art suédois contemporain, compositions pimpantes où revit toute la grâce du xviii<sup>e</sup> siècle.

Le froid réalisme des années 1880, comme le remarque M. Ragnar Hoppe dans la préface du catalogue de cette partie de l'exposition, « avait peu à peu fait place, en Europe, à un art plus librement imaginatif et plus synthétique », et la peinture suédoise s'en était heureusement ressentie. Désormais, à la suite de Zorn et de Larsson, elle se montre de plus en plus éprise de lumière, de cette lumière qui là-bas baigne toutes choses, même la nuit, ainsi que nous le montrent ici plusieurs toiles, notamment du prince Eugène de Suède, artiste lui-même (qui patronna et inaugura en personne cette exposition) et de Linnqvist : « C'est à tort », écrivait notre confrère Maurice Gandolphe dans un vieil article de la *Revue des Deux Mondes* (1897) que nous venons de retrouver, « que les chroniqueurs et critiques parisiens nous parlent sans cesse des brumes du Nord. Au contraire, la Suède est une patrie de pensée claire, de lumière limpide : ses artistes nous l'ont prouvé par de victorieuses démonstrations », et ils le prouvent en ce moment au Jeu de Paume. Après les peintres et les œuvres que nous avons déjà cités, on admirera également les portraitistes Richard Bergh (dont le portrait de sa femme figura jadis à un de nos Salons) et Björck, les scènes rustiques de Wilhelmson, les paysages de Norman, de Nils Kreuger, de Nordström, de Fjaestad, de Janssen, d'Anna Boberg, les scènes forestières ou aquatiques de l'animalier Liljefors, puis les intérieurs si subtilement observés d'Arosenius et ses savoureuses illustrations pour des contes populaires; enfin, parmi les jeunes (dont plusieurs eux aussi ont étudié à Paris ou y vivent, l'un se montre un imitateur de notre « douanier » Rousseau), les œuvres de Jolin, d'Ekegårdh, d'Egström, et surtout, à cause de leur caractère extrêmement personnel et de leur accent local, les pittoresques compositions d'Elgström : *Déluge*, *Expédition de Vikings*, *Légende lapone* et surtout *Lapons faisant le recensement de leurs rennes*. Nous n'accueillons pas sans plaisir cette note un peu sauvage en conclusion de la gaie symphonie qui vient de nous être offerte : de

telles œuvres, après celles des Larsson, des Wilhelmson, des Linnqvist, montrent que la Suède dans le domaine pictural comme dans celui de l'art décoratif, où — l'exposition de 1925 l'a prouvé — elle a conquis une place si brillante et si personnelle, peut devenir tout à fait elle-même et que, comme le Danemark, son voisin, dont nous avons admiré l'an dernier à cette même place la production plus austère et plus grise, mais si réfléchie, si intime, si reposante et si intensément originale, elle arrive, en se dégagant peu à peu de toutes les influences étrangères, à se constituer un art vraiment national.

Les sculpteurs sont peu nombreux. On remarquera principalement, parmi eux, Carl Milles, qui a exécuté en Suède plusieurs monuments et qui, dans deux groupes (dont l'un est exposé en plein air sur la terrasse), se montre inspiré, lui aussi, de l'esprit scandinave. Il faut louer également la charmante petite statuette *Danse enfantine* et les autres morceaux d'Eriksson, d'une si juste observation de la nature, la *Tête masculine* de Henning, la figure accroupie intitulée *La Grenouille*, de Hasselberg, les œuvres de Elöh, de Grate, les médailles de Lundberg et de Nilsson, etc. qu'avaient précédés au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle les petites sculptures, de style classique (exposées au pavillon de Marsan), de Sergel, auteur également de croquis à la plume d'un vigoureux caractère.

## §

A la **Bibliothèque Nationale** s'est ouverte le 2 mai, pour durer jusqu'au 31 une exposition historique de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Malte, organisée par le comte Michel de Pierredon, ministre plénipotentiaire de l'Ordre en France, et M. Robert Chauvelot, secrétaire général, au profit des lépreux — ils ne sont pas moins de 160 — de l'hôpital Saint-Louis, que l'Association française des chevaliers de l'Ordre, continuant la tradition des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, leurs ancêtres, a assumé la tâche charitable de soigner. La date à laquelle nous avons dû envoyer cette chronique à l'impression ne nous a permis de voir que les préparatifs de cette manifestation, mais ils étaient assez avancés pour que nous ayons pu juger de l'intérêt qu'elle devait offrir à ses visiteurs. Une abondante réunion de documents de toute espèce — peintures, estampes, cartes, livres et manuscrits, pièces d'archives, monnaies, armes, bijoux, etc., —

ainsi qu'une belle notice illustrée y évoque de la façon la plus captivante l'histoire de l'Ordre fondé en 1060 par un Français, Gérard des Martigues, et des hauts faits auxquels il fut mêlé. On admirera particulièrement des portraits de grands maîtres, soit peints comme celui dû à Titien, celui d'Alof de Wignacourt par Caravage et un autre par Nattier, venus du Louvre, soit au pastel, soit sculptés, soit gravés comme celui en couleurs du bailli de Suffren ; une série de douze petits tableaux, groupés autour d'un beau portrait de l'ancien marquis de Chambra et représentant les victoires de celui-ci sur les Barbaresques, un ensemble de gravures, dont les détails sont des plus intéressants, retraçant toutes les péripéties du célèbre siège de Malte par les Turcs en 1565 ; un mortier en bronze (venu de Versailles) provenant de l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes ; le plan en relief (appartenant au Musée Carnavalet) de l'enclos du Temple à Paris, ancien prieuré de l'Ordre ; des cartes anciennes de l'île, gravées avec le plus beau sentiment décoratif ; des incunables, des livres enluminés et armoriés, dont un missel imprimé à Lyon en 1550, ayant appartenu aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des chartes et des autographes ; des insignes des divers grades de l'ordre) ; un service en argent et des pots de pharmacie en faïence d'Urbino, envoyés, ainsi que de superbes reliures, par le musée et la bibliothèque de Malte ; puis, venues de Rome, les plus belles pièces du trésor de l'Ordre : couronne souveraine ; sceau en or ; collier, manteau de cérémonie orné de la croix à huit pointes, et insignes en diamants du grand-maître ; chapeau de velours rouge orné de la colombe du Saint-Esprit, brodée en perles fines, servant aux investitures ; costume ecclésiastique avec épitoge ornée des attributs de la Passion ; gigantesque épée d'apparat, dite « épée de la religion », offerte par le pape Pie VI au grand-maître de Rohan ; épée donnée par Philippe II au grand-maître de La Valette après le siège de 1565 ; enfin, présentés sur l'étoffe de la bannière du grand-maître de Wignacourt, portant les traces glorieuses des combats où elle parut, l'épée et le poignard en orfèvrerie émaillée des grands-maîtres de Malte, rapportés par Bonaparte après la conquête de l'île et conservés aujourd'hui au Louvre.

Quand paraîtront ces lignes, sera ouverte, depuis le 2 mai, à la galerie Jean Charpentier, une exposition de l'œuvre du petit

maître galant du XVIII<sup>e</sup> siècle, **Jean-Frédéric Schall** organisée au profit du Musée des Beaux-Arts de Strasbourg, ville natale de l'artiste. Comme cette exposition fermera déjà le 26 mai, nous la signalons tout de suite aux amateurs.

**MÉMENTO.** — Plusieurs ouvrages consacrés à nos musées nationaux ou départementaux ont paru ces temps derniers. En premier lieu, deux catalogues officiels des collections du Louvre : la suite du catalogue des vases antiques de terre cuite, rédigé par M. E. Pottier avec la science, la sûreté et l'abondance de documentation qui caractérisent tous ses travaux (in-8<sup>o</sup>, p. 601-816 et xxxv p. av. 16 pl.) ; cette troisième partie est consacrée aux vases à figures noires de l'école attique, et ses planches nous montrent les plus belles productions d'Amasis, d'Exékias, de Nicosthènes, d'Andokidès et autres que possède notre musée. — L'autre catalogue, rédigé avec toute l'érudition et tout le soin désirables par M. G. Salles, conservateur adjoint des objets d'art, et M<sup>lle</sup> M.-J. Ballot, attachée au même département (80 p. et 24 planches), est celui des collections de l'Orient musulman, dont l'ensemble, quoique assez récent (M. Marquet de Vasselot en a retracé l'historique dans sa préface), est relativement considérable et offre quantité d'œuvres de premier ordre, miniatures, ivoires, bronzes, verreries émaillées, céramiques, tissus, reproduits dans les planches qui suivent le texte.

La librairie Laurens nous a, de son côté, donné la troisième partie, consacrée aux moulages d'œuvres françaises de la Renaissance et des temps modernes et d'œuvres étrangères, du catalogue, rédigé par le regretté Camille Enlart et son successeur M. Jules Roussel, du *Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (148 p. av. 32 planches ; 12 fr.). C'est un guide précieux, indispensable à tous ceux qui veulent visiter avec fruit ces admirables collections.

Le même éditeur a publié dans sa petite collection des « Memoranda », déjà riche en guides des collections publiques de France, trois nouveaux volumes consacrés au *Musée d'Amiens*, au *Musée d'Angers* et au *Musée de ferronnerie Lesecq des Tournelles à Rouen*. Chacune de ces brochures (de 64 p. av. nombreuses gravures ; 5 fr.), contient, comme nous l'avons déjà expliqué, un historique des collections étudiées avec un guide à travers les salles et la reproduction des principaux chefs d'œuvre qu'elles renferment : on trouvera ainsi dans le premier de ces volumes (dont le texte est de M. A. Boinet), le Vivarini, le Breklenkam, le Ribera, les Primitifs de l'école picarde, les Nattier, les de Troy, les Fragonard, les La Tour, et — nous en passons — les admirables décorations de Puvis de Chavannes, qui font la gloire du Musée d'Amiens ; — dans le deuxième (dont le texte a été rédigé par M. Valotaire), les tableaux italiens, dont une esquisse de Tiepolo, la *Beth abée*

de F. de Troy, des Lancret, des Pater, le *Concert de Watteau*, l'esquisse d'un fragment du *Sardanapale* de Delacroix, le portrait de *Beulé* de Baudry, le buste de *Voltaire* de Houdon, et quelques-uns des nombreux médaillons de David d'Angers, dont s'enorgueillit le musée ; — dans le troisième (avec un commentaire de MM. H.-R. d'Allemagne et H. Paulme), plus de 270 reproductions des plus belles pièces, si étonnantes d'invention et d'exécution, de l'extraordinaire collection de ferronnerie ancienne — grilles, serrures, innombrables clefs, marteaux des porte, enseignes, offrets et ustensiles divers — réunie par Lesecq des Tournelles, et qui, avant d'être recueillie à Rouen, fut admirée à Paris au Musée des Arts décoratifs.

C'est encore un musée d'art décoratif de province — mais qui a l'honneur de porter le titre de musée national — que le Musée Adrien Dabouché, de Limoges, du nom de son créateur, un amateur du siècle dernier. Il est composé d'une collection de pierres sculptées provenant du vieux Limoges, de porcelaines orientales (chinoises et japonaises ou européennes : Saint-Clément, Menecy, Sèvres, Limoges, Nymphenburg) de faïences (Nevers, Rouen, Strasbourg, Florence, Alcora, etc.), de verreries de Venise et d'Allemagne, de très beaux émaux limousins, de quelques tableaux et dessins, dont un portrait de Nattier, et d'un buste du chancelier d'Aguesseau par Guillaume Coustou. Mme la comtesse de Moncabrier nous en fait les honneurs dans un luxueux volume, *Le Musée national Adrien Dabouché* (Paris, Rapilly ; in-4, 69 p. avec 59 grav. hors texte ; 50 fr.), qu'on lira avec intérêt et dont on admirera les très belles reproductions en phototypie.

Les numismates viennent d'être gratifiés d'un livre excellent, où l'érudition la plus profonde s'accompagne de la forme la plus claire et la plus attrayante : celui que M. Jean Babelon, conservateur adjoint du Cabinet des médailles, où il fut à bonne école, celle de son père, a écrit sur *La Médaille et les Médailleurs* (Paris, Payot ; 235 p. av. 32 planches en phototypie ; 60 fr.). C'est l'histoire de l'évolution du portrait métallique, depuis les essais décoratifs du Moyen âge et les chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne — parmi lesquels ceux de Pisanello — jusqu'aux créations de nos médailleurs modernes : Oudiné, Chaplain, Roty, Degeorge, Ponscarne, etc., en passant par les admirables suites historiques du siècle de Louis XIV, du règne de Louis XV, suivies de celles de la période révolutionnaire, et les créations des artistes étrangers des mêmes époques. On ne saurait trop louer, après le texte, les reproductions, au nombre de plus de deux cents, exécutées en phototypie, avec une perfection rarement atteinte, d'après les plus belles pièces de notre Cabinet des médailles.

Enfin, aux visiteurs des musées de France et de l'étranger et aux professeurs d'histoire de l'art nous recommandons un petit livre, *Vingt*



*leçons d'histoire de l'art*, par M. J. Bordes (Paris, J. de Gigord ; in-16, xiv-330 p. av. 30 planches en phototypie ; 20 fr.), où l'auteur, sans prétendre écrire un traité didactique et complet, a choisi dans toute l'histoire de l'art, depuis Giotto jusqu'aux romantiques français, les peintres et les sculpteurs les plus typiques, dont il étudie les principales œuvres (reproduites hors texte), en s'appliquant à les analyser et à les rendre intelligibles à un public simplement lettré. L'explication technique n'est jamais rébarbative, l'anecdote est rapportée quand elle est utile, et l'admiration naît du commentaire pénétrant que l'auteur donne des chefs-d'œuvre qu'il nous montre. C'est là un livre qui non seulement se lit avec plaisir, mais, de plus, enrichit l'esprit.

AUGUSTE MARGUILLIER.

### CHRONIQUE DE GLOZEL

Les trouvailles malencontreuses. — Réponse à l'article « Un antiglozélien ». — Une rectification.

**Les trouvailles malencontreuses.** — Dans une note (1), ayant trait à la découverte dans la sépulture du Roc (Charente) d'un tesson de poterie à côté d'ossements de Renne, je citais un passage fort intéressant du D<sup>r</sup> H. Martin : « Contre un de ces crânes, j'ai trouvé *malencontreusement* (c'est moi qui souligne) un fragment de poterie d'aspect assez grossier. »

Or, voilà que la série des trouvailles « malencontreuses » continue. Glozel a bien attaché le grelot !

M. L. Coulonges, donnant dans le dernier numéro de *l'Anthropologie* (Tome XXXVIII, N<sup>o</sup> 5-6) un compte rendu sommaire de ses fouilles du Martinet (Lot-et-Garonne), décrit ainsi la couche qu'il attribue au Robenhausien :

Elle est de nature argileuse, composée d'ossements d'animaux assez rares, de débris de silex et de fragments de poterie.

• • • • •

(1) Voir « Chronique de Glozel » du 1<sup>er</sup> mai.



FIG. 1.  
SCULPTURE SUR PIERRE DU MARTINET

L'industrie comprend des pointes à pédoncule et ailerons à tranchant transversal, triangulaires, retouchées sur les deux faces, des grattoirs, rabots, pics ou retouchoirs, poterie, fusaïoles, corne travaillée, probablement manche d'outil. Je n'ai encore pas trouvé de hache polie ou taillée.

Mais *ma plus grande surprise* (c'est encore moi qui souligne) fut

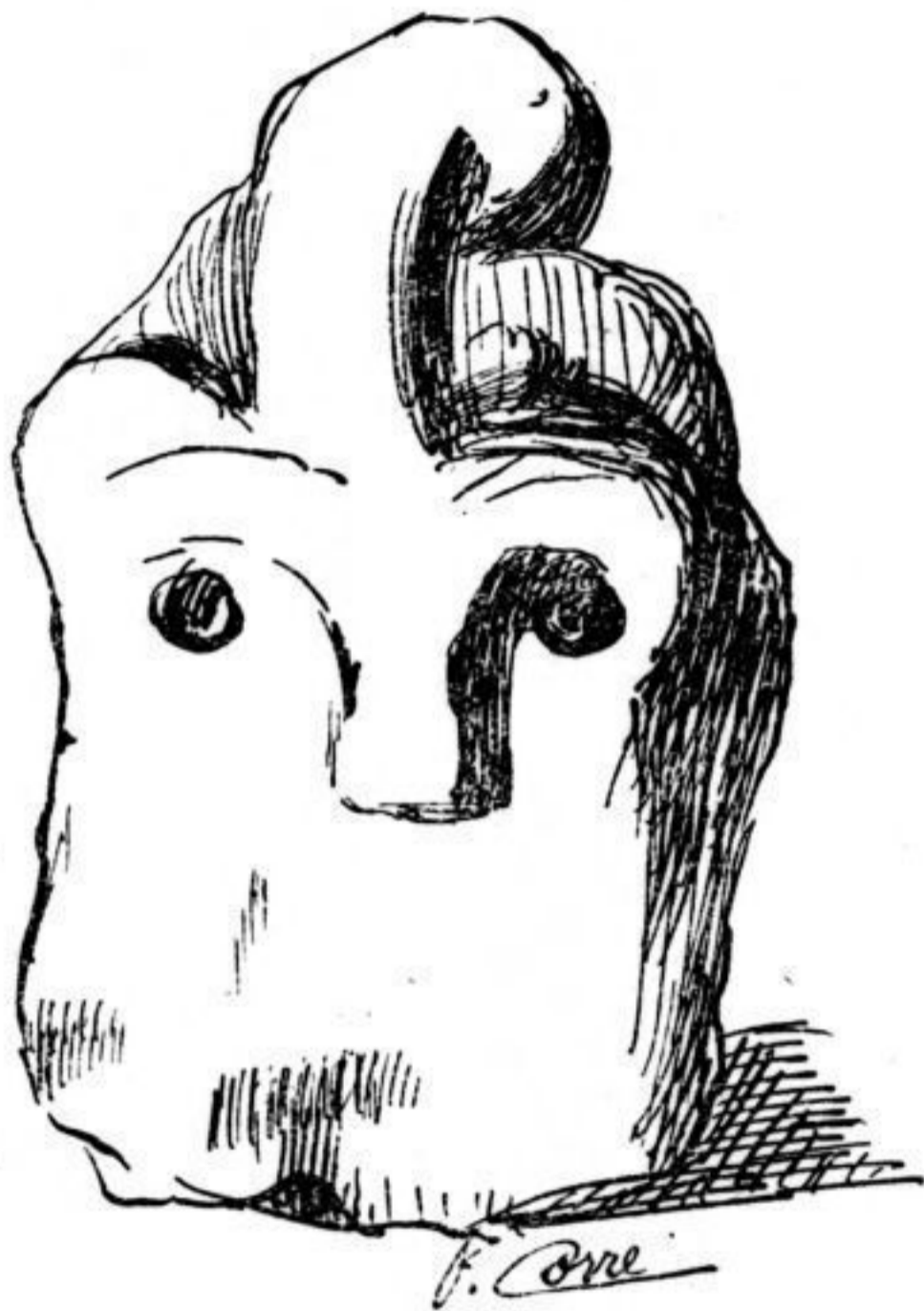


FIG. 2.

FIGURINE D'ARGILE DE GLOZEL.

la trouvaille de la sculpture représentant un masque néolithique sculpté sur pierre détachée et reposant entièrement dans la couche 4 (Robenhausien). La figure me dispensera de toute description.

Il est vraiment regrettable que M. Coulonges ne croie pas devoir décrire sa trouvaille, reproduite ici au trait d'après la photogravure de l'*Anthropologie* (fig. 1). La surprise d'avoir

fait une telle découverte ne va pas, je l'espère, jusqu'à l'ennui. Car la trouvaille est d'importance.

En effet, si on connaissait déjà le masque néolithique sans bouche sur vases et cylindre en calcaire (comté d'York) comme *motifs d'ornementation*, ou faisant partie d'idoles et de statues-menhirs, c'est la deuxième fois seulement qu'on signale cette figuration comme *motif détaché*, et la première comme sculpture sur pierre.

La figurine d'argile de Glozel (fig. 2) a fort heureusement été publiée dès 1926 (*Nouvelle Station Néolithique* — III fascicule, Vichy, juillet 1926, et *Mercure de France*, 15 octobre 1926), car fidèles à leur système d'argumentation, certains aigrefins de la Préhistoire auraient aussitôt prétendu que Glozel reproduisait les trouvailles du Martinet !

DR A. M.

§

**Réponse à l'article « Un antiglozélien ».** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Les Eyzies, le 25 avril 1929.

Monsieur le Rédacteur en Chef du *Mercure de France*,

Je viens de lire, dans le numéro de votre Revue du 15 avril dernier, l'article intitulé « Un antiglozélien ». Je fais appel à votre impartialité pour insérer ma réponse.

Une alliance vient d'être contractée entre votre correspondant et M. Hauser. Est-ce en vue d'établir l'authenticité du gisement de Glozel ? Pas du tout : en fouillant dans la hotte aux vieux papiers du Revenant allemand, on a trouvé deux lettres que je lui avais écrites avant 1910. On va voir la réponse qu'elles apportent au Rapport de la Commission internationale et aux quelques observations présentées dans ma brochure : *Ce que j'ai vu et observé à Glozel*.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 1910, j'étais instituteur et, à mes moments de loisir, je m'occupais de préhistoire à titre purement personnel. Tous les savants français et étrangers de passage aux Eyzies venaient me voir et parfois, s'il désiraient acquérir quelques pièces pour leur collection, je les mettais en rapport avec les fouilleurs de la région. C'est précisément ce qui arriva pour Hauser au sujet de l'objet dont il est question dans ma lettre du 10 janvier 1903. Je le prenais à ce moment pour un archéologue suisse, comme il s'intitulait, et non pour l'homme qu'il se révéla bientôt.

Quant aux silex de la Ferrassie, dont je parle dans ma lettre du

25 juin 1907, et qui étaient, bien entendu, ma propriété, Hauser me les avait demandés pour les comparer, disait-il, à ceux qu'il avait trouvés à la Micoque. Je les lui donnai et je le mets au défi de prouver que je les lui ai vendus.

La question soulevée, pour la première fois, par la production de ces deux lettres et les allégations mensongères d'Hauser a eu son épilogue, voilà 19 ans, devant le Conseil d'Administration de l'Association française pour l'Avancement des sciences. A cette époque (début de 1910) j'étais encore, comme je l'ai déjà dit, simple instituteur. Mon modeste traitement étant insuffisant pour me permettre de procéder à des fouilles méthodiques, je sollicitai une subvention de l'A. F. A. S. Hauser en prit ombrage.

Sur la production des deux lettres précitées et ses accusations calomnieuses adressées au Rapporteur des demandes de subvention, ce dernier conclut au rejet de la mienne. Mais, pressentant la vérité, un membre du Conseil demanda la nomination d'une commission pour élucider cette affaire.

Le 1<sup>er</sup> février 1910, je reçus la lettre suivante :

Paris, le 31 janvier 1910.

Monsieur Peyrony. Les Eyzies.

Monsieur et cher Collègue,

Le conseil de l'Association a examiné, dans sa dernière séance, la demande de subvention que vous avez faite cette année sur le legs Girard. La décision a été remise à la prochaine séance qui aura lieu le 17 février. Le conseil a dû prendre cette résolution pour la raison suivante : Un membre du Conseil a fait valoir contre votre demande que vous auriez vendu à des Etrangers des objets provenant de vos fouilles personnelles, ces objets n'ayant pas été livrés par vous avec des indications exactes de provenance.

Le Conseil a voulu vous donner la faculté de faire une réponse à ces allégations. Si donc vous le désirez, une Commission sera nommée pour recevoir toutes explications que vous pourrez avoir à lui fournir.

Veillez, je vous prie, mon cher Collègue, me répondre dès qu'il vous sera possible et agréer, etc.

Signé : Dr. DESGREZ  
Secrétaire du Conseil.

Le 3 février 1910, je répondis que j'acceptais de grand cœur cette décision qui me permettrait de confondre mes accusateurs. Le jugement, tranquillement attendu, fit justice de toutes les calomnies répandues sur mon compte par Hauser, *calomnies que ses nouveaux amis et lui essaient de renouveler aujourd'hui.*

En voici la teneur :

Paris le 12 juin 1910.

*Conclusion du Rapport de la Commission votée par le Conseil.*

(Séance du 9 Juin 1910.)

M. Peyrony, modeste instituteur, est hautement apprécié par ses chefs pour ses mérites professionnels et par les savants les plus autorisés pour les services signalés qu'il a rendus à la science et à son pays. Il n'existe aucune raison pour lui refuser la subvention qu'il a sollicitée. Ses travaux concernant l'anthropologie et la préhistoire lui constituent des titres sérieux aux encouragements de l'Association.

Le Secrétaire du Conseil,

Signé : Dr. DESGREZ.

*Résultat* : Le 1<sup>er</sup> juillet 1910, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts me chargea de défendre notre patrimoine préhistorique pillé par M. Hauser au profit des musées allemands.

Le brochanteur n'a pas oublié que, de cette date à celle de sa fuite précipitée d'août 1914, je me suis acquitté de ma mission. Il croit se venger et venir au secours de Glozel en tentant de me calomnier une fois de plus. Je ne m'en porte pas plus mal et je laisse volontiers ses associés continuer à se disqualifier un peu plus chaque jour, en remplaçant la discussion scientifique par l'emploi de pareils procédés.

PEYRONY

Inspecteur des monuments préhistoriques,  
Conservateur du Musée des Eyzies.

P. S. — Mes remerciements à M. Foat pour sa lettre publiée dans le *Mercure de France* du 1<sup>er</sup> mai. Vos lecteurs tireront de ses arguments, venus au secours de ceux de M. Hauser, la conséquence qui s'impose

## §

**Une rectification.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Limoges, le 23 janvier 1929.

Monsieur le Directeur,

Dans une note à la page 156 du *Mercure de France*, numéro du 15 janvier 1924, M. le Dr Morlet me met en cause et sa note contient des inexactitudes manifestes.

1. Je n'ai pas assisté à la communication faite par M. Dussaud à mes confrères de la Société d'émulation du Bourbonnais, le 2 janvier 1928, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal de la séance publié page 1 du Bulletin de la Société, année 1928.

2. Je n'ai jamais vu M. Dussaud.

Lorsque j'ai rencontré M. Depéret à Solutré l'automne dernier, je n'ai fait connaître au doyen de la Faculté de Lyon que ce qu'un de mes amis avait entendu dire à M. Dussaud, et je suis certain en particulier de n'avoir pas prononcé le membre de phrase : « Mais on ne peut pas dire cela à la foule. »

Dans une discussion, comme celle provoquée par Glozel, il ne faut se baser que sur des faits bien établis et non sur des propos plus ou moins déformés en passant de bouche en bouche.

Je compte, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer cette rectification dans le prochain numéro du *Mercure de France*, dans la chronique de Glozel.

Veuillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> H. DE BRINON.

### LINGUISTIQUE

E. Tonnelat : *Histoire de la langue allemande*, A. Colin. — L.-Ph. Geoffrion : *Zigzags autour de nos parlars, simples notes* (chez l'auteur, 125, rue de la Claire-Fontaine, Québec), 2<sup>e</sup> série. — G. Bonnard : *Manuel de phonétique française ; Théorie, Exercices, Lectures*, Payot. — J.-C. Palamontain : *Précis de prononciation française avec des lectures phonétiques*, Champion. — Mémento.

L'**Histoire de la langue allemande** de M. Tonnelat est un excellent numéro de cette collection A. Colin dont la devise est : « Vulgariser sans abaisser ». Sur les origines, les dialectes, l'établissement de la langue générale littéraire, impossible d'être plus complet en restant aussi clair.

Les Français se flatteront de ne pas avoir été pour rien dans la culture germanique : pour dire Ami, Aventure, Bannière, Chanter, Harnais, Lance, les poètes allemands des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles disaient *lanze, harnasch, schantieren, banier, aventiure, ami* ; c'est la courtoisie française qui a instauré le Vous en Germanie à la place du vieux tutoiement ; de François I<sup>er</sup> à Louis XIII, l'influence française domina, au point de faire nommer *die alamo-dische Zeit* cette époque, où on tenait à être à la mode (de France).

### §

Le français au Canada est fidèle à un grand nombre de locutions périmées en France. Dans tout empire linguistique, la périphérie retient des faits de grammaire et de lexique malgré leur désuétude au centre émetteur. La Roumanie use encore de mots latins oubliés de la Rome moderne, Besançon de parisianismes que Paris a laissé évaporer.

La Martinique dit toujours *bailler* pour Donner ; *icite*, pour ici, comme le Canada, comme nos vieux Normands, Manceaux et Berrichons, et comme ce curé de Pantin qui, au rapport de Tallemant, le fit rimer avec *sainte Marguerite*.

Dans l'Inde française, pays où le chauffage est restreint, qu'est-ce qu'une *cheminée* ? Un ami que j'ai à Pondichéry, de passage à Marseille vers 1922, en cherchait une dans les bazars ; on lui offrit... des marbres ; son affaire était un verre de lampe ; bon français, mais louis-philippe. — Mahé, Pondichéry, Calcutta même, nomment *pannelle* le Récipient, terre ou cuivre, renflé en bourse, étranglé vers le haut, servant à puiser de l'eau, à conserver et à cuire le riz ; Angenard, qui était à Madras en 1805, écrit dans ses *Mémoires*, au sujet d'une couleuvre apprivoisée : « De petites pannelles contenaient sa nourriture, qui se composait de lait et de riz ». De nos jours, la France ne connaît guère qu'entre Redon et Angers la *panne*, Cuve à lessive (variantes une *pône*, un *poneau*, en descendant vers Poitiers et Le Blanc), mais je doute que telle ne fut pas l'idée d'un Tarif de 1640 qui parlait de « pannelles de Chypre ou sucre rouge en poudre », et je ne traduirais pas, avec LITTRÉ, *pannelle* par « sorte de sucre ».

A Cayenne en 1923, Petite monnaie se dit *sous marqués* : survivance des *sols marqués* de l'Ancien Régime, sous parisis (de 12 deniers tournois) que l'État marqua d'une fleur de lis pour en faire des sous tournois (de 15 deniers tournois).

Le Canada met son zèle à cultiver le français héréditaire ; il y a un purisme canadien ; et il traîne l'anglicisme, comme une croix, et peu facile à secouer ; encore ne doit-il pas se la rendre plus mortifiante par en exagérer le poids et l'ombre. Or, dans bien des cas, scrupule, ferveur française, s'éveille une sorte d'espionite qui dénonce comme coupables de néologie et anglaiserie de braves vieux mots de la mère-patrie ; M. Geoffrion dans ses **Zigzags** prend leur défense ; c'est un militant, bardé de glossaires, casqué de lectures, doublé de bonne humeur.

Ce *pannelle* de tout à l'heure, les Pondichériens me l'ont déclaré tamoul ; à la Martinique, TURIAULT (*Etude sur le langage créole*, 1874) prend pour un verbe caraïbe *pougaler*, Pourchasser, où je ne saurais voir, avec la chute créole de l'*r*, que le *pourgaler*, Pourchasser, d'Aunis et d'Anjou (*peurgaler* en Morvan). De même au Canada faut-il accuser jugement renversé, Cassé, Annulé, d'être l'anglais *reversed judgment* ? Non, nous en avons des textes français, du Moyen-Age à 1724 ; — examiner un témoin, Recueillir son témoignage, de décalquer *to exa-*

*mine a witness* ? Non : textes du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est la langue qu'entre Cartier et Montcalm les vieux colons imprimèrent sur le pays.

Le délit d'Outrage au tribunal s'appelle le *mépris de cour* ; *cour*, c'est l'anglais *court*, et l'omission de l'article est la marque de son effraction ; *mépris*, en revanche, quand il n'aurait jamais servi à la procédure en France, vaut encore mieux que du style de palais ; c'est fine fleur classique ; M. Geoffrion allègue chez La Fontaine un magistrat « tenant à mépris et irrévérence » une réponse évasive d'Esopé ; et j'oserais rappeler que dans les *Plaideurs* Léandre équipé en commissaire parle à Isabelle du « mépris », puis du « mépris évident », qu'elle aurait montré pour les gens de robe en déchirant un exploit.

Ni en France, ni au Canada, il ne suffit à *le fait que...*, *cela est dû au fait que...*, de trouver leur écho en anglais pour être des anglicismes ; et sur les tournures de plume modernes M. Geoffrion a un fichier écrasant.

Souvent nos provinces se joignent à nos écrivains pour autoriser l'usage canadien ; on est loin de barbariser si l'on dit d'une fille qu'en grandissant elle *se déguise*, qu'elle enlaidit, puisque l'Anjou, qui parle ainsi, ne parle pas autrement que Foretière et La Bruyère. Mais souvent aussi nos patois seuls rendent compte du canadien. Quels patois ? Ceux des côtes du nord-ouest avec leurs arrière-plans, jusqu'à une ligne La Rochelle, Orléans, Reims, au delà de laquelle il semble que l'étymologiste, en quête de postes, essayerait inutilement ses longueurs d'ondes. Soit *bâdrer*, Importuner ; *bâdrer* est picard et guernesiais ; suffit pour canadien ; point de parenté avec le synonyme anglais *to bother*. — *Siler*, Siffler, *garir du segret*, Guérir par magie, un *baudet*, un Lit de sangle, une femme *déplette*, Active, une *chaudière*, un Seau en métal, tout cela vient du susdit tiers ou petit tiers de la France.

*Chaudière*, le Canada en fait grand usage : *chaudière à vache*, *chaudière à charbon*, *chaudière à vidanges*,... pour Tire-vache, Bac, Poubelle. Je suis surpris que M. Geoffrion croie qu'une marmite de métal, à couvercle, où l'ouvrier emporte de chez lui le repas qu'il réchauffe au chantier, *chaudière d'ouvrier* au Canada, s'appellerait en France une *boîte à lunch* ! A Brest, 1880-1905, où l'ustensile est nommé *marmite*, les ouvriers de



l'Arsenal qui s'en servent reçoivent le sobriquet de *marquis de la petite chaudière*, ce qui suppose que l'ustensile s'est dit *chaudière* autrefois ou autre part. — A propos de Bretagne, je doute fort que *se boucher* y ait nulle part le sens de Se battre, comme il est dit sans référence, p. 71.

Il y a des cas où le silence des textes et des glossaires, et en regard l'évidence de la pression anglaise, me retiennent de suivre les séductions de M. Geoffrion. *Cloque*, Manteau, substantif féminin français du xv<sup>e</sup> siècle, perdu de vue jusqu'à nos jours où on le retrouve en Champagne, est-ce bien lui que nos colons auraient emporté? Il faudrait admettre que dans leur pays d'origine sa perdurance soit restée latente au moins un siècle et peut-être quatre. Le *cloak* anglais (d'ailleurs emprunt au français) me paraît plus immédiat. J'en dirais autant de *clair*, Absous en justice, pour les mêmes motifs, et celui-ci avait encore plus d'occasions d'apparaître dans des pièces d'archives françaises. — D'ailleurs, au Canada, n'y aurait-il pas quelques pièces d'archives? de vieilles correspondances privées? des moyens de dater sur place certains faits de langage avant 1850, avant 1763?

Surtout n'allez pas croire que le Canadien n'ait rien inventé de spécial dans une ligne française! Quand la chienne lui monte sur le dos, il a la parole en bouche pour une jasette à la brunante avec la Marie, aux cheveux en balai, qui a du chemin.

## §

Jourdain, le fils du mamamouchi, arrive à la Faculté des Lettres, et sans doute il présente un certificat de nourrice, portant qu'il a régulièrement appris à téter, car on le met tout de suite à la prononciation d'une « voyelle vélaire arrondie ouverte tendue », c'est-à-dire l'*â* du mot *pâte* : Votre langue « se masse dans la région postérieure ou vélaire de la cavité buccale », la pointe effacée, « reculée d'environ 7 mm. derrière les incisives inférieures », le bombement de la masse atteignant le niveau de la base des molaires inférieures, « la bouche est ouverte, les mâchoires écartées ; la distance entre les incisives supérieures et les incisives inférieures est grande (23 mm.). Les commissures se rapprochent légèrement (distance entre elles : 45 mm.). Les lèvres, sans être poussées en avant, forment un orifice à peu près rond (diamètre : 40-45 mm.) », BONNARD, **Manuel de phonétique fran-**

**çaise**, p. 43. — L'auteur est moins minutieux dans ses reproductions de textes. Bossuet écrit « Nous mourons tous et nous allons... » ; ici « Nous mourrons tous ». Chateaubriand, « des îles d'ombres flottantes sur cette mer immobile de lumière » ; ici « sur cette terre immobile. » Il est faux que nous devions prononcer *louer* en deux syllabes ; et que le vers « sa haute silhouette noire » ait 8 ni 7 syllabes ; il en a 5, *sa ot silwet nwar*, dont deux longues. La seule vraie utilisation phonéticienne des vers « classiques » serait de montrer sur le papier le mensonge de leur arithmétique.

Le **Précis de prononciation française** de M. Palamontain se sert aussi de textes en vers ; cela ne l'empêche pas d'être utile ; mais la rime de *flots* et de *Typhlos* étant une mauvaise action d'Hugo (comparer la bonne rime d'*os* et *hippocampéléphantocamélos*), transcrire *flo* et *tiflo*, c'est enseigner que les Français prononcent *Vénu* et *Périclè* ; il fallait, ou laisser ce texte, ou s'en servir pour montrer qu'Hugo même ne rime, et souvent, que pour l'œil. Je ne sais comment expliquer, ou par trop de respect, humain ? qu'un professeur de Boston croie que le célèbre Eugène de l'*Anglais tel qu'on le parle*, interprète à la manqué, déchiffre sur sa casquette *interpréter* avec *i, n*, comme en anglais ; et qu'il prononce *Litellich, ridjenstrit* ; il prononce obligatoirement *Litletich, réjan* (*strit*, peut-être) ; comme ses *yes!* trop brefs, lancés en coups de poing au lieu de retomber en saules pleureurs.

MÉMENTO.— Et. Le Gal, *Ne confondes pas...*, *Etude de paronymes* (Delagrave) : l'auteur confond un littré et une encyclopédie, le bon sens et les références, quelque latin et force bavardage, des nouveaux riches et des élèves avides, bref sa satisfaction et notre curiosité, et aussi *aphélie* et *apogée* ; je cherche en vain des confusions usuelles, *cote* et *côte*, *coquetier* et *cocotier* ; je doute de celle de *bigorneau* et *bihoreau* ; celle de *dictame* et de *dictamen* est une galéjade, un canularium. — W. Savage, *Manuel de langue anglaise, Grammaire et Prononciation*, (Payot) : bonne grammaire, d'aspect un peu 1850, sauf pour l'étude des sons anglais ; l'ouvrage étant destiné aux Français, je proteste contre l'emploi de l'alphabet phonétique prétendu *international*, dont la majorité et l'élite des linguistes français ne veulent pas, abominable cubistérie où des aspects grecs se mêlent à des aspects romains ; nous avons, pour cette affaire typographique, un autre alphabet phonétique tout aussi international et exact, que les *Atlas linguistiques* consacrent, et

qui satisfait les yeux et la raison. — Ekman, *Opuscles sur la grammaire par l'abbé de Dangeau* (Upsal, et Champion) : excellente reproduction de textes, avec commentaires minutieux. — Th. Labande-Jeanroy, *La question de la langue en Italie* (Université de Strasbourg) ; *La qu. de la l. en It. de Baretti à Manzoni* (Champion) : l'auteur montre que la lutte entre les antitoscans, qui voulaient qu'il y eût une « question », et les écrivains qui savaient qu'il n'y en avait pas, ne fut, faute de vraie linguistique, qu'une interminable logomachie. — G. Morgenstierne, *Report on a linguistic mission to Afghanistan* (Oslo, Aschehoug) : en anglais ; travail dont les iranistes font grand cas. — E. Lagercrantz, *Wörterbuch des Südlappischen* (Oslo, Aschehoug) : en allemand ; ce dictionnaire du lapon méridional est digéré par mots-racines ; Oslo a déclaré l'étude du lapon urgente, et M. Lagercrantz, dans d'autres publications, a entrevu des lois linguistiques intéressantes.

Dans ma chronique du 15-IX-1928, p. 714, l. 10, supprimer les guillemets après *vivants*, et l. 19 les guillemets devant *Nous*.

GASTON ESNAULT.

### LETTRES ITALIENNES

TROIS FLORENTINS : Giovanni Papini : *Su questa Letteratura*, revue *Pègaso* ; *Gli Operai della Vigna*, Vallecchi, Florence. — Bruno Cicognani : *Il Museo delle Figure viventi*, Treves, Milan ; *Bellinda e il Mostro*, Treves, Milan. — Ferdinando Paolieri : *Amor senz'ali*, Treves, Milan.

L'article de Giovanni Papini intitulé **Su questa letteratura**, *Sur notre littérature*, a été le plus remarqué de tous ceux qui parurent dans le premier numéro de la revue *Pègaso*, fondée et dirigée par Ugo Ojetti. Il a fait beaucoup de bruit dans le monde littéraire italien. Un article de revue peut avoir beaucoup plus d'importance que bien des livres, selon son opportunité et son auteur. Un article de combat écrit par Papini ne peut être que d'un grand intérêt. Celui-ci est d'une fort belle venue. Il comptera parmi les meilleures pages de l'écrivain florentin.

Papini a le don de provoquer des réactions très vives. Il est né polémiste. Et aujourd'hui qu'il a acquis une autorité que personne n'oserait lui contester, on ne peut rien ignorer de ce qu'il écrit. S'il a eu des défenseurs, son article a surtout soulevé une tempête, des indignations et des protestations. Les uns lui ont reproché de calomnier la littérature italienne, les autres son injustice envers l'idéalisme ; et par un étrange renversement de griefs, il s'est même trouvé des adversaires pour le traiter d'alle-

mand. Cependant, sauf la vigueur et le choix de l'attaque, il n'y avait rien que Papini n'eût déjà dit, et même répété. La substance de ces pages parues dans *Pègaso* est déjà dans un article de *Maschilità* ; et Papini n'a pas attendu sa conversion pour affirmer maintes fois la valeur ontologique de la véritable littérature italienne.

Pour commenter un développement aussi solidement et nerveusement construit, et si riche en aperçus, il faudrait tout un livre. Je relève simplement quelques points qui nous intéressent le plus, nous Français. Je n'ai pas à apprécier la justice des coups de boutoir de Papini. C'est par l'autocritique que la pensée collective d'un peuple peut se développer et vivre. Et si la polémique de Papini a, en Italie, appelé toujours de furieuses protestations, force nous est de reconnaître qu'elle serait tout à fait impossible en France. Léon Bloy a été mis en quarantaine pour beaucoup moins.

Papini commence par déplorer le goût de la vie directe que l'après-guerre a laissé en Italie aussi bien que dans les autres nations : sports, voyages, cinéma ; et il se plaint que ses compatriotes inclinent ainsi de plus en plus vers le visualisme. Mais la masse des Italiens a toujours été visualiste. Léonard s'est même hautement vanté de l'être, et il n'eut que du mépris pour la littérature. Dante était pour le petit nombre. Les autres regardaient les fresques de Giotto. Un homme du midi, un Italien qui vit dans les choses mêmes, a moins besoin qu'un homme du nord du secours abstrait du livre.

Et d'ailleurs il reste à voir la réelle qualité de ce secours. Papini fait entrer d'emblée dans la littérature toute une piétaille qui n'y a que faire. Il faut se rappeler le mot d'Anatole France qui donnait à tous ces livres de passe-temps le même rôle qu'à l'opium dans les pays d'Orient. C'est une sorte de proxénétisme spirituel où le commerce a plus de part que la pensée. Malheureusement, on va des basses aux grandes œuvres par des degrés peu saisissables ; de sorte qu'il est impossible de fixer une frontière nette entre les unes et les autres. Laissons donc aller ; en nous souvenant toutefois que pour le plus grand nombre, la lecture est loin d'être un exercice spirituel.

Et nous pourrons ainsi apprécier plus justement l'opinion de Papini que les Italiens ne sont point faits pour le roman ni pour

la littérature dramatique, et qu'ils ont le plus grand tort de s'obstiner aujourd'hui en des genres dont devraient les éloigner leurs dispositions naturelles. Cette déclaration surtout fit jeter les hauts cris. Mais si elle contient une part de justesse, on ne saurait sans naïveté s'imaginer que les talents se mettraient à pulluler le jour où ne s'écriraient plus ni romans, ni drames. L'homme qui a quelque chose à dire trouve toujours le moyen de le dire ; et les autres, dans un genre ou dans l'autre, sont toujours médiocres. Certes, en Angleterre et en France, les talents moyens tournent assez élégamment une comédie ou un roman. Shakespeare et Balzac n'en restent pas moins des exceptions. Et à tout prendre, nous qui jugeons les choses de l'extérieur pensons que l'Italie actuelle n'a point tant à se plaindre de sa littérature, relativement aux autres nations.

Certes, je regrette avec Papini la trop grande influence qu'a notre littérature sur la littérature italienne contemporaine. Mais pour d'autres raisons que lui. Cette imitation, la plupart du temps, ne va qu'aux médiocres choses de chez nous ; et elle accentue les différences spirituelles qui nous séparent.

Depuis trois siècles, ces différences se sont faites si profondes qu'il nous faut perdre l'espoir de les voir combler, si elles le sont jamais. Un de nos récents ministres de l'Instruction publique, je ne sais plus lequel, il en passe trop, prônait un jour au Parlement l'étude de la langue anglaise et celle de l'allemande parce que, disait-il, elles nous forçaient à *un plus grand dépaysement de l'esprit*. Voilà bien juger sur les apparences ; pour dépayser un esprit français, jetez-le en pleine littérature italienne.

Et nous touchons ici à un étonnant problème, fort généralement ignoré. Prenez des simples de chez nous, des hommes du peuple. Il est bien impossible qu'ils frayent entièrement et spontanément avec des Anglais ou des Allemands. Avec des Italiens, et je le vois tous les jours, ils se trouvent tout de suite sur un pied d'égalité et communiquent pleinement. Mais dès que le Français devient seulement moyen, il lui devient très difficile de comprendre l'esprit italien. Ce qui veut dire que notre culture a été en s'éloignant à la fois et de son esprit indigène et de l'esprit italien. En France, il y a divorce entre un lettré et un esprit naturel. Ce divorce est en Italie à un degré infiniment moindre.

On saisit assez bien l'époque où cette différence a commencé à

s'accroître. Papini, dans son article, semble mettre, relativement à l'Italie, Montaigne et Voltaire sur la même ligne. Il s'en faut. Montaigne, en Italie, n'a été dépaysé ni étonné par rien ; tandis que Voltaire aurait mieux compris le pays des Hurons que celui des Italiens. Et de même que lui, à peu près tous les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle, sauf Montesquieu, bordelais comme Montaigne. De cela, Papini n'est certes pas sans démêler les raisons. Il est sévère pour l'idéalisme de Kant, de Fichte et d'Hegel : il est poli en ne disant rien de l'idéalisme cartésien.

J'irais à des redites si j'examinais entièrement **Gli Operai Della Vigna**, recueil d'articles que Papini vient de grouper en un volume. Ces bons ouvriers de la Vigne sont le Christ, les Évangélistes, saint François d'Assise, Jacopone da Todi, saint Ignace, Joseph de Maistre, Manzoni, Pie XI, Pétrarque, d'autres encore. Les articles sur Manzoni sont peut-être les plus remarquables. Papini s'étonne en passant du peu de succès qu'ont eu en France les *Fiancés*. Les raisons générales de cette incompréhension, j'en ai déjà dit quelques-unes. Il faut y ajouter la quasi impossibilité de traduire un texte aussi nourri. Et puis en France, l'œuvre est marquée ; on la range dans la catégorie des livres bien pensants. Elle n'intéresse donc plus personne ; ni, par définition, ceux qui pensent mal ; ni, à cause de sa valeur, ceux qui pensent bien, à l'usage desquels sont réservées, chez nous, des choses de la plus déprimante médiocrité. L'abbé Bethléem se garde bien de parler des *Fiancés*. D'ailleurs, avec *l'Histoire du Christ*, Papini a fait lui-même expérience du jugement singulier de cette clientèle. Et au fond, à bien considérer les choses, c'est encore du cartésianisme, cela.

Quand on lit un livre de Bruno Cicognani, on se trouve immédiatement plongé en pleine Florence, dans la vraie Florence, celle de San Frediano et de via dell'Agnolo. Un goût âpre, mais d'une grande qualité ; une odeur de salaison, de cigare toscan, avec le *frizzante* du véritable Chianti, celui qu'on ne peut boire que sur place. Je n'offenserai pas Bruno Cicognani en l'appelant le cousin de Stenterello. L'éloge en vaut un autre. Bruno Cicognani n'a pas honte, lui, d'user des *riboboli* dans son langage, parce qu'il en connaît toute la valeur d'expression. Et par ailleurs Stenterello est le héros d'un théâtre d'un prix tout autre que négligeable, bien qu'originellement il ne doive rien au fran-

çais. Mais Stenterello se meurt, et Bruno Cicognani est peut être le dernier des purs Florentins. Il est l'auteur d'un chef-d'œuvre, *la Vetia*, qui n'a pas été placé en Italie à son véritable rang. Quant aux *Sei Storielle* et à *Gente di Cinoscenza*, leur langue reste peu abordable à qui n'a pas battu le pavé de Florence pendant de longues années ; quel nerf et quelle richesse !

Avec le **Museo delle Figure viventi**, Bruno Cicognani semble couper tant soit peu son vin de Greve, qui ne va pas à tous les palais. Mais c'est seulement dans l'écriture. A-t-il été déterminé par des raisons éditoriales ? L'œuvre quand même reste forte. Elle allie la vigueur à la nuance, la synthèse à l'analyse ; et cette analyse d'une certaine inquiétude va fort loin, quoiqu'elle s'arrête à la ligne au delà de laquelle elle trouverait peut-être sa résolution. Mais c'est d'un art pénétrant. C'est la poésie du monde, du monde matériel limité à sa simple surface ; les êtres sensibles y sont comme la bête à deux dimensions des mathématiciens : ils n'arrivent pas à faire le tour de la sphère, et ils en souffrent.

Bruno Cicognani est un pur citoyen. Qu'il se garde donc de donner une valeur sentimentale au paysage, comme le font d'instinct tous les citoyens. Pour traiter le paysage directement, il faut de l'habitude et une grande virtuosité. Papini, dans *Su questa letteratura*, trouve moyen de donner une description stupéfiante de la haute vallée du Tibre. Mais il y est fait. Par ailleurs Bruno Cicognani a une veine poétique tout à fait pure. On la voit bien dans **Bellinda e il Mostro**, féerie qui nous ramène à Carlo Gozzi, c'est-à-dire au premier auteur dramatique italien qui réagit contre l'imitation française. Au fait, sauf erreur, ce fut le seul.

Il y a eu un an, le 6 mai, que Ferdinando Paolieri est mort. Bien qu'il en ait vu la publication, son dernier livre, **Amor senz'ali**, nous apparaît, pour bien des raisons, en quelque sorte posthume. Il n'était certes pas l'homme des amours sans ailes. Lui, il volait ; il allait vers la pureté de toute chose. Il a voulu se risquer là dans le milieu mondain, et hautement aristocratique. Il pouvait d'autant mieux le faire sans quitter Florence et la Toscane qu'on ne rencontre plus guère qu'à Florence la véritable noblesse, celle qui se défend encore contre le cosmopolitisme. Paolieri la prend sous ses dehors caractéristiques : son

goût pour les arts, son plaisir pour la grande chasse. Mais ses gros souliers de batteur de Maremme ont de la timidité à pénétrer dans les châteaux. Il a rudement exprimé tout ce qui sépare de ce grand monde les artistes, malgré des rapports de surface. Mais il restera l'auteur de *Natio Borgo Selvaggio* et des *Fuggiaschi*, deux œuvres absolument originales, et qui surnageront dans le flux de la production contemporaine.

PAUL GUITON.

### LETTRES PORTUGAISES

Paulo Osorio : *Le portugais, langue oubliée*. — Teixeira de Pascoaes : *Livro de Memórias* : Atlantida, Coimbra. — T. de Pascoaes : *O Bailado* ; Lumen, Lisbonne-Porto. — Antonio Corrêa d'Oliveira : *Verbo Ser e Verbo Amar* ; Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — A. Corrêa d'Oliveira : *Auto das Quatro Estações* ; Imprensa moderna, Porto. — Antonio Botto : *Contares* ; Sasseti et C<sup>ie</sup>, Lisbonne. — Eduardo Blanco-Amor : *Romances galegos* ; Editorial Celtiga, Buenos-Aires. — Memento.

Le monde moderne procède par masses, il est aimanté exclusivement par la notion de quantité. Par là même, la grandeur des nations se calcule désormais d'après leur chiffre d'affaires. Il serait plus juste, selon nous, de les estimer d'après la capacité de leurs élites, en fonction du passé de science et d'art dont ces mêmes élites ont la garde. Le Portugal, aujourd'hui méconnu à la grande douleur de ses fils et de tous ceux qui le connaissent, reprendrait ainsi la haute place qui lui revient en toute équité. M. Louis Dimier, qui découvrit inopinément la beauté de sa langue et la richesse de sa littérature, pose, dans un livre récent, cette question :

Par suite de quelle éclipse ou de quel abandon cette littérature, aussi grande que l'italienne ou que l'anglaise, de beaucoup supérieure à l'allemande, et que l'ancienne Europe connut et célébra, est-elle comme rayée de la carte du monde ?

De son côté, M. Paulo Osorio, qui n'a pas moins de verve et de finesse dans notre langue que dans la sienne, s'étonne, dans un magistral article de *L'Ere Nouvelle* (21 nov. 1928) intitulé **Le Portugais, langue oubliée**, que la majorité des Français ne veuille croire à l'existence de la langue portugaise et de sa littérature. Cette langue, cependant, n'est pas seulement l'idiome commun de toute la tranche occidentale de la Péninsule ibérique



(car le *gallego* n'est qu'un dialecte portugais), mais aussi l'instrument verbal grâce auquel l'immense Brésil a pu affirmer, au regard des autres Etats de l'Amérique du Sud, son entière autonomie intellectuelle. Et le Brésil aussi possède une littérature brillante.

Que de services le portugais ne pourrait-il pas rendre aux Français ! s'écrie M. Osorio. N'est-ce pas vers le Brésil que se dirigent la plupart des émigrants des Basses-Pyrénées et des Landes ? N'existe-t-il pas un service régulier de paquebots entre Bordeaux, Porto, Lisbonne et Rio de Janeiro ? Les lettrés de France ne trouveraient-ils pas plaisir et profit à lire dans l'original les œuvres de Camoens, de Gil Vicente, de Ferreira, d'Osorio, de Sa de Miranda, de J. de Barros, de Vieira, de Corrêa Garçao, etc. ? En vérité, les classiques portugais sont admirables. Mais, conclut l'éloquent chroniqueur, le Portugal, au XIX<sup>e</sup> siècle, a eu une littérature florissante, digne de la grande époque des Manuel Bernardes, des Barros et des Camoens. João de Deus vaut Alfred de Musset, Antero de Quental vaut Baudelaire, Eça de Queiroz vaut Flaubert, et il y a dans les poèmes de Junqueiro des accents qui rappellent bien Victor Hugo.

Et, après avoir rendu un cordial hommage à l'effort que nous poursuivons depuis trente ans dans ces chroniques, M. Osorio émet le vœu que ses confrères français soient en mesure de discuter, textes en main, ce qu'il ne craint pas d'affirmer. Nos souhaits sont les mêmes et ne sont pas moins fervents. Un peu d'amertume s'y mêle ; car il semble bien exact que l'on continue malgré notre modeste mais patient labeur, de confondre abusivement le Portugal avec l'Espagne et le Brésil avec l'Argentine.

Les Espagnols eux-mêmes ne sont pas loin d'admettre que le plus original d'entre les poètes péninsulaires contemporains soit un Portugais. J'ai nommé Teixeira de Pascoaes. Qui pourrait, à première lecture, assimiler son inspiration visionnaire aux productions de la Castille, où abonde la violence dramatique des contrastes ? Dans le **Livre de Souvenirs**, le chantre de *Maranos* et du *Retour au Paradis* nous conte, avec tout le charme évocateur qui le distingue, son enfance et sa jeunesse. Nous pénétrons ainsi dans le secret de cette âme frémissante ; nous pénétrons dans un monde de fantômes, que tire un à un des profondeurs du Passé le Songe passionné du poète, et dont un clair de lune magique fait saillir étrangement les figures spectrales. Le Regret, la divine *saudade* leur rend momentanément

ment la vie, et ils nous apparaissent comme enveloppés d'un nuage de tendresse, dans les attitudes qui leur étaient autrefois familières, avec les gestes, le son de voix, le regard qui les firent aimer. Et dès les premières pages, l'atmosphère dont l'on se sent imprégné est un peu celle du poème de Dante, avec quelque chose de plus idyllique, de plus pastoral, qui fait songer au *Raphaël* de Lamartine. J'ose avancer qu'il y a ici, par endroits, plus de ferveur simplement humaine que dans les *Mémoires* de Chateaubriand et que Tagore lui-même, dans ses impressionnants *Souvenirs*, demeure moins constamment poète. Son point de vue doctrinal est assez différent, d'ailleurs. Teixeira de Pascoaes est essentiellement le poète des Ombres, et, à ce titre, le présent livre est une incomparable glose en marge de son œuvre poétique, et qui en explique à merveille la genèse. Comme nous avons eu l'occasion de le dire à cette place, Teixeira de Pascoaes ne s'est pas contenté de puiser dans la *saudade* le meilleur de son inspiration lyrique ; il en a fait l'essentiel d'un système philosophique original. Par la *saudade*, selon lui, s'affirme la persistance de la personnalité après la mort. Par là même, il refuse d'adhérer au nirvâna oriental, et demeure fondamentalement européen. Écoutez songer tout haut le poète :

Je découvre tout le scénario de mon enfance : une vieille maison, des champs, des montagnes, et une âme qui se forme dans la solitude et dans le silence, une âme que je sens en moi comme si je la voyais ; mais mon corps d'enfant a disparu dans les ténèbres.

Pour mes yeux d'enfant les choses n'étaient pas extérieures ; elles n'existaient point ; elles vivaient la vie pure, qui est uniquement âme, intimité, substance éternelle, au lieu de forme transitoire.

La *saudade* est à la fois souvenir et espérance, souvenir quand elle s'empare du passé, espérance ou désir quand elle appréhende l'avenir. L'un des éléments est créateur ; l'autre fixe et perpétue. De l'action combinée des deux résulte ce qui existe matériellement et spirituellement. Tous les êtres représentent un élan créateur qui se matérialise ou corporise, en conquérant une forme durable.

Persuadé que chacun de nous est le noyau sensible et conscient d'une foule, le poète avait, dès 1921, dans le **Bailado**, tenté d'évoquer les êtres et les choses, qui étaient successivement passés à travers lui ; mais il l'avait fait sous une forme moins directe et en quelque sorte plus hermétique, avec une préoccupation constante d'aperçus intérieurs.

Les heures qui dansent dans ce livre, disait le Poète en épilogue, ont vécu, ou plutôt elles sont nées, et elles sont mortes. Elles sont mortes ; elles ont transmigré vers moi. Leur substance spirituelle en moi est chair vive. Je les aime parce qu'elles sont des présences de mon être, qui est plein d'ombres comme la barque de Charon.

Mais ce ne sont point quelques phrases, cueillies au hasard, qui sont capables de faire apprécier la puissance et l'étendue d'un tel génie visionnaire, comparable seulement à certains Romantiques de l'Angleterre et de la Pologne.

L'angoisse mystique n'a jamais cessé d'étreindre l'âme portugaise. Elle est, dans le *Retour au Paradis* de Pascoaes, une forme de la *saudade*. Chez Antonio Corrêa d'Oliveira, elle devient plus volontiers ferveur adorante, oraison lyrique et méditation passionnée devant le mystère de la Divinité. Son récent Poème religieux en quatre chants : **Verbe être et verbe aimer**, serait à rapprocher de la *Messiede* du vieux Klopstock, pour l'éloquente noblesse de la pensée et du style, pour la splendeur lyrique du vers, qui est celui de Dante, avec les tierces rimes. Paraphrasant la Genèse, le Poète célèbre la chute et la Rédemption, la Création, le Paradis terrestre et l'Exil, l'agenouillement du Couple maudit devant l'aurorale Espérance, le bruit léger des pas de Jésus sur le Monde, le Retour à Dieu par l'amour et par la foi, dans un hosanna de gloire. Jésus n'est-il pas mort pour donner à l'homme la vie éternelle ? Et dès les origines, quand Dieu, satisfait de son œuvre, eut prononcé son « Croissez et multipliez ! » en bénissant sa créature, la voix du Verbe aimer n'était-elle pas unie dans sa Pensée au Verbe être ? « Être et Aimer, voilà l'invention de la Vie ! » Ce curieux poème est tout ensemble une prière, un hymne et un sermon. Il est tout entier fait de lumière et de flamme. Antonio Corrêa d'Oliveira est un contemplatif, vivant sur la terre, et j'ose dire que je préfère en lui, malgré tout, le poète lyrique et pastoral à l'autre. Ainsi je place volontiers en tête de son œuvre ce prestigieux **Auto des Quatre Saisons**, publié pour la première fois en 1910, et dont la 2<sup>e</sup> édition refondue paraît aujourd'hui.

Ce poème, selon nous, marque l'un des sommets de la Pastorale portugaise contemporaine. L'amour du sol natal y donne à chaque vers une vibration particulièrement pénétrante. Ames et figures de la vie champêtre s'y vêtent pour nous de lumière

candide et de charme mystique. Les rythmes et l'accent sont cueillis à fleur des lèvres populaires.

— Où trouves-tu ta limite, Terre portugaise? — Patrie ! ton corps, je sais où il se termine ; — mais ton âme est d'une nature plus libre et plus divine, — et ne peut trouver de fin, — parce que, à tes pieds vient se heurter la mer, — parce que cette mer s'évapore en nuages de brume.

Corrêa d'Oliveira n'est jamais plus grand que lorsqu'il chante la terre et le foyer des ancêtres.

Digne héritier des tendres lyriques de l'époque de Dom Diniz, M. Antonio Botto, dans ses **Cantares**, dont le sentiment est si proche de celui qui anime les *cantares d'amigo*, et dont la forme garde l'allure des *trovas* populaires, exprime à merveille le tourment amoureux des départs et de l'absence. Il a trouvé en M. Nicolas d'Albuquerque et en M. Antonio Carneiro deux collaborateurs d'un talent non moins délicat que le sien, le premier pour la musique, le second pour les illustrations. Le précieux album, dans son ensemble, constitue un joyau d'art unique.

M. Eduardo Blanco-Amor, qui appartient au groupe *Celtiga* de Buenos-Aires et qui vient d'être envoyé en mission d'études par le journal *La Nacion* dans son pays d'origine, excelle à marier, dans la douce langue de Galice, les frissons de son âme nostalgique d'homme moderne aux moindres nuances du paysage, aux couleurs de la saison. Ses **Romances galegos** témoignent d'une belle maîtrise dans le maniement de la *redondilha* traditionnelle, et s'accompagnent de délicieux petits poèmes impressionnistes et de menues chansons, où revit tout le sentiment lyrique de la race. Blanco-Amor s'affirme un poète d'avenir et de haute culture. Plus de simplicité native et d'aptitude à fixer spontanément l'émotion de la vie d'une façon neuve distinguent les poèmes qui composent le recueil posthume d'Amado Carballo : *O Galo*, dont l'auteur mourut l'an passé à l'âge de 26 ans. Il avait retrouvé et rajeuni le meilleur de la veine populaire. C'était un galéguiste pur.

Pour nous qui sommes en mal de nouveauté perpétuelle, n'y aurait-il pas un intérêt pressant à pénétrer un peu plus avant dans le trésor chatoyant de la Poésie portugaise et luso-galaïque? Nous le croyons volontiers.

MÉMENTO. — Et que dire des prosateurs ? Une littérature qui possède des maîtres du style et de la pensée tels que Raul Brandão, l'auteur d'*Humus*, et Teixeira Gomes, l'épistolier subtil et coloré de *Seara Nova* (*Lettre à Antonio Patricio : De la perpétuité des vieux mythes*, 17 mai 1928 ; — *Lettre à João de Barros : Sur la Mort de Shelley*, 1<sup>er</sup> nov. 1928 ; — *Lettres à Colombano*, 8 nov. 1928), des romanciers jeunes et vigoureux de la valeur d'Aquilino Ribeiro, l'auteur de *Terras do Demo*, des essayistes et pilosophes tels qu'Antonio Sergio et Raul Proença (*Pour un évangile d'une action idéaliste dans le monde réel*, mai 1928, *Seara Nova*), des historiens comme Jaime Cortesão (*La formation démocratique du Portugal*, 22 nov. 1928, *Seara Nova*) peut marcher de pair avec n'importe quelle autre dans le monde.

L'histoire, le folk-lore et la nouvelle ne sont pas cultivés avec moins d'ardeur en Galice. A ce propos, nous analyserons prochainement l'œuvre diverse de Vicente Risco, dont nous résumerons la belle étude *La Galice renaissante*, et nous essaierons de définir le vigoureux talent de Ramon Otero Pedrayo, qui dans sa trilogie *Les Chemins de la vie* (*Os Senores da Terra, A maorazga, O Estudante*) a ressuscité toute la vie sociale de la Galice à l'aube du mouvement moderne, et s'est égalé à Valle-Inclan.

Qui veut se faire une idée des choses de la politique portugaise lira *O Militarismo* du noble exilé, le président B. Machado.

A plus tard le beau livre de critique impressionniste du tendre poète Julio Brandão : *Bustos e Medalhas*, l'ingénieuse et puissante nouvelle de Claudio Basto : *O doutor Diabo* ; *Camoes não esteve em Macao*, par Luis da Cunha Gonçalves ; *Cristobal Colom ou Symam Palha*, par Pestana Junior ; *Amar Sofrer*, poèmes de J. Forbes Costa, etc. L'œuvre historique de M. de Faria requerra aussi notre attention.

PHILÉAS LEBESGUE.

### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Harriet von Rathlef-Keilmann : *Anastasia ?*, Payot. — Pierre Gilliard et Constantin Savitch : *La fausse Anastasia*, Payot. — V. Spéranski : *La Maison à destination spéciale*, Férenczi. — Louis Latzarus : *Un Ami du peuple, Monsieur Coty*, Valois.

« **Anastasia ?** » — Tel est — sous forme d'interrogation — le titre du livre de M<sup>me</sup> Harriet von Rathlef-Keilmann, « publié par M. von Kugelgen avec la collaboration du grand-duc André de Russie, du duc Georges de Leuchtenberg et autres ». Le « cas Anastasia » qui passionne, depuis 1920, l'opinion publique des deux mondes est celui d'une jeune femme qui, pour se sui-

cider, se jeta à l'eau le 17 février 1920, à Berlin (Landwehrkanal). On la retira du canal et on la transporta à l'hôpital Elisabeth dans la Lützowstrasse. Comme elle ne répondait à aucune question, elle fut mise à l'hospice des aliénés de Dalldorf (Wittenau), où « elle est restée environ deux ans, sans jamais donner le plus petit renseignement sur sa personne, etc. ».

Il y eut près d'elle à l'hospice (seulement en 1922) une certaine M<sup>me</sup> P., âgée aujourd'hui de cinquante-quatre ans, personne paraissant bien élevée et qui a dû fréquenter autrefois les meilleures familles en Russie. [Nous connaissons à présent qui est cette dame : M<sup>me</sup> Peuthert.] On ne peut en savoir davantage sur cette femme, toute recherche officielle en Russie étant impossible. Cette dame P. découvrit dans la mystérieuse « demoiselle inconnue » une ressemblance avec Anastasie, la plus jeune des filles du couple impérial assassiné. [L'auteur, elle-même, dit dans un renvoi (1) : Il y a là une erreur, M<sup>me</sup> P. la prit pour la grande-duchesse Taïana et le raconta aux émigrés.] A sa sortie de l'hospice, elle fit part de ses observations à l'ancien chef d'escadron russe de S. Celui-ci, à son retour, avertit les émigrés qui résident ici [à Berlin], et pour finir, un germano-russe, le baron von K., qui fut autrefois quelque chose comme conseiller de province [?] en Pologne russe, prit « Anny » chez lui. Sa philanthropie était certainement mitigée de sentiments égoïstes : il espérait évidemment s'assurer de grands avantages, grâce à l'accueil qu'il réservait à M<sup>lle</sup> Anny, au cas où la monarchie serait rétablie en Russie et si son identité était reconnue. Il n'eut en tout cas pas beaucoup d'égards pour le grave état de santé d'Anny : il amena un nombre incalculable de Russes chez lui pour la faire reconnaître, ce qui réussit en partie, mais M<sup>lle</sup> Anny en fut tellement importunée qu'elle s'enfuit dans une autre famille [Où ? Le commissaire n'est pas curieux.]

Je fus mis dans la confidence par un conseiller du gouvernement [allemand] appelé entre temps à la préfecture de police de Breslau, et je résolus, en août 1922, d'emmener Anny dans notre propriété de Neuhoff Teltow, le séjour en pleine campagne étant absolument nécessaire à sa santé. Les deux ans qu'elle avait passés à Dalldorf avaient complètement épuisé ses nerfs. Elle est un peu faible d'esprit (2) à la suite d'une blessure qui lui a été faite à la tête par un coup de crosse dont il sera question plus loin. Enfin elle souffre de maux que sa mère lui a transmis en la mettant au monde (3).

(1) La lettre du commissaire de police allemand, publiée par M<sup>me</sup> Harriet von Rathleff.

(2) C'est le contraire de ce que disent ceux avec qui « Anastasie » vit actuellement.

(3) Cette lettre du commissaire allemand prépare très bien le terrain pour

L'auteur, son répondant M. von Kugelgen et leurs collaborateurs, dans leur « bonté vraiment chrétienne » et leurs sentiments d'un « haut humanisme », ne se doutent même pas de l'importance capitale de ce témoignage du commissaire allemand, *mis dans la confiance par un conseiller du gouvernement* (1) qui est à la base de la *documentation* et de l'*argumentation* de l'auteur, qui prend en mains le destin de son héroïne *plus de cinq ans après* l'accident tragique du Landwehrkanal et ignore ou passe sous silence les *faits et gestes* essentiels de ces Allemands ou Russo allemands et des émigrés russes de Berlin (tous monarchistes) *pendant cinq années...* Que ne peut-on pas enseigner, apprendre, raconter pendant cinq ans, surtout quand l'intéressée étudie et prépare son imposture et que deux groupes allemands et russes *veulent obtenir* (et y sont intéressés) certains résultats ?

Et pendant ces cinq années on a appris à la prétendue Anastasie tout ce qu'on peut apprendre dans les livres sur l'assassinat de la Famille Impériale, que nous connaissons tous. Et elle commença à croire à sa propre « légende ».

On attachait alors à cette inconnue une dame von Rathleff qui a amplifié, sous sa dictée, le récit de ses aventures, et l'*histoire* d'« Anastasie » parut.

La lettre du commissaire est le seul document *officiel*, le seul intéressant que citent les auteurs du livre en faveur de leur thèse, tous les autres n'étant que des suppositions, des affirmations *sans preuve aucune*, des déductions gratuites et vides de sens, des suggestions de *voyantes* et de *spirites*, des polémiques peu correctes et des *mensonges démasqués* (par M. Gilliard et autres personnes compétentes et informées).

L'éditeur Payot, qui a publié la prose de M<sup>me</sup> Harriet von Rathleff-Keilmann, préfacée par P. von Kugelgen et appuyée par le grand-duc André et le duc de Leuchtenberg, a bien fait de donner ce « roman d'aventure » extraordinaire par lequel on a voulu identifier la plus audacieuse des légendes qui ont couru et

les affirmations, suppositions, allusions, récits d'« Anastasie » et des partisans de son origine impériale.

(1) Je regrette que l'auteur ou les traducteurs ne donnent pas exactement le grade de ce fonctionnaire : ce doit être celui qui, en Allemagne, correspond au grade de conseiller de préfecture en France ou conseiller de collège en Russie.

courent sur la survivance des membres de la famille impériale, assassinée à Ekaterinbourg. L'éditeur a bien fait, puisque, par la publication immédiate d'un second volume (réplique à celui de M<sup>me</sup> Harriet von Rathlef-Keilmann) de Pierre Gilliard, ancien précepteur du Tzarevitch, et de Constantin Savitch, ancien président de la cour d'assises de Pétrograd, — intitulé : **La Fausse Anastasie**, histoire d'une prétendue grande-duchesse de Russie, — il a mis à néant tous les « documents », récits, fables, inventions de la fausse Anastasie, de M<sup>me</sup> Rathlef-Keilmann et de leurs collaborateurs et protecteurs.

Les deux livres sont donc très utiles, complétant ainsi l'histoire authentique du sort de la famille impériale de Russie que nous connaissons par *l'Enquête judiciaire sur l'assassinat de la famille impériale russe*, de Nicolas Sokoloff, *Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille*, de Pierre Gilliard, *Autour de l'assassinat des Grands-Ducs*, de Serge Smirnof et *les Souvenirs d'Alexis Volkoff*, valet de chambre de la tsarine Alexandra Feodorovna. La publication (presque simultanée) d'*Anastasie?* et de *la Fausse Anastasie*, tue, en même temps, toutes les légendes — spontanées ou fabriquées — sur les membres de la famille du Tsar, soi-disant sauvés du meurtre d'Ekaterinbourg. M. Gilliard cite quelques-unes de ces légendes et impostures. Le professeur V. Spéranski, dans son livre si suggestif, **La Maison à destination spéciale** (éd. J. Ferenczi), en donne toute une série.

Nous entrons, avec le livre de MM. Pierre Gilliard et du Président Constantin Savitch, dans le domaine des faits, des documents, d'enquêtes non plus escamotées, mais qui aboutissent, ces preuves à chaque affirmation et qui démolissent pas à pas tout l'échafaudage de divagations hystériques, « de romans de chez la portière », d'inventions quasi mystiques dont est rempli le livre de M<sup>me</sup> Harriet von Rathlef-Keilmann, contresigné de ses « collaborateurs », P. von Kugelgen, le grand-duc André de Russie et le duc G. de Leuchtenberg. M. Gilliard commence par donner, au début du livre, une déclaration signée de tous les membres de la famille impériale, oncles et tantes de la grande-duchesse Anastasie, et par ses cousins germains (M<sup>me</sup> von Rathlef affirme que la famille impériale ne s'intéresse pas à la prétendue grande-duchesse et ne souffle pas mot de la Déclaration, comme d'ailleurs d'aucun fait, ni document prouvant l'imposture) et



qui affirme que tous les « faits » énoncés par M<sup>me</sup> Rathlef, ou sont irréels, ou controuvés, ou physiquement impossibles, ou enfin démentis par des documents indiscutables et même par certaines déclarations de la prétendue « Anastasie » et de M<sup>me</sup> Rathlef elles-mêmes. La grande-duchesse Olga (sœur de Nicolas II et tante préférée de la grande-duchesse Anastasie), dans une lettre à sa sœur Irène de Prusse, écrit comment elle s'était personnellement convaincue que la prétendue « Tschalkovska », qui se donne pour la « grande-duchesse Anastasie », ne ressemble en rien à Anastasie, ne connaît rien de la vie intime de la famille du tzar. L'héroïne de l'imposture a fait tout l'impossible pour convaincre la grande-duchesse Olga qu'elle *était sa nièce*. Ce fut une scène lamentable et écœurante pour la grande-duchesse Olga...

§

L'enquête prend la légende édiflée par la « Tschalkovska » et la Rathlef à sa naissance et, la suivant pas à pas, établit la vérité.

Voici les principaux points des résultats de l'enquête de MM. Gilliard et Savitch :

I. L'Enquête officielle de Sokoloff, les livres de Gilliard, Smirnov, Volkoff, les aveux forcés des Bolcheviks, l'enquête personnelle à Ekaterinbourg, faite en 1924 par le professeur Valentin Spéranski, prouvent, à n'en plus douter, qu'*aucun membre* de la malheureuse famille du tzar ne put se sauver, ni être sauvé du massacre du 17 juillet 1918, à Ekaterinbourg, qu'il n'y avait pas de garde du nom de Tschalkovski ; que par conséquent, toute l'histoire de la fuite des « Tschalkovski » à travers la Russie, de l'Oural en Roumanie, le viol et le mariage et le reste, est, au point de vue historique, une impossibilité absolue — matérielle, géographique et chronologique (dates de la prétendue fuite, du viol et de la naissance de l'enfant), — d'autant plus que l'enquête officielle faite en Roumanie a été complètement négative : pas de trace des « Tschalkovski » qui, d'après les dires de « l'Inconnue », y ont vécu pendant deux ans, ni du mariage, ni de la naissance de l'enfant, ni du meurtre de « Tschalkovski », le mari, par les bolcheviks. Tout ce roman est inventé, de toute pièce, par l'*inconnue* !

II. MM. Gilliard et Savitch ont, par leur enquête, reconstitué tous les faits et gestes de l'*inconnue* depuis 1920, toutes ses

lectures, toutes les suggestions des étrangers et autosuggestions de l'*inconnue* qui, avec l'aide des dupes ou des menteurs, et en premier lieu de M<sup>me</sup> Rathlef, a composé ce roman de la résurrection d'une fusillée, pour prendre le titre de cette dernière. Ils ont prouvé qu'elle ne savait rien de la vie intime de la Cour, de la famille du tzar, des grandes-duchesses, qu'elle se trompait grossièrement dans ses récits (faits d'après des racontars et sur la vue des illustrations qu'on lui procurait).

III. Les études et conclusions de savants connus (suisse et allemands) ont prouvé qu'elle ne ressemblait pas à la grande-duchesse Anastasie (excepté les yeux) : les oreilles, la figure, la mâchoire, les pieds, etc., ainsi que l'âge probable de l'*inconnue*, sont tout autres que ceux de la grande-duchesse.

IV. L'*Inconnue* ne parle ni le russe, ni l'anglais, ni le français (langues familières de la grande-duchesse), mais l'allemand avec un accent polonais. Les premières épreuves ont démontré, de plus, qu'elle ne savait pas prier comme une orthodoxe et ne savait pas se tenir dans une église russe.

V. Les partisans et protecteurs ont obtenu pour elle des faux passeports en Allemagne pour faciliter sa reconnaissance. Et lorsque la police de Berlin, émue de tout le bruit soulevé par cette aventure extraordinaire, allait l'arrêter, ses protecteurs l'ont expédiée aux Etats-Unis, par Paris, où ils ne l'ont montrée à aucun des parents qui avaient intimement connu la grande-duchesse Anastasie. L'aventurière est actuellement aux Etats-Unis sous la protection de M<sup>me</sup> Lee Is (ex-grande-duchesse Xénia Georgievna) qui, affirment les enquêteurs, commence à se désillusionner sur le compte de l'aventurière.

*Mais qui est-elle ?* Ce point a encore été établi par les enquêteurs et confirmé officiellement par la police de Berlin.

La disparition d'une ouvrière polonaise, Franziska Schanzkowska, à l'époque même de l'apparition de l'*Inconnue*, sa ressemblance frappante avec cette dernière, la similitude de leurs écritures, l'identité de leurs vêtements, etc., firent établir aux enquêteurs l'identité des deux personnes : la soi-disant Tschajkowska n'est autre que Franziska Schanzkowska. Devant ce coup, M<sup>me</sup> von Rathlef, pleine de ressources, n'a pas bronché et a répondu que l'ouvrière Franziska Schanzkowska disparue avait probablement été assassinée par le fameux Grossmann, qui avait tué un certain

nombre de femmes !... Et les protecteurs et auteurs de l'imposture ont tout fait pour empêcher la confrontation de la « Tschaïkovska » avec les membres de la famille Schanskovski, espérant qu'ils pourraient éluder cette terrible révélation !

Or, le 17 janvier 1929, l'avocat du grand-duc de Hesse (oncle de la *vraie grande-duchesse* assassinée), à Berlin, a reçu de la police berlinoise les renseignements suivants, dont il a été autorisé à faire usage :

En 1927, la police de Berlin a décidé d'introduire une procédure contre Anastasie Tschaïkovska. Faute d'indices d'un acte délictueux, la police renonça à poursuivre cette procédure et ouvrit une enquête, afin d'établir la cause de la mort d'une certaine Franziska Schanzkovska. Au cours de cette enquête, on fit des recherches pour savoir si l'ouvrière Franziska Schanzkovska se trouvait parmi les victimes de l'assassin Grossmann, qui avait tué un certain nombre de femmes.

La Police fut ainsi amenée à rechercher, tout spécialement, s'il y avait identité de personne entre Franziska Schanzkovska et Anastasie Tschaïkovska. Le dossier de cette affaire porte à la Police de Berlin le numéro 7678. IV. K. 15/27. Les informations obtenues furent transmises par la Police au Ministère public I de Berlin, sous le dossier portant le numéro 21. J. 266/28. Le procureur n'a pas donné suite à l'affaire, en motivant sa décision par le fait que Franziska Schanzkovska n'a pas été assassinée par Grossmann et qu'elle n'est autre qu'Anastasie Tschaïkovska. (*Op. cit.* p. 185.)

Donc, plus aucun doute : la fausse Anastasie, la prétendue Tschaïkovska, n'est en réalité que l'ouvrière polonaise disparue, Franziska Schanzkovska, *d'après l'enquête officielle faite par la police de Berlin, sous le contrôle légal du procureur.*

Mais le grand-duc André, le duc de Leuchtenberg, l'ex-grande-duchesse Xénia, les membres de la famille Botkine et tant d'autres encore moins qualifiés qui croient à la « Tschaïkovska », s'inclineront-ils devant les faits ? Et les foules obscures en Russie même, qui croient aux légendes ou les créent, cesseront-elles d'y croire ? Je ne crois pas. La Tschaïkovska vit toujours chez M<sup>me</sup> Leeds, ex-grande-duchesse Xénia, en qualité d'« Anastasie Nicolaïevna ». Des millions et des millions de Russes ne liront ni Sokoloff, ni Smirnoff, ni Volkoff, ni Gilliard et Savitch. Et puis, comme dit le professeur V. Spéranski, pour la légende née, ni logique historique, ni explication, ni bon sens politique, ni

même simple bon sens ne prévalent. La légende est créée et ce ne sera que la Schanzkowska elle-même qui pourra la tuer.

E. SEMENOFF.

§

M. Latzarus « avait jadis rencontré M. Coty, ce pot d'or, sur son chemin, et, pour avoir voulu lui barrer le passage, avait failli, dit-il, pauvre pot de terre, voler en éclats ». Peut-être M. Latzarus exagère-t-il un peu quand il écrit cela et quand il ajoute que « les nouveaux riches sont terribles ». Il est bien certain qu'il était convaincu du contraire quand il a décrit M. Coty dans **Un Ami du peuple**.

L'origine du livre serait la lecture d'un prospectus adressé par M. Coty, parfumeur, à ses clients allemands. On avait « tenté de susciter un mouvement d'opinion contre ses produits », il essayait de l'arrêter en prouvant par des articles du *Figaro* qu'il était « partisan d'une entente durable et féconde avec l'Allemagne ». M. Latzarus serait-il de l'opinion contraire ? Elle a de moins en moins de partisans en France.

M. Latzarus résolut alors de se documenter sur M. Coty. Il compulsait le *Figaro* et constata que M. Coty en 1923 dans presque tous ses articles parlait du fisc et attaquait simultanément M. Millerand, alors président de la République. M. Eugène Lautier, « devinant la manœuvre », avait fait observer que le Président n'était pas obligé de s'occuper des conflits entre l'Administration et les particuliers. M. Coty répondit le 22 avril 1923 que « les démêlés sensationnels de son contentieux avec le fisc n'avaient été soulevés que par M. Millerand lui-même ». M. Latzarus croit d'ailleurs distinguer dans cette réponse le style de M. Urbain Gohier, qui avait jadis écrit contre l'Argent une brochure éloquente et qui était devenu le premier secrétaire de M. Coty, lequel, d'après M. Latzarus, n'écrit pas lui-même les articles qu'il signe. Les difficultés de M. Coty avec le fisc prirent fin par un arrêt du Conseil d'Etat qui le condamna à payer 4 millions : le fisc lui en avait d'abord réclamé 8.

En avril 1928, le socialiste Léon Blum essaya de provoquer un autre procès du fisc contre M. Coty : il le dénonça pour avoir fondé à l'étranger des sociétés pour l'extension de ses affaires afin d'éviter la double imposition. M. Blum révéla qu'il y avait une

Société Coty en Amérique pour la vente des parfums et une Société genevoise de participations financières (principal actionnaire M. Coty) pour la perception des profits provenant des sociétés Coty à l'étranger. M. Blum en fut pour sa dénonciation inutile.

Quand M. Coty débuta dans la politique, son programme était à peu près celui de l'opposition de droite ; la note la plus personnelle en était que « la France est trop affaiblie pour prétendre à de brillantes alliances » (17 janvier 1924). C'était à mon avis une pensée qui renfermait un peu de sagesse, mais elle était en désaccord avec les attaques de M. Coty contre l'Angleterre à cette époque. A la fin de 1926, il alla dans ce pays et en revint plein d'admiration pour lui. M. Latzarus relève que les attaques de 1923 coïncidaient avec le boycottage en Angleterre des produits de Coty à cause de ses attaques contre Lloyd George. En mars 1927 la réconciliation fut poussée au point que M. Coty fut invité par Sir Austen Chamberlain. A son retour, il fit comme Karl Marx et déclara que « la Grande-Bretagne est le donjon de la civilisation occidentale ».

M. Latzarus essaie, sans y arriver, de prouver que M. Coty a varié aussi en ce qui concerne les Etats-Unis. Son « milliard » lui serait venu de ce pays. C'est ce qui l'aurait décidé à recommander la ratification de l'accord Mellon-Béranger. Je crois plutôt que c'est son bon sens. Moins heureuses furent d'ailleurs les déclarations de M. Coty au sujet d'une part à faire aux Italiens dans nos colonies : il avait été reçu par M. Mussolini et s'était laissé influencer par cet honneur.

A l'antipathie de M. Coty contre M. Millerand, M. Latzarus a trouvé une seconde cause : il l'aurait empêché d'acheter Chambord. Quoique M. Poincaré ne transige pas sur les droits de l'Etat, M. Coty « fit avec lui un mariage de raison, mais avec M. Briand ce fut presque un mariage d'amour ». M. Briand paraît avoir aidé M. Coty à acheter le *Figaro*. Financièrement, ce fut une acquisition malheureuse ; le *Figaro* qui, en 1922, avait donné 45 fr. de dividende par action (M. Coty en a 30.000 sur 40.000), en 1925 perdit 2.417.491 fr. Mais M. Coty y est indifférent ; il a acheté aussi le *Gaulois* et l'a laissé ensuite mourir ; il a fondé les deux *Ami du peuple* : ce qu'il veut, c'est devenir un homme politique.

Il tenta d'abord d'entrer au Sénat, et en juillet 1923 s'y fit élire en Corse, son pays natal, mais l'élection fut annulée ; non seulement

M. Coty avait acheté des électeurs sénatoriaux (2.000 fr., 10.000 fr., 20.000 fr. selon ceux qui auraient refusé), mais il était allé visiter dans le maquis le bandit Romanetti, trois fois condamné à mort ; le bandit lui rendit même, dans un grand hôtel, sa visite, la veille de l'élection, et faillit alors être arrêté par les gendarmes. M. Coty ne se représenta pas et se trouva ainsi avoir dépensé 4 à 5 millions inutilement ; pour s'en consoler, il prétendit que Basil Zaharof en avait dépensé 4 pour le faire battre.

M. Latzarus esquisse ainsi qu'il suit ce qu'il croit être le plan de M. Coty : encadrer le peuple des villes et des campagnes dans des organisations (*Action française*, Faisceau), constituer des troupes de choc (avec les mêmes organisations), s'assurer la complicité de l'armée et de la police (emploi du général Duval et de l'amiral Ratyé au *Figaro*, don de 50.000 fr à la Maison de retraite des agents de police) ; il méditerait « de marcher vers l'Elysée en compagnie du général Duval » ; dès maintenant, *l'Ami du peuple* aurait 5 millions de lecteurs ; un informateur de M. Latzarus « en tremblait ». *Se non è vero...*

EMILE LALOY.

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Archéologie

Ladislav Gal : *L'architecture religieuse en Hongrie*. Avec de nombr. illust. ; Leroux. » »

#### Histoire

Jean Chomer et Pierre Cornuau : <i>Tableaux des personnages célèbres de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire</i> . Avec 2 portraits et 225 fac-similés. Introduction de Raoul Bonnet ; P. Cornuau. 25 »	des vignettes dans le texte et des pl. h. t. en noir et en couleurs ; Firmin Didot. 40 »
Dominique Fleuret : <i>Description des passages</i> , carnet de route, publiée avec une préface par son petit-fils Fernand Fleuret. Avec	Dr Emile Le Jeune : <i>Introduction à l'Histoire nationale ; Renaissance d'Occident</i> , Bruxelles. 5 »
	R.-H. Towner : <i>La philosophie de la civilisation</i> , traduit de l'anglais par Abel Doysié ; Champion, 2 vol. 50 »

#### Littérature

Divers : <i>Adam Mickiewicz et la pensée française 1830-1923</i> , témoignages des écrivains français sur Adam Mickiewicz, choisis et	publiés par Stanislaw Piotr Koczorowski ; Gebethner et Wolff. » »
	Divers : <i>Le livre des Dix, 1928</i> ,

- vers et proses par le groupe littéraire « La Violette »; Jullien, Genève. 3 »
- Gustave Fagniez : *La femme et la société française dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*. Préface de M. Funck-Brentano; Libr. Gamber. » »
- Pierre Lasserre : *Faust en France et autres études*. (La « seconde crise » d'Ernest Renan. Taine historien et critique. Anatole France et M. Michaut. Le destin de Bergson. A Venise avec Henri de Régnier. Danton d'après M. Louis Madelin. Questions d'art musical, etc., etc.); Calmann Lévy. 12 »
- Mérimée : *Œuvres complètes. Théâtre de Clara Gazul*, texte établi et présenté par Pierre Martino; Edit. Fernand Roches. 21 »
- Adam Mickiewicz : *Poésies*, choix des plus anciennes traductions faites par les écrivains français contemporains du poète; Soc. polonaise des Amis du Livre. » »
- Georges Mongrédien : *Le XVII<sup>e</sup> siècle galant : Libertins et amou-*
- reuses*, documents inédits. Avec des portraits; Perrin. 15 »
- Vladimir Pozner : *Anthologie de la prose russe contemporaine*; Emile Hazan et C<sup>ie</sup>. 20 »
- Pierre Richard : *Une terre inspirée : la Drôme et ses poètes*. Galerie drômoise, Valence-sur-Rhône. 15 »
- Ivan Tourgueniev : *Mémoires d'un chasseur*, présentés par Henri Mongault; Edit. Bossard, 2 vol. 42 »
- Kikou Yamata : *Shizouka; princesse tranquille*. Portrait de l'auteur par Foujita et dessins japonais anciens; Trémois. 40 »
- Emile Zola : *Œuvres complètes. Correspondance, 1872-1902*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.
- Emile Zola : *Œuvres complètes. Mélanges, Préfaces et Discours*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription

### Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Lieut-Col. Desmazes et comm. Naoumovitch : *Les victoires serbes en 1914*. Préface de M. le Maréchal Joffre. Avec 7 croquis ou cartes h. t.; Berger Levrault. 10 »
- Louis Guichard : *Histoire du blocus naval, 1914-1918*; Payot. 20 »
- Hans Pochhammer : *La dernière croisière de l'Amiral Von Spée*, traduit de l'allemand par R. Jouan. Avec 1 carte et 13 illust. h. t.; Payot. 18 »

### Philosophie

- Etienne Souriau : *L'avenir de l'esthétique*, essai sur l'objet d'une science naissante; Alcan. 40 »

### Poésie

- Roger Allard : *Poésies légères 1911-1927*; Nouv. Revue franç. 12 »
- Emmanuel Besson : *Ode à Louis Veuillot*; Imp. Ronteix, Périgueux. » »
- Paul Eluard : *L'amour. La Poésie*; Nouv. Revue franç. 12 »
- Armand Godoy : *Le drame de la Passion*. Frontispice de Mariette Lydis; Emile-Paul. » »
- Gustave Kahn : *Images bibliques*. Avec ornementation de A. Wen-
- baum et un portrait de l'auteur par O. D. V. Guillonnet; Ed. J. Snell. » »
- M<sup>me</sup> de Loralice : *La terre et l'âme*; Figuière. 6 »
- Augustin Mabilly : *Poèmes sans mesures*; Le Rouge et le Noir. » »
- Zarie Stambolian : *Divinité*; Jouve. » »
- Gabriel Trotabas : *Les sonnets précieux*; Imp. Olivier Joulian, Draguignan. » »

## Politique

- E. Minost : *Les Coopérations inter-étatiques*; Libr. du Recueil Sirey. » »  
 Maurice Pernot : *Le Saint-Siège, l'Eglise catholique et la Politique mondiale*; Colin. 9 »  
*La Syrie et le Liban sous l'occupation et le mandat français 1919-1927*. Avec des cartes, des photographies et des graphiques; Berger-Levrault. 20 »

## Préhistoire

- Maurice Besson : *Le totémisme*. Avec 60 pl. en héliogravure; Edit. Rieder. 22 »

## Questions coloniales

- François Berger : *Moha ou Hamou le Zaïani*; Edit. de l'Atlas, Marrakech. 12 »  
 Georges Hardy : *Nos grands problèmes coloniaux*; Colin. 9 »

## Questions juridiques

- Maurice Félix : *Congrégations religieuses, étude historique et juridique. Tome III : Congrégations non autorisées, leur illégalité et leur incapacité civile*; Rousseau. 20 »

## Questions médicales

- Docteur S. Eloué : *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*; Fischbacher. 20 »

## Questions militaires et maritimes

- Général Armengaud : *Quelques enseignements des Campagnes du Riff en matière d'aviation 1925-1926*. Avec 2 croquis et 8 photog. prises en avion; Berger-Levrault. 9 »  
 Général G. Becker : *Infanterie-artillerie dans l'attaque. Liaison et fusion*. Avec 18 croquis, 2 calques et 2 cartes h. t., 8 annexes; Berger-Levrault. 20 »  
 Charles Coste : *La psychologie du combat*. Préface de M. Jacques Chevalier; Berger-Levrault. 20 »  
 Robert Duché : *Un plan de guerre contre l'Allemagne, étude stratégique*. Avec une carte en couleurs h. t.; Berger-Levrault. » »  
 Colonel Paquet : *Verdun, janvier-février 1916*. Le rôle de la photographie et de l'observation terrestre. La défense du Bois de Ville et de l'Herbebois. Avec 19 cartes ou croquis et 5 reprod. photographiques h. t.; Berger-Levrault. 18 »  
 Raymond Recouly : *Le mémorial de Foch. Mes entretiens avec le Maréchal*; Edit. de France. 15 »  
 Paul Roques : *Adversaires prussiens de Napoléon. Blucher. Scharnhorst. Gneisenau*. Préface du général de Lacroix; Berger-Levrault. 10 »  
 Comm. P. Vauthier : *Questions d'artillerie antiaérienne*. Avec 1 croquis h. t.; Berger-Levrault. 6 75

## Roman

- Mathilde Alanic : *Les loups sur la lande*; Flammarion. 12 »  
 Karen Bramson : *Nous, les barbares*; Flammarion. 12 »  
 André Cayatte : *Artaban*; Renaissance du Livre. 12 »  
 Jacques Chabannes : *Toute une histoire*; Le Rouge et le Noir. » »  
 Alfred Colling : *La guerre des deux roses*; Emile-Paul. 12 »  
 Jean Cotard : *Chère petite Thi Hal*; Fournier. 12 »  
 René Crevel : *Etes-vous fous?*



- Nouv. Revue franç. 12 »  
 S. Dejust : *Chauffage central*; Mal-  
 fère. 12 »  
 Marcel Dupont : *Les bouches clo-*  
*ses*; Berger-Levrault. 12 »  
 Hubert Fillay : *Les contes de la*  
*Guernazelle*. Avec des bois gra-  
 vés par Jacques Simon-Barboux;  
 Edit. du Jardin de la France,  
 Blois. 12 »  
 Dr Lucien Graux : *Etripe-loups*,  
 roman d'aventures; Fayard. 12 »  
 Maurice Larrouy : *La mère et la*  
*maitresse*; Plon. 15 »  
 Jacques de Laetelle : *Histoire de*  
*Paola Ferrani*; Flammarion. 12 »  
 Robert Randau : *Les explorateurs*;  
 Albin Michel. 12 »
- Maurice Renard : *Le carnaval du*  
*mystère*; Edit. Crès. 12 »  
 Louis de Robert : *Le roman du*  
*malade*, nouv. édit. augmentée  
 de 18 lettres de Loti, Barrès,  
 Maeterlinck, etc., etc.; Flamma-  
 rion. 12 »  
 Sunière : *Le deuxième jour*; Edit.  
 de la Vie romande, Lausanne. » »  
 Jean-François Valabrègue : *Aux*  
*sources du plaisir*; Fasquelle. 12 »  
 Emile Zola : *Œuvres complètes.*  
*Les Trois Villes. Rome, II. Notes*  
*et commentaires de Maurice Le*  
*Blond. Texte de l'édition Eugène*  
*Fasquelle; Bernouard. ..*  
 En souscription

## Sociologie

- Fernand Auburtin : *En péril de*  
*mort*; Edit. Spes. 2 »  
 Charles Coste : *La psychologie so-*  
*ciale de la guerre. La mobilisa-*  
*tion des forces morales, leur*  
*maintien*. Préface de M. J. Se-  
 gond; Berger-Levrault. 10 »  
 Maurice Dommanget : *Victor Consi-*  
*dérant, sa vie, son œuvre*; Edit.  
 sociales internationales. 12 »  
 Ladislas van Hoorebeke : *La ré-*  
*forme parlementaire*; Giard. » »  
 V. I. Lénine : *Œuvres complètes.*  
 Tome VII : *Les débuts de la ré-*  
*volution russe, 1904-1905*; Edit.  
 sociales internationales. 35 »  
 René Maunier : *Introduction à la*  
*sociologie*; Alcan. 10 »  
 Adolfo Posada : *Les fonctions so-*  
*ciales de l'Etat*; Giard. 35 »

## Théâtre

- Jeanne Herter-Eymond : *Théâtre*. (La visite imprévue. Les mauvais gar-  
 diens. Les immolés. Appartement meublé à louer. Le fugitif);  
 Jouve. E E

## Varia!

- Curnonsky et J.-W. Bienstock : *Le*  
*Musée des erreurs ou le français*  
*tel qu'on l'écrit*, tome II; Albin  
 Michel. 12 »  
 Maurice Legendre : *La Casa Vélas-*  
*quez*; Cahiers de la Quinzaine,  
 6 : cahier de la 19<sup>e</sup> série; L'Ar-  
 tisan du Livre. » »  
 Pierre Monnet : *Protection inter-*  
*nationale des œuvres littéraires.*  
 Répertoire pratique; Cercle de la  
 Librairie. 10 »  
 Georges Valois : *Basile ou la po-*  
*litique de la calomnie. Procès en*  
*diffamation entre Georges Valois*  
*et l'Action française*. Introduction  
 de Georges Valois, avec le texte  
 des jugements, des pièces justi-  
 ficatives et un index des noms  
 cités; Libr. Valois. » »  
 C. de Vesme : *Le merveilleux dans*  
*les jeux de hasard*; Soc. paris.  
 d'édition. 7 »  
 Gaston Vessillier : *Ecart, équilibre,*  
*balancement*, avec un résumé en  
 anglais et un résumé en espa-  
 gnol. (Chances simples de la  
 Roulette); Edit. d'actualités. 50 »

### ECHOS

Mort de Chekri Ganem. — A propos des Vies romancées : Comment M. Paul Reboux écrit l'histoire. — La première édition du chant « Nach Paris ». — Une réponse. — Avant le Jazz-band . — Empros et comptines. — Le Sottisier universel.

**Mort de Chekri Ganem.** — C'est un grand ami de la France qui vient de disparaître avec le poète syrien Chekri Ganem, mort, après une longue agonie, dans la nuit du 2 au 3 mai, assisté de sa femme et de sa nièce, à Antibes, où il était gravement malade depuis près de trois mois.

Né à Beyrouth, en 1861, Chekri Ganem s'était passionné dès ses premières études, chez les Lazaristes d'Antoura, pour l'histoire et pour la littérature de notre pays qu'il ne tarda pas à servir aussi bien dans les lettres que dans la politique. (On sait le rôle important qu'il joua en notre faveur au Liban et en Syrie )

Ecrivain de langue française, il nous donna successivement un roman : *Da'Ad* ; un recueil de poèmes : *Ronces et fleurs*, et des drames en vers : *Tamerlan* ; *Ouarda* ou *Fleur d'amour* ; *Un quart d'heure des mille et une nuits* ; *Le Giaour*, drame mis en musique par Marc Delmas ; *Les Neuf aigles*, drame monténégrin, [en collaboration avec Juliette Adam ; *Monsieur Arnaud*, en collaboration avec Simone Arnaud, et enfin *Antar*, poème épique qui inspira les partitions de Rimsky-Korsakoff et de Gabriel Dupont et qui obtint à l'Odéon, puis à l'Opéra, un grand succès.

### §

**A propos des Vies romancées : comment M. Paul Reboux écrit l'histoire.** — On a déjà trop écrit, trop dit sur les biographies romancées. Mais hélas, il faut toujours répéter la même chose, parce que c'est toujours la même chose.

Ainsi, M. Paul Reboux, en donnant à un jeune hebdomadaire les *Conquêtes de gloire et d'amour du Maréchal de Richelieu*, nous a seulement fourni la preuve qu'il avait sur son héros, et sur le xviii<sup>e</sup> siècle en général, les notions les plus confuses, les plus vagues. Pourtant, il nous promet, en une postface à paraître, la liste des « principaux ouvrages qu'il a consultés ou utilisés et en particulier ceux de Paul d'Estrées, de Lescure, de Soulavie et de Faur ». Au vrai, M. Paul Reboux s'est contenté d'« utiliser » les deux derniers, hâtivement, aveuglément, sans nul souci d'une vérité historique que, dans son manque de connaissances préalables, il eût été d'ailleurs parfaitement incapable de démêler. M. Paul Reboux ignore tout, en effet, ou presque de ce xviii<sup>e</sup> siècle où vit le Maréchal. Glanons au hasard parmi les

erreurs, les confusions ridicules qui sont comme les monuments de cette ignorance.

Dans le numéro du 1<sup>er</sup> février de *Gringoire*, nous lisons à trois reprises que Dubois, lequel ne fut jamais cependant qu'archevêque de Cambrai, était évêque de Soissons. Dans le numéro suivant nous apprenons avec surprise que Madame, mère du Régent, était grand'mère de M<sup>lle</sup> de Charolais, sœur du duc de Bourbon.

Voici plus grave : dans le numéro du 22 février, M. Reboux mêle fâcheusement les fiançailles de Louis XV avec l'Infante et le mariage avec Marie Leczińska. On y voit le Régent charger Richelieu d'organiser la première nuit conjugale et donner pour mission à M<sup>me</sup> de Parabère d'instruire la « princesse polonaise », laquelle arrivait de Pologne ! M. Reboux semble ignorer que ce fut sous le ministère de M. le Duc et plus de deux ans après la mort du Régent qu'on pensa à la fille de Stanislas, lequel tenait près de Wissembourg (Alsace) sa cour de roi en exil. Et non content de faire présider le Régent aux noces de Louis XV, il lui donne pour maîtresse M<sup>me</sup> de Prie, qui appartient cependant, d'un consentement unanime, au duc de Bourbon. Dans le même numéro enfin, il fait de l'empereur Charles VI un *empereur d'Autriche*.

Dans le numéro du 15 mars, nous voyons M<sup>me</sup> de Lauraguais succéder officiellement à sa sœur M<sup>me</sup> de Mailly et obtenir du roi le renvoi de cette dernière. Il demeure douteux que M<sup>me</sup> de Lauraguais ait jamais été la maîtresse de Louis XV ; quant à l'exil de sa sœur, tout le monde sait que ce fut une des conditions imposées au roi par M<sup>me</sup> de Châteauroux. M. Reboux fait de celle-ci une « demoiselle », une « jeune personne » : alors, cependant, elle était veuve du marquis de La Tour-nelle. Dans la même page, Maurepas est paré du titre de premier ministre ; il le fut, en effet, quelque trente-cinq ans plus tard.

Mais ne prolongeons pas plus longtemps une énumération qui prendrait des pages si nous la voulions complète. Souhaitons qu'avant de faire paraître en volume les *Conquêtes de gloire et d'amour du Maréchal de Richelieu*, M. Paul Reboux les rende moins indignes de son talent de conteur. Cette vie du Maréchal pouvait être un tableau des mœurs du xviii<sup>e</sup> siècle et ce n'en est pas même la caricature. Souhaitons aussi qu'à l'avenir les auteurs de biographies romancées ressemblent moins à ces marquis de Molière qui savaient tout sans avoir jamais rien appris. — PIERRE VAN ALTENA.

### §

La première édition du chant « Nach Paris ». — *La Gazette d'Augsbourg* du 24 juin 1859 publiait l'annonce ci-dessous, que nous

trouvons traduite dans un numéro du journal de Paris intitulé *l'Orphéon* et daté du 1<sup>er</sup> juillet 1859 :

On vient de publier à Stuttgart, chez Ebuffer, éditeur de musique, le chant intitulé : *A Paris (Nach Paris)*, chant allemand pour un quatuor d'hommes, avec ou sans accompagnement pour le chant, dédié à toutes les sociétés de chant de l'Allemagne ; partition et voix, prix, 54 kreutzer. Edition pour une seule voix avec le piano, 24 kreutzer ; pour le piano solo, comme marche, 27 kreutzer.

Les chants de colère contre l'orgueil français (*welche*) sont aujourd'hui et seront encore demain de saison. La composition du chant que nous annonçons se distingue par une grande énergie, l'animation par une grande richesse de rythme et par un ton d'indépendance qui la mettent au-dessus de toute production musicale vulgaire.

Nous ne doutons pas que ce chant ne se fraie lui-même le chemin vers tous les cœurs allemands.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de pouvoir, grâce à cette note de la *Gazette d'Augsbourg*, préciser la date du chant *Nach Paris*, juin 1859.

Mais s'agit-il du chant *Nach Paris* cité par Louis Dumur dans son roman *Nach Paris* ? C'est peu probable, car le chant *Nach Paris* du roman de Louis Dumur, qui le donne comme une « chanson nouvelle », a été évidemment composé pour la guerre de 1914. Voici, en effet, sa première strophe :

Mein Vater hat mich ein Lied gelehrt,  
Als er 70 aus Frankreich heimgekehrt,  
Eine Zeile lang, ohne Strophe und Reim,  
Das brachte er mit aus dem Kriege heim :  
Nach Paris ! nach Paris ! nach Paris !

(Mon père, revenant de France en 70, m'a appris un chant qu'il rapportait de la guerre. Ce chant n'a qu'un vers sans strophe ni rime : *Nach Paris ! Nach Paris ! Nach Paris !*)

Ce chant de 1914 serait-il un démarquage de celui de 1859 ? C'est ce qu'il serait intéressant de rechercher. — L. DX.

§

**Une réponse.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je compte sur votre courtoisie pour publier la réponse suivante à l'article que M. Boll m'a consacré dans le *Mercur de France* du 15 avril 1929 et l'insérer à la place même où a paru cet article.

Il est plaisant que ce critique m'attribue une humeur acariâtre, parce que j'ai osé le contredire, courtoisement, alors qu'il ne cesse, sans aucun motif, d'appliquer les épithètes les plus désobligeantes à de modestes savants dont les livres ont souvent le seul tort de connaître la faveur du public. Depuis vingt ans que

je collabore à de multiples revues, ma polémique avec lui est la seule que j'aie eue à soutenir, et je n'ai cessé, dans tous les comptes rendus d'ouvrages que j'ai publiés, de conserver le ton parfaitement courtois qui était de règle, autrefois dans les discussions scientifiques. Aussi ma controverse avec Boll m'a-t-elle valu de tous côtés les plus chauds témoignages de sympathie.

Boll prétend que, sans son intervention, un de mes articles aurait été « jeté au panier » dans un Magazine auquel il collabore. Certes, cette affirmation n'a trompé personne. Mais il me sera permis de répondre qu'en l'avançant Boll a sciemment contredit la vérité. Je n'ai collaboré au magazine auquel il fait allusion qu'à la suite d'une demande spontanée de son Directeur et après avoir posé mes conditions. Tous les articles que j'ai adressés à ce Magazine m'avaient été commandés, et, Boll l'eût-il voulu, il ne pouvait être question de les jeter au panier. D'ailleurs on se demande comment Boll eût pu insister pour l'insertion d'un de mes articles, si, comme il le prétend, « ce qui est de Boutaric est erroné et ce qui exact n'est pas de lui ». Boll devrait essayer d'être tout au moins cohérent dans ses affirmations.

Il n'est pas plus sincère lorsqu'il prétend que le texte de mes ouvrages fourmille « d'erreurs flagrantes, indiscutables ». Il se garde bien de les citer. A propos de mon livre sur *la Chaleur et le froid* (*Mercure de France* du 15 février 1929), tout ce qu'il a trouvé à relever, c'est que je ne craignais pas de me « contredire à quelques pages d'intervalle », en écrivant : « Nous ne sommes pas plus fixés sur la vraie nature de la chaleur que sur celle de la lumière ou de l'électricité », et : « La théorie mécanique de la chaleur, édifice imposant qui domine la science tout entière... » J'ai déjà fait remarquer (*Mercure de France* du 15 mars 1929) que cette critique témoigne d'une incompréhension totale du rôle des théories physiques qui ont pour objet de classer les phénomènes, de les relier entre eux, de nous permettre d'en découvrir de nouveaux, mais non de nous renseigner sur la nature même des choses. Je citais dans ma dernière réponse une opinion formelle du grand savant que fut Pierre Duhem : « La théorie physique, en classant un ensemble de lois expérimentales, ne nous enseigne absolument rien sur la raison d'être de ces lois et sur la nature des phénomènes qu'elles régissent. » Voici d'ailleurs une affirmation aussi nette d'Henri Poincaré : « Le but unique des théories est de coordonner les lois physiques que l'expérience nous fait connaître. » (*Science et Hypothèse* p. 245). Boll s'est bien gardé de me répondre là-dessus. Je ne puis qu'enregistrer sa carence.

Pour établir, aux yeux des lecteurs de cette Revue, la malveillance systématique et voulue de Boll à mon égard, j'avais reproduit dans ma dernière réponse l'analyse extrêmement bienveillante qu'avait consacrée à mes ouvrages un grand savant italien, le Professeur Amaduzzi, dans une revue scientifique internationale de haute tenue : *Scientia*, de Milan. Avec son tact habituel, Boll prétend que le Professeur Amaduzzi n'a pas su voir les erreurs que contiennent mes ouvrages et n'en a pas suffisamment examiné les détails. Je pourrais citer une douzaine d'analyses parues dans les Recueils les plus sérieux, toutes aussi bienveillantes que celle du Professeur Amaduzzi. Je choisis au hasard quelques extraits de celle qu'a publiée M. Bernardeau, professeur agrégé au Lycée Chaptal à Paris, non dans un journal littéraire dont les lecteurs ne sont pas forcés

ment compétents en matière de science, mais dans une revue de spécialistes, le *Bulletin de l'Union des physiciens* (octobre 1927). Le distingué professeur analyse mon livre *La chaleur et le froid*, chapitre par chapitre, sans formuler la moindre réserve. Pour abréger, je reproduis seulement le début et la fin de son article :

« La Bibliothèque de Philosophie scientifique s'enrichit d'un nouvel ouvrage que M. Boutaric consacre à l'étude de la chaleur et du froid.

« On a d'abord l'impression, en feuilletant ce livre, de se trouver en présence d'un manuel de physique destiné aux classes de Seconde des lycées. C'est qu'en effet l'auteur, écrivant pour ceux qui s'intéressent plus à la philosophie de la Science qu'à la Science elle-même, a été obligé pour être bien compris de rappeler, en s'aidant de dessins, schémas, courbes, ce qu'il est essentiel de savoir des phénomènes thermiques.

« On se rend ensuite bien compte, à la lecture, que la plupart des chapitres contiennent des aperçus très intéressants sur les théories anciennes et modernes qui ont été imaginées pour donner de ces phénomènes une explication aussi rationnelle et aussi complète que possible.

« Voici, notés au cours de la lecture très attachante de cet ouvrage, les passages susceptibles d'intéresser le plus nos collègues.

« On trouvera, en particulier au chap. 2, consacré à la mesure des quantités de chaleur, des renseignements d'autant plus intéressants sur la chaleur solaire que l'auteur y expose, trop brièvement à notre gré, les résultats de recherches personnelles...

« ... Les chapitres : La chaleur, forme de l'énergie, La nature de la chaleur, L'énergétique et l'atomistique sont surtout intéressants par leur haute portée philosophique. En particulier les idées de Ch.-E. Guye, Boltzmann et Gibbs, relatives au principe de Carnot, sont à méditer ; on verra que le principe de Carnot qui semble dominer la science peut être en défaut dans le cas de systèmes simples. Ces exceptions peuvent influencer considérablement les théories du déterminisme et de l'évolution physico-chimique des êtres.

« Ce livre, qui résume les théories les plus osées sur la chaleur et la constitution des corps, a sa place tout indiquée dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent à l'évolution de la Science moderne, qu'ils soient physiciens ou philosophes. »

S'il m'arrive, parfois, de collaborer à des journaux littéraires, la plupart de mes études paraissent dans des revues d'une haute tenue scientifique, comme : *La Nature*, *La Science Moderne*, *Scientia* de Milan, *la Revue Scientifique*, *la Revue générale des sciences*, *la Revue générale de l'Électricité*, *le Génie civil*, *l'Industrie Électrique*, *Chaleur et industrie*, etc. Les lecteurs de beaucoup de ces revues sont souvent des spécialistes, susceptibles de vérifier l'exactitude des moindres détails, et un auteur dont les articles contiendraient des erreurs serait très vite disqualifié. De même si mon *Précis de physique d'après les théories modernes* (Doin, éditeur) induisait en erreur les étudiants de nos Facultés auxquels il s'adresse, quatorze mille exemplaires n'auraient pas été vendus en moins de cinq ans !

Boll m'accuse de manquer d'originalité. J'ai toujours déclaré que dans mes livres d'enseignement et de vulgarisation je cherchais uniquement la clarté et la précision. « Mon travail, disais-je dans la préface de mon *Précis de phy-*

sique, a surtout consisté à grouper et à rassembler tout ce que j'ai pu prendre de meilleur chez mes devanciers. » Je me contente d'être original dans les recherches que je poursuis dans divers domaines, notamment sur les colloïdes, recherches dont j'ai fait connaître les résultats dans une centaine de notes et de mémoires publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris* (où je n'ai rien trouvé de Boll dans toutes ma collection qui remonte jusqu'à 1914) et divers périodiques tout à fait techniques et qui à deux reprises ont été couronnées par l'Académie des Sciences de Paris.

Boll, qui s'est octroyé la mission « d'épurer », comme il le dit, la littérature scientifique, ferait peut-être bien d'épurer, tout d'abord, ce qu'il écrit lui-même. Les lecteurs de cette revue ont entendu et entendront certainement souvent parler, par Boll lui-même, d'une petite brochure qu'il vient de publier sous le titre : *Matière, Electricité, Radiations*. Dès la première page, je suis tombé en arrêt sur la phrase suivante :

« L'humanité, en effet, a interprété successivement :

« la chaleur par molécules (D. Bernouilli, 1738).

« la chimie par les atomes (Dalton, 1808) ;

« l'électricité par l'électron (Stoney, 1891) ;

« la lumière par les photons (Einstein, 1905) ;

« et il se trouve que les molécules sont bâties avec des atomes, que les atomes sont des édifices constitués par des particules électrisées (électrons et protons), que les électrons peuvent capter ou restituer des photons, que ces derniers enfin sont aptes à cheminer isolément dans l'espace et même, à se transformer en matière, c'est-à-dire en électrons et en protons. »

Ainsi Boll affirme, sans aucune restriction, avec la belle assurance qu'on lui connaît, que les photons, c'est-à-dire la lumière et d'une façon générale toute radiation, peuvent se transformer en matière. Or, c'est là une vue purement théorique, séduisante peut-être, mais que rien ne justifie en l'état actuel de la science. Voici d'ailleurs comment s'exprime à ce sujet dans la *Revue Générale des Sciences* (15 et 31 mars 1926) le grand savant anglais Sir James Jeans, Secrétaire de la Société Royale de Londres, l'un des spécialistes du monde entier les plus compétents sur ces questions : « Autant que nous renseigne l'expérience terrestre, cette dissolution de masse en radiation constitue un processus ne se faisant que dans un seul sens. Les roches terrestres prouvent abondamment que l'uranium s'est, de façon continue, désintégré en plomb, hélium et radiation depuis des milliers de millions d'années, mais rien ne donne à penser que le processus inverse ne soit jamais présenté (p. 136). » Et plus loin :

« La transformation « masse-radiation » se présente partout et la transformation inverse ne se rencontre nulle part (p. 172), »

Ainsi Boll ne craint pas d'affirmer dogmatiquement les conceptions les plus aventureuses au risque de fausser l'esprit des lecteurs non prévenus. Sans doute a-t-on toujours le droit de faire de la science romancée, mais il conviendrait d'en prévenir honnêtement le public. Je pourrai citer, pour peu que Boll m'en donne l'occasion, bien d'autres trouvailles tout aussi réjouissantes dans le livre auquel je fais allusion.

Je m'excuse auprès des lecteurs du *Mercur de France* de la longueur de ma réponse. Mais j'ai tenu à leur apporter, non des affirmations personnelles que beaucoup eussent pu révoquer en doute, mais des textes empruntés aux

savants les plus autorisés. J'ai essayé de répondre objectivement et courtoisement. C'est vraiment une pitié, quand il y a tant de belles choses à révéler au public curieux de science, de voir un critique consacrer le plus clair de ses articles à dénigrer ceux qui, sans ambition aucune, cherchent à faire connaître ce qu'ils croient être la vérité. Les jalousies mesquines et les questions de rivalité personnelle devraient être exclues des discussions scientifiques.

Veillez agréer, etc.

A. BOUTARIC,

Professeur à la Faculté des Sciences de Dijon.

### §

**Avant le Jazz-band.** — Des affiches voyantes conviaient le public, en juillet 1844, à venir entendre les « ménestrels de la Virginie », qui, sur la scène du Théâtre du Palais-Royal, préludaient aux exercices sans lesquels il n'est aujourd'hui restaurant prétendu joyeux qui se respecte.

Sur quatre chaises, autant de nègres — d'origine douteuse, le cirage ou le noir de funérailles n'étant pas, prétendaient les mauvaises langues, étrangers à leur coloration — prenaient place ; puis, avec l'art que l'on sait, armés d'un bamboula, d'un violon, d'un banza et de castagnettes rudimentaires, en a naient le redoutable charivari en quoi se résume de nos jours la véritable « gaité française ». S'y mêlaient des complaintes dont la plus courte rappelait, comme monotonie et comme longueur, celle du Juif-Errant, et venait la danse, rappelant « à s'y méprendre, le sautellement d'un frotteur qui donnerait un coup de brosse à un parquet ».

Malgré l'afflux de provinciaux qu'amènent au Palais-Royal les mois d'été, le succès de cette exhibition fut médiocre.

Nous avons fait des progrès, le jazz a su devenir plus bruyant et les environs de la place Pigalle fournissent un contingent chaque nuit renouvelé de nègres bon teint. — P. D.

### §

#### Empros et comptines.

Paris, 22 avril 1929.

Mon cher Confrère,

Fagus suppose à la comptine *Am-cam-stram* une origine anglaise. J'opinerais plutôt que l'on se trouve là devant une déformation de quelque texte allemand.

En Belgique et singulièrement dans la région liégeoise en effet, la forme courante est à peu près :

Aïo, tzwaï, draï  
Pic è pic è commen draï  
Bour è bour è ratataï  
Bistraï



Il ne serait point présomptueux, pensais-je, de reconstituer partiellement comme suit :

Ein, zwei, drei,  
Bitte, bitte, komme d'rein

. . . . . ?

Bis drei.

Ces déformations sont fréquentes. Je me rappelle qu'une dame hollandaise me disait jadis avoir appris d'une petite camarade parisienne, avec laquelle, dans son enfance, elle était en pension, notre comptine :

Pomme de rainette et pomme d'api...

La première phrase était devenue :

Bonnte, renète, bonnte mi...

A mon grand regret, la suite m'est sortie de la mémoire. Mais mon interlocutrice m'assurait à l'époque que les écolières d'Utrecht se servaient encore de cette formule.

Croyez, etc.

MARCEL HAURIAC.

### §

#### Le Sottisier universel.

Aujourd'hui sous l'éblouissant éclat d'un tube électro-chimique... c'était surtout de ce bureau tendu pour tout luxe de rayons ultra-violets... COLETTE YVER, *Haudequin de Lyon*, p. 35.

Je consens à perdre mon temps à une promenade en gondole exactement trois fois par an ; pas une fois de plus : le jour de la fête de ma femme, le jour de la fête du Rédempteur et pour suivre jusqu'à San Michele l'enterrement de ma belle-mère. — MAX ET ALEX FISCHER, *Venise*, p. 91.

Trio, quatuor, septuor, ira-t-on jusqu'à l'octave? — *Cyrano*, 18 novembre 1928.

J'ai lu avec la plus grande attention, et la proposition de loi de M. Maurice Violette et aussi les réflexions qu'elle a suggérées à un certain nombre de parlementaires algériens, et il n'est pas besoin de dire que je m'associe pleinement aux réserves formulées par mes collègues : « Timeo Danaos et dona ferentes », ont-ils déclaré en bon français. — *L'Echo d'Oran*, 16 avril.

LE FAR-WEST AUX PORTES DE PARIS. — LE QUARTIER ARABE. (Titres d'un article.) *Le Journal*, 10 avril.

In real life Isidore (Ducasse, comte de Lautréamont) was a famous agitator, and revolutionary under the Third Empire. — WYNDHAM LEWIS, *The Enemy* n° 3, First Quarter 1929, p. 29, Londres.

Elle avait conservé l'atelier de Fantin, rue des Beaux-Arts, et n'en sortait que deux fois par an : au mois de juin, quand elle partait en vacances, au mois d'octobre, quand elle rentrait à Paris. — *Ric et Rac*, 20 avril.

Berlin, 20 avril — Le prince Henri de Prusse, frère aîné de l'ex-kaiser, est

mort d'une pneumonie à Hemmelmark, près de Eckernsoerde. — *L'Ami du Peuple* du matin, 21 avril.

*Mort du Grand-duc Michel.* —... Le grand-duc Michel Michailovitch, né à Peterhof, le 4 octobre 1851, était le fils aîné du grand-duc Michel Nicolaiévitch, quatrième fils de Nicolas I<sup>er</sup>. — *Le Temps*, 27 avril.

*Mort du Grand-duc Michel.* —... Le grand-duc Michel Michailovitch était fils du grand-duc Michel Nicolaiévitch, qui lui-même était le fils du tsar Nicolas I<sup>er</sup> et le frère du tsar Alexandre III. Il était donc le cousin germain du tsar Nicolas II. — *Journal des Débats*, 27 avril.

---

*Le Gérant : A. VALLETTE.*

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

# BULLETIN FINANCIER

---

L'échec de la Conférence des Experts a eu de sérieuses répercussions. Il a notamment provoqué un relèvement de 6 1/2 à 7 1/2 0/0 du taux d'escompte de la Reichsbank, en même temps que les banques nationale de Pologne, d'Autriche et de Hongrie devaient décider une élévation de même ordre. Consécutivement, les divers marchés financiers de l'Europe centrale se sont alourdis. Et, sur des ventes allemandes, Paris a dû payer un tribut à la baisse. Dans la suite, sur l'intervention de grandes banques, un raffermissement a été constaté. Mais l'atmosphère reste trouble.

Un échec définitif de la Conférence des Experts rendrait en effet très difficiles nos rapports avec les Etats-Unis et l'Angleterre. La question qui se pose est celle de savoir si, le 1<sup>er</sup> août prochain, nous paierons les 400 millions de dollars que nous devons aux Etats-Unis, et si, faute d'une ratification des accords Mellon-Bérenger et Churchill-Caillaux, notre crédit dans le monde ne sera pas ébranlé.

Il est réconfortant de constater que la tenue de nos rentes reste satisfaisante. Mais leur fermeté est due, pour une grande part, à l'abaissement à 4 1/2 % du taux d'intérêt des prochains emprunts d'Etat.

Par contre, il apparaît que le déficit grandissant de notre balance commerciale est de nature à affecter sérieusement les Valeurs métallurgiques, menacées d'autre côté, par une rupture éventuelle du Cartel de l'Acier. On observe, en outre, que ni la reprise de New-York, ni la réalisation progressive d'un plan de réduction de la surproduction américaine ne stimulent les Pétrolifères, lesquelles pourtant devraient faire preuve d'optimisme.

LE MASQUE D'OR.

---

## SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BANQUE

---

L'assemblée s'est tenue le 23 avril sous la présidence de M. Robert Schuhmann, président du Conseil d'administration. Les deux plus forts actionnaires présents, M. Mathieu Goudchaux et M. le comte Louis Collas de Chatelperron, ont été appelés comme scrutateurs. M. Charles Richon a été désigné comme secrétaire. 75.924 actions étaient présentes ou représentées, donnant droit à 3.021 voix.

Elle a approuvé les comptes du quatrième exercice clos le 31 décembre 1928, lequel accuse un bénéfice de 6.683.474 fr. 70, qui, avec le report à nouveau des exercices antérieurs s'élevant à 3.959.404 fr. 19, forme un solde créditeur du compte de Profits et Pertes de 10.642.878 fr. 89.

L'assemblée a décidé de répartir aux 120.000 actions un dividende brut de 30 francs par action, de prélever sur le solde du compte Profits et Pertes (y compris le report à nouveau des exercices antérieurs) une somme de 5.000.000, affectée à une réserve extraordinaire, et de reporter à nouveau 1.433.775 fr. 05.

Le dividende sera mis en paiement, sous déduction des impôts, aux Caisses de la Société à partir du 2 mai 1929, contre remise du coupon n° 4, soit 24 fr. 60 pour les actions nominatives et 23 fr. 10 pour les actions au porteur.

# MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6<sup>e</sup>)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie  
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie  
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

## VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

### FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

### ÉTRANGER

1<sup>o</sup> Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie, (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2<sup>o</sup> Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

**On s'abonne** à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux. PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

**COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.